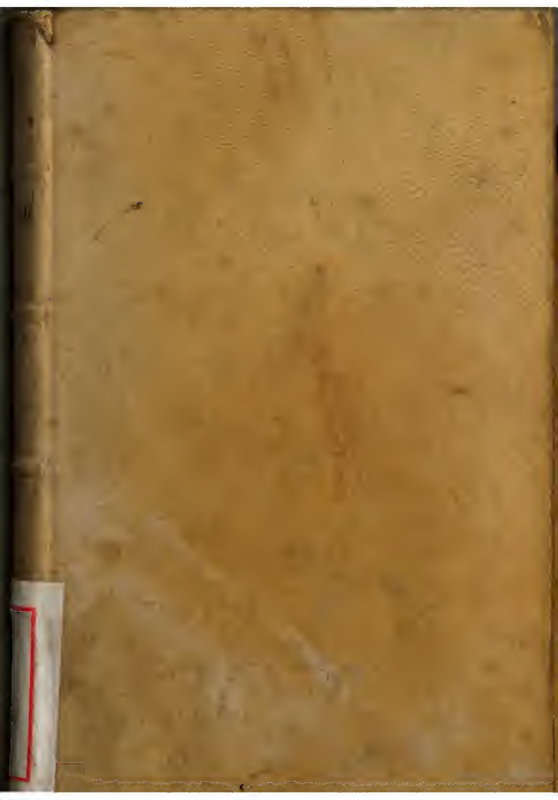
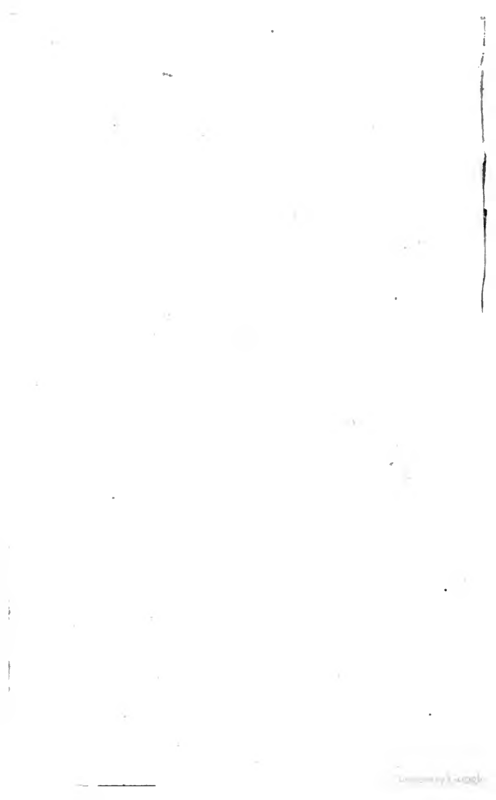




HISTOIRE
DE FRANCE.

HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS CLOVIS

JUSQU'AU RÈGNE DE LOUIS XVI;

PAR L. S. MERCIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

TOME VI.



A PARIS,

Chez { CERIOUX, Libraire, quai Voltaire, n° 9; LEPETIT, jeune, Libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, n° 223, Et rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 28.

AN X. — 1802.



HISTOIRE
DE FRANCE.

SUITE
DU RÈGNE DE LOUIS XV.

L'ARMÉE françoise commandée par l'électeur de Bavière, marche vers Prague, à l'aide de 20,000 Saxons; il falloit prendre cette ville en peu de jours, ou renoncer à s'en rendre maître. Le grand-duc, arrivé en personne devant Lintz, somme les François de se rendre prisonniers; sur leur refus, il fait entrer ses troupes, le flambeau à la main, et brûle une partie de la ville qui lui appartenoit de droit, pour écraser ses ennemis sous ses ruines. On lui envoya M. Duchatel, lieutenant général, mais s'étant opiniâtré à exiger une capitulation hon-

teuse, *eh bien!* lui dit cet officier, *recommencez à brûler, nous allons recommencer à tirer.* Cette fierté martiale en imposa au grand-duc, qui accorda les honneurs de la guerre à la garnison, à condition qu'elle ne serviroit d'un an. On reprocha au comte de Ségur, plus célèbre par l'éclat de sa belle figure que par celui de ses talens militaires, de ne s'être point forcé un passage, l'épée à la main, à la tête de ses soldats; mais il se justifia, dit-on, sur un ordre écrit du cardinal de Fleury, qui, toujours constant dans son système lésineux, avoit laissé manquer des munitions nécessaires, parce qu'il vouloit partager les dépouilles, avant de s'en emparer, et ne prétendoit pas que l'empereur qu'il faisoit, héritât de toute la succession. La même cause produisit le même effet, au moment où il eût été si facile de se saisir de Vienne (1).

(1) Toute l'Europe étoit persuadée que cette capitale alloit, en tombant sous les coups des ennemis, terminer une guerre dont la fin pouvoit changer le sort de la la plus grande partie de l'Europe. Ses habitans, désespérant d'y demeurer plus long-temps, transportoient déja au dehors leurs effets les plus précieux. Il y eut des ordres de se fournir de vivres pour quatre mois. L'uni-

C'est au siége, ou plutôt à l'escalade de Prague, attaqué avec un grand fracas d'artillerie, qui avoit attiré toute la garnison d'un côté, que le comte de Saxe fit poser une seule échelle vers un des remparts de la ville, éloigné de l'attaque : Chevert, simple lieutenant-colonel, y monte le premier, on le suit ; détachant alors un de ses soldats, il lui dit : « *Avance, tu ne trouveras qu'une sentinelle, elle tirera sur toi, te manquera, et j'arrive avec ma troupe*. La prédiction de Chevert s'accomplit ; on arrive au rempart, on n'y trouve, à quelques pas, qu'une sentinelle, on monte en foule, toute la garnison met bas les armes, on se rend maître de la ville, et le même jour l'électeur de Bavière s'y fait couronner roi de Bohême. Ce prince déja couronné archiduc d'Autriche, se rendit à Francfort où il reçut la couronne impériale sous le nom de Charles VII. A peine fut-il parvenu à ce haut degré d'élévation, que la fortune tourna rapidement sa roue et le plongea dans un abyme d'adversités où il finit ses jours.

---

versité avoit déployé sa bannière, pour inviter ses membres à s'armer pour la défense.

On avoit vu autrefois le héros de la Suède, Gustave Adolphe, qui, ayant ouvert ses campagnes en Allemagne, avec moins de dix mille hommes, s'étoit trouvé à la tête d'une armée de trente mille, parce qu'il avoit eu l'art d'augmenter ses troupes dans le pays même, à mesure qu'il en faisoit la conquête : il n'en étoit pas de même de l'armée françoise, qui, commandée par des chefs, ou divisés ou peu accrédités, se détruisoit chaque jour, par les fatigues, les maladies et la désertion. Les Autrichiens se fortifioient de la foiblesse des François, vainqueurs jusqu'alors, mais dont les victoires leur devenoient funestes, depuis que le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc, occupoit le centre de la Bohême avec trente-cinq mille hommes, et qu'il nous harceloit de tous côtés par des nuées de Houssards, de Croates, de Pandours et de Talpaches. On croyoit Marie-Thérèse, qu'on avoit voulu effrayer, incapable de reprendre jamais la vaste étendue du terrain dont on s'étoit emparé d'une manière si brillante; tout fut repris, et la guerre passa des bords du Danube sur ceux du Rhin.

Le cardinal de Fleury, voyant s'évanouir l'espérance de surpasser Richelieu en créant

une nouvelle maison d'Autriche, ce ministre n'ayant jamais ambitionné que l'abaissement de l'ancienne, eut l'imprudence d'écrire à Kœnigseck, général de l'armée autrichienne, une lettre par laquelle il s'excusoit d'avoir entrepris une guerre qu'il avoit toujours désapprouvée. « Bien des gens, disoit-il dans sa « lettre, savent combien j'ai été opposé aux « résolutions que nous avons prises, et que j'ai « été en quelque sorte forcé d'y consentir. « Votre excellence est trop instruite de tout « ce qui se passe, pour ne pas deviner celui (1) « qui mit tout en œuvre pour déterminer le « roi à entrer dans une ligue qui étoit si « contraire à mon goût et à mes prin- « cipes » (2).

(1) Le maréchal de Belle-Isle, qui, avide d'argent et de réputation, vouloit acquérir l'un et l'autre, à quelque prix que ce fût.

(2) N'est-il pas étrange que le maréchal ait été chargé lui-même de porter une lettre, dans laquelle on l'accusoit formellement de tout le mal dont on se plaignoit ? Ceux qui connoissent la tortuosité des intrigues politiques, crurent alors que c'étoit une convention avec Fleury. Ils crurent qu'en fin courtisan, le maréchal avoit bien voulu passer pour coupable, pourvu que le

La reine de Hongrie, trop éclairée pour ne point voir combien cette lettre pouvoit lui être utile, la fit imprimer au lieu d'y répondre : le cardinal, alarmé par la publicité de sa lettre, en écrivit une seconde au général autrichichien, dans laquelle, en se plaignant qu'on ait publié la première, il lui dit, mais trop tard, que *désormais il n'écrira plus ce qu'il pense.* Cette seconde lettre lui nuisit beaucoup plus encore que la première : il se vit réduit à commettre une troisième imprudence, en les faisant désavouer toutes deux dans ses papiers publics. Et ce désaveu n'ayant trompé personne, mit le comble à ses fausses démarches, qu'on ne peutp ardonner qu'à un vieillard de quatre-vingt-sept a ns, dont la tête étoit troublée par de mauvais succès qui alloient obscurcir l'éclat de son ministère. C'est dans ces entrefaites, que le nouvel empereur, chassé trois fois de ses propres états, avoit hasardé quelques propositions de paix à la cour de Londres. On en fit en Angleterre ce qu'on avoit fait en Allemagne de la lettre du ministre

---

vieux ministre ne le parût pas à la cour de Vienne, dont il vouloit se rapprocher.

de France, on les rendit publiques, et l'empereur subit l'humiliation de désavouer ses offres de paix, comme le cardinal de Fleury avoit désavoué la guerre.

Dans le tems où la France épuisoit au-dehors ses trésors et son sang pour terminer des querelles dont elle avoit ambitionné d'être l'arbitre, il en naissoit d'autres dans son sein, qui de l'église passèrent dans l'état. Les parlemens, et sur-tout celui de Paris, essayoient de se procurer une liberté que la cour devoit trouver dangereuse. Les violences exercées par les partisans de la bulle *Unigenitus*, contre ceux qui refusoient encore de l'accepter, et en particulier contre les religieuses du Calvaire, déterminèrent le parlement à supplier le roi de lui accorder la permission de lui faire des remontrances sur le Bref du pape, contre ces religieuses. Mais le monarque exigeant une obéissance sans réserve, il fallut plier sous une autorité sans bornes.

Il parut alors une déclaration pour la levée du dixième denier, qui, par année, devoit produire 4,000,000, devenus nécessaires pour continuer une guerre entreprise par vanité, commencée avec succès, et dont la fin présageoit des malheurs. Le parlement fit de

nouvelles remontrances contre une taxe aussi onéreuse; le président de cette cour versa même des larmes, en exposant le tableau de la misère du peuple. Louis XV fut inflexible, et la déclaration fut enregistrée (1). On fit plus, on *exigea* du clergé un don *gratuit* de 120,000 livres, et les chevaliers de Malthe furent contraints de composer, une fois par an, pour les revenus qu'ils avoient en France.

C'est à cette époque qu'une révolution aussi

(1) Le malheureux succès des armes françoises en Allemagne, fit étendre, l'année suivante [1742], le dixième sur les métiers et les manufactures, et c'étoit vraiment sucer le sang du peuple. Quelques villes, surtout Lyon, se soulevèrent; et la France, abattue sous le fléau d'une guerre de politique, fut menacée d'être déchirée par une guerre civile qui paroissoit ne pas devoir finir sitôt, parce que la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne alliée aux François, empêchoit l'arrivée des galions sur lesquels le gouvernement comptoit pour avoir de l'argent. Le dixième avoit été imposé, pour la première fois, en 1710, par Louis XIV, après dix ans de la guerre funeste entreprise contre toute l'Europe, et après l'hiver cruel de 1709, dont les fastes de la monarchie n'offrent point d'exemple. Ce roi, tout despote qu'il étoit, s'écria, lorsqu'on lui proposa cette taxe: *Je n'ai pas ce droit.* Louis XV ne l'avoit pas plus; mais l'impôt subsista, et subsiste encore.

subite que peu rare, fait descendre du trône le Czar Iwan, regardé comme imbécille, pour y placer Elizabeth Petrowna, fille de Pierre le Grand, et dont le règne est sur-tout remarquable par le vœu quelle fit en le commençant, de ne faire mourir personne tout le temps qu'il dureroit, et qu'elle remplit avec exactitude. Cette princesse courageuse, conduite seulement par sept grenadiers du régiment des gardes, arrive à minuit aux casernes de ce régiment, y trouve cent cinq gardes, leur expose ses droits et les malheurs de l'état, les détermine en sa faveur, retourne au palais, dans l'obscurité de la nuit, avec cette foible escorte, fait arrêter, dans le moment même, le jeune Czar, le prince et la princesse de Brunswich-Bevern, ainsi que tous les ministres, et est reconnue le lendemain czarine et impératrice de Russie par tous les ordres de l'état, sans avoir fait verser une seule goutte de sang.

La destruction des armées françoises en Bohême et en Bavière, ouvrit cet électorat aux ennemis; et l'Autriche fut reconquise dans le temps que le nouvel empereur étoit confiné à Francfort, où l'ambassadeur de France étoit plus puissant que lui; il falloit

que Marie-Thérèse, pour assurer son triomphe, se débarrassât du roi de Prusse, qui, par son voisinage, sa jeunesse, sa valeur, son génie, et par toutes les qualités qui forment le héros et le législateur, étoit pour elle l'ennemi le plus à craindre; elle y parvint par un sacrifice qu'elle crut enfin devoir à la nécessité, en lui abandonnant ce qu'il avoit déja conquis. De son côté, ce monarque s'applaudissoit d'avoir obtenu, par un traité, le fruit de deux campagnes, et dans *le jeu qu'il avoit joué*, *les as lui étant venus*, il ne se crut point obligé de remplir la promesse qu'il avoit faite de les *partager* avec la France. Après sa victoire de Czaslaw, le vainqueur avoit écrit au maréchal de Belle-Isle une lettre assez fière, et y avoit ajouté cette apostille de sa main : « Je suis quitte envers mes « alliés, car mes troupes viennent de rem- « porter une victoire complète. C'est à vous « à en profiter incessamment, sans quoi vous « pourrez en être responsable envers vos « alliés. »

Les François n'ayant point profité de cette victoire (1), le désastre devint tel, que la

(1) L'armée françoise, composée de 15,000 hommes,

retraite que fit, quelque temps après, le maréchal de Belle-Isle, en sortant de Prague, fut regardée comme un bonheur qu'on n'osoit

---

ne pouvoit pas tenir contre celle des princes Charles et de Lobkowitz, montant à plus de soixante, et le monarque prussien n'ignoroit pas qu'on n'auroit pu tirer aucun avantage de sa victoire de Czaslaw. Les François, divisés en plusieurs corps, tentèrent vainement de se rejoindre; on ne leur en laissa pas le temps. Dans le désordre tumultueux d'une attaque qu'on n'avoit pas la force de soutenir, M. de Broglio dissimule sa crainte, montre un front calme à ses troupes, divise en trois sa petite armée; et pendant que les brigades de Navarre et d'Anjou s'efforcent d'éclaircir une nuée de Croates et de Hongrois, il traverse le ruisseau de Blanitz, range les soldats en bataille de l'autre côté, et attend de pied ferme l'ennemi étonné de la hardiesse de cette manœuvre. Celui-ci s'arrête sur le bord du ruisseau, et n'ose le passer. La nuit, Broglio part, dérobe une marche, et pénètre, sans échec, sous le canon de Prague, rendez-vous des secours qu'il attendoit. Une retraite aussi fière obtint sans doute l'applaudissement du roi de Prusse, qui en eût envié le mérite, s'il ne se fût pas senti capable d'en faire une pareille; mais enfin, c'étoit une retraite, et c'est une bataille et une victoire qu'il exigeoit. Persuadé que le seul moyen qu'avoient les François de conserver leurs rapides conquêtes, étoit d'armer cent mille hommes que le maréchal de Belle-Isle avoit demandés, et que la parcimonieuse économie du cardinal de Fleury lui avoit refusés, ce souverain signa, cinq jours après la journée de la Moldawe, son traité avec

pas même espérer. Ce maréchal ramena environ seize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces, à la vue des ennemis, qui ne soupçonnoient pas même son heureuse audace, et cette retraite fut comparée à celle des dix mille, avec cette différence, comme on l'a remarqué, que celle-ci, passée depuis plus de vingt-siècles, racontée par le chef même, est très-susceptible de pyrronisme; et que l'autre, arrivée de nos jours et sous nos yeux, encore attestée par ses acteurs, et restée sans contradiction de la part de leurs rivaux, fait l'admiration de tous. Le général autrichien, désespéré d'avoir laissé échapper une si belle proie, revint à Prague, et somma la ville de se rendre. M. de Chevert, que le maréchal y avoit laissé avec une garnison d'en-

la reine de Hongrie, et sa signature fut un nouveau coup de poignard qu'il portoit à la France déja chancelante. Ce prince qui, le premier, avoit allumé le flambeau de la guerre, fut aussi le premier, parmi les puissances ennemies, qui l'éteignit de ses mains triomphantes. Dans un espace de temps très-court, il s'étoit montré un héros par ses victoires, un conquérant par son acquisition de la Silésie, et un souverain pacificateur par son traité avec Marie-Thérèse.

viron six mille hommes, mais composée, pour la plus grande partie, de malades et de blessés, exposés à toutes les horreurs de la famine (1), menace de mettre le feu à la ville, et de s'ensevelir sous les ruines, si on lui refuse les honneurs de la guerre et la liberté de rejoindre les troupes françoises avec sa garnison. Il obtint tout ce qu'il demandoit, et se rendit à Egra. La reddition de cette capitale de la Bohême, fut célébrée à Vienne, par des fêtes où la magnificence le disputoit à la galanterie. « C'étoit une course de che-« vaux et de chars, à l'imitation des Grecs, « qui fut d'autant plus singulière, qu'il n'y « eut que les dames ; à la tête desquelles « étoient Marie-Thérèse, et sa sœur la prin-« cesse de Lorraine, qui entrèrent en lice « pour y disputer le prix. Spectacle inconnu « jusqu'alors en Europe et dans tout le reste « du monde. »

La santé du cardinal de Fleury s'altéroit de jour en jour, et quoique par une adulation puérile, on prît soin de grossir la gazette de

(1) Elle fut si extrême, qu'on mangeoit du cheval aux tables les plus distinguées ; il coûtoit un écu la livre.

centenaires, qui souvent n'existoient point, et d'inventer des contes sur l'efficacité merveilleuse de quelques élixirs propres à prolonger la vie, il falloit bien que son éminence s'aperçût enfin qu'elle étoit mortelle (1). M. de Breteuil, secrétaire d'état, après avoir travaillé quelques heures un matin avec le cardinal, se trouva si mal en sortant, qu'on le crut mort : les gens du ministre, dans la crainte que cet événement ne frappât trop vivement leur maître, ne lui donnèrent aucun secours, s'en débarrassèrent promptement et le jetèrent dans son carrosse, qu'ils firent partir pour Paris, où il mourut en arrivant.

Cette inhumaine atrocité ne sauva point la vie au cardinal, et excita une indignation
1743. générale. Il acheva sa carrière le 29 janvier, après avoir souffert quelque temps avec fermeté. Louis XV lui avoit rendu deux visites

(1) Quelque temps avant la mort de ce nonagénaire, Barjac, son valet de chambre, avoit eu la galanterie recherchée de le faire souper, le jour des Rois, avec douze convives de la cour, en hommes et en femmes, plus âgés que lui; de sorte que, se trouvant le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Ce Barjac se trouva puissamment riche à la mort de son maître. On voit quel chemin il avoit pris pour arriver à la fortune.

pendant sa maladie; il conduisit le dauphin dans sa chambre, et lorsqu'on voulut éloigner le jeune prince du lit du mourant, le cardinal demanda qu'on le fît approcher : *Il est bon*, dit-il, *qu'il s'accoutume à de tels spectacles*. Ce mot philosophique prouve que le cardinal, prêt à quitter la terre où tout finissoit pour lui, sentoit qu'il pouvoit alors renoncer, sans danger, au métier de courtisan. Il laissa en mourant, à Issi, village près de Paris, les affaires de la guerre, de la politique, de la marine et de la finance, dans une crise qui altéra la gloire de son ministère, dit Voltaire, et non la tranquillité de son ame.

Le goût d'une économie sordide qu'on lui avoit si souvent reproché, fit croire qu'il étoit mort dans le sein d'une richesse dont sa prudence avoit caché le mystèrieux noyau. On fut trompé. Son revenu qui n'alloit qu'à 100,000l., étoit épuisé lorsqu'il mourut. Un premier commis de Versailles fait maintenant une dépense bien plus forte, et ce luxe, dans nos mœurs actuelles, n'est souvent condamné que par ceux qui envient de pouvoir l'imiter.

L'on a remarqué qu'à l'exception de ses serviteurs et de ses parens, Louis XV fut peut-être le seul homme de son royaume

qui pleurât ce ministre. Dans les premiers momens de sa douleur, il ne se borna point à prescrire qu'on lui rendît les honneurs d'un service solemnel à Notre-Dame, où le jésuite la Neuville, le plus grand orateur qui existât alors, prononça son oraison funèbre (1); il voulut que ses regrets douloureux fussent connus de la postérité, en ordonnant qu'on élevât à ce ministre un mausolée dans l'église de Saint-Louis-du-Louvre; mais la sensibilité du monarque s'étant bientôt refroidie, le monument imparfait seroit resté dans l'atelier de l'artiste, si la famille de Fleury n'en avoit

(1) Ce panégyriste du cardinal, est le même jésuite qui, peu de temps après, composa, sous les yeux du maréchal de Belle-Isle, un mémoire contre le duc de Choiseul. Après la mort du maréchal, ce mémoire injurieux tomba dans les mains du duc, qui n'en connoissoit point l'écriture. Le jésuite, dirigé par l'esprit de sa société, qui vouloit se concilier le nouveau ministre, lui écrivit pour lui demander la permission de le nommer avec éloge dans l'oraison funèbre du maréchal. Le duc, par l'écriture de la lettre, semblable à celle du mémoire, en découvrit l'auteur. Le jésuite prononça l'oraison funèbre, où se trouvoit un trait à la louange du duc de Choiseul, qui, lorsqu'on lui en fit compliment, répondit : *Le père la Neuville fait de très-beaux discours, et de bien méchans mémoires.*

payé

payé les frais et ordonné la continuation : cependant, un mois avant la mort de ce cardinal, si fastueusement regretté, la ville de Bordeaux ayant fait faire, par le Moine, une statue équestre de ce souverain, sa sensible majesté lui avoit accordé une pension de 1800 liv.

Le cardinal prouva son goût, plus que son esprit, lorsque, méprisant les cris des gens de sa robe, il eut l'inattention de faire ordonner par le roi, la représentation d'une tragédie intitulée : *le Fanatisme*, que Voltaire avoit eu l'heureuse hardiesse de dédier au pape Benoit XIV ; ce qui fit dire alors, peut-être un peu trivialement, que *c'étoit parler de corde dans la maison d'un pendu.*

Le peuple et sur-tout le peuple françois, à qui un changement dans le ministère en fait toujours espérer un dans sa situation, se réjouit à la mort du cardinal, sans s'être aperçu que son administration, répréhensible à plusieurs égards, seroit un jour regardée comme le siècle d'or de la France. On ne vit point qu'à ce siècle d'or, fini avec lui, osons le dire, alloit succéder un siècle de plomb, qui, dans peu, seroit suivi d'un siècle de fer.

Les différentes campagnes qu'on venoit de faire, auroient, sans doute, produit la récon-

ciliation des puissances belligérantes, si elles avoient été conduites avec la vigueur et l'intelligence qu'exigeoit la grande révolution que la France vouloit opérer en Allemagne; mais la guerre continuoit, et son objet seul étoit changé. Ce n'étoient plus les droits de l'électeur de Bavière à la couronne impériale, qu'on vouloit soutenir contre la pragmatique-sanction. La reine de Hongrie, qui eût autrefois abandonné volontiers quelque portion de ses vastes domaines, pour en posséder le reste avec sécurité, se les étoit conservés, et prétendoit maintenant qu'on lui donnât des indemnités. La France, d'abord simple auxiliaire, étoit devenue partie principale; l'une avoit acquis des alliés, l'autre avoit perdu les siens. Une guerre de politique, que des circonstances imprévues pouvoient changer subitement, étoit remplacée par une guerre de passion, et ce motif ne pouvoit que la rendre plus terrible.

Cinq armées principales ravageoient l'Allemagne; quoique victorieuse elle souffroit des maux que lui faisoient éprouver ceux qui s'en disputoient l'empire. Deux, composées de François, et commandées par des généraux de cette nation; une troisième,

des Autrichiens, conduite par le prince Charles; une quatrième, qui avoit pour chef le roi d'Angleterre, que suivoient les Hanovriens; et une cinquième, des Hollandois, qui s'étoient enfin déclarés en faveur de Marie-Thérèse.

Nous venons de voir ce qu'avoit produit en Allemagne la querelle entre l'Autriche, se soutenant par ses propres forces, et la Bavière, protégée par la France. L'Italie étoit en même temps désolée par la succession autrichienne. Dès le mois de novembre 1741, le roi d'Espagne y avoit fait passer, par mer, plusieurs corps de troupes, commandés par le duc de Mortemar, célèbre par sa victoire de Bitonto, et ensuite par sa disgrâce. Ces troupes avoient débarqué successivement sur les côtes de la Toscane, dans le dessein d'en traverser les terres, pour s'emparer du Milanez, que la reine de Hongrie, qui en étoit maîtresse, ne vouloit pas abandonner. Le grand-duc, quoique mari de cette souveraine, se vit forcé, par la bizarrerie des circonstances, à leur laisser le passage libre, et à déclarer son pays neutre. Le duc de Modène, marié à la fille du feu duc d'Orléans, régent de France, se déclare neutre aussi. De

nouvelles troupes espagnoles arrivent par Gênes, et cette république, qui se dit encore neutre, les laisse passer. Dans le même temps, le roi de Naples, qui avoit à défendre les intérêts de son père et de son frère, embrasse la neutralité. Sans doute que, dans toutes ces neutralités si singulières, aucune n'étoit sincère (1). Celle de Naples eut une suite qu'on n'avoit ni prévue, ni dû prévoir. Le 18 août, une escadre angloise, composée de six vaisseaux de soixante canons, de six frégates et de deux galiotes à bombes, parut tout-à-coup à la vue du port de Naples. Le capitaine Martin, qui commandoit cette escadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier ministre, par laquelle on exigeoit que le roi retirât ses troupes de l'armée espagnole, avec menace, au cas d'un refus, de bombarder la ville dans le moment même. On tint quelques conférences; le capitaine anglois dit enfin, en mettant sa montre

(1) L'Espagne avoit aussi demandé aux Suisses la liberté du passage par leur pays, pour envoyer des troupes en Italie, elle leur avoit été refusée. « La Suisse, « alors, vendoit des soldats à tous les peuples, et se « défendoit contre eux. Le gouvernement y est paci- « fique, et les peuples guerriers. »

sur le tillac, qu'il n'accordoit qu'une heure pour qu'on se décidât. N'ayant pris aucunes précautions contre une insulte qu'on n'attendoit pas, il fallut bien, pour le moment, prendre le parti de la soumission, ou du moins paroître le prendre.

Dès qu'il fut enfin décidé à la cour de France qu'on seconderoit les efforts impuissans de l'Espagne contre l'Angleterre, le marquis d'Antin partit de Brest avec une armée de vingt-deux vaisseaux de ligne qui ne servirent qu'à protéger ceux que l'Espagne avoit en Amérique. Après huit mois de navigation, le vice-amiral françois rentra dans Brest comme il en étoit sorti. Un événement de l'armée navale du marquis d'Antin, mérite d'être placé dans les fastes de l'histoire ; nous parlons de l'héroïque humanité du marquis de Boulainvillers. Il montoit le *Bourbon* de 74 canons. Plusieurs voies d'eau qui s'étoient ouvertes, avoient empêché ce vaisseau de suivre ; il étoit resté de l'arrière, et on l'avoit perdu de vue. Il étoit cependant parvenu à la hauteur d'Ouessant, lorsque le capitaine s'aperçut que le mal étoit monté au point que toutes les pompes ne pouvoient épuiser autant d'eau qu'il y en entroit, que son bâti-

ment étoit hors d'état de gouverner, d'être radoubé ou remorqué à temps. Retenu sur son bord par un devoir rigoureux, il brave la mort, et ne pense qu'à sauver quelques sujets à son roi. Son fils étoit du nombre. Il prétexte d'envoyer chercher du secours qu'il savoit bien devoir arriver trop tard. Il en fait descendre onze officiers et onze mariniers, qui ont la douleur de voir; une demi-heure après, ce père tendre, ce héros généreux, et tous leurs camarades, engloutis par les eaux avec le *Bourbon*.

Il y avoit alors, dans Toulon, une flotte de seize vaisseaux espagnols, retenue dans ce port par une flotte angloise qui dominoit dans la Méditerranée, et que l'ignorance des canonniers forçoit de rester dans l'inaction. On les exerça dans le port pendant quatre mois, en les faisant tirer au blanc, et en excitant leur émulation par des prix proposés. Ces jeux d'apprentis guerriers devoient beaucoup divertir les Anglois. Quand ils eurent acquis quelqu'habileté, la flotte espagnole, commandée par Don Joseph Navarro, sortit de la rade de Toulon. Les Espagnols, manquant de matelots et de canonniers, furent joints par quatorze vaisseaux françois, quatre frégates

et trois brûlots, sous les ordres de M. de Court, qui, à l'âge de quatre-vingts ans, avoit toute la mâle vigueur qu'exige un tel commandement. L'amiral anglois, Mattheus, se présenta devant les deux escadres combinées de France et d'Espagne, et les deux flottes furent également dispersées. Il paroît cependant que l'avantage de cette bataille fut, pour la France et l'Espagne, en ce que, du moins, la Méditerranée redevint libre pendant quelque temps. 1744.

Le maréchal de Belle-Isle, de retour à Versailles, n'avoit reçu du roi que l'accueil le plus glaçant, parce que sa majesté ne voyoit plus en lui que l'auteur d'un projet dont la France étoit la victime. Humilié par une réception qu'il n'attendoit pas, mais ne renonçant point à l'espoir de signaler encore son génie entreprenant, il se retira à la campagne, où il fut dévoré du desir d'exécuter les nouveaux systèmes qu'il y méditoit.

Une partie de son armée se fondit dans celle du maréchal de Broglio, et l'autre dans celle du maréchal de Noailles, qui, ayant passé le Rhin, marcha vers le Mein, pour observer l'armée des Anglois, des Hessois et des Hanovriens, que commandoit le comte de Stairs,

et pour couvrir la Lorraine ou la Bavière, selon le parti qu'elle prendroit. Il la trouva campée sur la rive droite de la rivière, où le roi d'Angleterre venoit d'arriver, et dans une position où elle pouvoit être affamée (1), foudroyée par l'artillerie françoise, et forcée de se rendre prisonnière. Il en conçoit le projet, en trace le plan, ordonne qu'on l'exécute, n'est point obéi, et les Anglois s'échappent d'un cul-de-sac dans lequel ils devoient tous périr ou se rendre. « Parmi les singulari-« tés de cette journée, dit Voltaire, qu'il faut « bien copier, quand on désespère de dire « aussi bien, on ne doit pas omettre la mort « du comte de Boufflers, de la branche de « Rémiencourt: c'étoit un enfant de dix ans « et demi. Un coup de canon lui cassa la « jambe; il reçut le coup, se vit casser la « jambe, et mourut avec un égal sang-froid. « Tant de jeunesse et tant de courage attendri-« rent tous ceux qui en furent témoins. »

« La perte n'étoit guères moins considé-« rable parmi les officiers anglois. Le roi d'An-

(1) Le soldat fut réduit à la demi-ration par jour. Le manque de fourrages fit proposer de couper les jarrets aux chevaux; et deux jours plus tard, on eût été réduit à cette extrémité.

« gleterre combattoit à pied et à cheval, tan-« tôt à la tête de sa cavalerie, tantôt à celle « de l'infanterie. Le duc de Cumberland fut « blessé à ses côtés (1). Le duc d'Aremberg, « qui commandoit les Autrichiens, reçut une « balle de fusil au haut de la poitrine. Les An-« glois perdirent plusieurs officiers généraux : « mais le combat étoit trop inégal (2) ; le cou-« rage seul avoit à combattre le nombre, la « valeur et la discipline : enfin le maréchal de « Noailles ordonna la retraite, et elle ne se fit « pas sans confusion. Le roi d'Angleterre dîna « sur le champ de bataille, et se retira en-« suite, sans même se donner le temps d'en-« voyer enlever tous ses blessés, dont il laissa

(1) Un mousquetaire avoit été porté près de la tente de ce second fils du roi George II. On manquoit de chirurgiens occupés ailleurs. On alloit panser le prince, à qui une balle avoit percé les chairs de la jambe. « Commencez, dit le prince, par soulager cet officier fran-« çois, il manqueroit de secours, et je n'en manquerai « point. » Qu'il soit béni ce jeune prince, qui, au milieu des horreurs de la guerre, faisoit entendre la voix de l'humanité !

(2) L'armée angloise étoit composée de cinquante mille hommes, celle des François n'en avoit que douze.

« environ six cents, que mylord Stairs recom-
« manda à la générosité du maréchal de
« Noailles. Les François les recueillirent
« comme des compatriotes. »

Dans l'obscurité de la nuit, le roi d'Angleterre fait décamper son armée dans le plus grand silence, et hasarde cette marche dangereuse et précipitée, le seul parti qui lui restât. Le maréchal de Noailles se lève, et voit les Anglois courir à une perte certaine, par un chemin étroit, entre une rivière et une montagne. Il forme la manœuvre la mieux entendue, pour les envelopper dans le défilé où ils devoient passer nécessairement. Le piége étoit aussi adroit qu'inévitable; et si l'on eût fondu sur eux avec cette impétuosité qui caractérise les troupes françoises, le roi d'Angleterre tomboit dans leurs mains victorieuses, et ce moment décisif rendoit la paix à l'Europe. Toutes les combinaisons du maréchal de Noailles, loin d'être utiles, devinrent funestes, par l'imprudence qu'il eut d'abandonner sa position, sous prétexte d'aller reconnoître un gué, et de laisser le corps de bataille sous les ordres du duc de Grammont son neveu, dont l'aveugle précipitation à combattre lui enleva la victoire.

Dans tout autre pays qu'en France, le maréchal de Noailles auroit eu à craindre pour sa liberté, ou même pour sa tête; mais madame la comtesse de Toulouse, sa sœur, lui sauva l'une et l'autre, par l'ascendant qu'elle s'étoit acquis sur l'esprit du roi. Tandis que cent familles désolées pleuroient les pertes dont ce maréchal étoit l'auteur, on se contenta de mettre une épée de bois à la porte de son hôtel, emblême de l'inutilité de la sienne à la journée de Detlinghen. De près de cent trente mille hommes envoyés dans l'Empire, il n'en ramena que vingt-huit, et beaucoup moins, suivant quelques mémoires. Ces deux dernières campagnes coûtèrent à la France, non par les armes, mais par le froid, la misère et la désertion, au moins quatre-vingt mille hommes, et près de trois cent millions d'extraordinaire. Si maintenant nous observons que le prince Charles, qu'on avoit voulu faire empereur, avoit perdu jusqu'à ses propres états, qu'il étoit dans l'impuissance de soutenir sa famille, qu'il étoit réduit à emprunter quelqu'argent au maréchal de Noailles, que l'offre qu'il avoit faite de renoncer à l'Empire étoit rejetée avec dédain, parce qu'on refusoit de reconnoître qu'il en

fût le chef, on conviendra qu'il eût été à desirer pour la France, que l'esprit pacifique du cardinal de Fleury l'eût emporté sur le génie martial du maréchal de Belle-Isle.

Qui eût pensé que la France, écrasée sous le poids de la guerre d'Allemagne, se seroit cru encore assez forte pour oser en entreprendre une nouvelle contre la Grande-Bretagne ? C'est cependant ce qui arriva, lorsqu'elle forma le projet chimérique d'en donner le trône au prétendant. On s'étoit laissé séduire, en croyant que George II, étant forcé d'avoir une armée très-forte dans le continent, il ne devoit rester que peu de troupes régulières dans la Grande-Bretagne; que la nation étoit peu affectionnée à la maison de Hanovre depuis la bataille de Detlinghen, et que les divisions les plus tumultueuses régnoient dans le parlement. Le cardinal de Tencin, qui devoit son chapeau rouge au vieux prétendant, crut le moment propre à lui témoigner sa reconnoissance, en embrassant ce projet et en le faisant adopter au roi, avec l'adresse du cardinal de Fleury, dont il occupoit la place. Il écrivit à cet infortuné prince, qui, n'étant plus capable de s'engager lui-même dans cette hasardeuse entreprise;

en chargea Charles son fils aîné. Vers la fin de décembre 1743, le jeune prince partit de Rome, déguisé en courrier d'Espagne. Arrivé à Paris, Louis XV lui accorda une audience secrète, dans laquelle on prit vraisemblablement des mesures pour l'exécution de l'entreprise qu'on projetoit.

On confia le commandement de cette expédition au comte de Saxe et à M. de Roquefeuille, les deux plus habiles officiers, l'un sur terre (1), l'autre sur mer. On dit que les troupes de débarquement alloient à quinze mille hommes : on ajoute qu'on avoit assemblé une grande quantité de bâtimens de transport à Dunkerque, à Calais et à Boulogne. Leur dessein étoit de faire une descente dans

(1) Ce héros que, depuis, à Courtrai, on a comparé à Fabius; à Bruxelles, à Annibal; sur la Meuse, à Condé; et sur le Rhin, à Turenne, avoit déja acquis des droits à l'immortalité, sur-tout à l'escalade de Prague, en 1741. On sait qu'il imagina de s'emparer de cette ville, en formant quatre attaques à la fois, dont une seule étoit réelle; et, ce qu'on ne sauroit trop louer, de l'avoir, dans le tumulte, préservée du pillage. Les vainqueurs se trouvèrent confondus, sans qu'il y eût une goutte de sang répandu. François, Saxons, Bavarois, Bohémiens, sans se reconnoître, sembloient ne faire qu'une même nation.

la province de Kent, et de se rendre maîtres du château de Douvres par escalade. Roquefeuille avoit ordre sur-tout d'empêcher la jonction des escadres angloises qu'on équipoit à Portsmouth et à Chatham, et c'étoit sur l'impossibilité prétendue de cette jonction, que la France fondoit le succès de la nouvelle révolution, dont elle vouloit étonner l'Europe. Roquefeuille partit de Brest au mois de janvier, avec vingt-un vaisseaux de guerre et trois ou quatre frégates. Il fut découvert, sans le savoir, par un vaisseau anglois qui croisoit, et qui étant entré à Plimouth, envoya, par terre, un exprès à l'amirauté, pour la prévenir sur le danger dont l'Angleterre étoit menacée. L'amiral Norris partit aussitôt pour prendre le commandement de l'escadre qui étoit à Spithéad; il fit voile pour les Dunes, et les vaisseaux qui étoient à Chatham l'ayant joint, il se vit avec des forces bien supérieures à celles de Roquefeuille. Ce dernier avoit dépêché une frégate à l'île de Wight, qui rapporta, à son retour, qu'il n'y avoit point de vaisseaux à Spithéad ni à Sainte-Hélène, ce qui fit juger à M. de Roquefeuille que la flotte angloise étoit entrée à Portsmouth. Pendant qu'il

étoit à la hauteur de l'île de Wigth, il détacha quatre vaisseaux qui devoient escorter les troupes qu'on embarquoit à Dunkerque, et il courut risque de se perdre avec sa flotte par la tempête. Ayant radoubé ses vaisseaux, il alla mouiller à Dungenesse, bien persuadé que l'escadre angloise n'osoit mettre en mer pour le combattre.

Le 10 mars, il la découvrit et la prit d'abord pour une flotte marchande; elle s'avançoit vers lui avec autant de diligence que le vent contraire le permettoit; mais la marée l'étant devenue aussi, elle fut obligée de mouiller à deux lieues des François. Roquefeuille connoissoit trop bien son infériorité, pour hasarder un combat; il assembla le conseil de guerre, et on y résolut de regagner Brest, sans signal et sans observer aucun ordre de bataille. Cette résolution fut signée de tous les membres du conseil. Comme les François étoient, en quelque façon, enfermés dans une baie, cette résolution même n'auroit pu les sauver, sans un vent très-violent qui s'éleva du nord-est, et qui leur fit passer la Manche avec tant de vîtesse, que le lendemain matin les Anglois furent surpris de voir qu'ils avoient disparu; mais la tempête

qui avoit favorisé leur retraite précipitée, fut fatale à leur expédition. Un grand nombre de leurs bâtimens furent brisés, et la plupart des autres mis hors d'état de servir.

1744. C'est dans ces malheureuses circonstances que Louis XV, qui depuis la mort du cardinal de Fleury avoit résolu de gouverner par lui-même, déclare la guerre au roi Georges, et bientôt à la reine de Hongrie. Lors de la première déclaration, le roi accuse sa majesté Britannique, qu'il affecte de nommer électeur d'Hanovre, d'avoir des vues contraires au bien de la nation angloise, et de vouloir allumer une guerre générale, en y engageant la cour de Vienne. Sa majesté lui reproche encore d'avoir renoncé, même aux apparences de la modération qu'il avoit fait paroître en Allemagne, sitôt son retour dans ses états, d'avoir insulté la France par les pirateries de ses vaisseaux de guerre, et sur-tout d'avoir fait bloquer le port de Toulon par ses escadres.

Cette déclaration excita l'indignation des Anglois et de leurs alliés. Il étoit évident que par le nom d'électeur d'Hanovre, qu'on affectoit de donner à S. M. B., la France vouloit insinuer qu'il y avoit un autre roi d'Angleterre.

gleterre. Cette espèce de petite supercherie n'étoit pas moins ridicule que vaine. La déclaration contre la reine de Hongrie n'étoit pas fondée sur des motifs plus solides. La France, sans justifier l'infraction du traité par lequel elle avoit si solemnellement garanti la pragmatique-sanction, accusoit les ministres de la cour de Vienne, d'avoir inondé l'Europe d'écrits injurieux contre elle, d'avoir enfreint les capitulations, et de n'avoir fait des efforts pour pénétrer en Alsace, qu'afin d'y exciter les peuples à la révolte.

Le 31 mars, Londres publia sa déclaration de guerre contre la France. Outre la violation de la garantie qu'elle avoit donnée à la Pragmatique-sanction en 1738, pour prix de la Lorraine, on lui reprochoit d'avoir permis à ses sujets d'agir en corsaires contre les Anglois, avec des commissions espagnoles, tant en Europe qu'en Amérique, et d'avoir envoyé en 1740 une forte escadre dans les mers de l'Amérique, pour empêcher les Anglois de continuer, dans ces parages, la guerre contre les Espagnols; on s'y plaint d'un double ordre du 7 octobre 1740, qui enjoint expressément au commandant de l'escadre françoise, non-seulement 31 mars.

de commettre des hostilités contre les vaisseaux anglois, soit conjointement avec les Espagnols ou séparément, mais même de concerter avec eux des mesures pour attaquer une des principales colonies angloises dans l'Amérique, et cela précisément dans le moment où le ministre de France à Londres protestoit que le roi son maître étoit loin de vouloir rompre jamais avec la Grande-Bretagne. On s'y plaint encore d'une autre infraction, faite à différens traités, en fortifiant Dunkerque, en recevant le prétendant, et en faisant embarquer des troupes pour envahir l'Angleterre. Ces faits étoient avoués par les François mêmes. Quant à l'insinuation que le roi Georges avoit tenu une autre conduite en Angleterre qu'en Allemagne, on répondoit qu'il ne s'étoit engagé à la neutralité qu'en qualité d'électeur d'Hanovre, et non comme roi d'Angleterre.

L'Espagne et Naples ne déclarèrent point la guerre; ils la firent. Don Philippe, suivi de 20,000 Espagnols, et le prince de Conti, commandant 20,000 François, enflammèrent leurs troupes de ce courage opiniâtre qu'il falloit pour pénétrer dans le Piémont, couvert de torrens, de rochers et de précipices,

il falloit attaquer les retranchemens de Villefranche et ceux de la forteresse de Montalban qui forment une longue suite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvoit marcher que par des abymes, sur lesquels plongeoit l'artillerie ennemie; et c'est sous ce feu continuel qu'il falloit gravir de rochers en rochers; ces périls n'effrayent point le prince de Conti, il se présente au pas de Villefranche, et ce rempart du Piémont, élevé de deux cents toises, se couvre de François et d'Espagnols.

Deux mille Piémontois s'étoient retranchés sur un roc. Le bailli de Givri l'escalade en plein jour; ce brave Chevert qui avoit monté le premier sur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers, d'où les Piémontois avec leur canon foudroyoient les assaillans qui n'en avoient pas. Le lieutenant-colonel de Poitou, apprenant qu'un passage important venoit d'être forcé par les François, saute dans d'autres retranchemens; les grenadiers s'élancent les uns sur les autres, et ce qu'on vit alors, peut-être pour la première fois, ils passent par les embrasures même du canon ennemi, dans l'instant que les pièces, ayant tiré, recu- 20 avril.

loient par leur mouvement ordinaire. Aucun Piémontois n'échappa, et le comte de Campo-Santo écrivit au marquis de la Mina, général de l'armée espagnole, sous don Philippe : « Il se présentera quelques occasions où nous « ferons aussi bien que les François, car il « n'est pas possible de faire mieux (1). » De son côté, le prince de Conti écrivit au roi : « La présence d'esprit et la bravoure de « M. de Chevert, ont principalement décidé « l'avantage.... Lacarte a été tué ; votre « majesté, qui connoît le prix de l'amitié, « sent combien j'en suis touché. » Ces expressions d'un prince à un roi sont, dit Voltaire, des leçons de vertu pour le reste des hommes, et l'histoire doit les conserver.

Il restoit à franchir ce qu'on appeloit les *barricades*, passage de trois toises entre deux montagnes, dont le sommet perce les

(1) Ce comte portoit ce nom, comme une récompense des exploits par lesquels il s'étoit signalé à la bataille de Campo-Santo, et quel beau titre que celui d'une bataille gagnée ! C'est ainsi que, dans l'ancienne Rome, on distinguoit deux héros qui portoient le même nom, et qui étoient frères, en appelant l'un l'*Asiatique* et l'autre l'*Africain*.

nues, après quoi les François, maîtres des Alpes, découvroient toutes les plaines du Piémont : ces barricades furent emportées, et cet avantage fut regardé comme un chef-d'œuvre de l'art de la guerre, parce qu'il fut glorieux, qu'il remplit l'objet proposé, et qu'il ne fut pas sanglant.

Tandis que la victoire couronnoit les armes de la France sur le sommet des Alpes, Louis xv, déterminé par madame la duchesse de Château-Roux, qui vouloit s'associer à la gloire destinée à son auguste amant, résolut de se mettre à la tête de ses armées, contre l'avis du maréchal de Noailles qui, instruit de la résolution du monarque, lui avoit écrit : « Vos affaires ne sont ni assez bonnes, « ni assez mauvaises, pour que votre majesté « fasse à présent cette démarche (1). »

(1) La duchesse de Château-Roux, qui avoit plus d'élévation dans le caractère, que celles à qui elle succédoit dans la place de favorite du roi, ne voyoit son amant que comme un jeune héros. Dans son imagination exaltée, elle montoit avec lui sur son char triomphal; elle partageoit ses lauriers, et croyoit couvrir, par l'éclat de sa gloire, l'opprobre de son rôle. Au reste, la France lui doit quelque reconnoissance du ser-

Après avoir examiné les pays où le roi conduiroit ses troupes, il fut décidé qu'elles ouvriroient la campagne par la Flandre. Les frontières étoient à peine gardées du côté de l'Allemagne; le prince Charles de Lorraine, après s'être établi dans une des îles du Rhin, étoit parvenu jusqu'à Rheinweler. Des partis hongrois pénétroient par de-là la Sarre et entamoient les frontières de la Lorraine. Un partisan, le même qui avoit accablé d'injures, dans la rue, l'infortuné Charles de Bavière, fit répandre dans plusieurs provinces des manifestes insultans, par lesquels il menaçoit de faire pendre ceux qui s'armeroient contre la reine de Hongrie, après les avoir forcés de se couper, de leurs propres mains, le nez et les oreilles. Cette brutalité féroce, digne d'un soldat d'Attila, étoit méprisable, sans doute, mais n'annonçoit pas moins des succès et montroit la nécessité d'en arrêter le cours.

3 mai. Louis XV, parti le 3 mai, arrive le 12 à

---

vice qu'elle lui rendit, en renouvelant le trait d'Agnès Sorel, qui, arrachant Charles VII de son indolence, lui mit les armes à la main contre les Anglois, qu'il alla combattre lui-même.

Lille; à son approche, la Hollande effrayée, remplace les troupes qu'elle devoit procurer à la reine de Hongrie, par des députés qu'elle envoie au roi, et le roi prend Courtrai et Menin en présence des députés. Cette dernière ville avoit été investie par 40,000 hommes, conduits par le comte de Saxe, à qui le roi, avant son départ, avoit accordé le bâton de maréchal de France, quoique, par une loi bizarre de ce royaume, il faille être catholique, pour avoir le droit de verser le sang ennemi, ou pour répandre le sien à son service (1). Le roi qui, par dévotion, avoit fait implorer les bénédictions du ciel sur ses armes, assista à Lille, après la première conquête qu'il fit en personne, à un *Te Deum*, tel qu'on n'en avoit pas encore vu sur la frontière. Trois princesses du 4 juin.

(1) Lorsqu'il fut question de placer, de nos jours, au contrôle général un nouveau ministre des finances, on fit remarquer au roi que celui qu'il avoit choisi étoit protestant. Louis XVI répondit : *Sully l'étoit aussi.* Il est important que l'histoire consacre des traits qui, comme celui-ci, attestent les progrès de la saine philosophie en France. Cette anecdote, qui n'est imprimée dans aucun ouvrage, méritoit de l'être dans celui qui nous occupe.

sang, dont les maris, les frères, les enfans ou les gendres, combattoient en différens lieux pour le roi, firent le nouvel ornement de cette cérémonie. Le lendemain de la prise de Menin, Ypres fut investi; le prince de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, dirigeoit les principales attaques du siége de cette ville. Voltaire remarque qu'on n'avoit point vu en France, depuis les cardinaux de la Valette et de Sourdis, d'homme qui réunît la profession des armes et celle de l'église; réunion sévèrement défendue par plusieurs conciles, qui, en cela, ne suivoient que les principes de la décence et de la raison (1); mais l'abbé, prince de Cler-

(1) On sait que tel archevêque, cardinal et prince de l'Eglise, mourut, les armes à la main, en Italie, où il commandoit en 1639, ayant toujours bravé le pape Urbain VIII qui le menaçoit de le dépouiller du chapeau de cardinal, s'il ne renonçoit au métier de sang qu'il avoit choisi par inclination.

Sourdis accompagna Louis XIII au siége de la Rochelle, et le comte d'Harcourt à celui des îles de Lérins qu'il prit sur les Espagnols. Il étoit archevêque de Bordeaux, et non cardinal comme son frère, qui n'est connu que par les vertus de son état. Voltaire nous paroît ici s'être trompé.

mont, avoit obtenu cette permission du pape Clément XII, qui avoit jugé que l'état ecclésiastique devoit être subordonné à celui de la guerre, dans l'arrière-petit-fils du grand Condé. Tandis qu'on entroit dans Ypres, le 26 juin. duc de Boufflers prenoit la Kenoque, le prince 11 juillet. de Clermont faisoit le siége de Furnes, qui arbora le drapeau blanc au bout de cinq jours, et Louis XV, accompagné des dames de sa cour, faisoit, dans Dunkerque son entrée triomphante.

Au milieu de ces succès, une nouvelle imprévue vint en arrêter la rapidité. On apprit que l'armée des Autrichiens, composée de 60,000 hommes, avoit passé le Rhin à la vue des François et des Bavarois, que l'Alsace étoit entamée et la Lorraine exposée au point que le roi Stanislas avoit été réduit à fuir de Lunéville avec sa cour. Dès que Louis XV apprit ces revers, il interrompit le cours de ses conquêtes en Flandre, pour voler en personne, au secours de l'Alsace, avec le maréchal de Noailles, vingt-six bataillons et trente-trois escadrons; il laissa en Flandre le maréchal de Saxe avec environ quarante-cinq mille hommes, pour veiller à la conservation de ses nouvelles conquêtes;

et s'opposer à l'irruption de l'armée des alliés, forte de plus de soixante-dix mille hommes. Cette armée avoit pour chefs, Wade qui commandoit les Anglois; le duc d'Aremberg à la tête des Allemands, et le comte Maurice de Nassau, à celle des Hollandois. On ne doutoit point à Londres, à Vienne et à Rotterdam, que des forces si supérieures ne chassassent le maréchal de Saxe de la Flandre, et ne reprissent les places qu'on leur avoit si subitement enlevées; mais quoique le premier de ces généraux fût l'élève de Marlboroug; le second, celui du prince Eugène, et que le troisième fût enflammé de l'esprit républicain de ses ancêtres et de leur amour pour la gloire, ils n'avoient ni assez d'expérience, ni assez de génie pour renverser les trophées que le héros saxon venoit d'élever à la France. Il assit son camp près de Courtray; de-là mit obstacle à toutes les opérations des alliés, refusa de combattre en bataille rangée, mais les empêcha de s'emparer de Lille, et laissa à la postérité le modèle d'une guerre défensive, auquel depuis et dans aucun pays, on n'a jamais rien comparé.

Le 5 août, Louis XV arriva à Metz, où il

avoit fixé le rendez-vous de ses troupes. Le 7, il y donna audience au maréchal de Schmettau, plénipotentiaire du roi de Prusse, qui apprit au roi que ce nouvel allié marchoit à Prague, avec quatre-vingt mille hommes, et qu'il en envoyoit vingt-deux mille en Moravie. Ce poids, jeté tout-à-coup dans un des bassins de la balance encore suspendue entre la France et l'Allemagne, menaçoit d'entraîner la perte de la dernière. Tout changeoit de face: le prince Charles se voyoit forcé à quitter l'Alsace avec précipitation; la couronne impériale se replaçoit sur la tête de l'électeur de Bavière, qui recouvroit sa gloire et ses états, tandis que la reine de Hongrie alloit se voir replongée dans les malheurs et les humiliations qui avoient commencé son règne.

Cette formidable diversion en Allemagne, les brillantes conquêtes du roi en Flandre, sa marche en Alsace, les nouvelles les plus satisfaisantes sur le succès de ses troupes en Italie, tout annonçoit l'époque, la plus belle peut-être de la monarchie.

Cet état d'espérance, d'alégresse et d'orgueil, fut troublé tout-à-coup par un événement qui répandit la consternation dans

toute la France. Le jour qu'on chantoit dans Metz (le 8 août) un *Te Deum* pour la prise de Château-Dauphin dans les Alpes, le roi ressentit des mouvemens de fièvre; la maladie augmenta; elle prit le caractère d'une fièvre qu'on appelle *maligne* ou *putride*, et
14 août. dès la nuit du 14, il étoit à l'extrémité. Cet événement, qui portoit la désolation de ville en ville, arrive à Paris au milieu de la nuit. On se relève; tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va; les églises s'ouvrent en pleine nuit; on ne connoît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repos. Paris étoit hors de lui-même; toutes les maisons des hommes en place étoient assiégées d'une foule continuelle. On s'assembloit dans tous les carrefours, tout le monde s'abordoit, s'interrogeoit dans les églises; il y eut même plusieurs églises où le prêtre, qui prononçoit la prière pour la santé du roi, interrompit le chant par ses pleurs, et le peuple lui répondit par des sanglots et par des cris. La reine partit sur-le-champ, après avoir emprunté mille louis du contrôleur des finances; le dauphin la suivit. Ce jeune prince, aux genoux duquel le duc de Châtillon, qui comptoit sur la mort de Louis XV, s'étoit jeté

pour le saluer le premier comme roi, s'étoit écrié.... *Pauvres peuples! qu'allez-vous devenir? quelle ressource il vous reste! moi!...un enfant!... ô Dieu! ayez pitié de ce Royaume, ayez pitié de nous!....* Après le départ de la famille royale, le duc d'Orléans étoit resté à Paris: retiré à Sainte-Geneviève, il y invoquoit avec ferveur la patrone de cette ville. Confondu dans la foule aux pieds de la châsse, il ne se distinguoit que par l'abondance de ses larmes et la violence de ses sanglots: ce fut là que, par un cri subit et unanime d'amour et de désespoir, Louis XV fut proclamé *Louis le Bien-Aimé.* Ce n'étoit point l'adulation des courtisans qui faisoit ce bel éloge, c'étoit la tendresse d'un peuple éploré. Il n'imaginoit même pas que le monarque expirant apprît jamais ce surnom: c'est à son ombre qu'il le décernoit. Il épanchoit sa reconnoissance; c'est dans un temple qu'il consacroit sa douleur; le citoyen n'abordoit point l'autre dans la rue, qu'en parlant du funeste événement, et en se quittant, tous deux s'écrioient:... *Ah! s'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours!* Dès qu'on prévit que le roi mourroit, on se détermina à l'administrer, et à lui proposer

d'éloigner la duchesse de Château-Roux : ce fut le duc de Chartres qui, dirigé par les lettres pieuses de son père, força, en sa qualité de premier prince du sang, la porte de la chambre du roi, lui apprit le danger où il étoit, et lui insinua la nécessité de remplir ce devoir religieux (1).

La duchesse de Château-Roux, depuis la maladie du roi, n'avoit pas abandonné son chevet. L'arrivée du duc de Chartres, accompagné de l'évêque de Soissons, premier aumônier de sa majesté, fit juger à la favorite que son règne alloit finir. Elle se retira, et le prélat remplit son lugubre ministère avec toute la rigueur qu'il croyoit avoir le droit d'employer ; il prescrivit au monarque expirant, avant de lui donner le viatique, non-

(1) Le duc de Richelieu, qui perdoit tout en perdant sa protectrice, empêcha, tant qu'il put, qu'on effrayât la conscience du monarque mourant, qui, par un miracle de la nature, qui n'est pas sans exemple, pouvoit renaître à la vie. Si l'on en croit certains mémoires particuliers, le duc de Chartres fut obligé d'en venir aux voies de fait, pour parvenir à parler au roi. *Quoi! dit-il*, au duc de Richelieu, en le menaçant, *un valet tel que toi refusera la porte au plus proche parent de ton maître ?* et d'un coup de pied enfonça le battant.

seulement de chasser loin de lui un objet si cher à son cœur, mais de réparer le scandale public, par une amende honorable à Dieu, en présence des princes, des courtisans et du peuple. Le monarque, tremblant, joua le rôle que l'évêque lui dictoit.

La duchesse, plus ferme que son timide amant, apprit sa disgrâce sans se plaindre, monta dans le carrosse de la duchesse de Lauraguais sa sœur, et s'éloigna. Dès qu'elle fut hors de la ville, le peuple, qui la regardoit comme complice de la maladie du roi, la couvrit des huées du mépris et des menaces de l'indignation. Les paysans, dans les campagnes, escortoient son carrosse, et se transmettoient, sur la route, l'emploi de la maudire et de l'outrager. Ce fut par une espèce de miracle qu'elle ne fut point cent fois déchirée en pièces. C'est dans ces transes mortelles qu'elle parcourut plus de quatre-vingts lieues, avant de se rendre à Paris, où le peuple, absorbé par la douleur sous la voûte des églises, ne remarqua point son arrivée. La mesure de cette douleur devint, lorsqu'on apprit le rétablissement de la santé du monarque, celle de l'alégresse publique, ou plutôt elle n'en eut point. Paris, disent tous 18 août.

les mémoires du temps, ne fut plus qu'une enceinte immense pleine de fous. Le courrier qui apporta la nouvelle de la crise heureuse qui avoit sauvé le roi, fut entouré, caressé, et presque étouffé par le peuple; on baisoit son cheval et même ses bottes. On le menoit en triomphe au milieu des acclamations; toutes les rues retentissoient de ce cri de joie... *Le roi est guéri !* Les inconnus, en se voyant pour la première fois, se félicitoient et s'embrassoient. Il n'y eut pas une société d'artisans qui ne fît chanter un *Te Deum.* Et la France, dans son ivresse générale, ne fut plus occupée que de fêtes et de réjouissances. Qu'il nous soit permis, sans blesser la majesté de l'histoire, de rapporter le trait suivant: Un petit savoyard, qui depuis deux jours n'avoit pas mangé, ne possédoit que deux sous; il achète une chandelle, la coupe en quatre, et le jour de l'illumination en fait une à sa manière, sur les quatre coins de sa sellette, le seul espace qui fût à lui!

Les poëtes, les orateurs, disent encore les mémoires du temps, s'efforcèrent, en célébrant ce plus beau moment de la vie de Louis XV, ce triomphe digne d'Antonin ou de Trajan, d'en transmettre la mémoire à la postérité.

On

On n'imagine point à quelle extravagance se porta, chez les poëtes, le délire de la composition, mêlé au délire royaliste. L'un d'eux, comptant sur les ressources de son génie, et sur le sujet, dont tout alors étoit intéressant, ne craignit point d'exposer aux yeux du lecteur la crise salutaire qui avoit sauvé le roi, jusqu'à en peindre les détails les plus dégoûtans, jusqu'à apostropher les premières déjections du monarque. Qui le croiroit? on s'arrachoit avec avidité cette étrange production, dont le titre révoltant l'eût fait rejeter avec mépris dans toute autre circonstance, mais que le versificateur, accoutumé à traiter de pareilles matières, avoit presque trouvé le secret d'anoblir en quelques endroits : tel est le peuple de France, dit Voltaire, sensible jusqu'à l'enthousiasme et capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures. Quand Louis XV fut instruit des transports inouis de joie que sa convalescence avoit occasionnés, il en fut plus étonné qu'attendri, et en se soulevant, par un mouvement de sensibilité qui lui donnoit des forces, *ah!* s'écria-t-il, *qu'il est doux d'être aimé ainsi, et qu'ai-je fait pour le mériter?...* Toutes les nations, si on en ex-

cepte la France, auroient pu peut-être faire alors la même question; mais le reste du règne de ce monarque ne devoit plus la renouveler.

Cependant, la maladie du roi l'ayant empêché d'exécuter le projet qu'il avoit formé d'aller en personne attaquer le prince Charles en Alsace, le maréchal de Noailles, par son ordre, étoit allé prendre le commandement en chef de l'armée, dont la marche avoit été retardée. Apprenant la réunion de ses troupes, le roi dit au comte d'Argenson, « écrivez de « ma part au maréchal de Noailles, que pen-« dant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, « le prince de Condé gagna une bataille; » mais Noailles n'étoit pas Condé, et le comte de Fuentes que ce héros battit à vingt-deux ans à Rocroi, étoit bien plus facile à vaincre que le prince Charles.

24 août. Ce général qui avoit passé le Rhin à la vue de l'armée Françoise, se déroba pendant la nuit, et le repassa, sans perdre même un magasin, vis-à-vis d'une autre armée bien supérieure à la sienne. Rappelons-nous la retraite nocturne du roi d'Angleterre à la bataille de Dettinghen, et nous verrons combien la nuit étoit funeste au maréchal de Noailles, puisque c'étoit la seconde fois, qu'à

la faveur de son obscurité, il laissoit échapper un ennemi qu'il tenoit presque dans ses mains, et la réflexion que nous faisons ici, et que sans doute on fit alors, ne dut point augmenter la réputation de cet imprudent général.

Louis xv, encore foible et à peine convalescent, marche vers Fribourg, en forme le siége, s'en empare après deux mois de tranchée ouverte, et rentre à Paris où il fut reçu comme un père tendre, par des enfans qui avoient tremblé de le perdre. Il y resta trois jours, et ne parut point sensible à l'épanchement de cœur de ses sujets, parce que le sien n'étoit pas rempli. L'image de la duchesse de Château-Roux, qu'il se reprochoit d'avoir durement renvoyée, troubloit son repos et versoit jusques sur ses lauriers, un poison qui le dévoroit. D'un autre côté, les marques attendrissantes de l'attachement que la reine lui avoit si vivement témoigné, lui faisoient craindre le remords de l'outrager une seconde fois, en se rejetant dans les bras de celle qu'elle devoit regarder comme sa plus odieuse ennemie. Mais Richelieu, dont alors la fortune ne pouvoit se maintenir que par le crédit de la favorite disgraciée, parvint encore à triompher des scrupules de son maître,

1novem.

13 nov.

qui, bravant enfin tout respect humain, et ses principes religieux, résolut de ne plus se contraindre, en affectant des vertus qu'il n'avoit pas. La duchesse revint à la cour, où elle reprit avec éclat, son rang, son orgueil et ses plaisirs. L'évêque de Soissons, qui avoit causé sa perte à Metz, ne put éviter la sienne à Versailles : la duchesse vengea sa retraite par celle du prélat qui fut relégué dans son diocèse; la vindicative duchesse triompha surtout, lorsque le comte d'Argenson qui lui avoit porté l'ordre de son exil, avec une joie qu'il n'avoit pu dissimuler, fut choisi pour annoncer l'ordre de son rappel. Lorsqu'avec un étouffement de rage, il lui demanda, par ordre du roi, la liste de tous ceux dont elle exigeoit la punition, elle lui montra du bout du doigt son nom écrit à la tête. Le ministre, désespérant alors de jamais se réconcilier avec elle, prit, dit-on, le parti de s'en débarrasser pour jamais; mais il est plus aisé d'écrire une pareille calomnie que de la prouver. On se réunit à croire que la révolution mortelle qu'elle éprouva, n'arriva que parce qu'elle s'étoit dégarnie, baignée et parfumée, un jour critique, brûlant de se livrer aux embrassemens du monarque non moins em-

pressé qu'elle. Le dirons-nous, il s'est trouvé un versificateur assez lâche pour poser une épitaphe honorable sur sa tombe, et assez peu instruit pour lui prêter des sentimens qui n'avoient jamais existé que dans le cœur de la duchesse de la Valière. Voici cette épitaphe aussi vile qu'inepte :

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire :
Mon roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs sans regret, pour lui rendre sa gloire.

Cette perte plongea Louis XV dans une mélancolie profonde. L'empire qu'elle avoit repris sur lui étoit devenu si puissant, qu'ayant exigé, pour réparation publique, la place de surintendante de la maison de madame la future Dauphine, l'aveugle foiblesse du monarque y avoit consenti. « En lui donnant cette « place de confiance et de représentation, « qui suppose dans la personne désignée, « beaucoup de réserve et de décence, un cœur « incorruptible, une conduite régulière, une « réputation intacte, c'étoit afficher le scan« dale, c'étoit couronner le vice, c'étoit insulter « les mœurs, l'honnêteté publique et la cour « d'Espagne, dont l'étiquette austère l'auroit « fait s'indigner d'un choix aussi infame. La « mort prévint ce grand scandale. »

Cependant ce qu'elle n'empêcha point fut l'altération sensible de l'amour du peuple pour son souverain, qui, comme Henri IV, n'avoit point acquis le droit de se faire pardonner des foiblesses, par des vertus. On cite encore à présent le mot énergique des poissardes, dont le cri est si souvent celui du public, « puisqu'il a repris sa catin, il ne trouvera » plus un *Pater* sur le pavé de Paris. »

1744. Le maréchal de Belle-Isle, chargé par le roi d'une négociation auprès des puissances du nord, est arrêté prisonnier avec le chevalier de Belle-Isle son frère, en traversant, sans défiance, des pays où le roi de Prusse a par-tout des bureaux de poste qui, par les conventions établies entre les princes de l'Allemagne, sont toujours regardés comme neutres et inviolables. Le bailli d'un bourg appartenant à l'électeur d'Hanovre, apprend que ces deux seigneurs françois prennent des chevaux à l'un de ces bureaux, les fait saisir, les maltraite et les envoie en Angleterre. Cette prise, aussi injuste qu'audacieuse, éleva des murmures de la part des souverains qu'elle outrageoit. On trouva moyen de les appaiser, et les deux prisonniers recouvrèrent leur liberté. Vers ce temps, les François firent de

grands ravages dans l'évêché de Cologne. Lorsque l'électeur se plaignit de ce qu'ils prenoient des quartiers d'hiver dans ses états, le maréchal de Maillebois lui envoya son aide-de-camp, pour l'assurer qu'ils agiroient en amis. « C'est-là précisément ce que je re-« doute, répliqua l'électeur, car j'ai tou-« jours vu que les amis des François ont plus « à souffrir d'eux que leurs ennemis. »

Louis XV ayant déposé le fardeau du ministère des affaires étrangères, sous lequel sa foiblesse succomboit, et qu'il s'étoit imposé, sans, peut-être, qu'il sût lui-même pourquoi, l'offrit à M. de Villeneuve, qui, ne se 3 nov. sentant point les talens nécessaires pour remplir ce poste important, s'excusa sur sa santé, et fournit l'exemple, rare à la cour, d'un refus modeste qui l'honora plus encore que le choix de sa majesté. Cette place fut donnée 18 nov. au marquis d'Argenson, qui, moins brillant que son frère, le ministre de la guerre, étoit appelé sottement, par les courtisans, d'Argenson *la bête*. Il est vrai que, plus philosophe que négociateur, son premier mérite étoit d'être excellent citoyen. C'est ce que prouve son ouvrage intitulé, *Considérations sur le Gouvernement*, dont l'éloge est fini, quand

on dit que Rousseau le cite dans son *Contrat Social*, et que, par une singularité remarquable, Voltaire s'accorde avec lui dans son *Commentaire historique*. La première négociation du marquis d'Argenson, en entrant au ministère, eut pour objet la proposition du mariage du dauphin avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, et ce mariage étoit trop avantageux à cette nation, pour qu'on eût à craindre un refus. Le dauphin, en épousant une infante d'Espagne, réparoit l'affront que son père avoit fait, ou plutôt qu'on lui avoit fait faire, en refusant de se marier avec celle qu'il avoit renvoyée dans sa patrie.

1745. 23 févr. L'infante, arrivée à Versailles, y reçut une seconde bénédiction nuptiale. Paris, qui se vante de surpasser les autres capitales par sa grandeur et sa richesse, voulut, par l'éclat de ses fêtes, les surpasser en témoignages de zèle et d'affection envers la famille royale. Comme on étoit dans l'hiver, et que le froid, la pluie, les frimats auroient pu nuire aux réjouissances, on imagina de faire construire dans douze endroits les plus beaux de la ville, autant de salles de verdure, qui, rappelant le printemps aux yeux, firent oublier l'affreuse saison où l'on étoit. Ces vastes en-

ceintes, ouvertes de toutes parts, recevoient indistinctement les seigneurs et les bourgeois: la liberté de ce mélange étoit le premier charme de ces espèces de Saturnales, et les étrangers, accourus des pays les plus lointains, pour partager ces plaisirs, ne pouvoient se persuader qu'une guerre aussi ruineuse que meurtrière, désolât la France.

On a prétendu que l'objet de ces fêtes extraordinaires étoit de causer une diversion à la morne tristesse qui, depuis la mort de la duchesse de Château-Roux, s'étoit emparée de l'ame de Louis XV. A cet effet, il y eut un bal à l'Hôtel de Ville, que les nouveaux époux et le roi embellirent de leur présence. Afin de mieux remplir le but de la fête, tout le monde y fut admis masqué. Les regards de l'amoureux monarque erroient sans se fixer sur tant d'objets enchanteurs, lorsqu'une jeune blonde, d'une taille svelte, et formée par les Grâces, parut à ses yeux éclipser toutes ses compagnes : elle étoit vêtue en amazone; son carquois et son arc sur ses épaules; ses cheveux flottans par boucles, parsemées de pierreries, et une gorge charmante à demi découverte, faisoient naître l'ivresse du desir dans tous les sens. « Belle

« chasseresse, lui dit le roi, heureux ceux que « vous percez de vos traits! les blessures en « sont mortelles.... » C'étoit bien là le moment d'en lancer un dans le cœur du roi, qui l'eût reçu avec transport; mais, soit qu'elle ignorât qui lui parloit, soit que son amour-propre, trop exalté, lui fît perdre la tête, la présence d'esprit lui manqua tellement, que, sans répondre, elle courut se précipiter et se confondre dans la foule des masques. Cette fuite excita les regrets du monarque. Il se livroit à la rêverie, lorsqu'un nouveau masque vint le lutiner. Sous ce masque étoit la charmante madame d'Etioles, qui, dans le moment même, alloit fixer le sort du roi, et dans la suite, influer sur celui du royaume. Née dans une des classes de la société qui, sans exciter le mépris, inspirent l'aversion, elle avoit pour père un boucher des Invalides, nommé Poisson, homme crapuleux et grossier, qui, dans sa dure profession, avoit amassé quelqu'argent, et pour mère, une femme qui, après avoir publiquement trafiqué des charmes de sa jeunesse, se consoloit, vers ses derniers jours, dans l'espérance de mettre à profit ceux de sa fille, dont elle enflammoit la vanité, en lui répétant sans cesse qu'elle

étoit un morceau de roi (1). Après avoir excité la curiosité du roi par les plus séduisantes agaceries, elle se démasqua, et par un raffinement de coquetterie, si charmant dans la Galathée de Virgile, parce que le motif en est innocent, elle se rejeta en même temps dans un groupe de monde, sans néanmoins se laisser perdre de vue. Elle avoit alors un mouchoir à la main, qu'elle parut laisser tomber par distraction. Louis XV le voit, s'élance, le ramasse avec vivacité, et ne pouvant atteindre du bras l'endroit où elle s'étoit adroitement réfugiée, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Cette galanterie orientale fut le premier triomphe de madame d'Etioles. Aussitôt un murmure confus circule dans toute l'assemblée, avec ces mots qu'on répète à l'envi, *le mouchoir est jeté*; et les François, toujours conséquens, après avoir voulu déchirer par morceaux la du-

(1) Louis XV, osons le dire, est le seul de nos monarques qui se soit avili en choisissant pour maitresses des femmes nées dans une classe dédaignée, comme les Pompadours, les Dubarry, etc. Agnès Sorel, Gabriel d'Etrées, la duchesse de la Vallière justifient presque les égaremens des souverains qu'elles ont séduits.

chesse de Château-Roux, célébroient le triomphe de celle qui alloit la remplacer. Richelieu, qui exerçoit auprès de Louis XV l'honorable métier qu'avoit rempli le cardinal Dubois auprès du régent, prit les arrangemens nécessaires pour ne point faire languir les desirs de son maître. Peu après, madame d'Etioles eut l'adresse de se faire déclarer maîtresse absolue et reconnue. Sa mère en mourut de joie, et son mari, qui la possédoit depuis peu, fut prêt à en mourir de rage. On craignit son ressentiment; on l'exila.

Tandis que Louis XV se livroit aux charmes de sa nouvelle passion, la mort imprévue de
20 janv. l'empereur Charles VII fit prendre un autre cours à la politique de tous les cabinets de l'Europe. Ce souverain mourut à Munich, sa capitale, à l'âge de quarante-sept ans, prouvant, par son exemple, que le sommet le plus élevé de la grandeur humaine, peut être le comble de la calamité. Son élévation à l'Empire n'avoit été que la représentation d'une scène de théâtre, et la pompe fastueuse dont on décora son cercueil, ne parut encore être qu'une dérision (1).

(1) Ce prince n'avoit été malheureux que depuis le

« Le corps de cet infortuné prince, dit Vol-« taire, fut exposé vêtu à l'ancienne mode « espagnole; étiquette établie par Charles-« Quint, quoique depuis lui aucun empereur « n'ait été Espagnol, et que Charles VII n'eût « rien de commun avec cette nation. Il fut « enseveli avec les cérémonies de l'Empire; « et dans cet appareil de la vanité et de la « misère humaine, on porta le globe du « monde devant celui qui, pendant la courte « durée de son empire, n'avoit pas même pos-« sédé une petite et malheureuse province. « On lui donna même, dans quelques écrits, « le titre d'invincible, titre attaché, par « l'usage, à la dignité d'empereur, et qui ne « faisoit que mieux sentir les malheurs de ce-« lui qui l'avoit possédée. »

Il étoit naturel de croire que l'objet de la guerre n'existant plus, la paix seroit rendue

---

jour où on l'avoit élevé au trône impérial. Il avoit en mourant la goutte et la gravelle. On trouva ses poumons, son foie et son estomac gangrenés, des pierres dans ses reins, un polype dans son cœur. Doué des qualités les plus estimables, elles firent son malheur, et ce malheur vint de n'avoir point senti sa foiblesse, lorsqu'on lui imposa le fardeau qui l'a écrasé.

à l'Europe, et que la reine de Hongrie la mettroit à profit, pour placer enfin son mari sur le trône impérial; mais elle vouloit et ce trône et la guerre; et l'Angleterre, qui donnoit la loi à ses alliés, puisqu'elle leur donnoit de l'argent, regardoit comme perdu, par un traité avec la France, tout ce qu'elle pourroit gagner par ses armes.

Le ministère françois, qui vouloit toujours faire un empereur, malgré tout ce que cette manie politique lui avoit déja coûté de sang et d'argent, porta ses regards sur Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, que les Anglois soudoyoient, quoiqu'enrichi des dépouilles du beau-père de Louis XV, mais dont la fille devoit épouser le dauphin, de sorte que Versailles voyoit habiter sous le même toit les deux premières femmes dont la mère eût pu dire à la fille, *votre père a détrôné le mien.*

Deux choses manquoient cependant pour continuer la guerre, des hommes et de l'argent. Pour avoir les deux, la nécessité fit alors proposer dans le conseil un projet dont la raison, l'intérêt et l'humanité réclament depuis si long-temps l'exécution. On y proposa d'accorder le libre exercice de la religion

protestante dans le royaume, et c'est à cette époque qu'on remarque, avec joie, l'influence bienfaisante de la vraie philosophie sur tous les ordres de l'état. Montesquieu, dans ses *Lettres persannes*, est le premier qui ait commencé cette heureuse révolution; et à ce titre seul, il mérite les honneurs d'une statue érigée dans une de nos places publiques. Le fanatisme du clergé, devenu plus redoutable, parce qu'on n'avoit pas la force de le faire craindre pour lui-même, fit renoncer au projet qui rendoit la nation également juste et puissante. On a vu depuis le moment où il alloit s'effectuer, et maintenant la sagesse éclairée du destin qui préside au gouvernement de la France, fait briller l'aurore d'un jour si desiré de toute l'Europe.

Malgré les pertes que la France avoit souffertes, le roi voulut aller lui-même achever en Flandre les conquêtes que sa maladie avoit interrompues. Louis xv et le dauphin, tous deux en habits militaires, montèrent dans la même voiture, pour se rendre au camp devant Tournai, où ils arrivèrent le lendemain. Le départ du père et du fils, répandit l'alarme dans tout Paris, qui trembloit pour deux têtes si précieuses: 7 mai.

à leur défaut, le sceptre tomboit dans les mains pieuses du duc d'Orléans, alors confondu parmi les moines de Sainte Geneviève, et levant les bras vers le ciel, tandis qu'on se battoit. C'étoit un saint, mais la France avoit besoin d'un héros, et le trouva.

Le maréchal de Saxe étoit déja en Flandre à la tête de l'armée composée de cent six bataillons complets, et de cent soixante-douze escadrons, avec dix-sept compagnies franches et sept régimens, sous le titre de *Grenadiers royaux*; la principale force de l'armée ennemie consistoit en vingt bataillons et vingt-six escadrons anglois, sous le jeune duc de Cumberland, second fils du roi d'Angleterre; cinq bataillons et seize escadrons hanovriens étoient joints aux Anglois. Le prince de Valdeck, à peu près de l'âge du duc de Cumberland, étoit à la tête de quarante escadrons hollandois et de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avoient dans cette armée que huit bataillon.

8 mai. Louis XV s'étant mis à portée des tranchées de Tournai investi par l'armée françoise, alla ensuite reconnoître le terrain qui devoit servir de champ de bataille. Quoique jusqu'à présent nous ayons cru devoir peu détailler

les

les descriptions de batailles, l'importance de celle-ci qui dédommagea la France de toutes ses autres pertes, nous engage à nous y arrêter davantage, moins cependant pour discourir en politique sur cette journée célèbre, sur laquelle les témoins oculaires mêmes ne s'accordent point, que pour recueillir, s'il se peut, les traits de présence d'esprit, de bravoure, d'humanité, et même de gaîté que le François porte par-tout.

Les alliés passèrent le 10 et la nuit du 11, à faire leurs dernières dispositions; jamais le roi ne parut plus gai que la veille du combat. La conversation roula sur les batailles où les rois s'étoient trouvés en personne; Louis XV dit que depuis celle de Poitiers, aucun roi n'avoit combattu avec son fils, et qu'aucun, depuis Saint Louis, n'avoit gagné de victoire signalée sur les Anglois, qu'il espéroit être le premier. Le jour de l'action, il fut éveillé le premier; il éveilla lui-même, à quatre heures, le comte d'Argenson, qui dans l'instant envoya demander au maréchal de Saxe ses derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'osier qui lui servoit de lit, et dans laquelle il se faisoit traîner, quand ses forces ne lui permettoient

plus d'être à cheval (1). Le roi et son fils allèrent prendre leur poste, précisément à l'entrée du champ de bataille. La suite du roi et du dauphin qui composoit une troupe nombreuse, étoit suivie d'une foule de personnes de toute espèce, qu'attiroit le grand spectacle qu'on alloit donner, et dont quelques-uns même étoient montés sur des arbres, pour voir une bataille plus à leur aise.

Vers les cinq heures, les armées se trouvèrent en présence, et vers les six heures, un coup de canon tiré par les ennemis fut
11 mai. le signal de l'action. L'artillerie étant également bien servie de part et d'autre, on se canonna long-temps à égal succès, ou plutôt à perte égale. Chaque décharge éclaircissoit les rangs et jonchoit la terre de morts; on vit un escadron hollandois emporté presque tout entier par le canon d'Antoni; il n'en

---

(1) Le maréchal, consumé d'une maladie de langueur, étoit presque mourant, quand il partit de Paris, pour aller joindre l'armée. Voltaire l'ayant rencontré avant son départ, et lui ayant demandé comment il pourroit faire dans cet état de foiblesse... *Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir*, avoit répondu ce héros, que la France avoit acquis pour elle, en le naturalisant dans son sein.

resta que quinze hommes. Le maréchal de Noailles embrassoit le duc de Grammont son neveu, qui alloit se rendre à son poste; ils se séparoient, lorsqu'un boulet de canon vint frapper à mort le duc de Grammont; Il fut la première victime de cette journée (1).

Après ce sanglant prélude, les alliés s'ébranlèrent enfin, et s'avancèrent dans l'ordonnance la plus imposante, malgré le jeune Valdeck, dont le prudent Kœnigseck retenoit l'ardente impatience de se signaler. Ils feignirent d'abord d'attaquer en même temps les trois corps de l'armée françoise, mais se repliant subitement sur eux-mêmes, ils fondirent sur celui du milieu; l'effort fut terrible, la défense fut vigoureuse. Il faut observer que, malgré ce choc furieux, on avoit débuté par beaucoup de sang-froid, et même de politesse. On avoit vu les officiers se saluer réciproquement, en ôtant leurs chapeaux. Mylord Charles Hay, capitaine aux gardes

(1) Ce seigneur reçut la mort avec beaucoup de sang-froid. *Prenez garde à vous*, lui dit le comte de Lowendal, *votre cheval est tué. Et moi aussi*, répondit-il. C'est ainsi qu'il répara la faute qu'il avoit commise à la bataille d'Etlingen, et que son cercueil mérita d'être décoré du bâton de maréchal.

angloises, s'avança hors des rangs. Le comte d'Auteroche, lieutenant des grenadiers du régiment des Gardes-Françoises, alla à sa rencontre. *Messieurs des Gardes-Françoises*, s'écrie le capitaine anglois, *tirez....* *Non, mylord*, répondit le second, *nous ne tirons jamais les premiers*. Cependant l'artillerie, placée avantageusement, sillonnoit l'armée des alliés. Les soldats, de part et d'autre, tiroient à bout portant. Toutes les décharges des François étoient suivies des cris de *vive le roi! vive monseigneur le dauphin!*

Les François avoient cependant perdu quelque terrain, et se trouvoient à trois cents pas au-dessous de Fontenoy. Cette position, par l'événement, devint funeste à l'ennemi. C'est alors que le duc de Cumberland inventa cette manœuvre qui placera son nom à côté des plus grands capitaines. Il fit faire volte-face aux dernières lignes de son armée, qui, déja resserrée dans la tête par la nature du terrain, forma par ce moyen un carré long. De cette disposition, il résulta une épaisse colonne presque inébranlable par sa consistance, et plus encore par son courage. Ses troupes avoient un plus grand nombre de

coups à tirer, et tous les coups portoient. Le maréchal de Saxe, tantôt à cheval, tantôt à pied, tantôt en litière, car il étoit très-malade, se montroit par-tout où le péril étoit le plus grand, et le péril augmentoit à chaque instant. Il voyoit des troupes faire des prodiges de valeur, qui ne faisoient que multiplier les pertes. Si quelquefois le soldat cédoit pour un instant aux efforts de la formidable colonne, il revenoit à la charge, sans jamais se rebuter, quoique toujours sans succès (1). Cependant cette impénétrable colonne avançoit à pas lents, comme faisant l'exercice. On voyoit les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats, pour les faire tirer bas et droit.

Le roi et le dauphin étoient placés, au

---

(1) Les régimens se présentoient les uns après les autres. Mais la masse angloise, faisant face de tous côtés, plaçant à propos son canon, et tirant toujours par division, nourrissoit ce feu continu, quand elle étoit attaquée; et après l'attaque, elle restoit immobile et ne tiroit plus. Lorsque le duc de Biron, à la tête du régiment du roi, arrêta la marche de la colonne par son flanc gauche. Un bataillon des gardes angloises se détacha, avança quelques pas vers lui, fit une décharge très-meurtrière, et revint, au petit pas, se replacer à la tête de la colonne.

commencement de l'action, sur une petite hauteur où le canon des ennemis tiroit à pleine volée. Un boulet tombe aux pieds de son fils. *Monsieur le dauphin*, lui crie-t-il, *renvoyez-le aux ennemis, je ne veux rien avoir à eux.* La mousqueterie y portoit. Un domestique du comte d'Argenson fut atteint au front d'une balle de fusil, non loin derrière le roi, dit Voltaire.

La colonne continuoit de s'avancer lentement, repoussant, sans jamais s'ébranler, tous les régimens acharnés à se présenter devant elle. C'est alors que le marquis de Meuse vint supplier S. M., de la part du maréchal de Saxe, de repasser le pont d'Antoni, avec des assurances qu'il feroit de son mieux pour réparer le désordre. *Oh! j'en suis bien sûr*, répondit le monarque, *mais je resterai où je suis*. Le maréchal de Saxe étoit au milieu du feu; sa maladie ne lui laissoit pas la force de porter une cuirasse; il avoit une espèce de bouclier de plusieurs doubles de taffetas piqué, qui reposoit sur l'arçon de sa selle; il jeta son bouclier, et courut faire avancer la seconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Le carnage continuoit. C'est alors qu'on se

détermina à faire un dernier effort, et, par une triple décharge, à assaillir à la fois les Anglois par le front et par les flancs. La colonne ennemie fit face aux trois attaques et les soutint avec intrépidité. On la foudroyoit par des charges vives et continuelles, elle répondoit par un feu également meurtrier, et dès ce moment, le champ de bataille ne fut plus qu'une horrible boucherie. Cependant l'inébranlable masse d'infanterie angloise avoit été endommagée, quoique sa profondeur parût toujours la même. Elle gardoit une contenance fière, et paroissoit être maîtresse du champ de bataille. Déjà l'ennemi, sûr de la victoire, jetoit des cris d'alégresse qui l'annonçoit au loin, et les Tournésiens, qui du haut de leurs murailles étoient spectateurs du combat, se préparoient à rendre complète la défaite des François. Si les Hollandois avoient passé entre les redoutes qui étoient entre Fontenoi et Antoni, s'ils étoient venus donner la main aux Anglois, il n'y avoit plus de ressources, plus de retraite même, ni pour l'armée françoise, ni probablement pour le roi et son fils (1). Pendant qu'on tenoit un conseil

(1) Les auteurs anglois de l'Histoire universelle, disent

tumultueux auprès du monarque, et qu'on le conjuroit, au nom du maréchal de Saxe et au nom de la France, de cesser de la faire trembler, en s'éloignant du péril certain qui la menaçoit, arrive le duc de Richelieu ; il venoit de reconnoître la colonne près de Fontenoi ; ayant ainsi couru de tous côtés sans être blessé, il se présente hors d'haleine, l'épée à la main et couvert de poussière. Quelle nouvelle apportez-vous, lui dit le maréchal ? quel est votre avis ?... Ma nouvelle, répond le duc, est que « la bataille est gagnée, « si on le veut, et mon avis est qu'on fasse « avancer dans l'instant quatre canons contre « le front de la colonne. Pendant que cette « artillerie l'ébranlera, la maison du roi et « les autres troupes l'entoureront. Il faut

en propres termes, que leurs compatriotes *furent trahis par la lâcheté des Hollandois*. Cependant, dans toutes les relations de ce temps-là, on ne découvre point la moindre trace, ni de cette trahison, ni de cette lâcheté : mais remarquons, avec le traducteur de l'histoire angloise, que ceux qui en sont les auteurs, ne craignent jamais de blesser la vérité, pourvu qu'ils puissent satisfaire leur vieille animosité contre une nation que, dans le commerce, ils regardent comme leur rivale.

« tomber sur elle comme des fourrageurs. »
Le roi se rendit le premier à cette idée.

Vingt personnes se détachent : le duc de Péquigny va faire pointer ces quatre pièces. On les place vis-à-vis la colonne angloise, le duc de Richelieu court à bride abattue*, au nom du roi, faire marcher sa maison. Les autres régimens suivent ; les corps chargés des autres attaques, se précipitent sur les lignes qu'ils ont en tête et les rompent en plusieurs endroits. En sept ou huit minutes, tout ce corps si redoutable est ouvert de tous les côtés : on en vint aux armes blanches. La mêlée fut affreuse. L'ennemi ne put résister corps-à-corps à la furie françoise ; le soldat irrité d'une si longue et si meurtrière résistance, massacroit sans pitié ; tout ce qui échappoit au fer du fantassin, étoit écrasé par la cavalerie. Les chevaux ensanglantés jusqu'au poitrail avoient peine à se débarrasser des monceaux de cadavres qui couvroient la plaine. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la défaite générale d'une armée, peu d'heures avant d'une si opiniâtre intrépidité, ne fut que l'ouvrage d'un moment. Le reste prit la fuite et disparut. Il sembloit, dit un écrivain, qu'on venoit de combattre contre des légions

enchantées, visibles ou invisibles à leur gré. Le François, étonné de ne plus rencontrer que des François, respire enfin, et s'enivre, en goûtant à longs traits, la joie d'une victoire si long-temps disputée.

Le roi alla de régiment en régiment; les cris de *victoire* et de vive *le roi*, les chapeaux en l'air, les étendards et les drapeaux percés de balles, et flottans au milieu des sons d'une musique guerrière, les félicitations des officiers qui s'embrassoient, la joie qui brilloit sur des front couverts de sang et de poussière, formoient un spectacle tumultueux, mais attendrissant. En ce moment, on vint demander au roi, comment il ordonnoit qu'on traitât les Anglois blessés? *Comme les nôtres, ils ne sont plus nos ennemis* (1). Ré-

(1) On a remarqué que jamais, depuis qu'on fait la guerre, on n'avoit pourvu, avec plus de soin, à soulager les maux attachés à ce fléau; il y avoit des hôpitaux préparés dans toutes les villes, et sur-tout à Lille. Les églises même étoient employées à cet usage digne d'elles; le zèle même des citoyens alla trop loin. On ne cessoit d'apporter de tous côtés, aux malades, des alimens délicats; et les médecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Nous pouvons attester, comme témoins ocu-

ponse qui prouve, plus que jamais, que Louis XV, destiné à être, par sa naissance, un des plus grands rois, ne l'étoit, par son caractère, qu'à être un des meilleurs des hommes; Eh! qui doute qu'aux yeux de la raison et à ceux de l'humanité, ce second titre ne l'emporte sur le premier?

Le maréchal de Saxe, au milieu de ce triomphe, se fit porter vers le roi : il retrouva un reste de force, dit Voltaire, pour embrasser ses genoux, et pour lui dire ces propres paroles.... *Sire, j'ai assez vécu; je ne souhaitois de vivre aujourd'hui que pour voir votre majesté victorieuse :* le roi le releva *et l'embrassa tendrement.*

Dès que le champ de bataille fut libre, Louis XV, pour inspirer au dauphin l'horreur qu'il eut toujours lui-même pour les guerres les plus justes, car cependant il est possible qu'il y en ait, le lui fit parcourir, et c'est là que le jeune prince, frémissant, vit au naturel ce que jusqu'alors il n'avoit vu que dans l'histoire. Et qu'avoit-il vu? il le 1745.

laires, que les dames, renonçant à leur toilette pendant plusieurs semaines, déchirèrent jusqu'à leurs chemises pour faire de la charpie.

racontoit lui-même, des milliers de mourans faisant de vains efforts pour se dégager d'un tas de morts; d'autres, oubliant qu'ils étoient ennemis, se bandant mutuellement les plaies qu'ils venoient de se faire; d'autres, luttant contre le trépas, se roulant dans leur sang et mordant la poussière, tandis que quelques-uns, ayant soulevé la tête et ramassé un reste de vie, s'écrioient: *Vive le roi! vive monseigneur le dauphin!* et mouroient dans ce dernier effort.

A ce spectacle horrible et touchant, qui, pour un jeune prince, est une leçon ineffaçable, le dauphin s'attendrit. Le roi, qui s'en aperçut, lui dit : « Vous voyez, mon fils, « qu'il en coûte à un bon cœur de remporter « des victoires. » Le prince ne lui répondit qu'en essuyant ses larmes.

Nos lecteurs nous sauront peut-être bon gré de placer ici quelques fragmens d'une lettre peu connue, écrite par M. d'Argenson, ministre des affaires étrangères, et qu'on a trouvée dans les papiers de Voltaire, alors nommé historiographe du roi.

« Monsieur l'historien, vous aurez dû apprendre, dès mercredi au soir, la nouvelle dont vous nous félicitez tant.... J'arrivois de Paris

au quartier de Chin ; j'appris que le roi étoit à la promenade; je demandai un cheval; je joignis sa majesté ; nous discutâmes ce point historique, quels de nos rois avoient gagné les dernières batailles royales.... De-là on alla coucher sur la paille. Il n'y a point de nuit, de bal plus gais ; jamais tant de bons mots : on dormit tout le temps qui ne fut pas coupé par des courriers.... Le roi chanta une chanson qui a beaucoup de couplets, et qui est fort drôle. Le jour de la bataille, un boulet de canon donna dans la boue, et crotta un homme près du roi; nos maîtres rirent de bon cœur du barbouillé.... Vous saurez qu'il y a eu une heure terrible, où nous vîmes le second tome de Detlinghen; nos François humiliés devant cette fermeté angloise; leur feu roulant qui ressemble à l'enfer, qui, je l'avoue, rend stupides les spectateurs les plus fermes... On envoya des ordres jusqu'à Lille; on doubla la garde du roi; on fit emballer, etc. Le roi se moqua de tout, et se porta de la gauche au centre.... Votre ami Richelieu est un vrai Bayard : c'est lui qui a donné le conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie, comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée,

le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble.... Le triomphe est la plus belle chose du monde. Les vive le roi, les chapeaux en l'air au bout des baïonnettes, les complimens du maître à ses guerriers.... La joie, la gloire, la tendresse ; mais le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine.... Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* sous une tente, avec une salve générale de l'armée, que le roi ira voir du mont de la Trinité. Cela sera beau ! M. le dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grâce du monde, et vouloit absolument charger : on le pria de n'en rien faire. Après cela, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué cette habitude trop tôt acquise de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nus, des ennemis agonisans, des plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai que le cœur me manque, et que j'eus besoin d'un flacon. J'observai bien nos jeunes héros ; je les trouvai trop indifférens là-dessus ; je craignis pour la suite de leur longue vie, que ce goût ne vînt à augmenter pour cette inhumaine curée. » Remarquez, lecteur, que c'est l'un

des deux d'Argenson qu'on appeloit *la bête*, qui a écrit cette lettre; mais ressouvenez-vous que ce sont des courtisans, et des courtisans françois qui l'ont ainsi qualifié.

Tournai se rendit dix jours après cette victoire. Louis XV fit son entrée, avec son fils, le jour de l'octave de la Fête-Dieu : ils assistèrent à la procession du Saint-Sacrement, et les bons Tournésiens se disoient les uns aux autres, « qu'il n'étoit point surprenant que « le ciel se déclarât pour une armée qui avoit « à sa tête des princes aussi religieux. » Ils ne réfléchissoient point que cette armée étoit commandée par un général qui n'alloit point à la messe, et qui à peine croyoit en Dieu : de sorte que si les François eussent été vaincus, toute la ville de Tournai n'auroit pas manqué d'accuser de leur défaite la mécréance de leur général (1). 19 juin.

Ce qui est plus remarquable encore que la victoire remportée à Fontenoy, c'est que le

(1) Ces Tournésiens se seroient encore bien plus confirmés dans leur opinion, s'ils avoient su que le monarque, dont la dévotion les édifioit tant, avoit, dans son camp, sa maîtresse, dont il venoit d'exiler le mari, parce qu'il avoit réclamé les droits de l'honneur et de la propriété.

vainqueur fit écrire, le jour même à la Haye, qu'il ne demandoit pour prix de ses conquêtes, que la pacification de l'Europe, et qu'il étoit prêt à envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les Hollandois, qui, en pareil cas, se sentoient incapables de ce trait de magnanimité, ne le crurent pas sincère. La reine de Hongrie, quoiqu'engagée à soutenir la guerre contre quatre puissances à la fois, ne crut pas en avoir besoin, et les Anglois desiroient trop de se venger de leur dernière défaite, pour daigner en profiter; ainsi c'est à pure perte pour le repos de l'Europe, que Louis XV se montra généreux. Il envoya M. de Tour au roi de Prusse, pour lui apprendre sa nouvelle victoire. Cet officier trouva le monarque prussien dans la Silésie, occupé à combattre et à vaincre les Autrichiens. Il écrivit au roi de France son allié : « J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change « que vous avez tirée sur moi à Fontenoy. »

Après la prise de Tournai, l'un des plus anciens patrimoines des rois de France, et le magasin le plus abondant des ennemis, Louis XV et le dauphin s'avancèrent à la tête de l'armée victorieuse, vers la ville de Gand, dont les habitans, sans être contens de la do-

mination

mination autrichienne, étoient ennemis de la France. On y arriva la nuit. En un moment 11 juillet. les murailles furent escaladées et les remparts bordés de François, qui allèrent ouvrir les portes au reste de l'armée. Ce siége nocturne se fit avec tant d'ordre, de promptitude et de silence, que les bourgeois, dit un écrivain, qui s'étoient endormis Autrichiens, furent tout surpris de se réveiller François. Bruges ouvrit ses portes au vainqueur, le même jour qu'Oudenarde se rendit au comte de Lowendall. 22 juillet. Le duc d'Harcourt prit Dendermonde 12 août. en deux jours; Ath ne tint pas plus longtemps 5 septem. contre le marquis de Clermont-Gallerande; 8 octobre. Nieuport subit le même sort, et l'armée françoise porta en triomphe, sous les murs d'Ostende, et ses drapeaux et ses timbales; d'Ostende, ville renommée par le siége qu'elle soutint pendant trois ans contre le fameux Spinola, digne rival du comte Maurice de Nassau, le héros de son siècle et le modèle de ceux qui lui ont succédé. Cette place est défendue, d'un côté, par la mer, et de l'autre, par de hautes forteresses, aux pieds desquelles sont des fossés larges et profonds, que le commandant tient à sec, ou qu'il inonde à son gré: elle renfermoit une

nombreuse garnison, se défendit par la plus vigoureuse résistance, et se rendit enfin au bout de dix jours de tranchée.

23 août.

Louis XV ayant terminé cette campagne, et pourvu à la sûreté de ses conquêtes, revint en France avec le dauphin; ils arrivèrent à Paris le 7 septembre, et les fêtes de l'année précédente se renouvelèrent avec plus d'éclat.

La passion de Louis XV pour madame d'Etioles, loin de s'éteindre par la jouissance, s'accrut avec tant de violence, et l'ambition de la favorite prit un essor si élevé, qu'elle devint le sujet ordinaire de tous les entretiens, d'un bout du royaume à l'autre. Le roi la qualifia de *marquise de Pompadour*, et le sieur Poisson, son frère, fut métamorphosé en *marquis de Vandières*, que les plaisans appeloient le *marquis d'avant-hier* (1).

---

(1) Pompadour est le nom d'une ancienne maison qui n'existoit plus. M. d'Etioles, exilé de Paris, promenoit ses chagrins dans toutes les provinces du royaume. En qualité de mari de la maîtresse du roi, il étoit partout accueilli des hommes et caressé des femmes, dans l'espérance d'obtenir sa protection. Un vieux gentilhomme campagnard, assez heureux pour ne connoître ni la cour, ni le roi, ni sa maîtresse, et ne soupçon-

La nouvelle marquise aimoit les arts et les lettres. Au retour du roi, elle chargea Voltaire du soin de célébrer les victoires de ce monarque. Voltaire fit alors un très-mauvais opéra, intitulé, *le Temple de la Gloire*. Dans ce ballet héroïque, Louis XV étoit désigné sous le nom de *Trajan*. Ce spectacle, d'abord exécuté dans l'intérieur des petits appartemens, fut représenté par des seigneurs et des dames de la cour, qui permirent que la favorite brillât parmi elles : elle remplissoit le principal rôle, et l'on juge combien la vanité du monarque dut être chatouillée de se voir couronner à la fois par la Gloire et par l'Amour (1). Une anecdote que nous ne sa-

nant pas même qu'il pût en avoir une, fut frappé de la vénération que le voyageur inspiroit, dans un repas, à chacun des convives: il s'informe de son nom, on lui dit que c'est le mari de madame la marquise de Pompadour ; et prenant un verre aussitôt, il dit, en s'inclinant.... « M. le marquis de Pompadour, voulez-vous « me permettre d'avoir l'honneur de saluer votre « santé. »

(1) La première fois que le maréchal de Saxe, à son retour, assista à l'Opéra, dans un balcon qui étoit à portée de la scène, Mademoiselle de Metz, qui faisoit le rôle de *la Gloire*, vint à ce héros, et lui mit une couronne de lauriers sur la tête. Ce ne fut point un jeu de théâtre;

vions que par tradition, mais qui depuis fut consignée dans un ouvrage publié sous les auspices du frère puîné du roi (1), mérite, par sa singularité, de trouver ici sa place. « A « une des représentations du *Temple de la « Gloire*, d'où l'on avoit banni toute éti- « quette, Voltaire se trouvoit dans la loge du « roi, derrière sa majesté. Sur la fin de la « pièce, il ne put tenir à son ravissement, et « saisissant le monarque entre ses bras, il « s'écrie avec transport : *Eh bien, Trajan, « vous reconnoissez-vous-là?* Des gardes, à « l'instant, viennent punir ce manque de res- « pect, et l'enlèvent; mais au fond, le mou- « vement étoit trop flatteur pour le roi, et il « fit grâce au téméraire enthousiaste. »

Tandis que des fêtes, aussi dispendieuses que brillantes, amusoient l'oisiveté des courtisans, on agitoit dans les différentes cours les négociations les plus importantes à la tranquillité de l'Europe. La première révolution qui en résulta fut l'élévation du grand-duc au

---

et le public, par des applaudissemens répétés et unanimes, la lui décerna d'une manière plus flatteuse encore.

(1) Voyez le *Journal de Monsieur*, publié par madame la présidente d'Ormoy. Novembre 1778.

trône impérial. La reine de Hongrie, désormais impératrice, vint à Francfort jouir de son triomphe et du couronnement de son époux. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée. Elle fut la première à crier *vivat*, et tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie et de tendresse. Elle alla voir ensuite son armée rangée en bataille, au nombre de soixante mille hommes. L'empereur, son époux, la reçut, l'épée à la main, à la tête de l'armée. Elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dîna sous une tente, et fit distribuer un florin à chaque soldat. C'est ainsi que la France manqua le grand objet de la guerre, qui étoit d'ôter le trône impérial à la maison d'Autriche. 23 sept.

Tandis que la France présentoit la paix, que l'Allemagne la rejetoit, que l'Angleterre la dédaignoit, que la Hollande la desiroit secrétement, et que la Prusse réclamoit l'alliance de la Russie pour l'obtenir, on reçut l'offre inouïe d'une médiation qui surprit toutes les cours, et qu'assurément on n'attendoit pas: ce fut celle du Grand-Turc. Cet offre, qui n'eut aucune suite, « auroit dû, « du moins, dit Voltaire, servir à faire ren- « trer en elles-mêmes tant de puissances chré-

« tiennes, qui, ayant commencé la guerre par « intérêt, la continuoient par ostentation, et « ne la finirent que par nécessité. »

Le roi de Prusse fut le seul qui finit la guerre. Il bat les Autrichiens et les Saxons aux portes de Dresde, le 15 septembre, entre dans cette ville le 18, à la tête de dix bataillons et de dix escadrons, se rend au palais, où il embrasse les enfans du roi de Pologne, qu'il vient de vaincre, ordonne qu'on ouvre toutes les boutiques que la terreur avoit fermées, donne à dîner à tous les ministres étrangers, fait jouer un opéra italien, et signe la paix, le 25, avec l'Autriche et la Saxe. De retour à Berlin, il y fut reçu sous des arcs de triomphe; le peuple jeta sur ses pas des branches de sapin, faute de mieux, en s'écriant, *vive Frédéric le Grand!* Ce prince, que le bonheur acccompagna constamment dans ses guerres et dans ses traités, ne s'occupa plus qu'à faire fleurir les lois et les arts dans ses états. Passant du fracas des camps dans la solitude d'une vie philosophique, il employa son loisir à cultiver l'histoire, l'éloquence, la poésie, et le favori de Mars devint celui d'Apollon. Si l'on n'est entré dans aucun détail sur les victoires de ce prince,

c'est qu'il les a écrites lui-même, et que, comme l'a dit Voltaire, c'étoit à César à faire ses commentaires.

C'est pour la troisième fois que, depuis 1741, la guerre en France alloit changer d'objet. Ce qu'elle se proposoit alors, étoit de forcer la nouvelle impératrice, par ses pertes en France, à céder les états qu'elle vouloit se conserver en Italie, et à obliger la Hollande à rentrer dans une indifférence qu'elle auroit dû d'autant moins abandonner, que, dans tous les cas, il n'y avoit rien pour elle à gagner, et qu'il y avoit beauconp à perdre, comme l'événement l'a prouvé. 1746.

Une nouvelle campagne alloit s'ouvrir, et le maréchal de Saxe étoit déja en Flandre, où il paroissoit ne s'occuper que des plaisirs de l'hiver et du carnaval (1). Cependant, une

(1) On fit alors cette chanson sur l'air de *Joconde*.

Pour égayer le carnaval,
Maurice a grande envie
De préparer un joli bal
A la reine de Hongrie.
Il fait masquer Anvers et Mons
Et veut que les pucelles,
Au son redoublé des canons,
Dansent devant Bruxelles.

belle nuit qu'il donnoit un bal aux dames de Lille, il fit investir Bruxelles, qui, en moins de quinze jours, se vit réduite à capituler et à laisser au pouvoir des François une garnison de neuf mille hommes prisonnière de guerre, avec tous les officiers généraux. Le maréchal de Saxe fit subitement avancer son armée sur quatre colonnes, par quatre chemins différens. Louis XV suivoit en personne; ayant à ses ordres cent vingt bataillons et cent quatre-vingt-dix escadrons, destinés à s'emparer d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe, et que les Hollandois regardoient comme un des remparts de leur
19 mai. pays. Ce rempart fut bientôt renversé, et les états généraux voyant l'orage grossir et s'approcher, envoyèrent des députés au roi, chargés de déposer dans son sein leur terreur, leur espérance et leur repentir de n'avoir point observé une neutralité que leur propre intérêt exigeoit. Louis XV ne leur offrit plus la paix qu'ils avoient si mal-adroitement refusée, il se contenta de leur dire qu'il y travailloit, mais sans rien changer au plan des opérations qu'il s'étoit tracé.

4 juin. Louis XV, obligé de quitter l'armée pour se rendre à Versailles, aux couches de la

dauphine, avoit laissé le généralat de ses troupes au maréchal de Saxe. Le prince Charles étoit venu, cette année, commander l'armée des alliés, et n'avoit pu ni empêcher, ni même retarder la perte de Mons, de Saint-Guillain, de Charleroi, qui, comme Anvers et Bruxelles, s'étoient soumis à la domination de la France. Au mois d'octobre, le maréchal de Saxe voulant, par humanité, laisser reposer ses troupes qui combattoient depuis le mois de janvier, fit proposer, par un trompette, à son rival, de commencer à prendre des quartiers d'hiver, et lui déclara le motif de sa proposition. Le prince Charles lui répondit avec la hauteur de son rang et de sa nation, *qu'il n'avoit ni ordre, ni conseil à prendre de lui. Hé bien*, répondit le général françois, *je vais l'y forcer de la bonne manière*, et, sur-le-champ, il ordonne qu'on se prépare pour la bataille du surlendemain; la veille, on n'en joua pas moins la comédie dans le camp, et madame Favart, alors la maîtresse du maréchal, après le spectacle fit son annonce et dit: *Messieurs, demain relâche, à cause de la bataille; après demain nous aurons l'honneur de vous donner, etc.*

La bataille fut sanglante. Les ennemis perdirent douze mille hommes, qui furent massacrés, et trois mille qu'on fit prisonniers. La nuit qui survint empêcha seule l'entière destruction de l'armée des alliés. Les François, qu'on avoit forcés au combat, ne perdirent que mille hommes, et n'eurent pas un seul prisonnier. Après cette bataille, nommée
11 oct. la bataille de Raucoux, le chevalier d'Aubeterre parut frappé de la bonne mine et de l'air guerrier d'un prisonnier anglois, et lui dit : *Je crois que s'il y avoit eu cinquante mille hommes comme toi, dans l'armée ennemie, nous aurions eu peine à la battre.* Le soldat répondit vivement. *Nous avions assez d'hommes comme moi, mais il nous en manquoit un comme le maréchal de Saxe.*

Au confluent de la Sambre et de la Meuse est situé Namur, dont la citadelle s'élève sur un roc escarpé, et douze forts, bâtis sur la cime des rochers voisins, semblent rendre cette ville imprenable. Le prince de Clermont en fit le siége, et c'étoit douze places dont il falloit s'emparer. M. de Brulard, aide major-général, plaçant les travailleurs après les grenadiers, dans un ouvrage qu'on avoit pris, leur promit double paye s'ils avançoient

le travail: ils en firent plus qu'on ne leur demandoit, et refusèrent la double paye. La ville capitula, et la garnison, composée de douze bataillons, se rendit prisonnière. Il restoit à combattre l'armée des alliés; mais aucun des deux partis n'ayant ni gagné ni perdu de terrain, chacun prit ses quartiers, et cette bataille, sans succès décisif, ne fut qu'une calamité de plus. 19 oct.

La rapidité des conquêtes de Louis XV avoit, en quelque sorte, enivré la France; mais l'ivresse devoit peu durer. Les François perdoient en Italie plus qu'ils ne gagnoient en Flandre. L'impératrice reine, qui, par le traité de Dresde avec le roi de Prusse, s'étoit, pour la seconde fois, délivrée d'un ennemi puissant, avoit envoyé, même pendant l'hiver, des troupes pour défendre le Milanez. L'infant don Philippe possédoit Milan, mais il n'avoit pas le château. Le maréchal de Maillebois écrivoit, au mois de décembre 1746: *Je prédis une destruction totale, si on s'obstine dans le Milanez*; l'Espagne s'y obstina; et la prédiction s'accomplit. La fatale journée de Plaisance, où se donna la bataille la plus longue et la plus meurtrière de toute la guerre, réduisoit enfin l'armée 15 juin.

françoise et espagnole à quitter l'Italie dans le désordre le plus déplorable, lorsque le roi de Sardaigne, par son arrivée imprévue, vingt augmenter le danger. Toute l'armée des trois couronnes de France, d'Espagne et de Naples, vit le moment, peut-être unique, où elle devenoit prisonnière de guerre. C'est au milieu de ce désastre que don Philippe apprit la mort du roi d'Espagne son père, et dès-lors tout fut désespéré. Ferdinand VI, peu disposé à faire pour un frère, d'un second lit, ce que Philippe V avoit fait pour un fils, signala le premier acte de son autorité, en montant sur le trône, par le rappel de toutes ses troupes d'Italie, et mit alors son frère dans l'impuissance de jamais posséder le Milanez, le seul objet de la guerre entre l'Espagne et l'Autriche, ou du moins le plus spécieux.

Les Autrichiens battus en Flandre, mais vainqueurs dans les Alpes, se dédommageoient par des conquêtes des places qu'on leur avoit prises dans leur pays. Ils passèrent le Var au nombre de quarante mille hommes qui, fiers de leurs succès, s'en promettoient de nouveaux. A leur approche, les débris de l'armée françoise se trainèrent vers la Pro-

vence, manquant d'approvisionnemens, d'outils pour rompre les ponts, et même de vivres. Les Autrichiens les suivirent de près, et le clergé, les notables, les peuples se hâtèrent de courir au-devant d'eux pour leur offrir des contributions et être préservés du pillage. 30 nov.

La crainte d'un nouveau débordement de troupes autrichiennes et piémontoises, imposoit la nécessité de sauver la Provence. On y envoya le maréchal de Belle-Isle, mais d'abord sans argent et sans armée. Il étoit juste qu'il réparât le malheur d'une guerre universelle que son ambition seule avoit allumée sur les bords du Danube, et dont l'incendie s'étoit propagé jusques sur les côtes de France; mais cette grande opération étoit-elle possible dans les circonstances désastreuses où l'on se trouvoit? Ce maréchal, à son arrivée en Provence, ne vit qu'une désolation générale, des milices effrayées, des débris de régimens sans discipline, qui s'arrachoient le foin et la paille; les mulets des vivres mouroient faute de nourriture; tout avoit été rançonné et dévoré par les ennemis. Le maréchal éprouva beaucoup de difficultés à emprunter, en son nom, cinquante mille écus, pour soulager les maux les plus pressans.

Les ennemis s'étoient emparés des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honoré, connues pour receler dans leur sein tant de victimes des vengeances ministérielles : ces malheureux, pour qui les conquêtes des ennemis de leur nation étoient alors un bonheur, espéroient de retrouver leur liberté. La fatalité voulut que le commandant, vieil officier, effrayé des bombes dont la flotte angloise l'accabloit, capitulât avec tant de précipitation, qu'on lui permit d'emmener ses prisonniers avec sa garnison. Ce vieil officier étant sans protection, fut condamné à la prison par un conseil de guerre, tandis qu'on avoit fait grâce au maréchal de Noailles pour la faute, bien plus grave, qu'il avoit commise à la bataille de Dettinghen.

Gênes qui avoit donné un asyle à don Philippe, et dont les troupes délabrées occupoient les confins, Gênes se vit jeter tout-à-coup dans une extrémité qu'elle n'avoit pas prévue. Lorsqu'elle apprit la subite irruption des troupes autrichiennes, le sénat se hâta d'envoyer des députés, chargés, au nom de l'état, de se soumettre à toutes les lois qu'il plairoit au vainqueur de lui imposer.

7 sept. « On se souvenoit, dit un historien, que

« Louis XIV avoit exigé autrefois que le doge « de Gênes vînt lui faire des excuses à « Versailles, avec quatre sénateurs; on en « ajouta deux pour l'impératrice-reine; « mais elle mit sa gloire à refuser ce que « Louis XIV avoit exigé; elle crut qu'il y « avoit peu d'honneur à humilier les foibles, « et ne songea qu'à tirer de Gênes de fortes « contributions, dont elle avoit plus besoin « que du vain honneur de voir le doge de « la république, avec six Génois, aux pieds « du trône impérial. Gênes fut taxée à vingt- « quatre millions de livres; c'étoit la ruïner « entièrement (1). » Mais quelque peu redoutable que fût cette république, la politique vouloit qu'on préférât sa ruine à son humiliation, d'autant plus qu'on étoit bien éloigné de soupçonner la révolution qui alloit s'y faire, et dont l'histoire n'offre aucun exemple.

Les Autrichiens usoient avec rigueur du droit de la victoire, si toutefois la victoire 1746. 10 sept.

(1) Les commissaires autrichiens, en exigeant ces vingt-quatre millions, vouloient qu'ils fussent payables, un tiers dans quarante-huit heures, un autre dans huitaine, et le dernier dans quinzaine.

peut jamais autoriser l'injustice et l'inhumanité. Les Génois ayant épuisé leurs ressources, et donné tout l'argent de leur banque de Saint-Georges, pour payer seize millions, demandèrent grâce pour les huit autres. L'impératrice-reine qui, dans cette circonstance, paroissoit renoncer au caractère de modération que l'Europe louoit en elle, leur ordonna, non-seulement de les payer, mais d'y ajouter encore environ autant, pour l'entretien de neuf régimens destinés à les tenir
30 déc. dans la soumission. A la publication de ces ordres, le désespoir saisit tous les habitans; leur commerce étoit ruiné, leur crédit perdu, leur banque épuisée, les magnifiques maisons de campagne qui embellissoient les dehors de Gênes, pillées, les habitans traités en esclaves par le soldat (1). Il n'y avoit

(1) Nous croyons devoir prévenir le lecteur, que, dans cet article sur la révolution de Gênes, nous avons, parmi les historiens, consulté particulièrement Voltaire, dont la véracité n'est jamais suspecte, quand il n'est point animé par la haine personnelle, ou par l'intolérance philosophique en matière de religion. Si quelquefois nous nous sommes servis des mêmes expressions que cet écrivain, c'est qu'il est des faits qui, par leur *unicité* de précision, n'ont qu'une manière d'être ren-

plus

plus à perdre que la vie, et il n'y avoit point de Génois qui ne parût enfin résolu à la sacrifier, plutôt que de souffrir plus longtemps un traitement si honteux et si rude.

Quelques sénateurs, par une sourde adresse, fomentoient les résolutions désespérées que le peuple paroissoit vouloir prendre. Une révolte qu'on eût été dans l'impuissance de soutenir, auroit infailliblement renversé le sénat et la ville; on se bornoit donc à dire aux habitans qui, par leur rang, pouvoient avoir le plus d'influence sur le sort dont l'état étoit menacé: « Jusqu'à « quand attendrez-vous que les Autrichiens « viennent vous égorger entre les bras de « vos femmes et de vos enfans, pour vous « arracher le peu de nourriture qui vous « reste? leurs troupes sont dispersées hors « de l'enceinte de vos murs; il n'y a dans « la ville que ceux qui veillent à la garde « de vos portes; vous êtes ici plus de trente « mille hommes capables d'un coup de

dus. Conserver ces faits, et en changer les expressions, seroit imiter, en quelque sorte, M. Jourdain, qui veut qu'on rende le sens, et qu'on change les mots de sa phrase, *belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour.*

« main; ne vaut-il pas mieux mourir, que « d'être spectateurs des ruines de votre pa- « trie? » De pareils discours animoient le peuple, dont les sénateurs feignoient de désapprouver les murmures, pour se ménager une ressource à la cour de Vienne; mais personne encore n'osoit arborer l'étendard de la liberté.

Les Autrichiens tiroient de l'arsenal de Gênes, des canons et des mortiers destinés à la conquête de la Provence, et forçoient les habitans à ce travail; on murmuroit, mais on obéissoit. Un capitaine autrichien ayant rudement frappé un habitant qui ne s'empressoit pas assez, ce brutal traitement
5 déc. devint le signal du soulèvement général. Le peuple indigné s'assemble et s'arme, dans le moment même, de tout ce qu'il trouve sous ses mains; pierres, fusils, bâtons, épées, instrumens de toute espèce; ce peuple qui, avec des armes et de l'argent, n'avoit pas pensé à sauver sa ville, quand les ennemis étoient encore loin d'elle, la défendit quand ils s'en étoient emparés. Le lendemain il s'attroupe en tumulte, et court au palais du doge demander les armes qui étoient dans ce palais; le doge, ou timide ou prudent, ne

répondit rien, mais les domestiques ayant indiqué un autre magasin, la foule y vole et l'enfonce; on s'arme. Une centaine d'officiers se distribuent dans la place; on se barricade dans les rues, et l'ordre qu'on s'efforce de mettre dans ce bouleversement imprévu, n'en affoiblit point la fureur. Les soulevés s'étoient rendus maîtres des deux principales portes de la ville; le sénat, dans l'incertitude si le peuple voudroit ou pourroit soutenir ce qu'il avoit si heureusement commencé, envoya des députés au général autrichien, qui négocia lorsqu'il falloit combattre, et ne réussit point dans une négociation qu'il eût dû croire inutile. Alors les 9 déc.
Autrichiens marchent à la porte de Bisagno; on les y reçoit par des salves de canon et de mousqueterie. Tout le peuple de Gênes composoit ce jour-là une armée d'autant plus redoutable, que chaque soldat s'acharnoit à défendre à la fois, lui et sa famille, la gloire de la patrie et la sienne personnelle. On battoit la caisse dans la ville, au nom du peuple devenu guerrier si subitement, et qui, sortant tout armé des ateliers, des boutiques et des manufactures, alloit fièrement se ranger sous les drapeaux des différens

quartiers; le tocsin sonnoit en même temps dans tous les villages des vallées; les paysans s'assemblèrent au nombre de vingt mille. Un prince Doria, à la tête du peuple, attaqua le marquis de Botta dans Saint Pierre-des-Arènes; ce général et ses neuf régimens furent obligés de fuir; ils laissèrent quatre mille prisonniers et près de mille morts, tous leurs magasins, tous leurs équipages, et, poursuivis sans relâche par de simples paysans, se virent réduits à se réfugier jusqu'à Gavi.

C'est alors que l'Europe vit, avec autant de surprise que d'admiration, qu'un peuple foible, nourri loin des armes, et que ni son enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Espagne, de Naples n'avoient pu sauver du joug des Autrichiens, l'eût brisé sans aucun secours et eût chassé ses vainqueurs. Cependant les Autrichiens et les Piémontois leurs alliés, qui avoient renoncé à la conquête de Toulon et de Marseille, dont leur invasion en Provence les avoit flattés, s'avançoient, en menaçant Gênes de rentrer dans ses murailles. La cour de Vienne, où le sénat avoit fait désavouer, par son ministre, la révolution qu'il avoit secrétement

fomentée, lui avoit fait signifier qu'il eût à payer incessamment les huit millions restans de la somme à laquelle on l'avoit condamné, à en donner trente pour les dommages causés à ses troupes, à rendre tous les prisonniers, au nombre de quatre mille, et à faire des séditieux la justice la plus rigoureuse; ces lois dures confirmèrent les Génois dans la résolution de se défendre, et dans l'espérance de repousser de leur territoire ceux qu'ils avoient chassés de la capitale.

C'est dans ces circonstances que Louis XV fit d'abord tenir au sénat un million par un petit vaisseau qui eut le bonheur d'échapper à la flotte angloise qui dominoit sur les côtes. Les galères de Toulon et de Marseille partirent chargées de six mille hommes; peu de temps après, arrive le duc de Boufflers qui se voit à la tête de huit mille hommes de troupes régulières, mais dans une ville bloquée, qui s'attendoit à être bientôt assiégée: il y avoit peu d'ordre, peu de provisions et point de poudre. Les Autrichiens y conservoient toujours quelques intelligences; le duc de Boufflers fut plus embarrassé encore avec ceux qu'il venoit défendre, qu'avec ceux qu'il venoit combattre; sa prudence

1747. 30 avr.

rétablit l'ordre par-tout, les provisions de toute espèce arrivèrent sans danger. Les Autrichiens avoient mis dans leurs intérêts quelques bandes de moines qui, aussi méprisés, mais plus puissans qu'ailleurs, pouvoient les aider dans leur entreprise. On leur opposa les mêmes armes, mais avec plus de succès; on engagea les confesseurs à refuser l'absolution à tous ceux qui balançoient entre la patrie et les ennemis. Un hermite se mit à la tête des milices qu'il enflammoit par son enthousiasme, en leur parlant, et plus encore par son exemple, en combattant: il fut tué dans un de ces petits combats qui se donnoient tous les jours, et mourut en exhortant ses compatriotes à toujours défendre leur liberté. Cet homme, qui auroit dû porter un casque au lieu d'un capuchon, méritoit sans doute que sa patrie lui décernât quelques honneurs publics. Enfin, les dames génoises; à l'exemple des républicaines de l'antiquité, vendirent leurs pierreries à des juifs, pour payer les défenseurs de la patrie.

Le duc de Boufflers, victorieux dans tous les combats qu'il livra aux ennemis, les força de se retirer au-delà de la double enceinte de

27 juin. Gênes. La cour de Vienne fit enfin lever le

siége, et le maréchal mourut de la petite vérole, le jour même que les ennemis se retiroient. C'étoit assez pour sa gloire de les y avoir forcés. Gênes alors, moins resserrée, étoit cependant encore menacée par les Piémontois, maîtres de tous les environs; par la flotte angloise qui bouchoit ses ports, et par les Autrichiens, que la victoire ramenoit des Alpes. Louis XV envoya alors à Gênes le duc de Richelieu, de nouvelles troupes et de l'argent. Richelieu, heureux en tout, empêcha cette ville, jusqu'à la paix, de retomber sous la domination de l'impératrice reine. En reconnoissance, il fut fait noble Génois, inscrit sur le livre d'or, et on lui érigea une statue dans cette immense et superbe salle du palais du doge, où sont représentés tous les grands hommes qui ont défendu ou illustré la république. Cette institution, si propre à enflammer le desir de la gloire, devroit être imitée par toutes les nations. Il est vrai qu'en France nous avons aussi un endroit où sont représentés quelques hommes qui se sont distingués par des actions mémorables : c'est le cabinet du sieur Curtius, au boulevard ou à la foire, que les étrangers ne voient point sans rire, ou sans s'indigner.

Parmi tant d'actions sanglantes qui signalèrent les fureurs de la guerre sur la plus grande partie de l'Europe, à l'époque où nous sommes parvenus, le combat d'Exiles, en Italie, fut un des plus déplorables par la perte prématurée d'une jeunesse illustre et florissante qui y fut vainement sacrifiée. Le comte de Belle-Isle, le frère, le compagnon, l'ami et presque le rival du maréchal de ce nom, dans le travail du cabinet et dans celui de campagne, s'étoit enfoncé vers le col de l'Assiette sur le chemin d'Exiles. C'est là que l'attendoient vingt-un bataillons piémontois, derrière des retranchemens de pierres et de bois, hauts de dix-huit pieds, sur treize de profondeur, et garnis de la plus formidable artillerie. L'action dura deux heures, c'est-à-dire que pendant deux heures de suite les
19 juillet. Piémontois, à l'abri de tout danger, tuèrent tous les François qu'ils choisirent. On compta trois mille six cent quatre-vingt-quinze morts et seize cent six blessés. Le marquis de Brienne, colonel d'Artois, ayant eu un bras emporté, retourna aux palissades, en disant: *Il m'en reste un autre pour le service du roi*, et il fut frappé à mort. Belle-Isle, désespéré, arrachoit ses foudroyantes barri-

cades, et blessé aux deux mains, il tiroit encore des bois avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. A l'imprudence d'attaquer, malgré les avis des officiers plus expérimentés, des retranchemens inattaquables, Belle-Isle fut accusé de joindre la fausse honte de ne pas oser avouer son erreur, et de préférer d'expier sa faute par une mort courageuse, mais inutile; opiniâtreté, disoit-on, folle et atroce, puisqu'il enveloppa dans sa perte une foule de braves gens nécessités, par honneur, à suivre son exemple. Cette faute, Turenne ne l'eût pas commise; Catinat en seroit convenu; Condé l'eut commise, reconnue et réparée.

Au milieu de ce fracas de révolutions favorables ou funestes, Louis XV, quoique vainqueur en Flandre, étoit le seul souverain, parmi les puissances belligérantes, qui voulût sincèrement la paix, pour laquelle il offroit de faire tant de sacrifices que, peut-être avant lui, aucun monarque n'avoit proposés. Il offrit de former un congrès aux Hollandois, qui, le regardant comme un piége, le crurent dangereux aux Anglois, qui, sans être enclins à la paix, n'osèrent pas publiquement le refuser; et à l'impératrice-reine, qui l'accepta,

sans y envoyer aucun de ses ministres. Le roi ne pouvant parvenir à persuader les Hollandois de sa bonne intention, crut accélérer le moment d'une pacification générale, en faisant marcher ses troupes dans la Flandre hollandoise, déclarant néanmoins que toutes les places dont elles s'empareroient ne seroient entre ses mains qu'un dépôt qu'il restitueroit du moment que la Hollande consentiroit à la paix.

La marche des troupes françoises augmenta les alarmes des Hollandois, sans fixer leur résolution. Toujours incertains sur le parti qu'ils avoient à prendre, ils crurent devoir se donner un chef qui les défendît contre les irruptions de la France, et Guillaume-Charles-Henri Frison, prince d'Orange, fut nommé stadthouder, capitaine et amiral général, *en considération*, porte le diplome, *des tristes circonstances où l'on étoit.* Le nou-
27 avril. veau stadthouder commença d'abord par abandonner au pillage de la populace les maisons des receveurs, tous parens ou créatures des bourgmestres, qui n'avoient consenti que malgré eux à son élévation. Après avoir ainsi attaqué les magistrats par le peuple, on refréna le peuple par des soldats, et la tête al-

tière du despotisme s'éleva du sein d'une nation qui jusqu'alors l'avoit toujours abhorré, et qu'elle avoit noyé dans les flots de son sang. On a dit que les despotes mouroient, mais que le despotisme ne mouroit pas. Guillaume voulut que, puisque ce monstre devoit toujours régner, il ne régnât que dans sa famille. En conséquence, il fit porter une loi par laquelle le stadthoudérat devint l'héritage, non-seulement de ses enfans mâles, mais de ses filles et de leur postérité. Alexandre pleuroit, parce que le monde qu'il vouloit ravager n'étoit pas plus étendu : sans doute que le nouveau stadthouder, gouverné par l'envie de toujours dominer, s'indignoit de ce que le temps ne fût pas éternel. Le stadthoudérat avoit été aboli en 1667. On fit alors promettre, sous serment, à tous les membres des états, de ne jamais le rétablir, ni de ne jamais accepter aucune proposition à cet égard, et la Hollande, parjure à elle-même, perdit de la gloire qu'elle avoit acquise par son institution républicaine.

Avant la révolution (1) qui venoit de don- 1747.

(1) Nous croyons devoir préférer ici l'ordre des matières à l'ordre des temps.

ner un maître à la Hollande, l'Europe avoit vu, avec bien plus d'étonnement encore, celle qui pouvoit en placer un nouveau sur le trône de la Grande-Bretagne. Le prince Charles-Edouard, ce dernier rejeton de tant de rois, dont les sujets avoient fait tomber la couronne ou la tête, consumoit sa jeunesse auprès de son père, qui, retiré à Rome, étoit réduit à remplacer, par les vertus d'un chrétien, les qualités d'un roi. Son fils, appelé en France en 1744, attendoit, à Paris, l'occasion favorable de reprendre le sceptre de ses aïeux. Ce prince s'entretenant un jour avec le cardinal de Tencin, que l'ex-roi son père avoit fait nommer au cardinalat, ce ministre lui dit : « Que ne tentez-vous de passer « sur un vaisseau vers le nord de l'Ecosse ? « Votre seule présence pourra vous former « un parti et une armée : alors il faudra bien « que la France vous donne du secours. » Le jeune prince, consultant plutôt l'ardeur de son courage que l'impuissance où le retenoit sa situation, adopte avec transport un projet praticable à peine dans les temps héroïques de l'ancienne chevalerie. Il avoit souvent répété qu'il falloit que sa tête tombât ou qu'elle fût couronnée. Décidé à subir l'un ou l'autre

sort, il s'embarque sur la simple frégate d'un négociant, et tente avec audace la conquête de la Grande-Bretagne, ne pouvant disposer que de sept officiers, d'environ huit cents sabres, douze cents fusils, et 48,000 livres. 12 juin. 1745.

Ce jeune prince, après avoir évité l'attaque d'un des trois vaisseaux de guerre anglois qui escortoient une flotte marchande, cingle vers le continent de l'Ecosse, et débarque dans un petit canton nommé *le Moidart*. Quelques habitans auxquels il se fit connoître, se jetèrent à ses genoux, en lui disant : « Mais « que pouvons-nous faire? Nous n'avons point « d'armes ; nous sommes pauvres ; nous ne « vivons que de pain d'avoine, et nous cultivons une terre ingrate. » *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le prince ; *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, et je vous apporte des armes.* Ce discours allume dans le cœur de ces habitans un courage qu'ils ne se soupçonnoient point. Bientôt quelques chefs des tribus de l'Ecosse viennent se joindre à eux. A peine Edouard a-t-il rassemblé trois cents hommes autour de lui, qu'on se hâte de faire un étendard royal d'un morceau de taffetas apporté par l'un des sept officiers qui l'avoient accompa-

gné. La troupe grossissoit de jour en jour. Le prince n'avoit pas encore passé le bourg de Fenning, qu'il se vit à la tête de quinze cents combattans, qu'il arma de fusils et de sabres, dont il s'étoit pourvu.

L'Angleterre, à qui l'absence du roi Georges ne laissoit pas six mille hommes de troupes régulières, fait marcher quelques compagnies du régiment de Sinclair vers les environs d'Edimbourg, contre la petite troupe du prince : elles furent entièrement défaites. Trente montagnards firent quatre-vingts anglois prisonniers, avec leurs officiers et leurs bagages. Ce premier succès enflamme le courage des soldats, et en attire de nouveaux. Edouard, toujours à pied, à la tête de ses montagnards, vêtu comme eux, se nourrissant comme eux, marche vers Perth, ville considérable de l'Ecosse, s'en empare et s'y fait proclamer solemnellement régent d'An-
15 sept. gleterre, de France, d'Ecosse et d'Irlande. Cette conquête, suivie de celles de Dundée, Drummond et Neubourg, inspire au prince le hardi projet de se rendre maître d'Edimbourg, la capitale de l'Ecosse. Il se saisit de la porte de cette ville. Le prévôt d'Edimbourg paroît en sa présence, accompagné des

magistrats, et demande ce qu'il faut faire.... *Tomber à ses genoux et le reconnoître*, s'écrie un des habitans. Dans le moment même, Edouard est proclamé dans la capitale. Ce héros, car il l'étoit alors, avoit prévu l'événement. Lorsqu'on lui avoit représenté combien il seroit dangereux d'attaquer une place forte avec très-peu de monde et sans canon, il avoit répondu, avec une sécurité prophétique, *il ne faudra que me montrer pour les faire déclarer tous.* 29 sept.

Ces rapides conquêtes alarmèrent la cour de Londres. Les seigneurs de la régence firent publier qu'on donneroit 30,000 livres sterling à celui qui leur livreroit le conquérant, à qui ils donnoient, selon l'usage, le nom d'usurpateur. Edouard avoit aussi le droit de faire une pareille proclamation : il crut mieux établir la justice de sa cause, en n'opposant à cette sanguinaire proclamation qu'un manifeste raisonné, dans lequel il défendoit à tous ses partisans d'attenter à la personne du roi régnant et d'aucun prince de la maison d'Hanovre.

Maître d'Edimbourg, il brûloit de voir arriver le moment où il pourroit faire décider son sort par une bataille. Ce moment arrive

enfin. Il apprend qu'un corps d'Anglois, composé de plus de quatre mille hommes, parmi lesquels se trouvoient deux régimens de dragons, marche contre lui, sous les ordres du général Cope. Il sort d'Edimbourg, sans y laisser un seul soldat, et se rend à Preston-Pans, où au moment même il range sa petite armée en bataille. Ayant tiré son épée et jeté le fourreau loin de lui, *mes amis*, dit-il, *je ne la remettrai dans le fourreau que quand vous serez libres et heureux.* Alors,
2 oct. sans laisser le temps à l'ennemi de faire aucune décharge d'artillerie, ses montagnards fondent impétueusement sur les Anglois, sans observer de rang, et n'ayant que des cornemuses pour trompettes. Ils tirent à vingt pas; ils jettent aussitôt leurs fusils, mettent d'une main leurs boucliers sur leur tête, et se précipitant entre les hommes et les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignard, et massacrent les hommes à coups de sabre. Les Anglois, effrayés de cette nouvelle manière de combattre, plient de toutes parts sans résistance. On en tua huit cents. Le reste, en prenant la fuite, fut fait prisonnier, et le général Cope put à peine se sauver, lui quinzième. Le prince Edouard ne perdit pas

pas soixante hommes. Ce qui peut-être n'étoit jamais arrivé à aucun vainqueur, c'est qu'il fut embarrassé de ses prisonniers, dont le nombre égaloit celui de ceux qui venoient de les vaincre. N'ayant point de place forte, il les renvoya sur leur parole, après les avoir fait jurer de ne point porter les armes contre lui pendant le cours d'une année. Il fit seulement soulager soigneusement les blessés, qui jurèrent aussi de ne plus désormais répandre leur sang que pour sa défense.

Londres, alarmé plus que jamais, voulut rendre odieux l'ennemi qui, jusqu'alors, n'étoit que redoutable. On lui reprocha d'être né catholique romain, quoiqu'il n'eût jamais cessé de protester que les anglicans et les presbytériens n'auroient pas plus à craindre de lui que du roi Georges, né luthérien. On publia un prétendu journal, où l'on comparoit les événemens rapportés dans les gazettes, sous le règne du roi Georges, à ceux qu'on feignoit de voir arriver sous celui d'un prince catholique. « A présent, disoit-on dans ce pamphlet, nos gazettes nous apprennent, tantôt « qu'on a porté à la banque les trésors enlevés « aux vaisseaux françois et espagnols, tantôt « que nous avons rasé Porto-Bello, tantôt que

« nous avons pris Louisbourg, et que nous « sommes maîtres du commerce. Voici ce que « nos gazettes diront, sous la domination du « prétendant : Aujourd'hui il a été proclamé, « dans les marchés de Londres, par des mon- « tagnards et par des moines : plusieurs mai- « sons ont été brûlées, et plusieurs citoyens « massacrés.

« Le 4, la maison du Sud et la maison des « Indes ont été changées en couvens.

« Le 20, on a mis en prison six membres « du parlement.

« Le 26, on a cédé trois ports d'Angleterre « aux François.

« Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie, « et on a passé un nouvel acte pour brûler les « hérétiques.

« Le 29, le père Poignardini, jésuite ita- « lien, a été nommé garde du sceau privé. »

Il y avoit cependant quelques membres des deux chambres, et un certain nombre de citoyens soupçonnés d'avoir sourdement embrassé le parti jacobite. C'est un crime à Londres de boire à la santé d'un prince proscrit qui dispute la couronne, comme autrefois à Rome, dit Voltaire, c'en étoit un, sous un empereur régnant, d'avoir chez soi la

statue de son compétiteur. On buvoit à Londres à la santé du roi et du prince; ce qui pouvoit aussi bien signifier, le roi Jacques et son fils, le prince Charles Edouard, que le roi Georges et son fils aîné, le prince de Galles. Les Anglois, qui jusqu'alors n'avoient guère exhalé leurs craintes qu'en bons mots, commencèrent à s'alarmer sérieusement, lorsqu'ils apprirent que le prince Charles étoit arrivé à Derbi, dans l'Angleterre même, à trente lieues de Londres, avec une armée que la renommée, qui grossit tout, faisoit monter à trente mille hommes. Les boutiques et la banque furent fermées un jour à Londres.

Quelques Irlandois qui servoient dans les troupes françoises, ayant formé le projet de descendre secrétement en Angleterre, par Plimouth, demandèrent, pour chef de leur entreprise, le duc de Richelieu, qui, par la réputation dont il jouissoit en Europe, paroissoit propre à conduire une affaire aussi délicate que hardie; mais l'impossibilité de se mettre en mer vis-à-vis des escadres angloises, fit renoncer à cette tentative, qu'en France on regarda comme inutile, et en Angleterre, comme absurde.

Edouard, après avoir vaincu les milices angloises, près des marais de Falkirch, résolut de les vaincre une seconde fois dans le même jour., en allant les attaquer dans le
28 janv. 1746. camp où ils s'étoient réfugiés. Ce prince, deux fois couronné le même jour par la victoire, pouvoit sans doute se livrer, sans présomption, aux plus hautes espérances ; mais l'arrivée du duc de Cumberland à Edimbourg,
10 fév. vint arrêter le cours des prospérités du héros que la fortune sembloit n'avoir caressé que pour lui rendre ses rigueurs plus désespérantes.

Les Anglois, que la manière de combattre des montagnards n'épouvantoit plus, vinrent facilement à bout de les vaincre, à la bataille de Culloden, par la supériorité de leur nombre, de leur artillerie et de leur cavalerie. Le prince, blessé, fut entraîné par la fuite la plus précipitée. On a vu, remarque un de nos écrivains, on a vu, dans cette guerre en Allemagne, en Italie, en Flandre, des batailles de près de cent mille hommes, ne produire aucun grand événement; mais à Culloden, une action entre onze mille hommes d'un côté, et sept mille de l'autre, décider du sort de trois royaumes. Le prince,

ayant traversé l'Iverness à la nage, vit de loin, sur l'autre bord, les flammes dans lesquelles périssoient cinq ou six cents montagnards, dans une grange, à laquelle le vainqueur avoit mis le feu, et il entendit leurs cris. Comment le même homme que nous avons vu si sensible à la blessure d'un mousquetaire, dans le combat de Detlinghen, a-t-il pu se permettre cette froide atrocité sur des ennemis qu'il n'avoit plus à craindre? C'est au philosophe à trouver le mot de cette énigme morale.

L'infortuné Edouard, accompagné seulement de Seridan et de Sullivan, qui l'avoient suivi quand il étoit parti de France, marcha avec eux à pied, cinq jours et cinq nuits, sans appareil à sa blessure, manquant de nourriture, sans secours, et au milieu de ses ennemis, d'autant plus ardens à sa poursuite, qu'une somme de 30,000 livres sterling devoit être la récompense de celui qui s'en saisiroit.

Le ministère anglois n'ayant pu rendre le jeune prince ni odieux, ni ridicule, tenta de le rendre méprisable, pour se venger de ce qu'il s'étoit rendu redoutable. On fit porter publiquement, dans Edimbourg, les dra-

peaux pris à la journée de Culloden. Le bourreau portoit celui du prince; les autres étoient entre les mains des ramoneurs de cheminées, et le bourreau les brûla tous dans la place publique. On ne pensa point combien c'étoit les honorer, comme de nos jours on ne pense point, en Espagne, à l'hommage qu'on rend à d'excellens ouvrages, lorsqu'on les fait aussi brûler par la main du bourreau, sous l'apparence d'un mépris qu'on n'a pas pour eux.

A cette farce, succédèrent de sanglantes tragédies. Les prisons furent remplies et les échafauds couverts des partisans du prince Edouard, alors errant de rochers en rochers, de cavernes en cavernes, et pleurant le sort de ceux qui s'étoient attachés au sien. Parmi ces illustres victimes de leur dévouement au malheureux fils de Jac-
29 août. ques III, on remarque le lord Balmerino qui voulut mourir dans le même habit uniforme qu'il avoit en combattant. Le gouverneur de la tour, ayant crié, selon l'usage, *Vive le roi Georges!* Balmerino répondit à haute voix, *Vive le roi Jacques et son digne fils!* Le lord Loval, âgé de quatre-vingts ans, récita hautement ce vers d'Horace sur l'échafaud :

Dulce et decorum est pro patriâ mori.

A l'horreur du supplice on joignit quelquefois la dérision. Un prêtre anglican, accusé d'avoir demandé au prince Edouard, l'évêché de Carlisle, quand ce prince se fut rendu maître de cette ville, fut pendu en habits pontificaux. Après tant de malheurs, Edouard revint enfin en France où il étoit destiné à éprouver celui qui lui fut le plus sensible. Les Anglois, ayant exigé, dans leur traité de paix, qu'on le fît sortir de ce royaume, il résista aux remontrances et même aux ordres, persuadé que la probité, à laquelle les rois sont soumis comme les autres hommes, exigeoit qu'on lui tînt la parole qu'on lui avoit donnée, de ne jamais l'abandonner. Il fut arrêté, enchaîné, traîné en prison, et enfin repoussé hors du royaume. En rapportant ce trait, nous voudrions douter que c'est l'histoire de la nation françoise que nous écrivons. Charles-Edouard, depuis cette époque déshonorante, s'ensevelit aux yeux du reste de la terre. Que les hommes privés, qui se plaignent de leurs petites infortunes, jettent leurs regards sur ce prince et sur ses ancêtres qui forment une génération de rois, dont les calamités, pendant trois cents ans, n'avoient jamais eu d'exemple sur la terre.

Ce fut alors un problême dont on n'a pas même encore donné la solution, de savoir si la France avoit un desir bien réel de remettre dans les mains de Charles-Edouard le sceptre de ses aïeux, ou si ce prince n'étoit qu'un jouet dont la cour de Versailles se servoit avec adresse, pour inquiéter celle de Londres. Le peu de secours qu'on lui envoya, ou qu'on lui envoya trop tard, semblent devoir faire adopter la seconde opinion, quand on observe qu'à la bataille décisive de Culloden, les troupes Françoises qu'on avoit envoyées au prétendant, ne tirèrent seulement pas l'épée pour le défendre le jour qui décida son sort pour le reste de sa vie. On lui avoit aussi envoyé quarante mille louis, mais ils n'arrivèrent qu'après sa défaite, et ne lui ont jamais été rendus.

Charles VII, qu'on avoit élevé à l'Empire, presque malgré lui, étoit mort victime de son élévation, et la reine de Hongrie avoit enfin posé la couronne impériale sur la tête de son mari. L'Espagne, à la mort de Philippe V, renonçoit à la conquête des états autrichiens d'Italie, d'où le nouveau monarque Espagnol venoit de rappeler ses troupes. Le roi d'Angleterre, qui, dans sa déclaration de guerre

contre la France, en avoit donné pour motif les secours qu'on se proposoit d'accorder au prince Charles-Edouard, n'avoit plus à redouter ce héros infortuné. Le roi de Prusse, livré à l'étude de la philosophie et des arts, écrivoit ses batailles au lieu d'en donner. Le stadthouder avoit intérêt d'affermir, pendant la paix, sa nouvelle puissance, qu'une guerre malheureuse pouvoit ébranler et peut-être renverser; enfin Louis XV renonçant à ses conquêtes, offroit de les rendre, si une pacification générale en devenoit le prix; et cependant l'Europe continuoit d'éprouver les ravages de la guerre. La Hollande, sur-tout, celle de toutes les nations belligérantes à qui la paix étoit plus nécessaire, la craignoit, la desiroit et y renonçoit, quoiqu'elle eût envoyé ses ministres au congrès de Breda. Un député des états, en présentant le stadthouder aux états généraux, le jour de son installation, n'avoit pas craint de dire, « que la « république avoit besoin d'un chef contre un « voisin ambitieux et perfide, qui se jouoit « de la foi des traités: » paroles surprenantes, dans un temps où le congrès étoit ouvert, et dont Louis XV ne se vengea qu'en n'abusant point de ses victoires. Ce qui étoit bien plus

surprenant encore, la cour de Vienne ne pouvoit pas pardonner l'injustice avec laquelle on avoit voulu, malgré les traités les plus solemnels, arracher des mains de Marie Thérèse le patrimoine de ses ancêtres. La France s'en repentoit, mais un repentir tardif ne satisfaisoit point le ressentiment des alliés, qui, d'ailleurs, en se parant de ce motif *honorant*, en avoient d'autres plus secrets qui leur étoient personnels. La cause et le prétexte des guerres sont presque toujours des choses différentes dont on n'est la dupe qu'autant qu'on le veut bien.

Le czar Pierre-le-Grand, en changeant tout dans ses vastes états, avoit préparé de grands changemens dans l'Europe. Cette vérité fut universellement reconnue, lorsque l'impératrice des Russes, Elisabeth Petrowna,
juin 1747. fille de ce czar, fit marcher cinquante mille hommes en Livonie, et s'engagea à équiper cinquante galères destinées à se porter partout où voudroit le roi d'Angleterre, moyennant cent mille livres sterling seulement. Pendant qu'un secours si imprévu, si formidable, venu de si loin, et dont on n'avoit point encore vu d'exemple, menaçoit de soulever les extrémités de la terre, Louis XV continuoit

le cours de ses conquêtes dans la Flandre Hollandoise. Vainqueur à Lawfelt, où il avoit commandé en personne, il rendit sa victoire mémorable, en disant au général Ligonier, qu'on lui amena prisonnier:.. « Ne vaudroit-il « pas mieux songer sérieusement à la paix « que de faire périr tant de braves gens? »

Presqu'en sortant du champ de bataille, le roi vint assiéger Berg-op-Zoom, place nommée *la Pucelle*, que l'art de Cohorn, le Vauban des Hollandois, avoit fortifiée, qui avoit bravé le génie du fameux Spinola, et qu'on regardoit comme inexpugnable. Les alliés et les François, les assiégés et même les assiégeans, regardoient cette entreprise, non-seulement comme téméraire, mais comme impossible. Lowendall, qui s'étoit déja signalé aux assauts d'Otzakom, parloit quatorze langues, connoissoit toutes les cours, leur génie, celui des peuples, leur manière d'attaquer et de se défendre; Lowendall fut le seul qui ne désespéra point du succès, et l'événement couronna ses espérances. La ville 15 sept.
fut abandonnée au pillage du soldat vainqueur. On s'y saisit, au nom du roi, de dix-sept grandes barques chargées, dans le port, de munitions de toute espèce, que la Hol-



lande envoyoit aux assiégés. Il y avoit sur les coffres, en gros caractères : *A l'invincible garnison de Berg-op-Zoom* (1). Tant de succès, cependant, étoient plus glorieux qu'utiles. Il restoit Maëstricht à prendre, et la conquête seule de cette ville alloit décider du sort de cette quatrième campagne, et changer peut-être celui de l'Europe. Le maréchal de Saxe ne cessoit de dire : *La paix est dans Maëstricht.*

Les avantages considérables que les Anglois avoient remportés sur mer depuis quelque temps, les éloignoient d'une paix qui, de leur part, exigeoit des restitutions que leur intention n'étoit pas de faire. Une compagnie de marchands de la Nouvelle-Angleterre, avoit conçu le hardi projet d'assiéger, à ses frais, Louisbourg, que les François appeloient le Dunkerque de l'Amérique, et qui étoit la clef de leurs possessions dans cette partie du monde. Londres

---

(1) Louis XV, en apprenant la prise de Berg-op-zoom, observa qu'il étoit humiliant pour la France, que ses deux plus grands capitaines fussent étrangers, qu'elle n'en produisoit plus de tels qu'autrefois. *C'est qu'aujourd'hui*, répondit le prince de Conti, présent, *nos femmes ont affaire avec leurs laquais.*

applaudit à cette entreprise de tout un peuple, et pour la favoriser, lui envoie l'amiral Waren avec quatre vaisseaux. Dès que le ministre de la marine françoise apprit les préparatifs qu'on faisoit contre la colonie, il fit partir un vaisseau de soixante-quatre canons, chargé de tout ce dont manquoit Louisbourg, pour s'opposer au sort qui la menaçoit. Ce vaisseau si nécessaire arrive, et lorsqu'il touche au port, les Anglois s'en emparent. Vainement le commandant de la place emploie la plus vigoureuse résistance; il fallut se rendre et souscrire à la condition singulière que le vainqueur lui prescrivit; ce fut d'emmener lui-même en France la garnison et tous les habitans dont le nombre composoit deux mille hommes. On fut étonné à Brest de recevoir, quelques mois après, une colonie de François, que des vaisseaux anglois déposoient sur le rivage, et qu'ils sembloient n'avoir accompagnés dans la route que par politesse.

Il s'étoit passé un événement non moins étrange, lorsque le général Sinclair, ayant sous ses ordres cinq mille hommes de troupes réglées, avoit attaqué le Port-Louis, que le commandant françois Lhôpital défendoit

avec de l'artillerie et douze mille hommes de milices. L'Anglois ayant menacé de tout détruire par le fer et par le feu, si on lui opposoit la moindre résistance, la terreur qu'il avoit inspirée fit qu'on capitula dès le premier jour de l'attaque; c'est alors qu'au lieu de battre la chamade, les tambours des miliciens, peu instruits, battirent la générale. Sinclair ne sait ce que cela veut dire et craint une perfidie; cependant le vent changeoit, l'amiral Lestoc en avertit par un signal; une terreur panique saisit Sinclair qui croit se voir attaqué sans avoir le temps de se rembarquer; il fuit devant les François qui lui apportoient les clefs, et sont fort étonnés de ne trouver personne dans le camp. Voilà sans doute une scène comique qu'on n'attendoit pas sur le théâtre de la guerre.

L'Angleterre comptoit, en 1746 et 1747, deux cent soixante-neuf vaisseaux de guerre, indépendamment des corsaires et des vaisseaux de transport, et cette marine avoit le fonds de quarante mille matelots. Comment la France auroit-elle pu résister à une puissance si formidable, n'ayant, pendant toute la guerre, à lui opposer qu'environ trente-cinq vaisseaux de roi? Aussi éprouvoit-elle

des pertes immenses qui enrichissoient l'ennemi qu'elle avoit le plus à redouter. Une flotte marchande de quarante voiles, chargée de la plus riche cargaison, et venant de la Martinique, sous l'escorte de quatre vaisseaux de guerre françois, avoit été rencontrée par une flotte angloise; il y en eut trente de pris. oct. 1745.

Deux combats sur mer venoient d'affoiblir, ou plutôt d'écraser la marine françoise; et la nation angloise se persuadoit plus que jamais, que

Le trident de Neptune est le sceptre du monde:

le premier s'étoit donné près du cap Finistère, entre l'escadre du marquis de la Junquières, composée seulement de quatre vaisseaux et de cinq frégates, et l'armée navale de l'amiral Anson, qui, forte de seize vaisseaux de ligne, avoit tellement enveloppé les François, qu'aucun n'avoit échappé. Ce fut avec tous les transports de la plus vive joie, que Londres vit arriver, dans la Tamise, le fameux vaisseau *le Centurion*, qui, en trois ans et demi, avoit fait le tour du monde, en avoit rapporté des richesses et des découvertes infiniment plus précieuses encore pour une nation philosophe. Il venoit annoncer la

nouvelle de la victoire de Finistère, remportée par ce même Anson, que son expédition a rendu immortel. On vit arriver, avec des cris d'orgueil et d'alégresse, vingt-deux chariots d'or, d'argent et d'effets pris sur la flotte françoise. La perte de ces effets, et celle de ces vaisseaux, fut évaluée à plus de vingt millions de France.

La France n'avoit plus, sur ces mers, que sept vaisseaux de guerre, servant d'escorte aux flottes marchandes qui se rendoient aux îles de l'Amérique, et que commandoit M. de l'Estanduère. L'amiral Hawkes, à la tête de seize vaisseaux anglois, les rencontre, les attaque, s'en empare, un seul excepté, et les amène en triomphe dans la Tamise. C'est alors que la France, réduite à un vaisseau de guerre, dut maudire le ministère du cardinal de Fleury, dont la politique, fausse par timidité, avoit laissé déserts les chantiers de tous les ports du royaume; politique dont on n'a pas osé entreprendre l'apologie, même dans son oraison funèbre, comme autrefois Bossuet avoit tenté de justifier les égaremens du grand Condé, à qui, nouveau Coriolan, le ressentiment avoit mis les armes à la main contre sa patrie.

Le

Le pavillon françois, abattu en Europe, se relevoit au fond de l'Asie. Dupleix, dont l'activité égaloit l'intelligence, et qui, au talent d'inventer les projets les plus utiles, joignoit l'art de les faire exécuter, avoit mérité le gouvernement général des établissemens françois à Pondichery, par celui qu'il avoit formé sur le Gange, dans l'opulente province de Bénarès, où, par une conquête de génie, préférable à celles de la valeur guerrière, il avoit bâti une ville, et équipé quinze vaisseaux destinés à la protéger et à l'enrichir. Les Anglois, à qui appartient Madras, dans la province d'Arcate, à quatre-vingt-dix mille de Pondichery, étoient les rivaux des François, par le commerce qu'ils y avoient établi. Dupleix, gouverneur de Pondichery, et chef de la nation françoise dans les Indes, avoit proposé la neutralité à la compagnie angloise, et cette neutralité si convenable, et même si utile à des commerçans qui ne doivent pas vendre du poivre et des cotons les armes à la main, avoit été inviolablement observée. En 1742, la guerre s'allume entre la France et l'Angleterre, et la secousse qu'éprouvent deux royaumes de l'Europe, se fait sentir aux deux extrémités de l'Asie. C'est alors que Mahé de

la Bourdonnaye, qui, aux connoissances du commerce, réunissoit celles de la marine, attaque une escadre angloise, la disperse, forme le siége de Madras, et s'en empare. Ayant ensuite reçu un ordre précis du ministre, *de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourroit faire dans l'Inde*, il s'y soumit avec docilité, et se borna à ne recevoir que des sûretés et des otages qui garantissoient le payement de la conquête qu'il venoit de faire, et à laquelle le ministère, dont on ne devine point le véritable motif, le forçoit de renoncer. Dupleix, qui, par ses talens, sa fortune et son génie, méritoit d'exciter l'envie, fut assez foible pour éprouver cette basse et cruelle passion. Il devint envieux des succès de la Bourdonnaye, dans un pays où le *compatriotisme* auroit dû ne les rendre que des rivaux amis. Il cassa sa capitulation, se saisit de ses vaisseaux, et tenta de le faire saisir lui-même. Les habitans de Madras, et les Anglois qui devoient compter sur le droit des gens, furent interdits, lorsqu'ils apprirent la violation du traité, et de la parole d'honneur de la Bourdonnaye, qui, guerrier par état, étoit homme de probité par principes. L'indignation succéda à la surprise, quand l'envieux Dupleix,

s'étant emparé de la ville *noire*, la fit renverser de fond en comble. Peu satisfait de cette violente exécution, le conseil de Pondichery, et les principaux citoyens s'assemblent par son ordre; et voulant ôter jusqu'à l'honneur au rival dont il se croyoit éclipsé, il leur fait signer des mémoires outrageans, par lesquels on l'accusoit d'avoir exigé de Madras une rançon beaucoup trop foible, et d'avoir reçu pour lui des présens trop considérables.

En arrivant à Paris, le vainqueur de Madras, pour récompense du service qu'il avoit rendu au commerce de la nation, fut mis à la Bastille, où il resta trois ans et demi, sans avoir obtenu la permission de voir même sa femme et ses enfans. Il fut enfin déclaré innocent par la commission nommée pour le juger. La cour se contenta de reconnoître une innocence qu'elle auroit dû honorer par des récompenses. Le public, plus juste, et qui ne pouvoit que le plaindre, le regarda toujours comme le vengeur de la France et la victime de l'envie. Ses succès, même les plus brillans, n'ayant point rassasié l'avare cupidité des chefs de la compagnie, un d'eux lui demanda un jour, comment il s'y étoit pris pour mieux faire ses affaires que celles de la compagnie,

Il répondit : « C'est que j'ai suivi toutes vos « instructions dans ce qui vous regardoit, et « que je n'ai consulté que moi-même dans ce « qui concernoit mes intérêts. »

On parut pardonner à Dupleix, lorsqu'après quarante-deux jours de tranchée, il fit lever le siége de Pondichery, attaqué par deux amiraux anglois, secondés des troupes de deux souverains indiens qui les commandoient en personne. Plus heureux que la Bourdonnaie, cette opération lui valut le grand cordon de Saint-Louis; cette récompense étoit d'autant plus honorable, que c'étoit la première fois qu'on l'accordoit à un homme hors du service militaire.

1748. La France, malgré ses conquêtes, éprouvoit des revers qui devoient les rendre inutiles, et ensuite onéreuses. On avoit tout fait pour la gloire de la nation, et rien pour son bonheur. Les armateurs anglois avoient arrêté le cours de son commerce. Les frais de la guerre avoient épuisé ses finances ; la Hollande, en se donnant un stadthouder, paroissoit devoir devenir redoutable. La reine de Hongrie avoit conservé l'héritage de ses pères; elle étoit enfin parvenue à donner pour chef à l'Allemagne, un empereur de la maison

d'Autriche, et l'Angleterre, par la prospérité de ses armes sur mer, avoit augmenté sa puissance et son commerce, qui en est la source. C'est dans ces circonstances qu'on entama, à Aix-la-Chapelle, les négociations d'une paix devenue nécessaire à l'Europe, au milieu du flux et du reflux qui l'agitoit. La prise de Maëstricht, par le maréchal de Saxe, décida toutes les puissances à la signer définitivement. Par les principaux articles, on rendoit, de part et d'autre, toutes les conquêtes. L'infant dom Philippe acquéroit les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla; le roi de Sardaigne conservoit presque tout ce qui lui avoit été accordé par le traité de Worms; la république de Gênes reprenoit ses états; le duc de Modène étoit rétabli dans les siens; l'Angleterre gardoit tous les avantages de son commerce avec l'Espagne: on maintenoit le traité de la quadruple alliance pour l'ordre de la succession à la couronne de la Grande-Bretagne; on garantissoit de nouveau à la reine de Hongrie, celui fait en sa faveur par la pragmatique-sanction, ainsi qu'au roi de Prusse la Silésie et le comté de Glatz. Il est à remarquer que par ce traité de paix, la France obligea l'Angle-

octobre.

terre à envoyer à Paris deux illustres otages pour la sûreté de son accomplissement.

Deux clauses de ce traité firent murmurer la nation. La première étoit l'imprudente obligation qu'on avoit contractée de laisser les fortifications de Dunkerque dans l'état où elles étoient; ce qui témoignoit plus de foiblesse que de générosité. La seconde étoit l'ignominieuse expulsion du prince Charles-Edouard, dont on avoit fait un épouvantail pour l'Angleterre, quand on la redoutoit, et qu'on avoit lâchement abandonné, quand on s'étoit réconcilié avec cette puissance. Tout Paris fut indigné, quand on arrêta ce prince à l'Opéra, par ordre du roi, et que l'ayant désarmé comme un criminel, ou vil ou dangereux, on le conduisit dans la prison de Vincennes. On dit alors de lui, en apostrophant Louis XV, devenu plus que jamais l'esclave de sa maîtresse,

Il est roi dans les fers, qu'êtes-vous sur le trône?

C'est à cette flétrissante époque que commença à paroître le mépris général qu'inspiroit le souverain qui, vainqueur en Flandre par ses généraux, étoit vaincu à Versailles par l'ascendant qu'une femme déshonorée avoit pris sur sa conduite. Le comte de

Maurepas, ministre de la marine, s'étant permis quelques plaisanteries sur la marquise de Pompadour, dont Louis xv avoit ri lui-même, n'en reçut pas moins l'ordre de donner la démission de ses emplois, quoiqu'il eût mérité l'estime de la nation, par les services qu'il avoit rendus à la marine, dans le temps malheureux de son ministère. La seule chose qu'on eût à lui reprocher, c'est de n'avoir pas mis, par une bonté qui dégénère en foiblesse, assez de rigueur dans son administration. S'il eût commencé par faire trancher la tête aux mutins de l'escadre du marquis d'Antin, et sur-tout à la Maison-Fort, infiniment plus coupable que l'amiral Byng, fusillé depuis en Angleterre, il eût épargné bien des fautes et des malheurs.

Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, jusqu'au commencement d'une nouvelle guerre en 1756, on ne remarque rien en France d'important, si ce n'est la police intérieure de son gouvernement. La nécessité de rétablir les finances, et le prétexte de soulager l'état, firent donner par le roi des ordonnances pour la réforme des troupes. L'arrêt du conseil portant suppression de quelques droits légers établis pour subvenir aux frais de la guerre,

fit naître l'espérance et la joie dans toutes les classes du peuple. Cette joie s'éteignit, lorsqu'on vit publier un édit qui convertissoit le dixième établi au mois d'août 1741, en un vingtième indéfini, et continuoit les 2 sous pour livre du dixième, afin de liquider les dettes de l'état, en versant ces fonds dans une caisse d'amortissement. L'exécution se fit sans difficulté dans les pays d'élection. On murmura, mais on paya. Le clergé et les pays d'états, moins dociles, refusèrent de s'y soumettre. Ceux du Languedoc se soulevèrent, et furent supprimés.

Le clergé s'opiniâtra dans sa résistance; et si, comme il eût fait autrefois, il ne lança point les foudres de l'Eglise, c'est qu'il vit combien alors elles étoient devenues impuissantes par l'abus qu'on en avoit fait. Lorsqu'on tint l'assemblée générale du clergé, les commissaires du roi demandèrent une somme de 7,500,000 livres pour cinq ans, imposée à raison de 1,500,000 livres par chaque année, pour être employée au remboursement des dettes de cet ordre; ils lui annoncèrent, en même temps, que sa majesté adressoit ce même jour au parlement une déclaration dont l'exécution avoit pour objet de constater

la valeur des biens ecclésiastiques, et de réformer les abus qui se commettent dans les chambres des décimes. Cette déclaration, enregistrée le même jour, ne donnoit que six mois pour tout délai. Le clergé, se servant de sa vieille métaphore, ne manqua pas de crier que c'étoit *mettre la main à l'encensoir*. Le parlement vit avec satisfaction le moyen qu'on employoit pour affoiblir une puissance quelquefois rivale de la sienne, et le peuple trouva juste que le clergé, qui fait partie de l'état, contribuât aussi à en payer les dettes. L'assemblée du clergé fit des représentations au roi, qui n'y répondit qu'en renouvelant la demande des commissaires qu'il y avoit envoyés. Le clergé ayant refusé de se soumettre, sa majesté fit fermer les séances, et les intendans eurent ordre, chacun dans le département de leur province, de faire la répartition et la levée des deniers, en la forme ordinaire. Le coup étoit accablant. Le clergé eut l'adresse de l'éviter, en préférant de sauver, par des sacrifices pécuniaires, ses prétendues immunités qu'il prétendoit blessées par sa soumission aux ordres du monarque.

10 sept.

15 sept.

M. de Machault, qui n'avoit point réussi

dans l'entreprise dont nous venons de parler, parce qu'il avoit eu pour successeur au contrôle général des finances, un homme foible et borné, fut plus heureux dans une autre, qui lui mérita les éloges de toute la nation, et prouvoit que l'esprit philosophique commençoit à s'insinuer dans le ministère. On gémissoit depuis long-temps sur les inconvéniens, aussi absurdes que ruineux, qui résultent de la multiplication des gens de main-morte, qui par la facilité d'acquérir des fonds, sans jamais les aliéner, faisoient peu à peu passer dans leurs mains la plus riche portion des biens de l'état. On jugea que ce vice du gouvernement, établi par la superstition, devoit être réformé par la raison, et que des cénobites, qui avoient renoncé aux biens temporels de ce monde, ne devoient plus avoir en partage que ceux de l'autre. En conséquence, on songea, en sapant la foule des monastères par les fondemens, à couper, jusque dans les racines, ces nombreuses pépinières d'arbres stériles qui desséchoient le
août 1749. sol qu'ils couvroient de leur ombre. Il parut un édit qui défendit aucun nouvel établissement de chapitre, collége, séminaire, maison religieuse ou hôpital, sans permission ex-

presse et lettres-patentes expédiées et registrées dans les cours souveraines. Cette loi, l'une des plus utiles du règne de Louis XV, fut reçue avec des acclamations générales, et le clergé, en frémissant, se vit forcé d'y souscrire. Plus heureux à défendre ses immunités, et ne pouvant plus le faire en corps, à cause de sa dispersion, il avoit emprunté la plume mercenaire de ces écrivains qui, pour de l'argent, soutiennent avec chaleur des opinions qui ne sont pas les leurs, et se rendent ainsi les défenseurs d'une religion dont ils ne sont point. Cependant le levain de la dispute alloit, en fermentant, altérer la tranquillité de l'état. Il parut alors un arrêt du 21 mai
conseil qui supprima trente-neuf écrits fur- 1751.
tivement imprimés sur cette dispute, qu'on eût plus facilement anéantie, en ne daignant point s'en occuper. Le clergé voyant la philosophie devenir d'autant plus redoutable qu'elle approchoit du trône, crut devoir plutôt accélérer sa chute, en se soulevant avec violence, que d'attendre une subversion plus lente, mais inévitable.

M. de Vintimille, archevêque de Paris, grand moliniste, venoit de mourir, en laissant sous les scellés une foule de lettres de cachet,

destinées à signaler sa vengeance sur les jansénistes, dont les noms étoient déja inscrits sur ces tables de proscription. M. de Beaumont le remplaça sur le siége archiépiscopal. Ce prélat, élevé à la même école, mais plus ignorant, et sur-tout plus entêté que son fanatique prédécesseur, annonça son élévation à sa nouvelle dignité, par une affaire d'amour-propre, en nommant, contre la pluralité des voix des administrateurs, une supérieure qu'il protégeoit, à l'hôpital général de Paris. Les administrateurs se pourvurent au parlement, qui prit leur défense. La querèlle s'envenime. Le roi, au bout de près de deux ans, donne une déclaration contenant un nouveau réglement sur l'administration de l'hôpital général. Ce nouveau réglement ne satisfait ni l'archevêque qui distribue des lettres de cachet, ni le parlement qui fait des remontrances. Le roi, blessé de l'opiniâtreté des deux partis, évoque à lui toutes les affaires de l'hôpital, et ne fait que suspendre une querelle qu'il pouvoit terminer. Cette querelle n'étoit que le prélude d'une autre non moins ridicule, mais qui pouvoit devenir plus dangereuse, parce qu'une étincelle du fanatisme, qu'on ne se hâte point d'éteindre, peut incendier tout un

royaume. On avoit dénoncé au parlement 12 juillet.
plusieurs refus de sacremens, faits à des malades au lit de la mort, qui n'avoient point de billets de confession, par où l'on pût juger s'ils avoient été entendus par un prêtre approuvé, ou qui n'acceptoit point la bulle *Unigenitus*. Ces refus de sacremens irritoient les uns, désoloient les autres, et scandalisoient tout le monde. C'est ici que commence à se déclarer la grande et risible guerre entre le sacerdoce et la magistrature.

Le roi, ayant déclaré, dans sa réponse aux remontrances du parlement, sur les refus de 17 avr. 1752.
sacremens, que son intention n'étoit pas de lui ôter la connoissance de l'affaire dont il s'agissoit, le parlement se prévalut de cette réponse, et publia le fameux arrêt du 18 avril, en forme de réglement, portant défenses de faire aucuns actes tendans au schisme, et aucuns refus de sacremens, sous prétexte du défaut de représentation d'un billet de confession, ou de déclaration du nom du confesseur, ou d'acceptation de la bulle *Unigenitus*. Cet arrêt, en foudroyant le molinisme, faisoit triompher les ennemis de la bulle. Il fut répandu, lu, cité, expliqué, loué avec le plus vif enthousiasme. On y joignit

une estampe allégorique, où la magistrature, sous l'emblême de la justice, avoit pour devise, *Custos unitatis*, *schismatis ultrix*. Elle étoit armée, fouloit à ses pieds un flambeau près d'un autel chargé du calice et de la couronne. La France, prosternée, réclamoit contre le schisme, *pro fide*, *rege et patriâ*. Cette caricature religieuse fut placée au chevet du lit de chaque janséniste, parmi ces images sacrées à qui tout bon catholique présente les prémices de sa journée.

Les constitutionnaires, humiliés, mais furieux, arrachèrent un arrêt du conseil, aussi en forme de réglement, sur la même matière. Cet arrêt étoit un contre-poids de celui du parlement, en ce que sa majesté vouloit, avant qu'il décidât rien sur les contestations qu'elle occasionneroit, s'en faire rendre compte à elle-même. Les molinistes triomphèrent à leur tour, et les deux partis bénirent le ciel d'une victoire que ni l'un ni l'autre n'avoient remportée. Les refus de sacremens se multiplièrent: ils se propagèrent jusque dans les provinces, jusque dans les campagnes, où ils troublèrent la tête des curés et le repos des laboureurs. Si, d'un côté, tous les parlemens du royaume, fiers d'imiter celui de la capi-

29 avril.

tale, déployoient la même sévérité, de l'autre les prédicateurs tonnoient en chaire contre les magistrats sacriléges, et les gens sensés rioient, ou déploroient l'aveugle opiniâtreté des uns et des autres. Louis XV, dont le choc des deux sectes ébranloit l'autorité, flottoit dans une indécision qui, chaque jour, faisoit naître les excès les plus scandaleux.

Le clergé disoit insolemment, dans ses représentations, signées de cinq archevêques, de seize évêques et de deux agens généraux de l'église. « La charge des évêques est d'autant « plus grande, qu'ils doivent rendre compte « des lois mêmes au jugement de Dieu; car « vous savez qu'encore que votre dignité vous « élève au-dessus du genre humain, vous « baissez la tête devant les prélats, vous recevez d'eux les sacremens, et vous leur êtes « soumis dans l'ordre de la religion; vous suivez leurs jugemens, et ils ne se rendent « point à votre volonté. Que si les évêques « obéissent à vos lois, quant à l'ordre de la « police et des choses temporelles, sachant que « vous avez reçu d'en-haut la puissance, avec « quelle affection devez-vous être soumis à « eux, qui sont établis pour distribuer les sacremens ? »

11 juin 1752.

De leur côté, les magistrats ne cessoient de représenter à sa majesté, que les lois et les formes dont les tribunaux sont les dépositaires et les gardiens, par devoir et par serment, sont le seul gage de la conservation d'une juste monarchie, et toute la sûreté de la vie, de la fortune et de la liberté des sujets. C'est ainsi que les uns refusoient les sacremens pour obéir à leur conscience, et que les autres continuoient de sévir contre les réfractaires, pour ne point violer leur serment. Le parlement de Paris fit alors ces remontrances célèbres que le roi craignoit, puisqu'il ne voulut jamais les recevoir. C'est de cette manière énergique qu'elles finissoient : « Si les personnes qui abusent de la « confiance de votre majesté, prétendent nous « réduire à la cruelle alternative, ou de man-« quer à notre devoir, ou d'encourir votre « disgrâce, nous leur déclarons que notre « zèle est sans bornes, et que nous nous « sentons le courage de devenir victimes de « notre fidélité. » En supposant ce zèle sincère, et rien alors ne devoit faire présumer le contraire, quoi de plus héroïque que ce dévouement d'un corps respectable aux intérêts d'un souverain, exposé à affoiblir

9 avril 1753.

son

son autorité par l'usage qu'il en fait ?

Louis XV pensa différemment : il ordonna enfin au parlement de suspendre toute procédure contre les ecclésiastiques qui avoient refusé les sacremens aux mourans, parce que ceux-ci refusoient d'accepter la bulle. Cette défense ayant donné lieu aux différens parlemens de faire un nouvel examen de leurs droits, ils s'obstinèrent à prétendre qu'ils étoient obligés d'office de s'opposer au pouvoir du pape, et de maintenir les prérogatives de la couronne que le roi abandonnoit. L'ardent Christophe de Beaumont, le même que J. J. Rousseau a depuis foudroyé, prit les mesures les plus violentes pour soutenir le clergé, ou plutôt les jésuites qui le gouvernoient. Le parlement de Paris décréta de prise-de-corps quelques prêtres qui avoient refusé les sacremens aux agonisans; ceux-ci se justifièrent sur les ordres précis de l'archevêque de Paris. Le parlement, employant toujours les mêmes armes, fit de nouvelles remontrances que le roi ne voulut pas même écouter. Les chambres refusèrent alors d'enregistrer les lettres patentes sur le sujet de la dispute; nouveaux ordres du roi dont on provoquoit l'indignation; nouveaux refus du

parlement, de travailler à aucune autre affaire, même d'obéir aux arrêts du roi, jusqu'à ce qu'il leur eût rendu justice sur les priviléges qu'il réclamoit.

5 mai 1753. Cette révolte ouverte, ou plutôt cette inflexibilité fut punie par l'exil de tous les membres du parlement, à l'exception de ceux de la grand'chambre, composée en général, de gens qu'on se flattoit de séduire ou d'intimider. On se trompa; ceux-ci n'étant pas plus dociles que leurs confrères, furent exilés aussi, aux acclamations du peuple qui applaudissoit à leur fermeté. Le parlement de Rouen imita et surpassa même celui de Paris; il donna un décret de prise-de-corps contre l'évêque d'Evreux qui, cité, avoit refusé de comparoître. Le conseil d'état cassa le décret; le parlement y répondit par un mémoire, et le ministère rejeta le mémoire. Le parlement envoya des députés au roi, qui leur signifia l'ordre d'enregistrer un arrêt qui leur défendoit de juger les affaires de religion. Quand ils s'en retournèrent pour opiner sur cet ordre, un de ces messieurs qui avoit parlé trop librement, fut arrêté et conduit prisonnier à Dourlens. C'est à cette époque que tous les tribunaux de justice, or-

dinaires, furent supprimés en France; les peuples alors n'eurent plus pour lois que la volonté suprême du monarque, forcé d'avoir une armée pour la faire exécuter. Louis XV crut remplacer les autres tribunaux par l'établissement de ce qu'il appeloit *Chambre royale*. L'établissement de cette chambre sept. 1753. précaire, n'ayant pas été enregistré au parlement, les ministres s'adressèrent au châtelet qui en refusa l'enregistrement. Cet acte de vigueur lui attira la vengeance du ministère; on expédia des ordres pour arrêter deux membres de ce corps, qui vouloit aussi avoir la gloire de soutenir l'autorité du roi, contre ses intentions; l'un fut pris et l'autre se cacha. Les gens du roi ayant inséré dans le registre ce qui venoit de se passer, le lieutenant-civil se rendit dans l'assemblée, et les conseillers se retirèrent après avoir laissé un arrêt en forme de protêt, pour rendre raison de leur démarche.

La chambre royale étant devenue aussi ridicule qu'odieuse, et n'ayant signalé son administration que par le supplice de quelques criminels qui, en expirant, protestoient contre ses arrêts, il fallut enfin en revenir au rétablissement du parlement,

aussi essentiel dans une monarchie, qu'un
5 sept. 1753. sénat dans une république. Le parlement revint aux acclamations de la capitale; le peuple revit avec transport des magistrats qui s'en nomment les pères. Le premier acte des fonctions du parlement, fut l'enregistrement de la fameuse déclaration qui, anéantissant toutes les procédures commencées, imposoit un silence absolu sur les disputes de religion, et chargeoit le parlement d'y veiller. Le clergé atterré par le triomphe du parlement, réunit toutes ses forces pour le rendre vain; il ne réussit, par ses démarches, qu'à affermir l'autorité de son adversaire. Louis xv fit enfin ce que la sagesse lui conseilloit de faire depuis long-temps. S. M. manda les chefs les plus turbulens du clergé, et leur dit, en maître qu'on avoit fatigué, ennuyé et irrité: « Je vous défends toute « réponse à ce que je vais vous dire. Je veux « la paix et la tranquillité dans mon royame; « je vous ai imposé silence, ceux qui y con- « treviendront, seront punis suivant les lois « et les ordonnances. » C'est ici que finit la première époque de la querelle entre les prêtres et les magistrats.

1756. Lorsque la France, par le traité d'Utrecht

avoit cédé l'Acadie à l'Angleterre avec toutes ses limites, les ministres françois, par une négligence impardonnable, n'avoient point spécifié quelles étoient ces limites, et les deux puissances ayant également le droit de les étendre ou de les fixer à leur gré, ils avoient, en signant la paix, laissé le germe d'une guerre inévitable, dans le traité même qui venoit de la terminer. Après le traité d'Aix-la-Chapelle, les commissaires nommés par les cours de Londres et de Versailles, s'assemblèrent à Paris pour y discuter les droits des deux souverains. Les Anglois prétendirent établir la supériorité des leurs sur ceux des François, qui, sans attendre le résultat d'une discussion peut-être interminable, la prévinrent en faisant aux Anglois une guerre qu'ils ne leur déclaroient pas. Les officiers françois reçurent l'ordre de chasser les Anglois d'un poste qui empiétoit sur les limites de leur gouvernement de la Virginie. Peu après, leur projet d'exclure les Anglois de tout commerce avec les Indiens, à l'occident des montagnes d'Allegany, ne fut plus un secret; le fort qu'ils avoient construit à l'endroit où la rivière de Monogahela fait une fourche, et commande

l'entrée dans tous les pays de l'Ohio et du Mississipi, étoit une usurpation trop importante, pour que les Anglois la souffrissent; les François auroient pu former ainsi une frontière de plus de quatre-vingts lieues en longueur, au-delà de laquelle tout commerce avec les Indiens étoit interdit aux Anglois qui, bornés désormais aux côtes, se seroient vus réduits à trafiquer entr'eux. La querelle devint sérieuse, et les François, en la faisant naître, avoient mis leur marine en état de la soutenir, par une de ces ressources promptes qu'on n'imagineroit même pas dans une toute autre nation. Vingt places nouvelles de fermiers généraux firent trouver facilement l'argent dont on avoit besoin pour entreprendre une nouvelle guerre. Les François équipèrent quelques vaisseaux, et les Anglois donnèrent le commandement d'une escadre à l'amiral Boscawen, avec ordre d'empêcher la flotte françoise envoyée en Amérique, d'entrer dans le fleuve Saint-Laurent; une démarche si vigoureuse n'alarma point, mais surprit le ministère françois, qui avoit compté sur la flexibilité du ministère anglois, à cause des états du roi Georges en Allemagne qui, en cas de rup-

ture, étoient ouverts aux armées de France.

Il falloit cependant que la cour de Versailles justifiât, ou parût du moins vouloir justifier les étranges hostilités qu'elle alloit se permettre. L'esprit de jalousie et d'invasion, suscité en Angleterre, à l'occasion des colonies françoises de l'Amérique, étoit connu à la cour de France. Louis xv envoya M. de Bussy, un des premiers commis des affaires étrangères, à Hanovre, pour s'expliquer avec le roi d'Angleterre, sur les suites qui pourroient résulter de la fermentation qui régnoit dans la Grande-Bretagne.

L'amiral Boscawen, à la tête d'une escadre de treize ou quatorze vaisseaux de guerre, rencontre, sur les bancs de Terre-Neuve, les vaisseaux du roi l'*Alcide* et *le Lys*, séparés de l'escadre françoise, les approche, sous le voile de la paix, et tout-à-coup les environne, les attaque et s'en empare. Louis xv, instruit de cette hostilité, commise contre le droit des gens et sans déclaration de guerre préalable, rappelle son ambassadeur en Angleterre, et son ministre à Hanovre, leur ordonne de partir sans prendre congé, et fait faire tous les préparatifs nécessaires, tant pour fortifier Dunkerque, cet ancien objet de

la jalousie des Anglois, que pour venger l'insulte faite à son pavillon, s'il ne peut en obtenir justice par les voies de la modération. Le roi d'Angleterre ayant aussi à venger les hostilités que les François avoient auparavant commises en Amérique, ordonne à tous ses sujets d'enlever les vaisseaux françois par-tout où ils se trouveront. Ces représailles, qu'on auroit dû prévoir, ruinoient le commerce de France : en quelques semaines, il y eut plus de quinze mille matelots françois, prisonniers en Angleterre, et ce nombre doubla pendant le cours de la guerre. Louis XV fut dès-lors menacé de devenir le mépris de l'Europe, dont il avoit été la terreur. Jusqu'à présent, c'est une question souvent discutée, mais non encore décidée, de savoir de quel côté régnoit la justice, entre les cours de Londres et de Versailles. Quoi qu'il en soit, les hostilités continuoient de part et d'autre avec un égal acharnement : le général Braddock, parti de l'Angleterre pour l'Amérique, étoit chargé d'un plan, qui, s'il eût été aussi heureusement exécuté qu'il avoit été bien conçu, devoit reconquérir, en une seule campagne, tout le terrain usurpé, et faire trembler les François pour leurs propres possessions, à la Louisiane et

dans le Canada : il avoit ordre de prendre le fort du Quesne, de remonter ensuite par Ohio pour joindre, par le lac Eric, M. Sirley qui l'attendoit à Choaguen ou Oswego, avec quatre à cinq mille hommes, des barques et du canon : réunis ensemble, ils devoient s'emparer de Niagara et de Frontenac; pendant ce temps, le colonel Johnson avoit ordre de se rendre maître du fort Frédéric, du lac Champlain, de la rivière de*** et de se mettre ainsi en état d'entrer, au printemps, dans la ville de Montréal, tandis qu'une autre armée angloise arriveroit jusqu'à Quebec, par la rivière Saint-Jean. Si ce vaste projet d'usurpation avoit réussi, les Anglois, maîtres absolus du Canada et bientôt de la Louisiane, ne se seroient pas contentés du terrain qu'ils prétendent faire partie de l'Acadie, pour lequel on se battoit en Amérique, tandis qu'on paroissoit travailler de concert à Paris pour en régler les limites. Il ne réussit pas; le général Braddock, préférant l'impétuosité du courage, à la prudente circonspection qu'exigeoit un terrain dangereux par les embuscades qu'il receloit, fut battu complétement sur l'Ohio près le fort Duquesne, par les François, qui tuèrent presque tous ses officiers,

et lui enlevèrent ses magasins et même ses papiers qui découvrirent le plan de l'entreprise dont il étoit chargé, et la grandeur du danger dont on avoit été menacé. Ce général, ne s'apercevant de sa faute que sur le champ

9 juillet. de bataille, l'expia, en s'y faisant tuer. La France n'avoit pu ni prévoir, ni même supposer la hardiesse de cette entreprise qui violoit si ouvertement la bonne foi et le droit des gens. Mais ayant vu les préparatifs d'un armement en Angleterre, dont on ignoroit l'intention, on avoit par précaution envoyé, au printemps, une escadre sous le commandement de M. Dubois de la Motte, avec des troupes de débarquement, aux ordres de M. Dieskau : à l'exception des deux vaisseaux, l'*Alcide* et *le Lys*, dont l'ennemi s'étoit emparé par trahison ; tout l'équipement françois étoit heureusement arrivé, et se sentoit assez fort pour se défendre contre des ennemis qui ne voiloient plus leur dessein.

La cour de Londres ordonna aux colonels Lawrence et Monkton, d'attaquer les forts construits par les François, sur l'isthme qui sépare la nouvelle Ecosse de ce que les François prétendoient être l'Acadie, et que les

Anglois prétendoient ne l'être pas. On peut remarquer ici, que la guerre, de part et d'autre, avoit été faite de bonne foi; un géographe auroit suffi pour la terminer. Les colonels Lawrence et Monkton prirent Beauséjour et tous les forts françois, au grand étonnement de l'Europe. L'Angleterre projeta une autre expédition contre le fort françois de *Crown-Point*, bâti sur les frontières de la nouvelle Yorck. Le commandement de cette expédition fut confié au général Jonhson. M. Dieskau, à la tête d'un détachement de troupes françoises, et de quelques Indiens, attaque, près le lac Georges, un corps de 1,500 Anglois, commandés par le colonel Williams, le poursuit jusque sur les retranchemens du camp de Johnson, où il est blessé et fait prisonnier. L'échec que reçurent les Anglois, quoique compensé par la prise de M. Dieskau, fit échouer tous les projets de conquêtes dont Jonhson étoit chargé. La saison étant trop avancée, il fallut remettre l'expédition à une autre année.

Vers ce temps, il y eut un combat mémorable entre le vaisseau françois l'*Espérance*, commandé par le vicomte de Bouville, armé en flûte, monté seulement de 24 canons, novembre 1755

contre l'*Oxford* de 74, et ensuite, contre toute l'escadre de l'amiral West. Ce combat si inégal, dura plus de cinq heures, et ne finit que lorsque le vaisseau françois, criblé de
décembre. coups, fut prêt à couler à fond. On débattit en Angleterre, si on requerroit le roi de déclarer légitimes les prises faites sur la France pendant cette année: l'affirmative l'emporta; mais les Anglois paroissoient douter eux-mêmes de la légitimité de ces prises faites avant la déclaration de guerre.

La France, après avoir donné le change aux Anglois, par des armemens commencés, suspendus et repris dans ses différens ports, mit à la voile pour la conquête de Minorque.
12 avril 1756. Une escadre sous les ordres de M. le marquis de la Galissonnière, lieutenant général, composée de douze vaisseaux de guerre, cinq frégates, six chaloupes canonnières et cent soixante-dix-huit bâtimens de transport, portant douze mille hommes, commandés par le maréchal de Richelieu, ayant pour second le comte de Maillebois et le marquis Dumesnil, lieutenans généraux. L'escadre françoise ar-
17 avril. rive à Minorque, y débarque sans obstacle,
19 avril. entre dans la ville de Ciutadella, s'avance de là vers Mahon, et la trouve abandonnée par

les ennemis. Ils avoient rassemblé toutes leurs forces dans la citadelle du port, le fort Saint-Philippe, regardé comme une des places de l'Europe les plus fortes par sa situation, par son terrain et par trente ans de soins qu'on avoit mis à la fortifier. C'étoit par-tout un roc uni; c'étoient des fossés profonds de vingt pieds, et, en quelques endroits, de trente, taillés dans ce roc; c'étoient quatre-vingts mines, sous des ouvrages devant lesquels il étoit impossible d'ouvrir la tranchée : tout étoit impénétrable au canon, et la citadelle étoit entourée par-tout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Après les premières approches, le duc de Richelieu tenta une entreprise généralement accusée d'une témérité condamnable, mais que le succès justifia. Il fit donner à la fois un assaut à toutes ces formidables fortifications qui défendoient le corps de la place. Alors, descendant, malgré le feu terrible de l'artillerie angloise, dans des fossés profonds de dix-sept à trente pieds, l'on planta des échelles qui n'en avoient que dix. Les officiers et les soldats, parvenus au dernier échelon, s'élançoient sur le roc; et montant ensuite sur les épaules les uns des autres, l'es-

caladèrent et s'y logèrent. Cette audace inouie épouvanta tellement la garnison et le vieux gouverneur, que, malgré le bon état du corps de la place, qu'on n'avoit point encore attaqué, et que peut-être on eût attaqué vainement, le conseil de guerre se hâta de capituler. En entrant dans le fort Saint-Phi-
29 juillet. lippe, et en voyant les vivres abondans et les munitions immenses dont il étoit pourvu, une garnison nombreuse et fraîche qui ne s'étoit point encore servi de ses armes, une forteresse taillée dans un roc impénétrable au canon, de vastes mines capables d'engloutir des bataillons entiers, les François éprouvèrent, quoique dans un genre différent, la terreur qu'ils avoient inspirée aux habitans du port. A la vue des dangers qu'ils ne savoient pas avoir à braver, leur triomphe leur parut, ainsi qu'à toute l'Europe, l'un des plus glorieux qui eût jamais existé.

Le siége du Port-Mahon étoit déja fort avancé, quand le roi d'Angleterre publia sa
Mai 1756. déclaration de guerre, pour montrer aux autres puissances la nécessité où la France le mettoit de se défendre. De son côté, la France ne proclama la sienne qu'après celle
16 juin. de Londres, pour ne point paroître renoncer

à la modération qu'elle s'étoit prescrite. L'amiral Byng, envoyé, mais trop tard, pour secourir Minorque, attaqua la flotte victorieuse de M. de la Galissonnière qui retournoit dans sa patrie. Il fut vaincu; et pour l'avoir été par sa faute, au jugement de sa nation, condamné à être fusillé : ouvrage d'une fureur politique plutôt que d'une justice impartiale, selon les uns; jugement dur, mais équitable, selon les autres, puisqu'il étoit conforme à une loi portée du temps de Charles II; loi qu'il falloit respecter en lui laissant son existence, mais à la rigueur de laquelle il falloit peut-être soustraire le fils du vainqueur de Messine en 1718. Il devoit d'autant plus espérer d'obtenir sa grâce, que son souverain avoit le droit de la lui accorder, sur-tout dans une circonstance où toute l'Europe eût approuvé sa clémence. Si, à cet égard, l'Angleterre péchoit par un excès de sévérité, la France, dans le même temps, étoit condamnable par excès d'indulgence. Le public accusoit plusieurs officiers de la marine françoise, d'avoir évité le combat contre des ennemis qui leur étoient inférieurs. Ils restèrent impunis, malgré les dépositions de leurs équipages,

les réclamations de corps entiers, et les plaintes de la nation qu'ils avoient trahie. Ces traîtres étoient ceux qui, par une raison facile à deviner, s'élevoient, avec le plus de force, contre le jugement de l'amiral anglois, et contre le monarque inflexible qui ne l'avoit porté que parce qu'il étoit convaincu de la maxime terrible, mais reçue en politique, *opportet unum mori pro populo.*

Si la prise de Mahon fut un coup de foudre pour l'Angleterre qui ne l'avoit pas vu se former, son explosion répandit l'alégresse dans toute la France: on y fêta le héros de cette conquête par des transports sans mesure. Dans le premier moment du délire patriotique, le gouvernement avoit permis une chanson, car le François chante toujours, soit qu'il batte, soit qu'il soit battu, et qu'on devoit chanter à la Comédie françoise, c'est-à-dire sur le théâtre de la nation. Quelques réflexions sensées empêchèrent le vaudeville d'avoir lieu. Une anecdote qu'il faut citer, parce qu'elle caractérise parfaitement le militaire françois, c'est que le maréchal de Richelieu n'ayant pu, par aucun châtiment rigoureux, réprimer l'ivrognerie des troupes, imagina de faire publier une ordonnance,

défendant

défendant de laisser monter à la tranchée quiconque seroit abruti par le vin. Ce genre de pénitence se fit plus craindre que les peines militaires. La sobriété devint la vertu du soldat, et ce que l'aumônier de l'armée n'eût pas obtenu par ses prédications, celui qui la commandoit l'obtint en intéressant l'honneur de ceux qui la composoient.

Tandis que les escadres françoises battoient les Anglois dans le Nouveau-Monde, Louis XV se préparoit à attaquer, par terre, le roi d'Angleterre, dans son électorat d'Hanovre. Ce monarque ayant rejeté avec indignation l'offre de neutralité pour son électorat, s'il vouloit renoncer aux droits que sa couronne et son peuple avoient en Amérique, fit avec le roi de Prusse un traité qui produisit une alliance, aussi nouvelle qu'imprévue, entre Jan. 1756. les maisons de Bourbon et d'Autriche, et dès ce moment toute la politique de l'Europe eut Mai 1756. un autre objet.

Marie-Thérèse, en renonçant à la Silésie que le roi de Prusse lui avoit si brusquement arrachée, et que la nécessité l'avoit forcée à l'en laisser le maître, n'avoit cependant pas également renoncé à l'espérance de rentrer un jour dans cette province, et son alliance

avec la France, devenue l'ennemie du roi de Prusse, lui en offroit le moyen. Frédéric, nouvellement allié avec le roi d'Angleterre, conduit ses troupes dans la Saxe, dont il veut faire un rempart contre les forces réunies de
10 sept. 1756. l'Autriche et de la Russie. Il s'empare de Dresde, que le roi de Pologne, réconcilié avec la reine de Hongrie, et père de la dauphine, est obligé d'abandonner. Sa courageuse épouse, n'ayant pas voulu fuir, Frédéric lui fit demander la clef de ses archives, qu'elle refusa. Voyant qu'on se disposoit à en briser la porte, elle se plaça à son entrée, espérant qu'on respecteroit sa personne et sa fermeté. On ne respecta ni l'une ni l'autre, et la reine éprouva la douleur et l'affront de voir ouvrir ce dépôt de l'état. Le roi de Prusse y trouva les preuves des desseins qu'il soupçonnoit la Saxe d'avoir contre lui; et dès-lors, cette conquête parut juste à ses yeux, si toutefois ce monarque comptoit la justice pour quelque chose dans ses opérations belliqueuses.

20 sept. Le conseil aulique de l'empereur, en apprenant cette subite irruption, déclara le roi de Prusse perturbateur du repos public, et rebelle. Cette déclaration étoit impuissante contre un héros à la tête de cent cinquante

mille guerriers qu'il avoit formés lui-même. Il y répondit par la victoire qu'il remporta sur l'armée autrichienne, près du bourg appelé *Lovositz*. Le gain de cette bataille facilita au vainqueur le moyen de bloquer les Saxons dans le camp de Pirna, que les Autrichiens, dispersés par leur défaite, ne purent pas secourir. Sept jours après la bataille, l'armée des Saxons, au nombre de quatorze mille combattans, se rendit prisonnière de guerre. Cette étrange capitulation est remarquable, sur-tout en ce que le vainqueur sembloit sourire avec une gaîté dédaigneuse sur la foiblesse de l'ennemi qu'il venoit d'écraser. Il déclare au monarque son frère, que s'il veut lui donner son armée, inutile pour qui n'en sait pas faire un meilleur usage, et dont il tireroit un tout autre parti, il n'est pas nécessaire de la faire prisonnière. A l'objection sur les subsistances, il répond : *Accordé, et plutôt aujourd'hui que demain.* Sa majesté polonoise ayant demandé que ses gardes du corps fussent renvoyés en liberté, il refuse, et ajoute avec cette outrageante confiance en sa supériorité : « Un homme est « fou de laisser aller des troupes dont il est « maître, et qui, servant ensuite contre lui,

11 oct.

Art. I.

Art. III.

« lui donneroient la peine de les reprendre « une seconde fois. »

Art. x. C'est ainsi que le roi de Pologne voulant étayer sa foiblesse sur son alliance avec l'impératrice et la czarine, se voyant sans armée, sans argent, sans électorat, et presque sans titres qui en constatent la propriété, se voit réduit à implorer, comme une grâce, la permission de se retirer dans ses autres états, où l'indigence et le mépris l'attendoient : elle lui fut accordée : on eut même la politesse ironique de lui fournir les meilleurs chevaux de poste. La reine de Pologne ne suivit point son mari; elle resta dans Dresde. Fille de l'empereur Joseph II, sa fierté humiliée la fit bientôt mourir de chagrin; et son époux, aussi bon chrétien que mauvais guerrier, *se conforma*, suivant les expressions de sa lettre au général de son armée qu'il avoit si lâchement abandonnée, *aux ordres de la Providence.* Cette subversion de la Saxe, opérée en quinze jours par le roi de Prusse, qu'à Paris on comparoit à Mandrin, nom d'un contrebandier célèbre alors, sera toujours regardée, en politique, comme un chef-d'œuvre de sagesse, de prudence, d'activité, de courage et d'audace, tout aussi long-temps qu'il sera permis aux souve-

27 nov. 1757.

rains d'avoir une morale différente de celle des autres hommes. Peut-être qu'un jour les exploits des héros ne seront plus que des forfaits ; peut-être que la postérité flétrira du sceau d'un opprobre éternel les fronts que nos mains couvrent maintenant de lauriers. Le roi de Prusse, qui avoit déclaré n'être entré en Saxe que comme *gardien*, comme *protecteur*, faisoit frémir par les vexations qu'il permettoit d'y exercer, même au moindre de ses soldats. Non-seulement les villages étoient ruinés par les contributions énormes qu'il en exigeoit en argent, mais il paroissoit vouloir les rendre déserts, en empêchant les habitans d'y rester, par la défense d'ensemencer leurs terres. Toutes les cours indignées l'accusoient de ne reconnoître d'autre règle de conduite que son intérêt, d'autre droit que celui de la force, d'autres moyens que ceux de la violence et de la perfidie. Le baron de Ponikau, ministre de Saxe à la diète générale de l'Empire, s'écrioit dans son mémoire, *ce sont des faits si avérés, que si les hommes se taisoient, les pierres parleroient.* L'impératrice de Russie avoit déclaré au ministre saxon, résident à sa cour, qu'elle se proposoit une vengeance propor-

tionnée *à l'énormité de cette téméraire infraction de paix du roi de Prusse.* La France, dans une lettre envoyée à tous les ministres des cours étrangères, disoit qu'*il ne respectoit ni les lois divines, ni les lois humaines.*

Sept. 1757.

Enfin l'empereur partageant l'indignation universelle, l'avoit mis au ban de l'Empire; il avoit absous, par un décret, les sujets de ce prince de leur serment de fidélité, et ce prince bravoit ou dédaignoit les invectives et les décrets. Tandis que Louis XV étoit assassiné au milieu d'une nation qui se distingue des autres par son idolâtrie pour ses rois, on voyoit Frédéric à Dresde, au milieu d'un peuple ennemi, anathématisé du chef de l'Empire, dénoncé aux nations comme le perturbateur du repos de l'Europe, on le voyoit se promener seul, sans suite, sans escorte, même dans l'obscurité de la nuit, sans que parmi tant d'opprimés, il s'élevât un homme pour venger son souverain et réclamer la liberté. Cependant la ligue formée pour l'écraser grossissoit tous les jours, et déja l'Allemagne, toujours victime des querelles sanglantes de ceux qui la gouvernent, ou qui ambitionnent de la gou-

verner, comptoit six armées formidables qui la dévoroient tour-à-tour.

La czarine excitée par l'ambassadeur de France, envoie quatre-vingt mille hommes de troupes régulières, destinées à s'emparer de la Prusse ducale. La Hollande, par l'instigation du ministère françois, refuse au roi de Prusse les secours qu'il en espéroit; son discrédit auprès des états généraux étoit tel, qu'ayant voulu négocier à Amsterdam un simple emprunt de cent mille écus, il ne put se les procurer. Le roi de Suède déclare qu'en qualité de garant du traité de Westphalie, il est obligé d'envoyer ses troupes dans les états du roi de Prusse, pour venger les constitutions de l'Empire qu'il vient de violer. Le roi de Danemarck, malgré sa consanguinité avec le roi d'Angleterre dont le roi de Prusse défendoit les intérêts, promet à Louis XV, par son ministre en France, d'observer la neutralité la plus rigoureuse. La diète de Ratisbonne arrête, par un *conclusum*, que les divers états de l'Empire concourront de tout leur pouvoir au rétablissement de la tranquillité publique, et qu'à cet effet, chaque cercle portera son contingent au triple et le tiendra

1 mars 1757.

17 janv. 1757.

prêt pour secourir et venger les membres opprimés; enfin la France envoie une armée en Westphalie, de cent mille hommes, commandée par le maréchal d'Estrées qui, feignant d'attaquer les Prussiens, devoit s'emparer d'Hanovre.

La réunion de tant de forces contre un simple électeur de Brandebourg, dont les ancêtres, un demi-siècle avant, étoient à peine nommés parmi les puissances de l'Europe, dut faire présumer que Frédéric touchoit au dernier moment de son écrasante supériorité. Se repentant alors de la dévastation de la Saxe, et prévoyant sa perte à l'aspect d'une foule d'ennemis si formidables, que la gloire, l'intérêt et la vengeance réunissoient, il essaya d'entamer quelques négociations à la diète de l'Empire, qui pussent faire naître la paix, devenue son unique ressource; mais la haine qu'il inspiroit étoit trop forte, et ses médiateurs étoient trop foibles; déja les François s'étoient emparés de la Westphalie et menaçoient les autres. Il semble que le parti qui lui restoit à prendre, dans une circonstance si dangereuse, étoit de rester sur la défensive, pour ne point perdre au moins ses conquêtes, ne devant plus se

flatter d'en faire de nouvelles; il prit au contraire celui de l'attaque, en faisant entrer en Bohême quatre corps d'armée de ses troupes par quatre chemins différens : lui-même, après avoir remporté la victoire à 6 mai
Prague, forme le siége de cette ville. Cette 1757.
capitale, affamée par les trente-cinq mille hommes de l'armée battue qui s'y étoient réfugiés, bombardée à outrance et canonnée à boulets rouges, alloit ouvrir ses portes; la précipitation du vainqueur, qui voulut se hâter de joindre cette conquête à sa victoire, lui en fit perdre le fruit. Voyant paroître l'armée autrichienne, commandée par le maréchal Daun, il ne balance point à courir l'attaquer; le général de l'impératrice-reine retrancha ses troupes sur la croupe d'une colline. Les Prussiens y montèrent jusqu'à sept fois, comme à un assaut général; ils furent sept fois repoussés et renversés. Le prince Charles de Lorraine, enfermé dans Prague, qu'il croyoit devoir bientôt remettre entre les mains de l'ennemi, en sort, poursuit et en chasse les Prussiens, laissant sur le champ de bataille environ vingt-cinq mille hommes, tant morts que blessés, fuyards ou déserteurs. C'est ici que 18 juin.

Frédéric parut supérieur au revers qu'il venoit d'éprouver, par la noblesse avec laquelle il convint de sa témérité : « Je n'ai « point sujet à me plaindre de la bravoure « de mes troupes, écrivoit-il à un de ses « confidens, ni de l'inexpérience de mes of- « ficiers; j'ai fait la faute tout seul, et j'es- « père la réparer. » La faute étoit grande, mais inconcevable.

Les François, de leur côté, réunissoient leurs armes à celles de l'impératrice, et cette réunion présageoit les plus heureux succès. Le maréchal d'Estrées, qui les commandoit, avoit déja traversé le Weser; dans le même temps, une autre armée de vingt-cinq mille hommes, aux ordres du prince de Soubise, s'étoit emparée de Clèves, de Meurs et de Gueldre. Le duc de Cumberland, à la tête d'une armée d'observation, que le maréchal d'Estrées suivoit pas à pas, ne se sentant point les forces suffisantes pour hasarder une bataille, crut devoir se retirer jusqu'à Hastembeck, à quelques milles de Hamelen, où il fit halte. C'est là que le maréchal d'Estrées l'ayant attaqué, se rendit maître du champ de bataille, et força l'ennemi à fuir vers Stade.

Dans le même temps, madame de Pompadour, plus puissante que jamais sur l'esprit du roi, quoique par une fâcheuse infirmité de son sexe, elle ne régnât plus sur ses sens, avoit fait ôter le commandement au maréchal d'Estrées qui, plus guerrier que courtisan, avoit dédaigné la protection de la favorite. Les ordres étoient partis pour lui faire cet affront, tandis qu'il relevoit la gloire de la France par une victoire complète. Le duc de Richelieu, l'ami du prince et le favori de sa maîtresse, avoit obtenu le commandement de l'armée d'Allemagne, dans les circonstances les plus favorables. La nouvelle de la disgrâce du maréchal d'Estrées, causa la plus vive sensation. On le plaignit, on le regretta, on voulut que la cour rétractât ses ordres et reconnût son injustice. Mais, selon l'usage immémorial des cours, la faveur l'emporta sur le mérite. Au vif intérêt qu'inspiroit la disgrâce du maréchal d'Estrées, se joignit bientôt l'indignation, quand une foule de lettres de l'armée prouvèrent que la journée d'Hastembeck auroit été la dernière de tous les Hanovriens, si le maréchal d'Estrées n'avoit point été indignement trahi par plusieurs

officiers françois, qui cherchèrent à faire leur cour à madame de Pompadour, en faisant avorter les succès de leur général. Entre ces officiers ambitieux ou jaloux, on citoit, sur-tout, le comte de Maillebois, maréchal général des logis de l'armée, en qui M. d'Estrées avoit mis toute sa confiance, et qu'il honoroit de son amitié; on l'accusoit d'avoir abusé de cette confiance, en lui faisant parvenir, par la perfidie la plus noire, un faux avis, tandis que lui-même ordonnoit des dispositions propres à déshonorer les armes françoises qui, par le plan du maréchal d'Estrées, devoient infailliblement détruire toute l'armée hanovrienne, ou du moins la rendre prisonnière de guerre. Ces plaintes occasionnèrent un procès qui partagea Versailles et Paris; mais le reste de la nation n'eut qu'un cri, et ce cri demandoit la tête du traître que la protection de la favorite sauva des mains du bourreau.

Le duc de Cumberland, ayant vainement sollicité des secours auprès de la régence de Hanovre, n'en obtint point, parce que son unique soin étoit de se mettre à l'abri des ravages de l'armée françoise. Ce refus l'obligea de signer une convention à Clovsterseen,

qui désarma vint-huit mille Hanovriens, et laissa le champ libre aux François contre le roi de Prusse, qui continuoit à ruiner la Saxe, mais dont on ravageoit le pays. Cette neutralité, à laquelle le maréchal de Richelieu avoit forcé les Hanovriens, et que ses partisans élevoient au-dessus de la gloire d'une bataille gagnée, ne dura point, parce qu'elle ne pouvoit point durer, et qu'il est toujours imprudent de se fier à la sincérité d'un ennemi vaincu, pour l'exécution d'une loi qu'on lui a fait recevoir les armes à la main. En effet, on jugea, par les mouvemens des Hanovriens, qu'ils se disposoient à briser un joug que la force seule leur avoit imposé. Le maréchal de Richelieu voulant effrayer des ennemis qu'il ne croyoit plus avoir à combattre, écrivit au successeur du duc de Cumberland, dans le commandement de l'armée hanovrienne, qu'instruit de ses desseins, il les arrêteroit au moment même qu'il en tenteroit l'exécution; il finissoit sa lettre par ces mots : « Je pous- « serai les choses à la dernière extrémité, me « regardant comme autorisé à en agir ainsi « par les lois de la guerre. Je mettrai en cen- « dres tous les palais, les maisons royales et « jardins : je saccagerai toutes les villes et vil-

« lages, sans épargner la plus petite cabane. « En un mot, ce pays éprouvera toutes les « horreurs de la guerre.» Ces menaces n'intimidèrent point les Hanovriens ; et le duc de Richelieu ruina, ensanglanta et brûla le duché d'Hanovre, dont il resta le maître et le bourreau, pendant tout l'hiver. Ses vexations devinrent si effroyables, et les clameurs des opprimés s'élevèrent avec tant de force, que la cour de France le rappela et lui donna pour successeur un prince du sang qui, par sa modération, adouciroit du moins les calamités qu'on venoit d'éprouver. Richelieu revint à Paris, chargé des plus riches dépouilles, dont il ne rougit point : il eut, au contraire, l'impudence de s'en ériger un trophée, par un bâtiment superbe qu'il fit construire aux yeux de la capitale, comme pour braver le cri public, et qu'on appela, par dérision, *le Pavillon d'Hanovre.*

Le comte de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, en succédant à Richelieu, avoit banni des troupes françoises cet esprit de rapine que l'exemple du général précédent avoit enhardi, et que son exemple avoit porté à des excès effroyables. Un directeur des vivres ayant autorisé un garde-magasin à exiger de

l'argent au lieu des rations de fourrage que le pays devoit fournir, le comte de Clermont le fit pendre, et le brigandage cessa.

La perte du roi de Prusse paroissoit inévitable, et lui-même s'y attendoit. Sa grande déroute auprès de Prague, la ville de Berlin surprise par le général autrichien Haddick, qui ne l'avoit sauvée du pillage qu'en lui payant 800,000 livres, la défaite de ses troupes près de Landshut, à l'entrée de la Silésie, enfin une bataille contre les Russes, indécise, mais meurtrière, tout lui annonçoit l'éclipse de sa gloire et la fin de ses prospérités. N'espérant plus qu'une mort glorieusè sur le champ de bataille, il s'y résigna par une espèce de testament philosophique; et telle étoit la liberté de son esprit, au milieu de ses malheurs, qu'il l'écrivit en vers françois. Résolu de mourir les armes à la main, dans les rangs de l'armée des François qu'il alloit combattre pour la première fois, il n'en prit pas moins, à Rosbach, tous les moyens nécessaires pour vaincre. Le prince de Soubize s'avance vers l'armée prussienne qui paroissoit retirée sous des tentes. Tout-à-coup les tentes s'abaissent et l'armée prussienne paroît en ordre de bataille, entre deux collines garnies de la plus

foudroyante artillerie. Cette opération, aussi rapide que le renouvellement d'une décoration de théâtre, répand la terreur parmi les troupes françoises qui, venant pour attaquer, ne s'attendoient point à être prévenues par une manœuvre qui tenoit du prodige. L'infanterie françoise se retire en désordre devant six bataillons prussiens. Les grenadiers jetant leurs bonnets et mordant leurs armes, s'écrient, en fuyant, qu'ils ne sont pas faits pour se battre contre du canon. Ce ne fut point une bataille, dit un écrivain, ce fut une armée entière qui s'en alla. C'est ainsi que les François, qui avoient si ingénieusement chansonné le héros prussien, prirent la fuite la première fois qu'il se présenta devant eux. Leur humiliation fut d'autant plus grande, que leur armée, combinée avec celle des Impériaux, étoit deux tiers plus forte que celle du roi de Prusse.

La victoire de Rosbach ralluma dans le cœur des Hanovriens le courage que tant de revers sembloient y avoir éteint. Ayant repris les armes qu'ils avoient déposées à Clovsterseen, ils marchèrent sous la conduite du prince Ferdinand de Brunswick, vers les François qu'ils chassèrent de leur pays et repoussèrent

repoussèrent jusque sur le Rhin. Leur retraite de Hanovre fut d'autant plus déshonorante, qu'ils y avoient souillé leurs victoires par des excès qui outrageoient également la justice et l'humanité. La vérité veut cependant qu'on convienne que le duc de Randan, gouverneur de la ville de Hanovre, fit tout ce qui dépendoit de lui, pour alléger le fardeau qui écrasoit les Hanovriens.

La bataille de Rosbach répandit la consternation sur toute la France; sans néanmoins arrêter les saillies satiriques contre le général qui l'avoit perdue, comme on voit quelques feux follets briller au sein du plus terrible ouragan. Le dauphin, indigné de l'affront dont on venoit de couvrir le nom de Bourbon, et brûlant de lui rendre son éclat, écrit au roi, et lui demande, avec les plus vives instances, la permission d'aller se mettre à la tête de l'armée battue, protestant qu'il ne fera rien sans l'avis des généraux. « Je suis sûr, dit-il « en finissant, qu'il n'y a point de François « dont le courage ne soit ranimé, et qui « ne devienne invincible, à la vue de votre « fis unique qui le mènera au combat. » Ce sentiment honoroit également le jeune prince et la nation. Son père lui répondit: «Ceci n'est

« qu'une échauffourée. Je suis ravi de recon-
« noître en vous les sentimens de nos pères ;
« mais il n'est pas encore temps que je me sépare
« de vous. » Cet écrit précieux prouve combien on en imposoit au roi : on lui avoit représenté comme une *échauffourée*, une défaite générale, qui faisoit perdre, dans une journée, plus de quatre-vingts lieues de pays, et qui rendoit inutiles tout le sang et l'argent qu'on avoit versé depuis le commencement de la guerre.

Les pertes que les Anglois faisoient en Amérique n'étoient point capables de réparer celles que les François éprouvoient en Allemagne. L'expédition contre Louisbourg rendue à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, ne réussit point, parce qu'une tempête éloigna l'escadre angloise de cette côte. Oswego, l'un des forts anglois les plus importans, fut emporté par les François que cette conquête rendit maîtres de tous les lacs et de cinq nations indiennes, jusqu'alors entièrement dévouées aux Anglois. On leur prit seize cents prisonniers, dix-sept vaisseaux de guerre, cent cinquante pièces de canon, un immense magasin de boulets et de munitions de toute espèce. Foible dé-

dommagement de l'entière ruine des François aux Indes-Orientales, dont l'amiral Watson et le colonel Clive s'étoient emparés.

Elizabeth Pétrowna, impératrice de Russie, dont les armes avoient rendu victorieuses celles de l'impératrice-reine son alliée, meurt, et sa mort change la position des puissances belligérantes. Pierre III lui succède, et cet empereur, depuis long-temps l'ami secret du roi de Prusse, joint à ses troupes l'armée de ces mêmes Russes qui combattoient contre lui quelques semaines auparavant. Cette révolution, si subitement opérée, change plus subitement encore. Le nouvel empereur ayant soulevé sa nation par le mépris qu'il affectoit pour elle, est conduit, par son peuple, du trône à la prison, où il mourut, s'étant enivré de punch huit jours de suite. Frédéric, que l'alliance du nouvel empereur alloit rendre plus redoutable, et dont la mort éteignoit jusqu'à l'espérance de reprendre cette supériorité qui avoit illustré presque toutes ses campagnes, ne renonça cependant point à poursuivre la guerre contre l'Autriche, la moitié de l'Empire, la France et la Suède.

6 janv. 1758.

18 juillet 1758.

Le commandement des armées françoises, remis jusqu'alors entre des mains foibles ou mal-habiles, occasionnoit toutes les pertes qu'elles éprouvoient en Allemagne. Le maréchal de Belle-Isle fut mis à la tête du département de la guerre, avec l'applaudissement de toute la France. Quoiqu'aucun exploit n'eût encore signalé son généralat, l'idée que les François s'étoient formée de ses talens militaires, leur donna du moins des espérances que la rivalité des généraux précé-
25 juin 1758. dens ne leur permettoit plus d'avoir. La funeste journée de Crevelt les fit évanouir. Le prince Ferdinand, général de Hanovre, et alors véritablement celui d'Angleterre, passa le Rhin, décidé à poursuivre l'armée françoise, composée de cinquante mille hommes. Loin de lui disputer le terrain, cette armée se retira vers Nuys, dans une indécision qui fit sa perte. Cependant, après quelques délibérations, elle s'avança vers Crevelt, y livra bataille, la perdit, et ne se retira en désordre vers Nuys, qu'à la faveur de sa cavalerie qui couvrit son infanterie. Cette journée fut d'autant plus fatale au maréchal de Belle-Isle, qu'il éprouva en même temps et

la honte de la perte d'une bataille, et la douleur de la mort du comte de Gisos son fils unique, qui, blessé à la tête des carabiniers, fut fait prisonnier par le prince Ferdinand, expira entre les bras du vainqueur, qui l'aimoit, et fut honoré de ses larmes.

Le seul avantage que les François retirèrent de leur défaite, c'est qu'étant repoussés jusque sur leurs propres frontières, ils y trouvèrent plus facilement les moyens d'y réparer leurs pertes, en renforçant l'armée que le prince de Soubise commandoit sur le Rhin. 25 juillet 1759.
Ce général ayant défait les Hessois, ils devinrent, par cette victoire, les maîtres du Weser. On s'aperçut alors de la faute que le prince Ferdinand avoit commise, en poursuivant les François sur leurs frontières. Il étoit à craindre que les troupes angloises qui avoient débarqué en Allemagne, et qui marchoient sous les ordres du duc de Marlborough, ne fussent coupées. Le prince Ferdinand étoit alors enfermé entre le Rhin et l'armée françoise, qu'il étoit hors d'état d'attaquer. Chevert, le célèbre Chevert, qui, né dans un des derniers rangs, devoit, par son génie et sa bravoure, s'élever à l'un des pre-

miers, profita de l'accroissement du Rhin, combattit le général hanovrien Imhoff, et ne l'ayant point vaincu, procura au prince Ferdinand le moyen de réparer la faute qu'il se reprochoit. Le général Imhoff quitta son poste, passa le Rhin, et joignit les Anglois, commandés par le duc de Marlboroug. Dans cet intervalle, le prince Ferdinand s'empara de Dusseldorf, s'assura le passage du Rhin, et augmenta ses forces. Quelques jours se passèrent en marches et en contre-marches; chacune des armées avoit des raisons pour éviter le combat. Le prince Ferdinand s'étoit flatté que le prince d'Ysenbourg, général des Hessois, auroit arrêté le prince de Soubise, pour lui donner le temps de passer la Meuse avec ses alliés, et de porter la guerre dans le pays ennemi. C'étoit le motif secret des divers mouvemens qu'il avoit fait faire à ses troupes.

5 août 1759.

Si son plan avoit réussi, il est à présumer que le prince de Soubise se seroit trouvé forcé de venir au secours du maréchal de Contades, qui avoit succédé au comte de Clermont, dans le commandement des troupes françoises, après que ce dernier eut quitté ses soldats

pour retourner parmi ses moines; mais le prince Ferdinand fut trompé dans son espérance. Le duc de Broglio ayant joint le prince de Soubise, ils attaquèrent le prince d'Ysenbourg avec des forces supérieures, et le vainquirent près de Sangerhausen. Les François, devenus par cette victoire les maîtres du Weser, le devinrent encore de toute cette partie de la Westphalie. Il ne restoit au prince Ferdinand que deux partis à prendre, ou de combattre les François, ou de repasser le Rhin. Ce dernier avoit ses difficultés, à cause des grandes pluies qui étoient tombées, et de la position des François qui étoient maîtres de Wachtendoogk, place importante à la gauche des alliés. Le prince héréditaire de Brunswick, consultant plutôt son courage que ses forces, ne craint point d'en risquer l'attaque. Il se jette dans la rivière, et secondé de ses grenadiers, chasse les François de ce poste qui leur servoit de rempart. Cette conquête consterna tellement les François, qui n'en soupçonnoient même pas la possibilité, que le prince Ferdinand s'avança, sans perte et même sans danger, jusqu'à Grielhuisen.

23 juillet 1759.

9 et 10 août 1759.

13 avril et 1 août 1759. Le duc de Broglio, battu à Minden, mais vainqueur à Berghen, venoit d'obtenir le bâton de maréchal de France, dont il parut alors se rendre digne par la victoire qu'il remporta à Corbach, sur un détachement de trente mille Hanovriens. Le prince héréditaire de Brunswick les commandoit. Ce général ne consultant que l'impétuosité de sa jeunesse, et qui ne voyoit que la gloire où se trouvoit un danger inévitable, hasarde, sans attendre le secours que le prince Ferdinand
10 juillet 1760. pouvoit lui procurer, une bataille qu'il perd, laisse l'entrée de la Hesse libre, est contraint de fuir, et ne retire de sa témérité qu'un coup de feu dans les reins. Cette brillante victoire ne fut que trop compensée par la retraite du comte de Saint-Germain. Cet excellent officier joignoit aux talens d'un militaire, les vertus d'un philosophe. Témoin de l'incapacité, et ce qui est bien plus dangereux, de la jalousie qui divisoit les généraux françois, et ne pouvant y remédier, il renvoya son cordon rouge et ses brevets au roi, et se retira en Danemarck. Les François jouissoient peu alors de leurs avantages. Le prince d'Ysenbourg qu'ils avoient vaincu, rendoit leur vic-

toire inutile par la position favorable qu'il s'étoit procurée.

Le combat de Rhinberg, sur le Bas-Rhin, dans lequel le marquis de Castries, à la tête des François, força le prince héréditaire de passer le fleuve, mérite d'être cité, sur-tout par une action particulière qui, peu connue dans le temps, méritera toujours l'éloge de la postérité. Le marquis de Castries, à la veille d'attaquer le prince héréditaire, envoie à la découverte, pendant la nuit, M. le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que les grenadiers ennemis, en embuscade, paroissent tout-à-coup, l'environnent et le saisissent à peu de distance de son régiment; ils lui présentent la baïonnette, et lui disent que s'il fait le moindre bruit, il est mort. M. d'Assas se recueille un moment, pour mieux renforcer sa voix. Il crie: *A moi Auvergne, voilà les ennemis.* Il tombe aussitôt percé de coups. Le dévouement de ce Curtius François eût, chez les Romains, obtenu des statues. 16 oct. 1760.

La réunion de l'armée de Soubise à celle de Broglio, donnoit enfin aux François une

supériorité qui devoit écraser le prince Ferdinand. Une funeste mésintelligence entre les généraux françois, sauva le héros prussien. Les deux armées étoient en présence. L'on étoit convenu d'attaquer, mais on n'avoit fixé ni la manière, ni le moment du combat. Le prince de Soubise accusa le maréchal de Broglio, pour se réserver tout l'honneur de la victoire, d'avoir commencé trop tôt. Le maréchal de Broglio reprocha au prince de Soubise, dans la crainte qu'il ne l'obtînt, de la lui avoir ravie, en le secourant trop tard, ou plutôt en ne le secourant point du tout, et la France ajouta à ses pertes celle de la bataille de Filingshausen. Les deux rivaux, désormais ouvertement désunis, renoncèrent à tout projet d'agir de concert le reste de l'année. Les deux armées se séparèrent. Le maréchal de Broglio recula vers Cassel, et le maréchal de Soubise passa la Roër. Ils envoyèrent en cour des mémoires respectifs; mais madame de Pompadour devant juger le procès de ces deux adversaires, le prince de Soubise gagna facilement, à Versailles, la cause qu'il perdit au tribunal de la nation.
19 févr. Son rival fut rappelé, et reçut une lettre de
1762. cachet qui l'exiloit dans ses terres. Le lende-

main de son exil, on joua *Tancrède* à la Comédie Françoise. Mademoiselle Clairon faisoit *Aménaïde*. Quand elle en fut à ces vers,

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage....

. . . .

C'est le sort d'un héros d'être persécuté....

. . . .

Tout son parti se tait. Qui sera son appui?
Sa gloire. . . . .

. . . .

Un héros qu'on opprime attendrit tous les cœurs....

L'actrice sublime donna des inflexions de voix si caractérisées, que tous les spectateurs, pleins de l'événement du jour, sentirent l'à-propos. Le nom de Broglio vola de bouche en bouche, et le spectacle fut interrompu, à plusieurs reprises, par des applaudissemens qui se renouveloient sans cesse. La France, plus épuisée alors d'hommes et d'argent dans sa courte union avec la maison d'Autriche, qu'elle ne l'avoit été pendant deux cents ans de guerre contre elle, fut enfin nécessitée à faire une paix moins honorable encore que la dernière. On apprit la nouvelle de la prise de Cassel, au moment où l'on en signoit le traité. Cette nouvelle perte ne changea point 1 novemb. 1762.

l'état des choses : cependant, comme on l'a dit, c'étoit avaler le calice jusqu'à la lie; mais n'anticipons point les événemens.

1758. Pendant qu'un mélange de pertes et de succès affoiblissoit la France en Allemagne, sans rien faire pour sa gloire, que les plus dangereux ennemis des troupes françoises étoient ceux qui les commandoient, une flotte angloise, menaçant les côtes du royaume, brûloit les vaisseaux du port de Saint-Malo. Le mauvais temps l'ayant interrompue dans le cours des conquêtes qu'elle avoit projetées, elle prit la route de Cherbourg, et se
7 août. 1758. rendit en Angleterre. Peu après, elle remit à la voile pour Cherbourg, avec des bâtimens de transport, sous les ordres du commandeur Howe. Les Anglois débarquèrent presque sans opposition de la part des François, et s'emparèrent de la ville. La France avoit fait des dépenses immenses pour la fortifier et rendre le port un des plus forts de l'Europe. Les Anglois renversèrent tous les travaux élevés dans le port à si grands frais; ils eurent plus de peine à démolir qu'à conquérir la place. Après avoir ruiné les fortifications qu'on croyoit inexpugnables, ils brûlèrent les vaisseaux qui étoient dans le port, et pri-

rent des otages pour sûreté du payement de la contribution imposée à la ville.

L'armée angloise ayant resté dix jours en France sans être inquiétée, se rembarqua avec tous les canons de fonte et les mortiers trouvés à Cherbourg. Enhardies par la facilité d'un succès si imprévu, les troupes angloises débarquèrent encore dans la baie de Saint-Lunar, dans le voisinage de Saint-Malo; mais ne voyant pas la possibilité d'attaquer cette place avec succès, le commandeur Howe, pour éviter les dangers de cette côte, prit le parti de se retirer dans la baie de Saint-Cast, environ à trois lieues à l'ouest, où leur perte les attendoit. L'armée flottant dans l'incertitude de son projet, marcha vers le village de Mautignon. Quoique continuellement harcelée par plusieurs détachemens françois, elle s'avança vers Saint-Cast. Le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, s'étoit mis en mouvement, comme les Anglois auroient dû le prévoir, et se trouvoit à six milles de l'armée angloise, à la tête de douze bataillons et de six escadrons de troupes réglées, qu'accompagnoient deux régimens de milices. Les Anglois s'avancèrent toujours vers Saint-Cast, où ils s'embarquèrent

tous, à l'exception de la dernière division, composée des grenadiers de l'armée et du régiment des gardes. Les François les attaquèrent ; ils en tuèrent six cents. Ceux qui n'avoient pu gagner leurs chaloupes pour se rembarquer, furent faits prisonniers, au nombre de quatre cents.

Les François jouirent peu de la gloire que cette victoire leur avoit procurée. Les avantages décisifs que les Anglois remportèrent sur eux en Amérique, en effacèrent bientôt l'éclat; ils s'emparèrent de Louisbourg une seconde fois. La garnison, composée de cinq mille six cent trente-sept hommes, en comptant les milices et les gens de guerre, fut faite prisonnière de guerre. La destruction totale des vaisseaux que les Anglois trouvèrent dans le port, fut une perte irréparable pour le commerce des François en Amérique.
8 juillet 1758. Leur victoire sur les Anglois qui avoient attaqué Ticondérago, ne les dédommagea point
27 août. 1758. de la prise de Louisbourg. Ils perdirent peu après le fort de Frontenac, avec neuf chaloupes armées et tous les magasins destinés à
25 nov. 1758. l'entretien de leurs garnisons. Vers le sud, le fort du Quesne eut le même sort que le fort de Frontenac. Le général Forbes s'en empara.

Nommé maintenant Pittsburg, il avoit été l'objet de la malheureuse expédition du général Bradock, et la prise de cette place porta un troisième coup mortel à la domination françoise en Amérique. Nous passerions les bornes que nous nous sommes prescrites, si nous particularisions tous les succès des Anglois dans le cours de cette année, glorieuse sur-tout par la réduction du Sénégal et de la Gorée en Afrique, que l'on croyoit inaccessible aux armes angloises, et dont les François étoient entièrement les maîtres. Quoique les Anglois eussent perdu Minorque, ils n'en furent pas moins victorieux dans la Méditerranée, et leurs victoires continuèrent de ruiner la marine françoise.

Vers la fin de l'année, les Anglois équipèrent une escadre de neuf vaisseaux de ligne, avec soixante bâtimens de transport, sur lesquels il y avoit six régimens d'infanterie, pour conquérir la Martinique. Le général Hopson commandoit les troupes de terre, et on donna le commandement de la flotte au commandeur Moore, qui étoit aux Indes Occidentales. Les Anglois n'ayant pu s'emparer de la Martinique, se rendirent maîtres de la Guadeloupe; et cette conquête devint d'autant plus

importante, qu'elle fut suivie de la réduction de toutes les îles françoises sous le vent.

1759. Tandis que les Anglois étoient victorieux en Amérique, les François accéléroient leur perte en Allemagne, même par leurs succès, parce que leur peu d'importance ne changeoit rien à la situation des affaires, et que leurs victoires honoroient leurs généraux sans tourner au profit de la nation, qu'on ruinoit en hommes et en argent. Le prince Ferdinand ayant tiré ses troupes des quartiers d'hiver, pour attaquer les François, le duc de Broglio, par l'avantage de son poste près de Berghen, repoussa les alliés, forcés de se retirer et d'abandonner le champ de bataille au vainqueur. Cette victoire fut suivie de la surprise de Reinberg, du blocus de Lipstad, et de la prise de Minden, qui fut emportée d'assaut. La garnison, qui étoit de quinze cents hommes, fut faite prisonnière de guerre, et des magasins immenses devinrent la proie du soldat victorieux. A cette conquête, les

25 juillet 1759. François, commandés par M. d'Armentières, joignirent celle de Munster, où il y avoit une garnison de quatre mille hommes, qui subit le même sort que celle de Minden. Ces succès rapides firent croire la perte de Hanovre infaillible.

faillible. Le ministère françois doutoit si peu du succès, qu'il ne craignit point d'employer les moyens les plus odieux pour se conserver le terrain qu'on avoit déja conquis. M. de Contades, par les ordres du duc de Belle-Isle, permit à ses troupes de ravager inhumainement la partie de l'Allemagne qu'elles occupoient. Ce jeune officier, irréprochable sur sa valeur, n'avoit point les talens nécessaires pour remplir dignement le poste où la faveur du maréchal de Belle-Isle l'avoit élevé.

Toute l'Europe croyoit que Hanovre étoit perdu; on se hâta de transporter à Stade les papiers et les effets les plus précieux du palais de l'électeur. Il n'y avoit qu'une bataille qui pût sauver cet électorat, mais les François étoient proche de Minden, dans un camp si bien fortifié, qu'il y eût eu la plus indiscrète témérité à les y attaquer. Le prince héréditaire fut détaché avec six mille hommes, pour couper à l'ennemi la communication avec Paderborn. 28 juillet 1759.

Le prince Ferdinand s'avança de son camp sur le Weser, en laissant sur le bord de cette rivière un corps de troupes sous les ordres du général Wangenheim. Les François s'imagi- 29 juillet 1759.

nèrent que par cette séparation de l'armée alliée, il leur seroit facile de vaincre Wangenheim et de se poster entre le prince et le Weser, position qu'ils desiroient depuis long-temps. Prévenus par cette idée, ils abandonnent leur camp, malgré tous les avantages dont ils jouissoient : quelle fut leur surprise, lorsqu'après avoir passé le marais, et parvenus sur une hauteur, ils virent que le prince qu'ils croyoient à Hillen étoit retourné sur ses pas pendant la nuit et occupoit le terrain par où il prévoyoit que les François tenteroient de passer !

Le duc de Broglio conduisoit l'attaque contre Wangenheim dont il devoit triompher, ayant à ses ordres un corps de cavalerie qui occupoit le centre de son armée. Elle attaqua six régimens anglois, entr'autres ceux de Waldegrave et de Kingsley, soutenus de deux bataillons de gardes hanovriennes ; ces troupes soutinrent tout le choc de la bataille, et ce qui surprit beaucoup le général allemand, qui, loin d'ambitionner une victoire, ne desiroit que le bonheur d'échapper à la honte d'une défaite dont les suites devoient être si fatales, c'est qu'à la faveur de l'artillerie des canonniers anglois,

elles battirent complétement les François. Ils perdirent environ sept mille hommes, et les anglois à peu près douze cents. La victoire des derniers, déja si glorieuse, eût été plus décisive encore, si le général de la cavalerie angloise n'avoit pas mal compris les ordres du prince, et perdu, par cette faute, l'occasion de poursuivre l'ennemi. Quoi qu'il en soit, les Anglois comptèrent cette bataille au nombre de celles de Cressi et d'Azincourt, dont se glorifioient leurs ancêtres. En apprenant la perte de cette bataille, M. de Contades reçut la nouvelle de la victoire que le prince héréditaire venoit de remporter sur le duc de Brissac. Ce nouveau malheur obligea M. de Contades, ainsi que tous les principaux officiers qui avoient perdu leurs équipages, à se sauver en désordre à Minden. Cette ville se rendit le lendemain, et les François continuèrent à se sauver au-delà du Weser. Cette fuite honteuse leur fit perdre tous les postes avantageux qu'ils occupoient sur cette rivière.

Le prince Ferdinand, victorieux sans avoir eu l'espérance de l'être, poursuivit les François, et les battit chaque fois qu'ils tentèrent 11 sept. 1759. d'opposer la moindre résistance. Marpourg

remit ses clefs au vainqueur qui fit prisonniers de guerre les huit ou neuf cents hommes qui composoient sa garnison. La vigueur avec laquelle cette place peu considérable se défendit, empêcha les alliés de suivre les François jusqu'à Cassel, et la victoire de Minden ne servit précisément qu'à prévenir la perte des vainqueurs, parce qu'on négligea le moyen d'en profiter. M. d'Armentières obligea le général Imhoff à lever le siége de Munster. M. de Contades ayant rassemblé les débris de son armée battue, se trouva encore supérieur en nombre aux alliés. Contades et Broglio rejetèrent l'un sur l'autre le blâme de la perte de la bataille; le public et la cour se déclarèrent en faveur du dernier; mais l'un et l'autre étoient si méprisés des troupes, que le roi de France envoya le vieux maréchal d'Estrées, pour les accommoder et les empêcher d'en venir à des extrémités dont leurs troupes et non les ennemis eussent été les victimes. Il eut le bonheur d'y réussir, et l'humiliation d'être forcé à servir sous eux.

Les François furent encore plus houspillés sur mer. Pour réparer leurs pertes en Amérique et en Allemagne, ils projetèrent

une descente dans les états de la Grande-Bretagne avec trois escadres. La plus petite étoit de trois frégates, commandées par M. Thurot, armateur. Après diverses aventures, il aborda en Irlande, où ses exploits se bornèrent à donner l'alarme aux habitans de Carrikfergus. Ayant remis à la voile, il rencontra trois frégates angloises moins fortes que les siennes. Le combat fut vif. Il y fut tué, et les Anglois conduisirent ses vaisseaux en triomphe à l'Isle-de-Mau. Le duc d'Aiguillon devoit commander une autre expédition, destinée, à ce que l'on croyoit, contre l'Irlande, tandis que la grande flotte alloit attaquer l'Angleterre, sous les ordres du maréchal de Conflans. L'amiral Hawke, en battant cette dernière flotte, fit évanouir un projet plus ambitieux que praticable. L'amiral Boscawen, également heureux, défit l'escadre de Toulon, à cap Lagos : cette escadre étoit commandée par M. de la Clue qui mourut à terre de ses blessures.

20 nov. 1759.

Le ministère écrasé sous le poids énorme des dettes que ses pertes réitérées l'obligeoient chaque jour de contracter, prit enfin le parti déshonorant de faire une banqueroute publique. Cependant, pour paroître vouloir

aussi contribuer au soulagement de l'état, Louis XV retrancha les dépenses les moins nécessaires de sa maison, et les réduisit presqu'à celles d'un prince du sang. Il envoya quelque partie de sa vaisselle à la monnoie, ne doutant point que ses sujets ne suivissent son exemple, même par ostentation. Une généreuse pitié anima tout le monde. Le monarque trouva bientôt des ressources pour continuer la guerre, et le peuple se crut trop heureux de pouvoir donner à son souverain cette nouvelle marque de sa docilité et de son entier dévouement. Jetons maintenant nos regards sur l'Amérique.

Les François étoient commandés par Montcalm, dont la valeur et l'expérience avoit souvent remporté des avantages sur les Anglois, et qui s'étoit particulièrement distingué par la prise d'Oswego. Le général Wolf fut chargé de la conquête de Quebec et de celle du reste du Canada. Le général Amherstwolf n'avoit pour exécuter la difficile entreprise qu'on lui confioit, que sept mille hommes, en y comprenant ceux de la province. L'armée de Montcalm étoit beaucoup plus nombreuse : elle avoit l'avantage de la situation, et la nature sembloit conspirer à

rendre la place inaccessible. L'amiral Saunders et Wolf échouèrent dans le dessein de faire une descente. Wolf désespéroit déja du succès de l'expédition, lorsque, par une heureuse feinte, il trouva le moyen de prendre terre, mais avec tant de désavantages, que les Anglois furent obligés de tirer leur artillerie, à force de bras, sur une montagne escarpée. Montcalm combattit alors avec la plus grande valeur. Son armée fut vaincue, et lui-même périt dans le combat, ainsi que le général Wolf. Les Anglois prirent Quebec, qu'ils gardèrent malgré les plus vigoureux efforts des François, pour reprendre une place aussi considérable. Cette conquête fut suivie de la réduction de tout le Canada par le général Amherst. Niagara se rendit au chevalier Guillaume Johnson. Quelle suite de revers!

Pour ne point interrompre les événemens de la guerre entre la France et les alliés, nous avons cru devoir en prolonger le récit jusqu'à l'époque de l'année 1760; les faits qui suivront devant en être le terme. Voyons maintenant ce qui se passoit dans l'intérieur du royaume. La France, déchirée par une guerre sanglante en Allemagne, éprouvoit dans son sein les troubles d'un autre genre de

guerre allumée par l'interminable querelle entre les prêtres et les magistrats. Le peuple, qui perdoit son argent par le dérangement des finances, perdoit encore jusqu'au repos de sa conscience, par un schisme fondé sur des questions de théologie qu'il étoit inhabile à comprendre. Des fanatiques, la bulle à la main, damnoient, dans l'autre monde, ceux qu'ils avoient persécutés dans celui-ci. Les jansénistes et ceux qui, dans les momens prospères de la secte, feignoient de l'être, commençoient à dire hautement, que si on continuoit de leur refuser les sacremens, ils prendroient le parti de s'en passer, à l'exemple de tant de nations qui n'en sont pas plus à plaindre ; d'autres, craignant l'enfer en mourant sans confession, et n'osant affirmer ce que, dans leur conscience, ils ne croyoient pas, mouroient dans les angoisses du désespoir. Une fermentation de terreur et de haine régnoit dans les ames d'une grande partie du royaume, lorsque ces troubles furent tout-à-coup ensevelis dans une consternation générale, par l'événement le plus imprévu; ici nous copions le style des journaux du temps.

5 janvier 1757. La veille des Rois, Louis XV fut assassiné dans son palais, au milieu de ses gardes, en-

touré des grands officiers de sa couronne, en présence de son fils. Il montoit en carrosse pour aller coucher à Trianon, lorsqu'il fut frappé d'un coup rapide au côté droit, entre les côtes. Il étoit environ six heures; il faisoit nuit. La voûte, peu éclairée, couvroit la foule ordinaire des oisifs toujours empressés de voir le souverain. La rigueur du froid obligeoit chacun à s'envelopper dans sa redingote. Le régicide en avoit une. Ayant remis son couteau dans sa poche, après avoir commis son attentat, il s'étoit rejeté dans la multitude des courtisans. Il eût peut-être échappé sous ce déguisement général, s'il avoit pris la précaution de tenir son chapeau bas comme tout le reste des spectateurs. Louis XV voit le sang couler et sent qu'il est blessé : il se retourne, et voyant un inconnu couvert et les yeux égarés, il dit tranquillement : *C'est cet homme qui m'a frappé; qu'on l'arrête et qu'on ne lui fasse point de mal.*

Cependant le monarque, calme jusqu'alors, éprouve un mouvement de terreur, en voyant celle de tous ceux qui l'environnent. La blessure paroît légère; mais elle devient mortelle, si l'arme est empoisonnée. On met

au lit sa majesté; on cherche les chirurgiens. La reine, éplorée, et toute la famille royale tremblante, l'environnent; mais ne voyant point accourir son amante, il juge qu'on l'a écartée, et que son dernier moment approche. Il demande à se confesser; son confesseur, ses aumôniers étoient absens. On arrête un simple chapelain pour remplir un ministère si délicat. En vain il s'excuse; il prétexte son ignorance, dit qu'il ne sait point absoudre les rois: on l'enlève, on le conduit à sa majesté, et on le force à voir à ses pieds cet auguste pénitent. Le lendemain, lorsqu'on eut levé l'appareil, les gens de l'art ne trouvèrent, au lieu de plaie, qu'une large saignée qui n'eût point détourné un particulier du soin de ses affaires.

Dans l'intervalle où le roi étoit confessé et presque guéri, on avoit cherché à découvrir de l'assassin, à qui les gardes du corps brûlèrent les pieds, toutes les notions nécessaires sur un crime aussi imprévu. Ses premiers mots avoient fait naître le soupçon d'une conspiration contre toute la famille royale. Lorsqu'on l'avoit saisi, il s'étoit écrié avec le trouble d'un homme que le remords dévore, et qui a des révélations terribles à faire,

qu'on prenne garde à monseigneur le dauphin, qu'il ne sorte pas de la journée.

La nouvelle de l'assassinat du roi, arrivée à Paris quelques heures après, y répandit la plus grande rumeur. Les princes du sang, les grands du royaume, les principaux magistrats trottèrent en foule à Versailles. L'archevêque ordonna des prières de quarante heures, pour préserver le roi d'un danger qui n'existoit plus ; les spectacles furent fermés. Mais, s'écrie un historien, quelle différence de cette époque à celle de la maladie du roi à Metz ! On exécroit sans doute le parricide : on s'informoit de tous les détails de cette catastrophe ; mais ce n'étoit que de la curiosité, et non de l'intérêt ; on étoit plus consterné que désolé ; les larmes ne couloient point; les églises étoient désertes. Quelle leçon pour le monarque, si l'adulation n'avoit pris soin d'empêcher qu'elle parvînt jusqu'à lui ! Le bourgeois disoit: pourquoi vit-il en adultère?

On reconnut que Damiens, né en Artois de la lie du peuple, et laquais de profession chez les jésuites, chez des jansénistes, chez des magistrats, n'étoit point un fanatique religieux comme Clément, qui croyoit trouver

dans le ciel la récompense de son crime, mais un fanatique catéchisé, qui, moins touché que furieux, des maux de sa patrie, n'en accusoit que la funeste division entre le sacerdoce et la magistrature; il croyoit, dans sa frénésie, en arrêter le cours, en effrayant le monarque qui la toléroit. Observons dans cet attentat une circonstance qui le distingue de ceux qui l'avoient précédé, c'est que son téméraire auteur n'avoit dans l'ame aucune haine contre le roi; il affirma, jusqu'à son dernier soupir, n'avoir jamais eu l'intention de le tuer, mais seulement de le blesser, afin de le ramener à Dieu et à sa nation. Damiens, qui pouvoit être moliniste chez les jésuites, et janséniste chez les magistrats où il avoit demeuré, n'étoit ni l'un ni l'autre avec connoissance; mais croyant le molinisme et le jansénisme les causes du malheur de l'état, et voulant le faire finir, son caractère, dit-on, n'imagina, pour y parvenir, que l'avertissement dont il s'étoit rendu coupable.

Louis XV. ayant renvoyé le jugement de Damiens aux membres de la grand'chambre, qui avoient eu la sagesse ou la foiblesse de ne point donner leur démission, à l'exemple des autres chambres, Damiens fut transféré, de

17 au 18 janvier 1757.

la geole des gardes, à la prison du Palais. On voit dans le récit détaillé de sa marche et de son arrivée, qu'on avoit choisi l'obscurité de la nuit, comme plus propre à empêcher le tumulte; qu'il y avoit défense à qui que ce fût, de se mettre aux fenêtres pour le voir passer, et ordre de tirer sur quiconque y contreviendroit. Le fond du complot, s'il y en avoit un, n'étoit pas encore découvert, et un coup de fusil, adroitement dirigé sur Damiens, auroit pu le laisser dans la même obscurité (1) que celui de Ravaillac, sur lequel

(1) J'ai remarqué que, dans les grands événemens, le premier mot qui circule, se rapproche le plus, dans la suite, de l'exacte vérité. Au moment que Louis xv fut frappé, il n'y eut, pour ainsi dire, autour de moi, qu'une voix, et cette voix disoit: *Cet attentat n'a été commis que par quelqu'un de la famille royale, et il y a là du jésuite.* Je me souviens parfaitement qu'un tapissier, voisin de la maison de mon père, lui dit, et me dit en sa présence: *J'ai reçu des ordres pour aller meubler le donjon du château de Vincennes, parce qu'on doit y transférer monseigneur le dauphin.* Je le revis douze heures après, et il nous dit: *Il y a eu contre-ordre, parce qu'on a tenu un conseil.* Comme je n'ai jamais été idolâtre des rois, peu m'importoit quel numéro étoit attaché au *trône*; j'aurois voulu, seulement, que le *fiacre* fût adroit et ne s'enivrât point. Or, on nous disoit dans ce temps-là, que le roi étoit ivre tous les soirs; et nous autres, libres enfans des Muses, nourris de

la postérité n'a pas encore jugé définitivement. Condamné au même supplice que l'assassin de Henri IV, après avoir été appliqué

26 mars.

maximes républicaines, nous n'avions aucun respect pour la cour ; elle étoit déja l'objet de nos épigrammes secrètes : d'ailleurs, Louis XV avoit totalement perdu, en ce temps-là, l'amour du peuple. On avoit donné, après le supplice de Damiens, une tragédie de feu Collardeau, intitulée *Astarbé*. Le troisième acte commençoit par ces vers, qui furent supprimés le lendemain, et jamais imprimés :

La terreur aujourd'hui veille aux portes des rois,
L'amour, le seul amour les gardoit autrefois.

Ces vers furent applaudis à tout rompre, et nous, nous donnions le branle, du fond du parterre, en sortant du fameux café Procope.

Il y eut encore une tragédie d'*Artaxercès*, où se trouvoit ce vers échappé à la police :

Je n'ai frappé qu'un roi déja mort à la gloire.

Ce vers fut saisi avec transport, et nous rîmes le soir, en buvant à la rare perspicacité du *censeur royal*, qui, d'ailleurs, n'étoit pas un sot.

J'ai été renommé, dans ma jeunesse, pour faire passer à la censure tout ce que je voulois. Dans ma pièce, intitulée *Olinde* et *Sophronie*, je n'avois fait, de tous les personnages du drame, qu'une allusion perpétuelle ; j'y avois peint le lâche *Maupeou* aux prises avec le *parlement*, car je tenois pour les parlemens, où je croyois entrevoir un germe de loyauté. Crébillon, fils, mon censeur, vivement réprimandé, fut mon defenseur, et soutint *qu'il n'y avoit rien vu de tout cela*. Je fis le *Déserteur*, uniquement pour rendre la peine de mort

à la question ordinaire et extraordinaire de deux heures, au lieu de demi-heure qu'elle dure ordinairement, Damiens ne dément it point son caractère. Il répondit avec le même sang-froid, la même audace, et, le dirons-nous? le même courage, entremêlant ses réponses d'ironie et presque de gaîté. Il continua de déclarer qu'il n'avoit aucun complice; que son hardi dessein avoit été médité depuis plus de trois ans; qu'il ne l'avoit communiqué à qui que ce soit, et que s'il eût pu même

contre la désertion, odieuse, exécrable; et lorsque les troupes de comédiens m'écrivoient du fond des provinces, pour changer la catastrophe, je leur répondois: *Qu'on le fusille: je suis inexorable comme la loi.* Et ces histrions me croyoient fou! Je n'ai fait, enfin, *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*, que pour apprendre aux hommes dignes de ce nom, à désobéir aux ordres sanguinaires d'un roi. On m'a dérobé, depuis, cette intention louable, dans plusieurs pièces rimées, et qui parurent dans un temps où il n'y avoit plus rien à craindre.

Pour en revenir à l'attentat de Damiens, je pense qu'il avoit sa source à la cour même du monarque, et sous le prétexte de la *religion*, car c'est là le révéré et large manteau dont on a couvert, dans tous les temps, les grands et renommés forfaits. J'en dirois plus; mais je m'arrête à ma propre conviction; ce que je fais souvent, n'aimant pas la controverse.

soupçonner son chapeau de s'en douter, il l'auroit jeté au feu. A la question, à l'Hôtel de Ville, sur l'échafaud, voilà, dit-on, tout ce qu'on put savoir de lui. Quant au motif de son attentat, il l'avoit déclaré dans la lettre qu'il écrivit, dans sa prison, au roi. Cette lettre a été publiée par le greffier criminel du parlement, avec la permission de ses supérieurs. On y lit ces mots remarquables : « Si « vous ne prenez le parti de votre peuple, « avant qu'il soit quelques années d'ici, vous « et monsieur le dauphin, et quelques autres, « périront. Il seroit fâcheux qu'un aussi bon « prince, par sa trop grande bonté qu'il a « pour les ecclésiastiques, dont il accorde « toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa « vie.... L'archevêque de Paris est la cause de « tout le trouble, par les sacremens qu'il a « fait refuser.... Je vous réitère que votre vie « n'est pas en sûreté. »

L'épouvantable supplice(1) du régicide commença à quatre heures trois quarts de l'après-midi. On lui brûla la main droite; ensuite il fut tenaillé; on lui jeta du plomb fondu dans

28 mars.

(1) Quand on lut à Damiens l'arrêt circonstancié de son supplice, il dit *que la journée seroit forte.*

ses

ses plaies, et puis on l'écartela. Il resta vivant l'espace de cinq quarts d'heure, avec la plus intrépide fermeté (1). On ne vit en lui que les signes physiques de la douleur, inséparable de l'humanité. Pour le dernier appareil, on avoit élevé une petite charpente à la hauteur des traits des chevaux, sur laquelle il étoit attaché; ses bras et ses jambes dépassoient. Le bourreau avoit acheté six chevaux 3600 livres, afin que si quelqu'un des quatre premiers venoit à se rebuter, il pût le remplacer sur-le-champ. Quoique ces chevaux fussent très-forts, ils ne purent réussir. Malgré leurs différentes secousses, il fallut employer le secours de la hache. On réunit ses membres épars au tronçon; on alluma un bûcher, on les y jeta, et, réduits en cendres, elles furent jetées au vent.

Dans le grand nombre d'écrits qui ont paru sur l'étrange et presqu'inconcevable attentat de Damiens, relisez, dans mon *Tableau de Paris*, un chapitre dont voici l'extrait :

« Lorsque Louis XV fut frappé, la nature du délit exigea les plus profondes recherches.

(1) On prétend que Louis XV s'écria : *les hommes sont bien cruels*; comme s'il n'eût pas été le maître de commuer la nature du supplice!

Le soupçon devint conviction ; les paroles en l'air furent pesées ; tout devint grave ; les paroles des enfans, des fous, des rêveurs, tout fut suivi, examiné.... (1). On ne pouvoit se figurer comment il s'étoit trouvé un assassin de cette espèce, qui ne pouvoit jamais échapper aux supplices ni à la mort. Quelle prétention pouvoit-il avoir ? que pouvoit-il attendre ? que faisoit à cet homme de la lie du peuple la mort d'un prince ?

« Les précautions que l'on prit pour que le régicide n'échappât point au procès et aux tourmens, furent extrêmes. Un lit ingénieux fut imaginé pour qu'il ne pût attenter sur lui-même. Des médecins sembloient répondre de sa vie. Il étoit devenu un être précieux, et les mouvemens de sa tête et de ses yeux étoient comptés. Le lever, le coucher, le mettre sur son séant, étoit une affaire capitale. Ce parricide s'amusoit des soins multipliés dont il étoit devenu l'objet. Il voyoit, autour de son lit, une foule de personnages distingués qui le traitoient avec une sorte de circonspection, et ayant osé porter la main

(1) Il parut, cependant, alors une affiche, intitulée *arrêt de la cour des monnoies*, qui ordonne qu'un louis mal frappé sera frappé une seconde fois; et l'auteur est resté inconnu.

sur un monarque, il étoit traité comme un monarque enchaîné.

« Chacun étoit curieux d'envisager le régicide sur le lit où il étoit couché. Un jeune chirurgien s'étant glissé et ayant jeté un coup-d'œil avide sur ce tueur de rois, Damiens remarqua ce coup-d'œil, et dit, *qu'on l'arrête*. Le jeune chirurgien fut arrêté, et Damiens dit qu'il n'avoit voulu que lui faire peur, pour le punir de sa curiosité; mais la peur fut telle dans l'ame de ce jeune homme, qu'il mourut d'effroi.

« Le genre de supplice qu'on devoit faire souffrir au criminel, étoit tout décidé. Les juges ne firent que renouveler l'arrêt contre Ravaillac. Le supplice ne fut point adouci, quoique le monarque ne fût point mort.

« La curiosité fit, ce jour-là, de la nation, un peuple avide de contempler ces rares tortures. Les femmes oublièrent la sensibilité de leur sexe, et des lunettes d'approche entre leurs mains amenoient, sous leurs regards, les bourreaux et les angoisses du supplicié. Leurs yeux ne se détournèrent point de cet amas de tourmens recherchés.... On aura peine à concilier un jour l'atrocité du supplice effroyable de Damiens, rassemblant

tant de spectateurs, avec la douceur des mœurs que la philosophie a fait naître.

« Lorsqu'on instruisoit le procès de Ravaillac, un Italien, nommé *Balbany*, très-habile mécanicien, se présenta à l'avocat-général, et lui dit qu'il se chargeoit de questionner le coupable sans lui briser aucun membre, mais de manière à lui arracher, par la gradation des douleurs, le secret de ses complices. L'avocat-général en fit son rapport au parlement, qui étoit sur le point d'agréer la chose, mais il vint des oppositions de la part de la cour du Louvre. On dit que des questionnaires nouveaux et des bourreaux inventifs se présentèrent aussi pour l'interrogatoire de Damiens.

« Duclos, en qualité d'*historiographe de France*, demanda d'assister à une des interrogations de Damiens. Cela lui fut accordé ; mais comme son vêtement auroit discordé avec l'habillement des juges, Duclos, l'académicien, endossa une robe noire et mit une perruque à cheveux longs. De cette manière, il vit et entendit le régicide. C'est ce qu'il m'a confirmé de vive voix.

« Voltaire appeloit le coup de poignard de Damiens la *piqûre*, et s'égayoit à huis clos sur le tintamarre universel qu'elle avoit occa-

sionné. Il n'auroit pas été trop fâché de voir un nouveau *Titus*. On sait qu'il l'avoit appelé ainsi dans son très-ridicule ouvrage, intitulé *le Temple de la Gloire*. »

La France étant rassurée sur les dangers qu'elle avoit craints, les affaires du gouvernement reprirent leur cours ordinaire; il se mêla même quelque consolation à la douleur des François, qui regardoient l'événement qui venoit de les faire trembler, comme un avertissement salutaire de la Providence; ils se flattoient que le monarque plus religieux réformeroit le scandale de ses mœurs. L'éloignement de madame de Pompadour, qui, dans cette catastrophe, avoit cru devoir se soustraire aux regards de son amant, et l'entrée de M. le dauphin au conseil, sembloient présager un heureux changement; mais l'adroite favorite revint plus séduisante, et par conséquent plus puissante que jamais, et le jeune prince n'avança pas plus dans la confiance de son auguste père. Le sort de la France ne fut point changé; ses revers, dont nous allons achever de tracer le tableau, n'en devinrent que plus funestes.

Les François, presque écrasés à la bataille 1760.
de Minden, s'étoient néanmoins relevés par

les secours que le ministère leur avoit procurés ; mais l'hiver s'étoit passé en rencontres aussi sanglantes que peu décisives dans les champs de bataille, et en propositions de paix inutiles dans le cabinet des ministres. Telle étoit la situation des affaires en Allemagne, lorsque le prince Ferdinand, par une démarche qui surprit étrangement le public, fit repasser le Rhin à ses troupes, abandonnant ainsi la Hesse, et laissant Hanovre presqu'à découvert. Cependant il reçut de grands secours de l'Angleterre, et il se vit alors à la tête de vingt-cinq mille Anglois. M. de Broglio, devenu maréchal de France, commandoit cent mille hommes, et trente mille, sur le Rhin, marchoient sous les ordres du comte de Saint-Germain, qui, depuis, comme nous l'avons vu, quitta le service de France par mécontentement, pour se mettre dans celui du Danemarck, charmé d'acquérir un officier d'un mérite aussi supérieur. Ces grandes armées mettoient celle des alliés dans l'impuissance de rien entreprendre de décisif. Tout ce que fit le prince héréditaire, fut de chasser les François de Fulde, et de mettre la ville à contribution. Cependant les François prirent Marpourg et Dit-

tenbourg, après avoir essuyé quelques légères escarmouches des troupes hanovriennes, commandées par le général Sporke. Si les François n'avoient point renoncé à leur premier plan d'agir séparément, Saint-Germain sur le Weser, et Broglio dans la Hesse, il est à présumer que l'armée des alliés eût été totalement détruite ; mais le maréchal de Broglio fit avancer un gros détachement par la Westphalie, pendant qu'il marchoit lui-même par la Hesse. Cette opération joignit les armées françoises.

Le prince héréditaire, ignorant cette jonction et croyant n'avoir à combattre que dix ou douze mille hommes, attaqua toute l'armée et fut défait. La cavalerie angloise se sauva par son intrépidité. Le prince répara sa disgrâce en surprenant et en battant Glaubitz, général françois, à Ermsdorf ; il fit prisonnier cent soixante-dix-sept officiers, et deux mille quatre cent quatre-vingt-deux soldats. Le prince Ferdinand marcha ensuite de Saxenhausen à Kallé, dans le voisinage de Cassel, et battit à Warburg les François que commandoit le chevalier de Muy. Cette victoire glorieuse pour les alliés, leur fut fatale, parce que les deux autres corps des

François se rendirent maîtres de la Hesse; le général des alliés fut alors contraint de rester un mois entier dans l'inaction, sur le Dymel. Cependant, dans cet espace de temps, il surprit la ville de Zierenburg, où étoient deux mille François; mais il ne put la conserver.

Le général Bulow prit Marpourg, mais M. de Stainville le défit, et il étoit perdu, si le prince héréditaire ne l'avoit secouru. Wangenheim passa le Weser; il fut contraint de le repasser après avoir souffert un rude échec. Le prince héréditaire se hâta de marcher avec vingt bataillons et dix escadrons vers le Rhin, le passa, et après avoir pris Clèves, alla assiéger Wesel. Le mauvais tems et l'approche de l'armée françoise, sous M. de Castries, lui firent lever le siége. Les François s'étoient campés de façon qu'ils avoient le couvent de Campen en front. Le prince héréditaire tenta de les surprendre; il fut battu, et perdit douze cents hommes tués et cinq cents faits prisonniers. Cette disgrâce l'obligea de repasser le Rhin, et les armées prirent alors leurs quartiers d'hiver.

La guerre entre la France et l'Angleterre, en Allemagne, étoit également ruineuse et inutile; la France, accablée sous ses pertes

en Amérique et dans l'Inde, fut la première à tenter les moyens de rétablir la paix : l'on convint d'en traiter à Ausbourg. Comme on ne jugea pas à propos de porter les disputes sur les limites en Amérique, à un congrès en Allemagne, la cour de France nomma M. de Bussi pour traiter à Londres avec le ministre d'Angleterre, et M. Stanley fut chargé de la même commission à Paris, avec les ministres de France. Les François n'avoient aucun équivalent à offrir que le pays de Hesse, dont ils ne devoient la conquête qu'à une faute du prince Ferdinand. Nous avons vu que cette négociation fut rompue par l'imprudence de Bussi, qui proposa la médiation du roi catholique entre sa cour et celle de Londres.

Les pertes multipliées des François en Europe, depuis la guerre de 1756, sembloient annoncer celle de tous leurs établissemens dans l'Inde. Pour les prévenir, on fit partir pour Pondichery le lieutenant-général comte de Lally, dont on connoissoit les talens militaires, mais que son caractère, qu'on ne connoissoit pas, rendit funestes à lui et à sa patrie. Cet homme qui, pendant quelque tems, s'étoit attiré les regards de l'Europe,

étoit dévoré par la frénésie de la domination qu'il exerçoit avec le plus odieux despotisme, et par la plus infame avarice qui ne le rendoit ardent à la poursuite des déprédateurs, que pour s'approprier les restitutions qu'il en exigeoit. Il signala son arrivée à Pondichery, en faisant révolter contre lui tous les ordres de la ville, le conseil, le militaire, la bourgeoisie. Irrité par les contrariétés qu'il éprouvoit, il ne vit plus que des coupables dans ceux qui osoient s'opposer à ses ordres souverains; renonçant alors à tous les procédés de la justice, violant les lois de la décence, il outrageoit également l'humanité et la politique; ce tyran subalterne ajoutoit à toutes les horreurs que lui inspiroit sa rage, une ironie plus déchirante encore; c'étoit le rire cruel du tigre qui dévore sa proie.

Une escadre de seize vaisseaux anglois avoit forcé l'escadre françoise, envoyée au secours de la colonie, d'abandonner la rade de Pondichery pour aller se radouber dans l'île de Bourbon.

Il y avoit dans la ville soixante mille habitans noirs et près de six cents familles européennes, avec très-peu de vivres. Lally proposa de faire sortir les noirs qui affa-

moient Pondichery ; le conseil n'osa l'entreprendre. Cependant le général ayant résolu de soutenir le siége jusqu'à l'extrémité, ordonna la recherche la plus rigoureuse des provisions qui restoient dans la ville. Cette démarche, faite avec tout l'appareil d'une exécution militaire, acheva d'aigrir les esprits : on savoit avec quel mépris il avoit traité tout le conseil; il avoit dit publiquement dans une de ses expéditions : « Je ne « veux pas attendre plus long-temps l'arrivée « des munitions qu'on m'a promises; j'y « attèlerai, s'il le faut, le gouverneur Leyrit « et tous les conseillers. » Ce gouverneur Leyrit montroit aux officiers une lettre adressée depuis long-temps à lui-même, dans laquelle on lisoit ces propres mots : « J'irai plutôt commander les Caffres, que « de rester dans cette Sodome, qu'il n'est « pas possible que le feu des Anglois ne « détruise tôt ou tard, au défaut de celui « du ciel. » C'est par des emportemens aussi atroces que Lally s'étoit fait autant d'ennemis qu'il y avoit d'habitans à Pondichery, qui fut enfin forcé de capituler. Le conseil de guerre s'étant assemblé, les officiers de ce conseil conclurent à se rendre prisonniers;

mais le général Coore voulut avoir la ville à discrétion. Les François avoient démoli Saint-David, les Anglois se crurent le droit de faire un désert de Pondichery; on fit embarquer pour l'Europe, non-seulement les troupes de la garnison, non-seulement les chefs civils et le conseil, mais encore tous les subalternes attachés à la compagnie; on
16 janv. rasa les fortifications, les murailles, les magasins, et l'on fit passer la charrue sur cette superbe ville de Pondichery, n'offrant désormais qu'un monceau de ruines.

Le comte de Lally l'auroit sauvée si, pour sa conservation, il n'avoit employé que ses talens; il avoit, pendant une mission de près de trois ans, livré dix batailles et pris dix places. Réduit à sept cents hommes de troupes réglées, contre quinze mille hommes de troupes de terre et quatorze vaisseaux de ligne, sans un seul bateau pour se défendre, il avoit soutenu un blocus pendant neuf mois, et n'avoit rendu la ville que lorsqu'il ne restoit plus un grain de riz, ni aucune espèce de nourriture pour sa garnison, déja réduite aux extrémités de la misère la plus désespérante. Dès que les Anglois furent entrés dans la ville, les habitans voulurent

massacrer Lally; le commandant anglois fut obligé de lui donner une garde, et si la révolte se fût soutenue, c'eût été un événement bien étrange, de voir les Anglois défendre l'ennemi qu'ils venoient de vaincre.

Lally étoit si persuadé que les chefs de Pondichery étoient coupables et que lui seul étoit innocent, qu'à son retour d'Angleterre en France, il offrit de se rendre à la Bastille; on le prit au mot: sa prison volontaire, loin de désarmer ses ennemis, ne fit qu'en augmenter le nombre. Ce général fut traduit d'abord au châtelet et ensuite au parlement; son procès dura deux ans; au bout de ce terme, les juges le condamnèrent à être décapité. Quand on lui lut sa sentence, il fut si surpris et si indigné, qu'ayant par hasard dans la main, un compas dont il s'étoit servi dans sa prison, pour faire des cartes de la côte de Coromandel, il voulut s'en percer le cœur; on l'arrêta: sa fureur alors se déploya contre ses juges qu'il accabla d'injures; on lui mit dans la bouche un bâillon qui débordoit ses lèvres. C'est ainsi qu'il fut conduit à la Grève dans un tombereau, quelques heures avant celle fixée pour son supplice, parce qu'on craignoit

qu'il ne l'évitât en mourant dans sa prison. Observons ici avec Voltaire, que si quelque chose peut nous convaincre de la fatalité qui entraîne les événemens dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'est de voir un Irlandois, chassé de sa patrie avec la famille de son roi, commandant à six mille lieues des troupes françoises, dans une guerre de marchands, sur des rivages inconnus aux Alexandre, aux Gengis, aux Tamerlan, mourant du dernier supplice sur le bord de la Seine, pour avoir été pris par des Anglois dans l'ancien golfe du Gange. Rien ne seroit plus propre à faire sourire avec amertume sur les destinées humaines, si la raison ne nous apprenoit à les supporter sans les comprendre.

1761. Nous avons laissé les armées françoises et l'armée des alliés dans leurs quartiers d'hiver en Allemagne. Le prince Ferdinand, au commencement de l'année 1761, voulant rompre une inaction qui faisoit murmurer l'Angleterre, résolut de faire tous ses efforts pour chasser les François de la Hesse; ils étoient maîtres du Wesel et de Gottingue, où ils avoient de fortes garnisons et de grands magasins; leur position étoit si favorable

dans la Hesse, qu'ils menaçoient les alliés de les enfermer. Le prince Ferdinand assembla son armée, et pénétra par trois côtés dans la Hesse et dans la Thuringe. La hardiesse de cette opération effraya les François; ils prirent la fuite et laissèrent derrière eux Gottingen et Cassel, où ils avoient beaucoup de troupes. Le prince héréditaire entreprit alors de surprendre Fritzar; la défense vigoureuse de la garnison l'obligea de se retirer avec une perte considérable; cependant la place capitula peu après, et le marquis de Ganby réduisit tous les forts et châteaux des environs. L'armée françoise continua à se retirer, et les alliés s'emparèrent de leurs magasins, plus précieux alors pour eux, qu'une conquête. Le maréchal de Broglio étant ainsi chassé de la Hesse, le prince Ferdinand se disposa à assiéger Cassel; la saison de l'année ne permettoit pas de hasarder alors cette entreprise, quoique les Hanovriens, sous le général Sporke eussent, dans ce temps, forcé les François à sortir de Bamburg. En s'avançant, ils laissèrent une grande étendue de pays derrière eux, où l'ennemi avoit des garnisons, tandis qu'ils avoient en tête le

9 février 1761.

maréchal de Broglio, commandant une armée supérieure à la leur. Le comte de Vaux, gouverneur de Gottingen, prit Dunderstadt, et força Sporke de se retirer à l'armée du prince Ferdinand, qui se seroit bien passé d'un renfort inutile dans les circonstances présentes, et qui coûtoit la prise d'une ville. Le maréchal de Broglio ayant rassemblé toutes ses forces, attaqua le prince héréditaire près de Granberg, mit en déronte la partie la plus avancée de l'armée des alliés, où étoient les Hanovriens, les Hessois et les troupes de Brunswick; il fit deux mille prisonniers ; alors les alliés renoncèrent au siége de Cassel, après vingt-sept jours de tranchée ouverte. Le blocus de Ziegenhagen fut levé, et le prince Ferdinand fut contraint de se retirer vers le Dymel et d'aller occuper les anciens quartiers.

L'irruption de ce prince dans la Hesse, quelque brillante qu'elle fût, ne procura aucun avantage solide aux alliés, et ne porta qu'un foible préjudice aux François. L'Angleterre, enorgueillie de la prospérité de ses armes dans les Deux-Mondes, ne se contenta point des revers de la France, elle voulut qu'ils fussent humilians. C'est alors qu'elle

qu'elle équipa à grands frais, et comme par dérision, une flotte pour conquérir Belle-Isle, ne desirant d'autre gloire, en s'emparant de cette île sablonneuse et stérile, que celle de dominer dans un terrain à la vue et sous la protection des François. Le commandeur Keppel eut le commandement de la flotte, et le général Stodgson, celui des troupes de terre. Repoussés à leur première descente, même avec une perte considérable, ils en tentèrent une seconde, et malgré la courageuse résistance de l'officier qui commandoit la forteresse, ils subjuguèrent toute l'île en moins de deux mois.

Une guerre si heureuse pour les Anglois, 7 juin
mais de si peu de fruit, commença à être 1762.
regardée comme une brillante calamité, et les personnes sages des deux nations desiroient intérieurement la paix. On avoit entamé des négociations à Ausbourg, mais avec peu d'apparence de succès, à cause des prétentions incompatibles des parties intéressées. M. de Choiseul avoit signalé son entrée au ministère des affaires étrangères, par le fameux pacte de famille entre la France et l'Espagne, mais l'Angleterre faisoit payer cher aux Espagnols leur dé-

claration tardive en faveur de la France.

La Havane bâtie sur la côte septentrionale de Cuba, l'île la plus considérable de l'Amérique, à l'entrée du golfe du Mexique, étoit le rendez-vous de ce nouveau-monde. Le port dont l'immensité égale la sûreté, peut renfermer plus de mille vaisseaux; il est défendu par trois forts, dont part un feu croisé, qui rend l'abord inaccessible. Le comte d'Albermale et l'amiral Pocok attaquèrent cette île, et forcèrent la ville, les forts à se rendre avec douze vaisseaux de guerre qui étoient dans le port, et vingt-sept navires chargés des plus riches trésors. On trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant; tout fut partagé entre les vainqueurs, qui mirent à part la seizième partie du butin, pour les pauvres; les vaisseaux de guerre furent pour le roi; les vaisseaux marchands pour l'amiral et pour tous les officiers de la flotte. Tout ce butin fut estimé plus de quatre-vingts millions. On a remarqué que dans cette guerre et dans la précédente, l'Espagne avoit perdu dans un jour, plus qu'elle ne retire de l'A-
13 août. mérique dans l'espace de vingt ans.

1762. Les Anglois, fiers d'une conquête qui les

couvroit de gloire et de richesses, volent, moins de deux mois après, aux îles Philippines, qui, par leur étendue, égalent l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, et qui seroient plus opulentes que ces trois royaumes réunis, si elles étoient bien gouvernées. Le grand vaisseau d'Acapulco, chargé de trois millions de piastres, arrivoit dans Manille, la capitale; les Anglois s'emparent de Manille, des îles, et sur-tout du vaisseau, malgré les assurances données par un jésuite, de la part de Sainte Potamienne, patronne de la ville, que Manille ne seroit jamais prise. Elle fut pillée pendant quarante heures, et ensuite mise à contribution. Il y avoit alors dans cette ville une illuminée, nommée *la mère Paul*, elle affirmoit que les Anglois n'étoient venus que pour se convertir; les moines annonçoient que Saint François paroîtroit sur la brèche, et feroit fuir les Anglois avec son cordon. Saint François ne parut point sur la brèche, ou du moins les Anglois ne l'y virent point, et Manille fut prise et saccagée. Les Chinois en 1601, avoient voulu s'en emparer; mais n'ayant pas réussi, il n'y eut personne à Manille qui ne crût que la ville avoit alors été sauvée

P 2

par Saint François; on assuroit l'avoir vu combattre sur les murailles à la tête des Espagnols. Les Anglois firent leurs approches et établirent leurs batteries, couverts par deux églises qui étoient hors la ville. Le gouverneur Arandia, prédécesseur de l'archevêque don Manuel-Antonio Roxo, avoit voulu faire abattre ces églises, prévoyant le tort qu'elles feroient à la ville, si un jour on en faisoit le siége. Les moines le menacèrent de l'excommunication; mais la mort les délivra bientôt d'un gouverneur qui préféroit le salut de la colonie à l'amitié des moines. Cette mort fut généralement regardée à Manille comme l'effet du poison. Voyez le *Voyage dans les mers des Indes, par M. le Gentil.*

1762. L'espérance d'obtenir des conditions plus avantageuses, à mesure que de nouveaux succès donneroient le droit de les prescrire, fit continuer la guerre par les puissances belligérantes, dans le temps même que le cabinet des différentes cours s'occupoit à rétablir la paix. Il falloit que cent mille hommes périssent encore, avant la signature d'un traité que la France et l'Angleterre desiroient également, et que les circonstances rendoient iné-

vitable. Le prince Ferdinand, par une démarche qui ne lui avoit pas fait honneur, avoit été obligé de repasser le Dymel, et les François avoient déja une grande supériorité, avant que le maréchal de Broglio pût rassembler son armée, et poursuivre l'avantage qu'il avoit obtenu. Sporke étoit posté au front des alliés, mais il ne put empêcher les François de passer le Dymel. Il fut défait et perdit beaucoup de monde: le prince Ferdinand fut contraint de se retirer vers la Lippe, et de se poster entre Ham et Lipstadt, tandis que les François s'emparèrent de Warbourg, de Dringlebourg et de Paderborn. La position de l'armée du prince Ferdinand ne permit pas à M. le maréchal de Broglio de pénétrer dans le pays d'Hanovre, mais ne put l'empêcher de joindre le prince de Soubise à Soest. Cette jonction obligea le prince Ferdinand à rappeler tous ses détachemens, pour se défendre contre les François: il assura la communication entre Ham et Lipstadt. Son aile gauche se posta entre la Lippe et Aast : son principal corps occupoit la hauteur de Wambelu, et le prince d'Anhalt, le terrain entre Illingen et Hohenover. Le marquis de Granby prit poste sur la hauteur de Kirch-Denkern,

et le général Wurgenau se campa sur la bruyère d'Untrup. Les avenues et les postes sur l'Aastet le Sulbach étoient gardés par des piquets.

Le 15 juillet, à six heures du soir, les gardes avancées de milord Granby furent attaquées si vivement par les François, qu'ils les délogèrent. Mais le marquis lui-même se maintint et repoussa l'ennemi. Le lendemain matin, les François recommencèrent l'attaque, principalement contre le corps du général Wurgenau. Ils étoient commandés par MM. de Broglio et de Soubise. Après une canonnade qui dura cinq heures, les alliés les mirent en déroute; les François perdirent cinq mille hommes, morts, blessés ou prisonniers. La perte des alliés monta à trois cents morts, mille blessés et deux cents prisonniers. Cette défaite altéra de plus en plus la gloire des François, et fit naître une dissention parmi leurs généraux, peu propre à la rétablir. Le prince de Soubise, à la tête d'une partie de l'armée, passa la Lippe, pour assiéger Munster. Un autre corps sous les ordres du maréchal de Broglio, passa le Weser, pour pénétrer dans le pays d'Hanovre. Le prince héréditaire fut détaché pour couvrir Munster.

Il y eut plusieurs escarmouches à l'avantage des alliés. Le maréchal de Broglio, hors d'état de gagner une bataille, eut au moins la sagesse d'en éviter une. Le prince héréditaire prit Dorsten, et le prince de Soubise, qui devoit assiéger Munster, retourna dans la Hesse, tandis que le prince Ferdinand se rendoit à Paderborn.

30 août 1762.

Dans le même temps, le prince Xavier de Saxe bombarda et prit Wolfenbutel, et obligea le prince régnant de Brunswick, de se retirer à Hambourg. Le prince Xavier forma ensuite le siége de Brunswick, mais le prince héréditaire le chassa de ses retranchemens, et le contraignit d'abandonner Wolfenbutel, avec une perte considérable. Les François, commandés par le prince de Soubise, se dédommagèrent de ces pertes, par la prise et le pillage d'Osnabruck. Un autre parti prit Embden par capitulation, mais, en ayant violé les articles, les paysans les chassèrent de la place, après qu'ils en eurent pris possession. Le prince de Condé, avec un détachement de l'armée de Soubise, s'empara de Mapper, mais les François échouèrent dans l'entreprise qu'ils formèrent sur Brême. Le reste de la campagne se passa en escarmou-

ches qui firent périr beaucoup de monde, sans rien décider.

4 juin 1762 La campagne suivante, le prince Ferdinand attaqua, par quatre endroits différens, les François conduits par le maréchal d'Estrées et le prince de Soubise, dans leur camp de Grabenstein, sans remporter aucun avantage désicif. Le marquis de Ganby, à la tête des Anglois, se distingua dans cette action qui auroit détruit l'armée françoise, sans l'intrépidité et la présence d'esprit de M. de Stainville, un de leurs officiers généraux, qui sacrifia tout un corps d'infanterie qu'il commandoit, pour favoriser la retraite de leur cavalerie. Le même général sauva une seconde fois l'armée françoise, commandée par le prince Xavier, qui s'étoit retiré à la hâte derrière la Fulde. Mais le prince de Condé défit les alliés, sous le prince héréditaire, à la bataille de Joannesberg. Enfin les principaux articles pour la paix générale furent arrêtés entre les cours de Versailles et de Londres. Ce qu'on remarqua alors, c'est que l'action la plus sanglante de toute cette guerre, se passa à Amoëneburg entre les François et les Anglois, dans le temps même que les deux cours étoient réellement en paix. Il s'a-

gissoit d'un poste peu important, que les François emportèrent par la supériorité de leur nombre et de leur artillerie. Le traité définitif qui suivit, fut signé à Paris le 10 février 1763, et termina les fureurs et les injustices de cette malheureuse guerre. 1763.

Quelque humiliant que fût le traité de paix pour la France, il ne l'étoit point en proportion de la foiblesse où ses revers l'avoient réduite. Ses sacrifices étoient immenses autant que douloureux. Elle renonçoit au point d'honneur qui lui coûtoit le plus, à la restitution de ses vaisseaux, pris contre le droit des gens, en pleine paix, l'unique objet de la guerre qu'elle avoit entreprise. De sorte qu'elle perdoit ses sujets, son argent et sa vengeance. Elle renonçoit encore à ses prétentions sur l'Acadie; elle cédoit en toute propriété, au roi d'Angleterre, le Canada, l'île du cap Breton, et toutes les îles du golfe et du fleuve Saint-Laurent. Elle consentoit à ne jouir plus de la pêche de la morue, que précairement, et comme en ayant la permission de sa majesté Britannique, qui vouloit bien lui laisser, pour sécher le poisson, les deux petites îles de Saint-Pierre et de Miquelon, mais, sous la stipulation expresse de

n'y point élever des fortifications, et de n'y avoir qu'une garde bornée à cinquante hommes. Elle se laissoit resserrer jusque dans les possessions qui n'avoient point été entamées, et une ligne tirée au milieu du fleuve de Missisipi, dans toute sa longueur, devoit servir de borne à la Louisiane. L'Angleterre faisoit aux Antilles, à l'égard des Iles-Neuves, le partage du lion; de quatre, elle s'en réservoit trois, et n'abandonnoit Sainte-Lucie, que parce que par son air pestiféré elle deviendroit le tombeau de ceux qu'on y enverroit. En Afrique, elle se saisissoit aussi de la partie la plus florissante dans le Sénégal, et donnoit à la France, dans la Gorée, la partie la plus stérile et la plus dangereuse. Elle rendoit à la côte de Coromandel et d'Orixa, tous les comptoirs enlevés, mais dans l'état où ils étoient, c'est-à-dire démantelés, dévastés et abandonnés. Enfin la ville et le port de Dunkerque devoient être remis dans l'état où ils étoient avant, et que le traité d'Aix-la-Chapelle avoit spécifié. Des commissaires du roi d'Angleterre devoient rester sur les lieux pour veiller à l'exécution de cet important article, et la France, elle-même, devoit payer ces commissaires qu'on

lui donnoit comme des sentinelles à sa solde. L'Espagne, qui, depuis la mort de Philippe V, avoit eu la sagesse de jouir de ses états, au lieu de l'ambition d'en conquérir de nouveaux, étoit obligée, pour avoir pris part un moment à la querelle de la France contre l'Angleterre, de céder à celle-ci la Floride, la baie de Pensacola; de lui permettre la coupe des bois de campêche dans la baie d'Honduras, et de se désister de ses prétentions à la pêche de Terre-Neuve. On crut quelque temps, qu'à toutes ces clauses ignominieuses du traité signé à Paris, l'Angleterre en avoit ajouté une secrète, par laquelle le petit nombre de vaisseaux qu'elle daignoit souffrir à la France, avoit été fixé. Un fait sans réplique détruit cette assertion calomnieuse, et tient lieu de tous les raisonnemens; c'est que depuis l'époque de cette paix, on n'a pas cessé de travailler au rétablissement de la marine françoise, que les Anglois s'en apercevoient, et que, malgré leur inquiète jalousie, ils ne s'en sont jamais plaints, bien persuadés qu'ils n'avoient pas le droit de s'y opposer. Ce droit, s'il leur avoit été acquis, étoit d'autant plus essentiel à faire valoir, qu'il ôtoit pour jamais à la France

cette rivalité sur la mer que l'Angleterre lui dispute depuis si long-temps. Une faute grave que le ministère anglois avoit commise dans le traité, et qui faisoit murmurer à Londres les partisans de la guerre, c'est la restitution de la Guadeloupe et de la Martinique, deux puissantes colonies, qui, par leur opulence, leur étendue, leur population, et sur-tout par l'avantage de leur position, pouvoient faire refleurir le commerce de la France, et lui donner, aux Antilles, une consistance aussi utile qu'imposante. Si l'Angleterre en eût exigé le sacrifice, la France l'eût encore ajouté à tous ceux qu'elle avoit déja faits, plutôt que de renoncer à une paix que la nécessité l'obligeoit à faire.

Le désordre où la guerre avoit plongé tout le royaume, effraya Louis XV; trop incapable de le réparer, il prit tous les moyens pour n'y plus penser, s'affaissa dans la plus crapuleuse inertie, et dès-lors commença la dernière époque de son règne, qu'on a assimilée à celle que la mythologie nous présente sous l'expression de *siècle de fer*. Ce prince, impassible sur la honte et la ruine de son état, parut voir du même œil les pertes cruelles qu'il fit successivement dans sa famille. Ma-

dame infante, duchesse de Parme; la princesse de Condé, le comte de Charolois et le duc de Bourgogne, fils aîné de M. le Dauphin, moururent sous ses yeux, sans que ces avertissemens produisissent aucun effet sur l'insensibilité de son caractère, ni sur la dépravation de ses mœurs. Le jeune duc de Bourgogne, en jouant avec des enfans de qualité, de son âge, avoit fait une chute, et dans la crainte qu'on ne réprimandât celui qui en étoit l'auteur, avoit long-temps recelé son mal. Il en mourut, sans jamais vouloir nommer le coupable, à qui, jusqu'à son dernier moment, il fit toujours le même accueil. Quelle perte que la mort d'un enfant capable d'un pareil trait!

Une maladie subite et grave, survenue à la marquise de Pompadour, dans un voyage de plaisir fait à Choisi, la réduisit bientôt dans un état de langueur, dont la mort seule devoit être le terme. Louis XV, qui voulut que la faculté ne lui déguisât rien sur l'état de sa maîtresse, reçut, sans émotion, le coup qu'elle lui pronostiqua. Cependant, les ministres, le royaume, tout lui resta soumis jusqu'à son dernier soupir; elle expira, tenant encore les rênes de l'état dans les mains. Dès

qu'elle fut morte, on rejeta son cadavre du château de Versailles, où elle étoit expirée, en vertu d'un privilége réservé, jusqu'alors, à la seule famille royale. On la renvoya, dans le moment même, sur une civière, à son hôtel particulier à Paris, quoiqu'il tombât de la pluie. Louis XV, qui de ses fenêtres la vit passer, dit : *la marquise part par un bien mauvais temps.* Ce propos railleur, dans une pareille circonstance, peint très-bien l'ame du monarque. Sans doute tout sentiment d'amour étoit éteint pour elle dans le cœur du roi, dit un de nos écrivains; mais quel homme peut voir briser, sans répandre des larmes, une union de vingt ans? D'ailleurs cette nouvelle perte le laissoit isolé au milieu de sa famille, dont la marquise l'avoit toujours éloigné. Il avoit perdu le cœur de ses sujets depuis long-temps, mais du moins il en partageoit la haine avec sa maîtresse, et cette haine alloit se réunir sur lui seul.

Madame de Pompadour vit approcher la mort avec une fermeté dont son caractère ne l'auroit pas fait soupçonner. Le jour même qu'elle attendoit sa dernière heure, le curé de la Madeleine, paroisse de son hôtel à Paris, vint la voir, et comme il

prenoit congé d'elle, *un moment*, *M. le curé*, dit-elle, *nous nous en irons ensemble*. Le lieu où elle étoit, la tournure d'esprit du roi exigeoient qu'elle remplît les derniers devoirs de la religion : ce qu'elle fit sans faste, et sans pusillanimité religieuse.

Peu après la mort de madame de Pompadour, M. le dauphin tomba dangereusement malade à Fontainebleau, où le roi voulut rester jusqu'à la mort de son fils, pour qu'il ne courût point les dangers d'un voyage, dans l'état presque désespéré où il se trouvoit. Il en résulta, pour l'auguste moribond, un spectacle dont la religion seule pouvoit adoucir l'amertume. Comme il touchoit à son dernier moment, et que le départ étoit fixé à l'instant où il expireroit, chacun s'empressoit de se préparer, afin de prévenir la débâcle de toute la cour. Le prince, de son lit de mort, remarqua les paquets qu'on jetoit par les fenêtres, et qu'on chargeoit sur les voitures; il dit alors à son médecin, qui s'efforçoit de lui donner quelque espérance : *il faut bien mourir*, *car j'impatiente trop de monde*. La mort d'un héritier de la couronne produit une sensation universelle. Des étrangers le pleurèrent aussi. 20 déc. 1767.

« Permettez, écrivoit le célèbre docteur Ma-
« ty, au duc de Nivernois, permettez à un
« étranger de mêler ses larmes aux vôtres et à
« celles de toute la France. Germanicus,
« pleuré des Romains, le fut aussi de ses
« voisins et des ennemis même de leur em-
« pire. Si M. le dauphin jette encore les
« yeux sur la terre, il n'y voit plus, en ce
« moment, que des cœurs françois. »

Qui ajouteroit foi à ces vers, faits par Voltaire, pour être placés au bas du portrait de ce prince :

Connu par ses vertus, plus que par ses travaux,
Il sut penser en sage et mourir en héros.

On trouva, dans les éloges funèbres du prince, un ton jusqu'alors inconnu, celui de donner des leçons au père Regnaut.

13 mars 1767. Un concours de fatalités, aussi remarquables que singulières, sembloit s'être réuni sur la famille royale. La dauphine rejoignit bientôt son époux, et fut enterrée à ses côtés, comme elle l'avoit demandé au roi. Victime de l'amour conjugal, en restant des nuits entières sous les rideaux de son mari, dont elle respiroit les miasmes pestilentiels; elle

elle avoit été le modèle de l'amour maternel, en veillant, avec l'application la plus soutenue, à l'éducation de ses enfans, à qui elle enseignoit elle-même le latin, le françois, l'histoire sacrée et profane, les devoirs de leur état et ceux de la religion. Ce triste événement avoit été précédé par la mort du roi Stanislas, qui, se trouvant seul au coin de son feu, avoit été dévoré par la flamme Février
qui gagna un des pans de sa robe de chambre. 1766.
La reine sa fille, fut atteinte, peu après, d'une maladie de langueur inconnue, qui la conduisit au tombeau, après un intervalle 25 Juin
de temps aussi court que celui qui s'étoit 1768.
écoulé entre la mort du dauphin et celle de la dauphine. On faisoit son deuil d'avance.

Le ravage que la mort exerçoit dans le palais du roi, fit espérer son retour à la continence. Il avoit reconnu, dans son testament, ses défauts et les vices de son règne. En supprimant le Parc-aux-Cerfs dont madame de Pompadour avoit été la fondatrice, on voit qu'il vouloit du moins ne plus braver la pudeur publique, par le scandale de ses dissolutions; mais c'est à la mort de la reine, qui devoit l'affermir dans la nouvelle route qu'il venoit de prendre, qu'il

retombe dans les plus grands débordemens, et livre en même temps son royaume au plus odieux brigandage.

La guerre de 1756 n'avoit point éteint le schisme, mais elle en avoit suspendu les ridicules et les fureurs; d'autres événemens ayant succédé à la paix, il parut toucher à son anéantissement. Le conseil qui croyoit trouver le parlement plus docile depuis son exil, et dont il avoit besoin d'ailleurs pour
1 sept. 1757. l'enregistrement des impôts, crut devoir le rappeler. Les démissions furent rendues; cette cour fut rétablie dans toutes ses fonctions. Son triomphe fut d'autant plus complet, qu'on lui accorda toutes les modifications relatives aux lois qu'on avoit voulu lui faire accepter, et que sa fermeté avoit rejetées. L'occasion se présenta bientôt de faire usage de l'autorité qu'on lui avoit rendue. L'archevêque de Paris, dont rien n'avoit affoibli l'entêtement, refusa de lever l'interdiction des religieuses hospitalières du faubourg Saint-Marceau. Il fut exilé dans l'endroit le plus désagréable et le plus malsain du Périgord. Le curé de Saint-Nicolas-des-Champs et quatre ecclésiastiques, s'étant opiniâtrés à refuser les sacremens,

furent condamnés au bannissement par contumace. C'est ainsi que le parlement, dans le libre exercice de ses droits, jouissoit de la gloire d'arracher les dernières racines du schisme. Ce qui y mit le comble, ce fut de voir les jésuites humiliés à ses pieds, et d'écraser une société qui s'étoit rendue redoutable, même aux puissances de la terre.

Depuis 1747, le père Lavalette, procureur de la maison de Saint-Pierre de la Martinique, exerçoit le commerce le plus lucratif. Il avoit des comptoirs à la Dominique, à Marie-Galante, à la Grenade, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent. Il tiroit des lettres-de-change sur Bordeaux, Marseille, Nantes, Lyon, Paris, Cadix, Livourne, Amsterdam. On ignore quelle vaste étendue il eût donné à son commerce, par ses spéculations ingénieuses et hardies, sans le coup imprévu qui renversa l'édifice qu'il élevoit avec tant de succès. Ses navires, chargés de richesses, parcouroient librement les mers, lorsque les Anglois, en guerre avec la France, commencèrent ces hostilités, si funestes à tant de spéculateurs, et sur-tout aux frères Lionay et Gouffre, négocians de Marseille, qui, dans l'attente de deux millions de

marchandises, avoient accepté pour un million et demi de lettres-de-change, tirées par ce jésuite. Cette effrayante nouvelle les fit recourir au père de Sacy, procureur général des missions, qui demanda le temps d'en référer à ses supérieurs. Cependant les échéances menaçoient, et les délais inévitables portèrent le désespoir dans le cœur des Lionay. Cette maison, dont les opérations rouloient sur trente millions par an, se voit réduite à subir toutes les horreurs d'une faillite déclarée. A sa ruine, elle joint la douleur d'entraîner, par ses nombreuses relations, celle d'une foule de subalternes. Les jésuites, par un esprit de vertige qu'on ne conçoit pas encore, manquent, dans une circonstance si délicate, de cette politique supérieure qui les avoit toujours distingués. Voyant l'éclat fait, ils refusent leur appui à ceux dont ils causent la perte et la honte. Vainement les Lionay écrivent les lettres les plus touchantes au père de Sacy, ce saint homme n'a plus que des larmes et des prières à leur accorder. Il leur écrit cependant pour leur dire qu'il offre pour eux le saint sacrifice de la messe. Le refus des jésuites, qu'une main invisible poussoit à leur

destruction, éleva une nuée de créanciers, qui portèrent leurs plaintes dans les tribunaux. Les jésuites eurent encore le pouvoir d'obtenir des lettres-patentes attributives à la grand'chambre du parlement de Paris, de toutes ces contestations. Ils ne prévoyoient point que cette grâce, que leur crédit leur avoit fait obtenir, seroit la dernière; ils se flattoient de faire appointer le procès et de le rendre interminable; ils ne doutoient point que, l'ayant enveloppé de ténèbres, ils ne pussent manœuvrer sourdement avec plus de facilité: ils ne réussirent point; il y eut un arrêt qui ordonna que la cause seroit plaidée. Les éclats de la joie du public, à l'audience, devoient leur faire voir le danger auquel ils s'exposoient, par leur imprudence, à se donner ainsi en spectacle; mais, sourds, étrangement sourds à la voix qui les avertissoit, ils coururent en aveugles à leur perte.

Dans le cours de l'instruction d'un procès qui intéressoit si vivement leurs amis et leurs ennemis, ils prétendirent que le négoce étant interdit aux religieux, par les canons de l'Eglise, c'étoit une contravention du fait seul du père Lavalette, et qu'elle ne pouvoit avoir aucun effet rétroactif contre

la société entière. Ce subterfuge ne séduisit personne. Leur mal-adresse augmenta encore lorsqu'ils tombèrent dans le piége dressé par leurs adversaires. Ceux-ci, pour prouver que leur général étoit un despote à qui tout étoit soumis, qu'il étoit seul propriétaire et dispensateur des biens au nom de la compagnie, que le père Lavalette, enfin, n'étoit et ne pouvoit être que l'agent de la société, attestoient les constitutions de cette même compagnie. Les jésuites, au contraire, se fondoient sur ces mêmes constitutions, pour prouver que la société n'étoit propriétaire de rien, et que les biens appartenoient à chaque maison en particulier. C'étoit là précisément que le ministère public les attendoit. Il requit la déposition du livre fatal, d'où devoit sortir, non-seulement la perte du procès, mais la destruction de l'ordre entier. En conséquence, le parlement ordonna l'apport des constitutions au greffe de la cour. Dès ce moment, des arrêts, plus foudroyans les uns que les autres, se succédèrent avec rapidité.

Le général, et, en sa personne, la société des jésuites, furent condamnés à acquitter les lettres-de-change avec dépens, dommages et intérêts. Sur les conclusions du ministère

public, il fut défendu au père Lavalette et à tous autres, sous telles peines qu'il appartiendroit, de s'immiscer, directement ni indirectement, dans aucun genre de trafic interdit aux personnes ecclésiastiques tant par les saints canons reçus dans le royaume, que par les ordonnances du roi et par les arrêts et réglemens de la cour. Les jésuites, voyant enfin qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre que celui de se soumettre à un jugement aussi rigoureux, s'arrangèrent pour payer leurs créanciers. Le père Gatin, procureur général des missions, trouva, dans le court intervalle de huit mois, le moyen de payer 1,300,000 livres; sans doute qu'il eût imaginé des ressources pour acquitter complétement la société, si le parlement ne lui eût porté un nouveau coup également funeste aux débiteurs et aux créanciers. De l'examen des constitutions des jésuites, il en résulta un tableau effrayant de cet ordre, « dont tous les membres, dit un « historien, unis ensemble par la conformité « de la perverse morale, par la ressemblance « de la doctrine, unis avec leur chef par les liens « d'une soumission aveugle et d'une obéis- « sance ardente et prompte, étoient ainsi

« constamment pénétrés du même esprit,
« gouvernés par une seule ame, et formoient,
« dans l'état, un corps absolument distin-
« gué, ne recevant de lois que celles d'un
« étranger, leur général, absolu sur leurs
« volontés, sur leurs cœurs, sur leur cons-
« cience, sur leurs biens, sur leur régime ex-
« térieur et sur l'institut même. »

En examinant ensuite les titres de la fondation de l'ordre et de son établissement dans le royaume, on s'aperçut qu'il en avoit été formellement exclu comme religieux. On découvrit que s'il avoit été admis par forme de collége, ce n'avoit été que provisoirement et à des conditions qu'il n'avoit jamais remplies, d'où il résultoit que le contrat ne s'étoit point formé entre l'état et ces religieux, et qu'enfin leur existence en France étoit l'effet de la tolérance seulement, et non celui d'une adoption formelle. La rare découverte de ces deux importantes vérités mit dans les mains des magistrats, des armes propres à exterminer des ennemis qui les avoient si souvent humiliés par des disgrâces dont ils étoient les vrais auteurs mais secrets. L'abbé Chauvelin, tourmenté depuis long-temps par l'envie de dominer, et

par le desir d'acquérir quelque célébrité, saisit avec avidité le moment de se mettre à la tête des jansénistes, dont il se moquoit intérieurement, pour avoir occasion de se faire un nom en écrasant leurs ennemis, et pour qui, d'ailleurs, il n'avoit aucun sentiment d'aversion. Malgré la foiblesse de sa santé, il entreprit un travail immense, en examinant cet amas indigeste de titres et de papiers déposés par les jésuites. Il en forma le tableau de la naissance, des progrès et de l'état actuel de la société. Il la représenta comme un colosse redoutable qui de ses deux bras embrassoit les deux mondes et affectoit l'empire de l'univers entier. Il entraîna tellement les chambres assemblées, par l'éloquence de son compte rendu, que le parlement frappa la statue aux pieds d'argile, et à l'instant cette masse énorme, qui effrayoit par sa puissance, n'effraya plus que par ses débris. Comme l'abbé Chauvelin étoit d'une conformité monstrueuse, on fit alors ce distique assez mauvais :

> Que ton sort est fragile, société perverse!
> Un boiteux t'a fondée, un bossu te renverse!

La crise qu'éprouvèrent peu après les cours de magistrature, par des murmures d'un

genre plus sérieux, fit que les regards du public, fixés jusqu'alors sur le désastre des jésuites, se tournèrent vers des objets plus importans. M. Bertin venoit de succéder à
21 nov. 1759. M. de Silhouette, dans la place de contrôleur général. La première opération de son ministère fut d'annuller les actes de législation de son prédécesseur, qui avoient le
5 mars 1760. plus révolté. Quoiqu'il y substituât un troisième vingtième, un doublement et un triplement de capitation, ainsi qu'un sou pour livre d'augmentation sur les droits des fermes, on jugea ces nouveaux impôts plus tolérables que le cruel édit de subvention qui avoit tant alarmé, et on lui tint compte de tout le mal qu'il pouvoit faire et qu'il ne faisoit pas : jeu misérable, mais sans cesse renouvelé.

Le peuple, livré au délire d'une joie passagère, étoit loin de sentir combien devoit peser le fardeau de ces impôts jusqu'alors inconnus. Les magistrats, occupés de leur querelle personnelle avec le clergé, avoient négligé de stipuler les intérêts de la nation, qu'on ruinoit en paroissant vouloir l'enrichir. Ils enregistrèrent sans examiner qui payeroit, comment on payeroit, si même on payeroit. La cour, espritée, laissoit au parle-

ment toutes les facilités de se venger des jésuites. C'est ainsi que, pour le remercier de sa complaisance, dont on avoit besoin, on lui permettoit d'abolir la société dont on ne vouloit plus. Le robe se tuméfia.

Le parlement de Besançon, pour qui celui de Paris n'étoit pas un modèle qu'il crût devoir imiter, avoit été exilé dans sa portion la plus estimable, pour avoir refusé d'enregistrer ces mêmes impôts, dont le parlement de Paris n'avoit pas voulu voir les suites onéreuses. Tous les parlemens se déclarèrent pour celui de Besançon, et quand Louis XV répondit à celui de Paris que cette affaire lui étoit étrangère, le parlement répondit, à son tour, que cette affaire lui étoit très-personnelle, parce que tous les parlemens n'en composoient qu'un seul, divisé en différentes classes : système aussi embarassant que spécieux, et qui eût changé la constitution de l'état en donnant à la magistrature une autorité qu'elle n'avoit jamais eue, si le monarque l'avoit adopté. Le conseil combattit, par des écrits, la prétention du parlement de la capitale, mais n'en rappela pas moins avec prudence les officiers du parlement de Besançon qu'on avoit exilés. Avr. 1761.

Ce que les personnes éclairées avoient prévu arriva. Ce triomphe éphémère de la magistrature fut suivi d'un nouveau sacrifice de l'intérêt de la nation. Le 31 mai 1763, le roi tint un lit de justice, et c'est alors que, faisant manquer sa majesté aux paroles les plus solemnelles, on n'hésita point à proroger, pendant six ans, le second vingtième, qui devoit finir à l'instant de la cessation des hostilités, puis à substituer, à la suppression du troisième, d'autres charges dont il résultoit que les sujets paieroient, en temps de paix, beaucoup plus qu'ils ne payoient en temps de guerre. Si le parlement eût été animé par l'esprit de patriotisme dont il se vantoit, en belles phrases, dans presque toutes ses remontrances, s'il eût mis, à défendre les intérêts de la nation, la chaleur qu'il employoit à la défense de sa propre dignité, il eût refusé tout enregistrement, et sollicité avec force la convocation des états généraux, pour s'opposer à la perception d'impôts aussi étranges qu'odieux. Le conseil, qui craignoit cette généreuse résolution, eut l'adresse d'en détourner le parlement, par les grâces qu'il versa sur plusieurs de ses membres, dont l'indocilité pouvoit nuire à

son projet. Cette cour fut entièrement séduite à l'instant qu'elle vit qu'on choisissoit dans son corps l'homme qui devoit occuper la place de contrôleur général; elle ne douta plus dès-lors d'entrer bientôt dans le secret de l'administration, et le peuple paya l'orgueilleuse espérance de ceux qui s'en disoient les défenseurs.

La France, délivrée du fléau de la guerre, se flattoit de jouir des douceurs de la paix; mais l'imposition des nouveaux impôts, loin de diminuer sa misère, l'augmentoit. M. Bertin, à qui la cour avoit donné un rôle à jouer, en le faisant contrôleur général, ne se sentit plus la force de le continuer au milieu des clameurs qu'excitoit son administration. La cour, au grand étonnement de la nation, lui donna pour successeur M. de l'Averdy, conseiller au parlement, qu'on ne connoissoit que par son acharnement contre les jésuites. La démission de M. Bertin, qui n'avoit fait que remplir les vues de la cour, ne fut point une disgrâce; c'étoit une retraite argentée qu'on lui procuroit : on rétablit en sa faveur la quatrième charge de conseiller d'état, qu'on avoit supprimée, et on lui forma un département de toutes les minuties des autres; petit

ministère, disoit-on, très-analogue à son petit génie. L'élévation de M. de l'Averdy au contrôle général, enorgueillit le parlement de Paris. Le moindre de ses conseillers se crut désormais destiné à gouverner un jour le royaume, c'est-à-dire le trésor royal.

Les parlemens de province n'avoient point imité la complaisance intéressée de celui de Paris dans l'enregistrement des nouveaux impôts; ils avoient eu le courage de s'y refuser et de braver les exécutions militaires que plusieurs commandans s'étoient permises contre eux. Le duc de Fitz-James s'étoit particulièrement distingué en Languedoc, en faisant mettre aux arrêts, dans leurs maisons, les membres du parlement de Toulouse. Son fils ayant rencontré le marquis de Royan qui sortoit d'une maison où il y en avoit plusieurs, lui demanda si, depuis que ces messieurs étoient en mue, il les avoit trouvé plus gras. *Non*, répondit séchement le marquis, *mais ils m'ont paru bien grands*. Cette réponse fit naître une querelle entre ces deux seigneurs, dans laquelle le premier fut blessé. Cette compagnie ayant enfin été rendue à ses fonctions, commença par décréter de prise de corps l'exécuteur subalterne qui l'avoit empêché de les

remplir. Cependant, comme le duc de Fitz-James étoit pair, et qu'il avoit le droit de n'être jugé que par ses pairs, le parlement de Toulouse fit remettre toute la procédure à celui de Paris, pour *le procès être continué et fait et parfait au duc de Fitz-James.*

Les ministres trouvèrent l'occasion favorable pour remplir le projet qu'ils avoient formé d'affoiblir la magistrature, en jetant des pommes de discorde dans son sein. Ils conseillèrent au roi de permettre aux princes, aux ducs et pairs de se rendre au Palais, de reconnoître le parlement de la capitale pour être éminemment et uniquement la cour essentielle des pairs, et de lui faire entendre, en conséquence, que les magistrats de Toulouse s'étoient emparés d'un droit qui n'appartient qu'à lui. L'orgueil des jeunes conseillers de Paris se prévalut d'un aveu aussi précieux; ils cassèrent la procédure du parlement de Toulouse, et dans l'effusion de leur reconnoissance pour le bienfait de la cour, ils abandonnèrent le procès et laissèrent le duc de Fitz-James jouir de son triomphe. Cette bévue contre le droit des autres classes, alluma leur zèle. Elles firent presque toutes des arrêtés, et dans lesquels elles protestoient, de tout leur pouvoir,

contre la prétention du parlement de Paris. Celui-ci, sortant enfin du délire que lui avoit fait éprouver la trompeuse grâce de la cour, feignit d'y renoncer, en reconnoissant que sa dignité de seule et unique cour des pairs ne brisoit point la confraternité entre des membres faisant tous un même corps; système que lui-même venoit nouvellement d'établir, pour honorer toute la magistrature du royaume. Ce patelinage ne réussit point. Plusieurs classes portèrent leur indignation jusqu'à renoncer formellement à une tardive association qui ne leur en laissoit que les charges, sans jouir des honneurs.

La magistrature perdit ses forces en les divisant, et c'est le piége où le ministère vouloit qu'elle tombât. Ses ennemis, en cachant leur triomphe, réunirent toutes leurs ressources pour l'anéantir, en exposant aux yeux du roi les usurpations qu'elle faisoit tous les jours sur son autorité. Ils ne doutèrent plus du succès de leur sourde entreprise, lorsqu'ayant désuni les parlemens, ils résolurent de les attaquer séparément, tandis que ces corps, par l'animosité mutuelle qu'ils avoient eu l'adresse de lui inspirer, s'attaqueroient réciproquement. Les secousses qu'ils leur donnèrent

nèrent les ébranlèrent par degrés, et enfin les renversèrent aux yeux de la nation qui, manquant désormais de défenseurs, alloit devenir la proie d'un despotisme dévorateur.

Sans avoir le titre de premier ministre, le duc de Choiseul, comme le cardinal de Fleury, en exerçoit toute l'autorité; il réunissoit en lui seul les trois départemens les plus importans; il eût même possédé le quatrième, s'il avoit cru devoir en avoir besoin pour réussir dans les différens projets qu'il méditoit. Jusqu'à la mort de la marquise de Pompadour, le duc de Choiseul n'avoit gouverné le roi qu'en second, mais alors il parvint à le subjuguer entièrement. En calmant les alarmes de sa majesté sur une rupture de la paix que les Anglois n'avoient signée qu'en murmurant, il avoit obtenu sa confiance, avec d'autant plus de facilité que le monarque, fatigué de la guerre, auroit sacrifié la moitié de son royaume pour ne plus en entendre parler. Le sort de la nation lui importoit peu, pourvu qu'il pût, loin du tracas du gouvernement, se livrer à la vie oisive et voluptueuse qu'il aimoit si passionnément : en un mot, Louis XV jouissoit, et Choiseul régnoit. Voulant resserrer plus que jamais l'union du pacte de fa-

mille entre la France et l'Espagne, dont il étoit l'auteur, il dirigeoit le ministre de Madrid, le célèbre comte d'Aranda, en lui inspirant les principes de cette philosophie dont lui-même en France s'étoit déclaré le protecteur; il l'exhortoit à briser le joug de la superstition, si peu fait, ce semble, pour la fierté espagnole; à chasser les jésuites dont il prévoyoit l'extinction dans toutes les parties du monde; à renverser l'odieux tribunal de l'Inquisition, dont l'existence ne sera peut-être pas crue par la postérité; à donner au commerce la liberté sans laquelle il languit, et aux arts et aux lettres la protection qui les rend utiles.

Ce ministre prenoit en même temps toutes ses mesures pour conserver à la France une alliance plus nouvelle, mais plus difficile à maintenir, celle de la maison d'Autriche, qui, même avant Charles-Quint et François Ier, avoit toujours été l'ennemie de la maison de Bourbon. L'espérance, quoiqu'éloignée, de voir monter une archiduchesse sur le trône de France, étoit le talisman dont il se servoit pour régler les opérations du ministère autrichien. Le succès du projet qu'il formoit alors, rendra son administration

célèbre à jamais. Par cette union qui fait maintenant le regret de la France, il refrénoit l'activité du roi de Prusse, dont les invasions subites et terribles avoient si souvent fait triompher l'Angleterre. Trop politique pour ne point voir qu'il tenteroit vainement de briser le lien qui unissoit la cour de Londres à celle de Pétersbourg, il rendoit inutile à la première, la seconde qu'il occupoit à calmer la Pologne, dont il excitoit sourdement les dissentions, et à se préparer à une guerre dont la Turquie la menaçoit, d'après les insinuations artificieuses qu'il faisoit donner au divan par l'ambassadeur de France. La czarine ne fut point la dupe du manége adroit du ministre françois; mais n'ignorant point qu'il possédoit une relation circonstanciée de l'étrange révolution qui l'avoit placée sur le trône impérial, elle en craignoit la publicité, et cette crainte suffisoit pour l'empêcher de se rendre utile à l'Angleterre. Elle appeloit le duc de Choiseul, *le souffleur de Mustapha, le cocher de l'Europe.* Il faut convenir que *le train dont il la fit aller*, pour nous servir d'expressions analogues à celles de l'impératrice de Russie, mérita toujours l'attention de toutes les cours.

Si ce ministre assuroit au-dehors le repos du monarque, il tentoit, en même temps, de le dédommager des pertes d'une guerre ruineuse. Après avoir opéré dans les troupes une réforme que la paix rendoit nécessaire, parce que leur nombre, après la signature du traité, pouvoit inquiéter les puissances voisines, il publia sa fameuse ordonnance, si louée et si critiquée dans le temps, qui peut-être ne méritoit ni les éloges, ni les satires qu'on en a faits, mais dont la publication fut l'époque de tous les changemens arrivés depuis dans l'état militaire.

10 déc. 1762. Par cette ordonnance, le roi réduisoit son infanterie à dix-neuf régimens de quatre bataillons, vingt-deux de deux bataillons, et six d'un bataillon. Tous les régimens devoient porter, dans la suite, des noms de province, pour assurer le souvenir des actions qui les distinguoient. Par un des articles, le roi fixoit l'engagement des soldats à huit années, au lieu de six; il donnoit une demi-solde et un habillement pour ceux qui ne se retiroient qu'après avoir servi le temps de deux engagemens, et une solde entière pour ceux qui en auroient servi trois, avec la permission de le porter

chez eux, ou d'être reçus aux invalides.

Les Anglois paroissoient devoir être désormais les seuls ennemis que la France eût à combattre. Le duc de Choiseul sentit alors combien il étoit important d'habituer les troupes à des transmigrations. En conséquence, il réforma les cent compagnies franches de la marine, et les incorpora dans les régimens destinés à servir également sur mer et dans les colonies. Quoique par son caractère il fût plus propre aux intrigues de la politique des cabinets qu'aux opérations militaires, le département de la marine fut celui qui l'occupa le plus. Pour anéantir la génération des militaires de ce corps, qui s'étoit déshonoré dans la dernière guerre, en se livrant à toutes les bassesses et à toute la rapacité du génie mercantile, il n'en conserva que les meilleurs sujets et ceux qui promettoient d'en devenir de bons. La France abondoit en terrains chargés de bois de construction, dont on ne pouvoit faire usage, par la difficulté de les transporter dans les ports du royaume. Les forêts de la vallée de Gaspe produisoient une multitude d'arbres droits et de la plus belle venue. M. le duc de Choiseul les fit abattre et transporter sur la rivière de Gaspe, qu'il rendit

5 novem. 1761.

navigable. Un premier convoi de mâtures arriva à Bayonne sur cette rivière, conduit par M. d'Erigni, intendant de la province, sous la direction duquel tous les obstacles réputés jusqu'alors invincibles, disparurent. Ce convoi fut reçu dans la ville, au bruit du canon et aux acclamations du peuple.

C'étoit peu de regarnir les ports de vaisseaux et les magasins de munitions navales; il falloit détruire la constitution vicieuse et la marine militaire; il falloit étouffer ce génie d'insubordination et de basse jalousie, qui avoit forcé la France à demander la paix sous les plus honteuses conditions. Le duc de Choiseul entreprit ce grand ouvrage, mais il y renonça, rebuté par toutes les oppositions qu'on forma contre l'exécution d'un projet qui, seule, eût honoré son ministère et guéri la plaie que le cardinal de Fleury avoit faite à la nation. Ce ministre tout-puissant pour le mal, s'il eût voulu l'entreprendre, ne le fut pas pour le bien qu'il vouloit faire; il se démit du ministère de la marine qui ne lui avoit causé que des chagrins, et en fit obtenir le département au duc de Praslin son frère, qui n'étoit entre ses mains qu'un mannequin politique qu'il

plaçoit, remuoit et déplaçoit à son gré; il ne fut pas plus heureux, lorsqu'il essaya de former de nouveaux établissemens pour remplacer ceux que les Anglois avoient détruits dans les colonies françoises.

L'île de Sainte-Lucie se seroit peuplée avec le temps, par les émigrations de la Martinique où la population surabondoit. Le ministre françois, qui vouloit que la nouvelle peuplade dût son établissement, non au temps, mais à lui seul, se hâta d'y faire passer huit cents hommes qui, faute des secours qu'exigeoit un pays inculte et malsain, y périrent peu à peu. On y envoya un gouverneur, un intendant, et l'île devint déserte. La fondation de la Guyane, qu'on appeloit fastueusement *la France équinoxiale*, fut plus malheureuse encore. Quelques hommes adroits avoient séduit l'ambition du duc de Choiseul, en lui montrant qu'en établissant dans le vaste continent de la Guyane, une population nationale et libre, capable de résister un jour par elle-même aux attaques étrangères, et propre à défendre les colonies quand on voudroit s'en emparer, il se prépareroit une pépinière d'hommes qu'il trouveroit toujours

au besoin. Le projet étoit bon sans doute, mais le local pour son exécution étoit mal choisi. Douze mille hommes, après une longue navigation, débarquèrent à la fois sur des plages désertes. Le gouvernement s'étoit chargé de les loger et de les nourrir au commencement de leur établissement; un mauvais hangar fut le seul hospice qu'on leur fournit. Les subsistances altérées par la chaleur, l'humidité et le transport, y causèrent l'épidémie et la mortalité; les inondations firent périr le petit nombre qui avoit échappé à la maladie. Le chevalier Turgot, auteur de cette désastreuse entreprise, nommé gouverneur de la Guyane, avec cent mille livres d'appointemens dont il avoit joui dix-huit mois à Paris, sous prétexte d'aider le ministre de ses conseils, partit enfin pour remédier à tant de calamités. Ayant reçu, à son arrivée, les plaintes générales du peu de colons qui restoit, contre M. de Chanvallon, l'intendant, il le fit arrêter et l'envoya pieds et poings liés en France. Il revint ensuite rendre compte de la colonie, c'est-à-dire apprendre qu'il n'y avoit plus de colonie. Il en résulta une querelle entre les deux chefs qui, comme il

arrive toujours, s'accusèrent réciproquement. Ce procès ne fut point instruit publiquement, comme celui du féroce et cependant infortuné Lally; il fut jugé dans l'intérieur du cabinet des ministres; M. de Chanvallon fut condamné à une prison perpétuelle, sans que le public en sût rien; trop foible expiation du sang répandu et qui crioit vengeance dans ces contrées lointaines. Depuis, M. de Chanvallon s'est trouvé libre, et même innocent aussi incognito qu'il avoit été jugé. On lui défendit de montrer son jugement au public, dont on craignoit l'indignation. Une anecdote qui peint d'un trait le despotisme du duc de Choiseul, mérite de trouver ici sa place : l'auteur de l'*Année littéraire* ayant inséré, dans une de ses feuilles, une lettre qu'il disoit lui être adressée, à l'occasion d'un trait d'humanité exercé envers une famille étrangère, menacée de périr de misère en route, en s'embarquant à Rochefort pour se rendre à la Guyane, le ministre entend parler à table de cette aventure.... *Ce gueux de Fréron*, s'écrie-t-il, *s'avise de parler de la Guyane! il couchera ce soir au Fort-l'Evêque*, et le malheureux journaliste y coucha, n'ayant

pas dû prévoir que les désastres de la Guyane lui procureroient un aussi mauvais gîte. Cependant le duc de Choiseul l'en fit sortir, parce qu'il étoit dans son caractère de réparer une faute avec la même promptitude qu'il la commettoit.

Marchant successivement dans toutes les routes qui pouvoient le conduire à l'immortalité qu'il devoit manquer, il conçut le projet de bâtir une ville, monument fait pour transmettre à la postérité la splendeur et la puissance de son ministère. Il y avoit une lande appartenante à la France, qui donnoit sur le lac de Genève; mécontent des troubles intestins de cette république, dont l'agitation passagère ne pouvoit cependant influer en rien sur le sort du royaume, il crut que, pour la punir d'une faute qui sûrement n'intéressoit qu'elle-même, il devoit faire construire un port dans le terrain qu'on nommoit *Versoi*, et que ses protégés appelèrent *Choiseul-la-Ville*. Dans son projet, digne d'un ministre philosophe, la liberté du commerce et la tolérance des opinions religieuses devoient régner dans le port et dans la ville, qui, par la suite, seroit devenue le modèle de toutes les autres. Les fonds étant

prêts, les travaux commencèrent promptement, et se continuèrent avec cette ardeur que donne l'impulsion d'un ministre qui agit en souverain. Voltaire venoit de les chanter, lorsque la chute de ce ministre entraîna celle de sa belle entreprise. Aucun de ses successeurs n'a tenté de reprendre son projet, parce qu'aucun d'eux n'a eu son point de vue, son audace, ni sa puissance.

L'infant duc de Parme, don Ferdinand de Bourbon, ayant chassé les jésuites, à l'exemple de presque tous les souverains catholiques de l'Europe, fit dans ses états quelques réglemens qui réprimoient les abus des autres religieux. La cour de Rome qui prétendoit que Parme, Plaisance et Guastalla lui appartenoient, parce que saint Pierre lui en avoit donné la possession, assembla une congrégation de cardinaux, qui décidèrent que les nouveaux réglemens du duc de Parme étoient des sacriléges qu'elle devoit punir. En conséquence, le Pape Clément XIII signa, dans Sainte-Marie majeure, un bref pontifical, dans lequel il commence par dire que Parme et Plaisance lui appartiennent, *in ducatu nostro*; il excommunie ensuite tous ceux qui ont eu part aux édits

30 janv. 1768.

du duc de Parme, sans exception; il défend de leur donner l'absolution, dans quelque cas que ce puisse être. Ce décret, scellé de l'anneau du pêcheur, fut affiché aux basiliques de Saint Jean-de-Latran, de Saint Pierre et au champ de Flore.

Par ce bref, qui étonna l'Europe, à qui la raison avoit appris à mépriser les foudres du Vatican, le pape, que d'imprudens cardinaux venoient de jeter dans un piége si dangereux, insultoit, dans la personne du duc de Parme, le roi d'Espagne don Carlos son oncle, Louis XV son grand-père, et le roi des Deux-Siciles, son cousin-germain. On a remarqué que les papes n'avoient excommunié aucun souverain depuis l'an 1630, et que c'étoit justement un duc de Parme, ancêtre maternel du duc régnant. Clément XIII ne tarda point à s'apercevoir qu'il venoit d'agir, dans le dix-huitième siècle, comme ses prédécesseurs en avoient agi au douzième. Le parlement de Paris se hâta de condamner son bref d'excommunication; et le conseil du roi donna ordre de se saisir d'Avignon
1 juin. 1768. et de tout le Comtat Venaissin. Le comte de Rochechouart se présenta de la part du roi, devant Avignon, avec deux bataillons d'in-

fanterie, deux escadrons de dragons, des canons et des mortiers; il se rendit chez le vice-légat qui gouvernoit au nom du pape, et lui dit, selon l'ancien protocole: *Monsieur l'abbé, le roi m'ordonne de remettre Avignon en sa main, et vous êtes prié de vous retirer.* Le vice-légat lui répondit qu'il avoit ordre de Sa Sainteté de n'opposer aucune résistance, mais en même temps de lui déclarer qu'*une telle conduite mettoit ceux qui la tenoient, dans le cas des peines ecclésiastiques, portées par la bulle In cœnâ Domini.* Cette excommunication comminatoire aggravoit la faute du pontife et prouvoit combien on avoit raison de la punir.

Le premier président d'Aix, un second président et huit conseillers, firent publier l'arrêt qui réunissoit Avignon et le comtat Venaissin aux domaines du roi, et que, selon les lois fondamentales du royaume, ses prédécesseurs n'avoient pu aliéner. Toutes les cloches sonnèrent, et le peuple fit des feux de joie. Dès ce jour on inséra, dans tous les actes publics : *régnant souverain prince Louis, par la grâce de Dieu, quinzième du nom, roi de France et de Navarre, comte de Provence, de la ville d'Avignon*

et du comtat Venaissin. De son côté, le roi de Naples, qui avoit à venger l'injure faite à sa maison, s'emparoit de la ville de Bénévent et de celle de Ponte-Corvo, déclarant *que ces deux villes et leur territoire dépendent de la couronne de Naples, et qu'ils y seront réunis à perpétuité.* Il est à remarquer que dans le temps même où la cour de Naples prenoit Bénévent, qui appartient aux papes depuis environ sept cent trente années, aux mêmes titres cependant que les autres états dont le pape se prétend souverain, elle lui payoit, comme vassal, un tribut de 7000 écus, pendus au cou d'une haquenée. Le temps n'étoit pas encore venu où la raison devoit briser un joug honteux aux têtes couronnées, et que le seul despotisme de la superstition avoit imposé.

Le duc de Choiseul, qui, dans cette querelle entre la cour de Rome et celle de Versailles, reconnoissoit le doigt de Loyola, n'en poursuivoit qu'avec plus d'ardeur son grand projet de détruire les jésuites dans toute la chrétienté. Dans le nombre des lettres qui tous les jours arrivoient de Rome à Paris, il en est une, du 27 mai 1768,

qui commence par ces mots : « Vous avez « raison de reconnoître l'œuvre jésuitique « dans tout ce qui émane aujourd'hui de la « cour de Rome. Ricci en est l'ame et le « mobile. Ce despote outragé prévoit sa chute « presqu'inévitable. Nouveau Samson, il veut « au moins succomber avec éclat, et, s'il se « peut, entraîner, en tombant, l'église uni- « verselle. Aussi ce bref, tant hué, que vous « regardez comme une imprudence, comme « un pas de clerc, comme le délire d'un « vieillard, est, de la part de la société, « un chef-d'œuvre de politique. Elle remet « par-là la puissance temporelle aux prises « avec la puissance spirituelle; elle engage « de nouveau une querelle plus difficile à « terminer que jamais, et prend peut-être « le seul moyen de rallumer le fanatisme « dans la plupart des royaumes de la chré- « tienté. »

Il étoit facile de voir que la prise d'Avignon n'étoit, de la part de Louis XV, qu'une simple correction qu'il vouloit infliger au pape, et non une scission absolue, que la pusillanimité de son caractère n'auroit jamais osé hasarder; en s'emparant de cette ville, la cour, timide dans une opération qui

exigeoit de la hardiesse, avoit ordonné seulement que les armes du pape seroient ôtées *avec respect et décence*, des lieux où elles se trouvoient, et que celles du roi seroient remises à leur place. Assurément, il ne falloit pour cela ni bataillons, ni escadrons, ni mortiers, ni canons. On vouloit que le pape donnât satisfaction à l'infant de Parme, et qu'il abolît l'ordre des jésuites. Il ne fit ni l'un ni l'autre, et mourut bien persuadé que Parme lui appartenoit, et que les jésuites étoient, de tous les ordres, le plus utile à l'église et à l'état.

Cette secousse, donnée au trône pontifical, pouvoit le renverser. Ganganelli eut l'adresse d'en empêcher la chute en se réconciliant avec les souverains dont son prédécesseur s'étoit imprudemment attiré la vengeance. Ce cordelier, proclamé pape le 19 mai 1769, avoit coutume de dire : « Si « l'on ne veut pas voir la cour de Rome dé« choir de sa grandeur; il faudra néces« sairement se réconcilier avec les souve« rains. Ils ont les bras plus longs que les « frontières, et leur pouvoir s'élève au-dessus « des Alpes et des Pyrénées. » C'est ce pontife, généralement révéré, même par ceux

qui

qui ne sont point de sa communion, qui abolit enfin la compagnie de Jésus. On lui rendit alors Avignon, Bénévent et Ponte-Corvo. Ce pontife mourut deux mois après, accablé de travaux et de chagrins, regrettant, sous la tiare, sa cellule de cordelier. Il étoit naturel que les jésuites, déja soupçonnés et quelquefois convaincus de tant d'attentats, fussent accusés de celui-ci; cependant le médecin du pape attesta qu'il étoit mort, non du poison, mais d'un travail excessif et d'un mauvais régime, n'en ayant jamais voulu prendre d'autre que celui de son couvent. On rapporte que son chef de cuisine étant venu le supplier de lui conserver son poste, il lui dit : « *Vous ne perdrez point vos appointemens, mais pour vous mettre en exercice, moi je ne perdrai point ma santé.* »

12 juillet 1773

22 sept. 1773.

L'île de Corse, dont autrefois les Carthaginois s'étoient emparés, que les Romains avoient enlevée aux Carthaginois, que, depuis, le pape Pascal II avoit donnée en propriété à quelques seigneurs de la nouvelle Rome, en vertu du droit que les pontifes disoient avoir de disposer des royaumes, et dont les habitans avoient en-

suite embrassé le gouvernement républicain, sous les ordres de la Vierge, étoit soulevée, depuis quarante ans, contre la république de Gênes dont elle avoit autrefois reconnu la souveraineté. Cette république, ayant épuisé ses forces sans succès, avoit été contrainte de recourir à la France, qui se chargea de contenir, avec ses troupes, les Corses qui, en conservant leur liberté, étoient censés rebelles envers ceux qui vouloient la lui ravir. Les secours de la France n'ayant pas suffi aux Génois pour subjuguer un peuple que leurs cruautés leur avoient aliéné, les Corses, à force de courage et de constance, touchoient au moment de jouir de la liberté pour laquelle ils répandoient leur sang depuis si long-temps, lorsque l'ambition d'un ministre de Versailles leur ôta jusqu'à l'espérance de redevenir jamais libres.

Le duc de Choiseul persuada facilement au conseil, qu'il seroit aisé d'obtenir de la république de Gênes la propriété d'une île qu'elle étoit dans l'impuissance de conserver plus long-temps, n'ayant pas les forces nécessaires pour y maintenir sa domination.

Il la représenta comme une colonie qui, par sa fertilité et la position avantageuse de son terrain, pouvoit dédommager la France de la perte des autres. Le projet du ministre fut applaudi, et le sénat de Gênes ayant cédé tous ses droits sur la Corse, à la France, le traité fut signé à Compiegne, et regardé comme une des plus heureuses acquisitions que la nation eût jamais faite. Il restoit à examiner si les droits de Gênes sur la Corse étoient bien fondés, et au cas qu'ils le fussent, s'il est permis à des hommes de vendre d'autres hommes. C'est un point de diplomatie auquel on ne songea seulement pas. Ces questions, dont on n'a jamais parlé dans le cabinet des ministres, ne sont bonnes à discuter que dans celui des philosophes qui font des traités sur le droit de la nature et des gens. Louis XV, à qui il importoit fort peu que son ministre blessât ces droits sacrés de la nature et des gens, ne craignit, dans l'acquisition qu'on lui faisoit faire, que le mécontentement des Anglois qui, en rallumant la guerre, pouvoient le troubler dans les jouissances de la mollesse à laquelle il se livroit. Le duc de Choiseul étoit trop

adroit pour ne point tranquilliser le monarque, dont les craintes pouvoient nuire aux projets de son ambition.

Le marquis de Chauvelin, nommé général des troupes françoises, arrive en Corse, et fait publier un édit par lequel son maître s'en déclare le roi. Une ordonnance particulière condamne au supplice, comme rebelle, quiconque refuseroit de le reconnoître en cette qualité, et tenteroit, suivant le principe naturel, de repousser la force par la force. On enjoint ensuite aux vaisseaux corses d'arborer le pavillon françois, sous peine d'être regardés comme pirates et d'être traités comme tels. Quelques hostilités exercées avec succès, sur les nouveaux sujets que le duc de Choiseul venoit de donner au roi, enflèrent l'orgueil du ministre, qui eut la petitesse de les faire annoncer par la gazette de France, avec un faste puéril. Il s'en repentit bientôt, lorsque les humiliations des François, publiées avec éclat dans les gazettes étrangères, lui apprirent avec quelle indignation toute l'Europe voyoit leur invasion. Un manifeste, au nom du conseil d'état du royaume de Corse, contribua à l'augmenter encore. On s'y plaignoit de la perfidie du ministre fran-

çois, qui, après lui avoir écrit pour l'assurer que le sort du royaume ne seroit point changé, souffroit que des troupes cherchassent à l'envahir et à traiter les Corses comme une nation conquise, *comme un troupeau de moutons vendus au marché.*

Cette conquête d'un amas de rochers habités par un peuple pauvre, ignorant et farouche, faisoit murmurer la France. On avoit perdu des milliers d'hommes; on en étoit déja au trentième million de dépenses; les lettres qu'on recevoit de la Corse en faisoient une description si affreuse, qu'en supposant l'entière reddition de cette île, on devoit s'attendre à la trouver inculte et déserte. Il y falloit tout créer, et sacrifier deux cent millions, avant d'en retirer le moindre avantage. Voilà la conquête qui, selon le ministre, devoit dédommager la France de la perte du Canada. Le duc de Choiseul, qui, souvent séduit par l'éclat plutôt que par la solidité de ses opérations, n'avoit cependant pas l'entêtement d'un génie borné, reconnut facilement, non l'injustice, mais la folie de son projet. Il y eût même renoncé, s'il n'avoit craint de compromettre son honneur. Il fit partir quarante-huit bataillons, commandés

par le comte de Vaux, général sévère, et même dur, qui ne parloit que de potences et de bourreaux, et à qui on avoit promis le bâton de maréchal de France, s'il réussissoit à *nétoyer* la Corse promptement. Les Corses étoient mal armés; ils n'avoient point de fusils à baïonnette. Quand on leur en eut fait tenir de Londres, la plupart ne purent s'en servir; ils préféroient leurs mousquetons ordinaires et leurs couteaux. Leur arme principale étoit leur courage. Ce courage étoit si grand, que, dans un des combats vers une rivière nommée le *Gaulo*, ils firent un rempart de leurs morts, pour avoir le temps de charger derrière eux, avant de faire une retraite nécessaire. Leurs blessés se mêlèrent parmi les morts, pour raffermir le rempart. Malgré tant de valeur, ils furent vaincus. En moins de deux mois, le comte de Vaux se rendit maître de toute l'île. La rapidité de cette conquête, dont le bâton de maréchal de France devoit être la récompense, fut précisément le motif pour lequel on le lui refusa. Une expédition si facile à faire, ne méritoit point qu'on commît une injustice, en lui donnant la préférence sur d'autres officiers plus anciens et plus méritans. Paoli, à

la fois homme de lettres, législateur, politique et guerrier, véritable roi de Corse sans en avoir le titre, se retira à Londres après la destruction de sa patrie, se flattant, après ses malheurs, de mourir du moins dans un pays libre.

Tandis que la France se glorifioit d'une conquête plus nuisible qu'utile à ses intérêts, le gouvernement paroissoit vouloir prendre des mesures pour contribuer au bonheur de la nation. Les premières opérations de M. de l'Averdy, devenu contrôleur général, furent vraiment patriotiques. Peu de jours après son élévation, le parlement enregistra une 22 déc.
déclaration portant permission de faire le 1763.
commerce et le transport des grains de toute espèce, de province en province, sans payer aucun droit, et un édit sur le même sujet, 19 juillet
par lequel le commerce des grains étoit rendu 1764.
entièrement libre, sans qu'il fût besoin de permission pour les faire entrer et sortir du royaume, à la charge seulement d'un droit léger, dans le premier cas, et ne défendant l'exportation par les ports et lieux situés sur la frontière, que lorsque le prix du blé auroit été porté, pendant trois marchés consécutifs, à un prix désigné et alarmant. C'est alors que

se forma une classe de philosophes, qui prit pour objet de ses spéculations, les matières agraires et la partie de l'administration qui y est relative, c'est-à-dire l'économie intérieure du royaume : de-là leur surnom d'économistes. L'homme le plus profond de cette science, étoit M. Quesnai, fils d'un laboureur du village d'Equevilli. Ayant exercé le métier de son père jusqu'à l'âge de seize ans, il apprit alors à lire et écrire, embrassa la chirurgie, y renonça pour la médecine, et devint médecin de madame de Pompadour. Louis XV, qui n'estimoit point assez le mérite pour aller au devant de lui, mais qui l'aimoit quand il se trouvoit sous sa main, goûtoit beaucoup l'entretien de ce patriarche des économistes. Il l'appeloit son *penseur*; et lui donna pour armes trois fleurs de pensée. Ce docteur initia le monarque aux principes mystérieux de l'économie rurale, ou plutôt lui en apprit les élémens très-simples. Cette science, depuis, n'est devenue abstruse que par le charlatanisme de ses maîtres. Ils crurent, comme les prêtres de l'Egypte, rendre leur doctrine plus respectable, en la couvrant de ténèbres. Cette secte, qui, comme toutes les autres, eut ses enthou-

siastes et ses détracteurs, fit une grande sensation dans tout le royaume. On ne parla plus que de défrichemens et de labours. Toutes les sciences de théorie et de pratique, relatives à l'économie rurale, eurent des académies en France. On institua, dans plusieurs provinces, des compagnies, chargées de porter cette science au plus haut point de perfection dont elle est susceptible. La Bretagne donna l'exemple. Il s'y forma, sous la protection du roi, une société d'agriculture, de commerce et des arts. Cet exemple fut bientôt suivi à Paris et ailleurs. Un des grands biens qu'a produit cette espèce de colonie de philosophes, c'est que la classe des paysans, jusqu'alors si méprisée, acquit la considération qu'elle mérite à tant d'égards aux yeux de la raison, de la justice et de l'humanité. Une déclaration du roi, portant exemption de tailles et autres impositions pour les marais qu'on dessécheroit, fit proclamer M. de l'Averdy le bienfaiteur de la nation, parce qu'on avoit cru que cette déclaration, ainsi que les autres relatives à l'agriculture, dont on le croyoit l'auteur, alloit revivifier tout le royaume. Cet enthousiasme s'éteignit bien vîte. On ne tarda point à

14 juin 1761.

s'apercevoir que ce contrôleur général n'aimoit ni la philosophie, ni les philosophes. Il fit une déclaration par laquelle il étoit défendu de rien écrire, imprimer ni publier, sur la réforme ou administration des finances; preuve qu'il sentoit bien les reproches qu'on étoit en droit de faire à la sienne. On découvrit toute son inaptitude au ministère, lors-
17 déc. 1764. qu'il fit paroître son édit pour la liquidation des dettes de l'état. Cet édit, monument éternel de honte pour le ministre qui le créa, et pour le parlement qui l'enregistra, non-seulement ne soulageoit point l'état, mais le chargeoit encore de nouveaux impôts, et donnoit plus d'extension aux anciens. Voilà l'homme qu'à la cour on avoit comparé à Sully. Le prétexte de cet édit, qui soulevoit la nation, étoit l'établissement de deux caisses, dont l'une pour le payement des rentes et effets dus par le roi; l'autre, pour le remboursement et amortissement des capitaux. Pour y réussir, on obligeoit tous les porteurs de contrats de les faire renouveler et viser, et les porteurs d'effets, de les faire liquider et réduire en contrats; formalités longues, gênantes et non moins dispendieuses; mais, au moyen de ce convertissement, il n'y avoit

plus rien d'exigible. Louis XV approuva beaucoup un arrangement qui liquidoit ses dettes sans les payer. Ayant rencontré le duc de Bouillon, il lui demanda comment alloient ses affaires. *Fort mal, sire*, lui répondit-il, *mes créanciers me tourmentent nuit et jour... Que ne faites-vous comme moi*, lui répliqua le roi, *l'Averdy vient de me mettre à jour.* Il avoit beaucoup de ces naïvetés honteuses.

Ce ministre, en attentant aux droits des états de Bretagne, fut l'auteur des troubles qui agitèrent cette province. Elle ne s'en vengea qu'en le rendant ridicule, et ce ridicule produisit enfin l'effet qu'on en espéroit. Paris suivit bientôt l'exemple de la Bretagne. On y vendit publiquement une caricature, où le ministre étoit représenté sous la figure d'un homme portant une hotte sur les épaules, une canne à bec de corbin dans les mains, (l'attribut du contrôleur général.) cherchant dans tous les ruisseaux et dans tous les tas d'ordures: du bout de son bâton, sortoient des rouleaux de papier intitulés, *Arrêts du conseil.* Il avoit des lunettes sur le nez, et sembloit avoir la vue fort courte, défaut, au physique et au moral, de ce personnage: enfin, on lisoit au bas: *le grand chiffonnier*

de France. Il fallut enfin renvoyer un ministre, devenu l'objet de la risée de la cour et de la ville.

A M. de l'Averdy succéda M. Maynon d'Invau, qui, manquant également d'énergie pour le bien et pour le mal, ne fit qu'une courte apparition dans le ministère. M. de l'Averdy, fils d'un marchand de drap, n'étoit sorti de sa place, qu'en possédant deux cent mille livres de rentes; M. Maynon d'Invau en quittant la sienne, avoit supplié le roi de ne point accepter la pension d'usage, et, s'il n'avoit point été utile à l'état, pendant son ministère, de ne lui être pas au moins à charge dans l'oisiveté de sa retraite. Ce trait fait regretter que M. Maynon d'Invau n'ait pas joint le talent à une probité si délicate; c'est alors que peut-être, on eût vu revivre Sully, que madame de Pompadour disoit voir renaître dans son protégé, M. de l'Averdy. M. Maynon d'Invau fut remplacé par le fameux Abbé Terrai, l'un des ministres coopérateurs du bouleversement de la constitution du royaume, et de la ruine totale des finances et du crédit du roi. Cet abbé dut son ministère à M. le chancelier de Maupeou qui, préparant déja en secret, une grande révolution dans la

magistrature, avoit besoin d'avoir pour complice un homme dont l'ame noire lui fût vendue, et sans réserve.

La division semée parmi les parlemens, à l'occasion de la prééminence accordée par la cour, à celui de Paris, n'avoit occasionné qu'une scission passagère. Un intérêt plus pressant les réunit bientôt. Si, par le rappel des commandans qui les avoient outragés, *ils avoient repris le haut du pavé*, comme disoit M. de la Chalotais, leur triomphe avoit peu duré. Un nouvel orage vint tout-à-coup troubler le calme dont ils jouissoient. La destruction du parlement de Pau, à laquelle les autres ne s'opposèrent point assez vigoureusement, et sa reconstruction, au gré du ministère, déterminèrent celui-ci à tenter des entreprises plus hardies. Les deux procureurs généraux de Rennes, ainsi que plusieurs conseillers de cette cour, à la veille de perdre la tête sous la main d'un bourreau, firent sentir aux magistrats des autres parlemens, la nécessité de redoubler d'efforts pour sauver ces confrères, et réclamer leur privilége *d'être jugés par leurs pairs.* Ce procès est ce qu'on appelle *l'affaire de Bretagne.*

Elle tire son origine des arrêts rendus contre

les jésuites, et des fameux comptes rendus sur leur institut. M. de la Chalotais, l'auteur de ces écrits, leur parut leur adversaire le plus redoutable en Bretagne. Le parti puissant qu'ils avoient dans cette province, leur fit naître l'espoir de venger au moins leur ordre dont ils n'avoient pu empêcher la destruction. Les états de 1762 leur procurèrent l'occasion la plus favorable à l'exécution de leur projet : plusieurs évêques, celui de Rennes à leur tête, presque tout l'ordre ecclésiastique, quelques membres de la noblesse, leur formoient un nombre de partisans, protégés par le commandant de la province. Le but qu'ils se proposoient, étoit de faire casser les arrêts qui avoient aboli la société en Bretagne, comme rendus contre les droits des états : ils se flattoient d'opposer ceux-ci au parlement et la nation à la nation ; les assemblées générales se formèrent et furent souvent troublées par des emportemens que le duc d'Aiguillon paroissoit autoriser, en ne les refrénant pas : on y lisoit des lettres, vraies ou supposées, de feu M. le dauphin, pour émouvoir les esprits en faveur des jésuites, dont l'extinction avoit, disoit-on, causé la mort de ce prince si cher à la nation. Le le-

vain de cette fermentation menaçoit d'allumer une guerre civile dans la province, dont le feu se seroit étendu dans toutes celles du royaume. M. de la Chalotais qui avoit à défendre son entreprise, sa place, sa personne et sa patrie, fit tous ses efforts pour en calmer les troubles. Il touchoit au moment du succès, lorsqu'ayant prévenu M. le duc de Choiseul des intrigues des jésuites, ce ministre en arrêta l'activité dans l'assemblée des états. Mais les jésuites, de leur côté, regagnèrent ce qu'ils avoient perdu, par l'adresse avec laquelle ils étoient parvenus à rendre leur querelle personnelle au duc d'Aiguillon, qui, craignant le duc de Choiseul, en étoit devenu l'ennemi le plus implacable. Dans l'enivrement de s'être donné un chef si propre à les venger, ils tentèrent un second projet bien plus hardi que le premier. N'ayant point réussi à faire casser les arrêts du parlement, ils se proposèrent de faire casser le parlement lui-même.

Depuis quelque temps, on s'étoit plaint généralement, en Bretagne, de l'administration du commandant, concernant les grands chemins. Le parlement avoit écouté les plaintes de la province : comme les magis-

trats, qui avoient dénoncé ces plaintes, étoient les mêmes qui avoient renversé l'ordre des jésuites, ceux-ci et le duc d'Aiguillon firent cause commune pour les perdre. Par une adresse digne d'eux, ils parvinrent à se concilier le contrôleur général l'Averdy, qu'on avoit si impitoyablement chansonné en Bretagne, et qui, fougueux janséniste, avoit été au parlement de Paris, l'un de leur plus ardens ennemis. Ce trait mérite d'être inscrit dans les annales de la politique jésuitique. L'Averdy que le dépit d'être l'objet, non-seulement de la haine, mais du mépris de la province, rendoit furieux, s'empressa de seconder le duc d'Aiguillon, en multipliant les coups de l'autorité royale contre elle et contre le parlement. Les piéges de cette nouvelle ligue, qui pouvoit avoir des suites ridicules et funestes, furent tendus si artificieusement, que les magistrats s'y précipitèrent, en donnant en général des démissions qu'aucun d'eux ne desiroit donner en particulier.

Les jésuites triomphans tinrent des assemblées où il fut décidé qu'ils consommeroient leur ouvrage dans la province, en perdant M. de la Chalotais, dont le patriotisme éloquent avoit si bien dévoilé les vices de leurs constitutions,

constitutions, et les avoit rendus l'objet de la haine des nations, après avoir été souvent la terreur de ceux qui les gouvernent. Ils avoient pour complice, dans leur conspiration, le commandant de la province, qui les protégeoit pour contrarier les vues d'un ministre qu'il détestoit, le comte de Saint-Florentin son oncle, qui, ayant la Bretagne dans son département, et étant, par sa place, l'organe des volontés du souverain, avoit eu l'infamie de ne point se récuser dans un cas où il étoit juge et partie : ils avoient, pour partisans, quelques autres membres du parlement, qui n'avoient point donné leurs démissions, et qui, au besoin, pouvoient former un tribunal dont ils auroient dicté les arrêts. Enfin, le roi lui-même, dans son indignation contre les Bretons, qu'on calomnioit sans danger, parce qu'on savoit qu'il n'auroit jamais la volonté de faire parvenir la vérité jusqu'à lui, avoit déclaré qu'il n'accorderoit plus à la Bretagne aucune grâce, dans quelque genre que ce fût.

L'émeute occasionnée dans la province, par la dispersion du parlement, fit naître des murmures, des satires et même des actes de désespoir, que les jésuites eurent l'art de mettre à profit; ils composèrent eux-mêmes des

écrits séditieux, qu'ils attribuèrent aux mécontens. Pendant que le parlement de Paris examinoit ces délits, dont on lui avoit remis le jugement, MM. de la Chalotais, père et fils, furent enlevés, à main armée, avec l'appareil le plus outrageant, la nuit du 10 au 11 novembre 1765; on apprit ensuite, par
10 nov. 1765. un acte royal, où l'on rendoit le monarque accusateur lui-même, que ces magistrats lui avoient été présentés comme les ennemis les plus violens de son autorité et du repos du royaume. Dans la liste nombreuse des chefs d'accusation, on spécifioit qu'ils avoient porté l'audace jusqu'à répandre, à la cour, des billets anonymes, injurieux à la personne du roi et attentatoires à la majesté royale. Il étoit facile, dans ces billets, de reconnoître la main des jésuites, irrités que Louis XV les eût chassés et expulsés après avoir semblé les ménager. C'est sur ces accusations vagues que commença une procédure monstrueuse, dont on ne trouve aucun exemple dans les fastes de la justice. Comme on vouloit paroître observer les apparences de la régularité, pour séduire le public, on offrit au parlement de Bretagne rassemblé, de lui rendre ses démissions, et de lui

laisser le jugement de ses membres arrêtés; mais, en même temps, on mettoit à cette offre une condition qu'on savoit bien que les magistrats n'accepteroient pas, celle, en reprenant leurs fonctions, de se rendre coupables du crime qui les y avoit fait renoncer. Le parlement, disposé, moins que jamais, à manquer à son honneur, à violer son serment et à trahir sa province, arrêta que les motifs déterminans de leur acte de démission, subsistans dans toute leur force, ils y persistoient: 12 nov. 1765.
c'est ce que vouloient ses ennemis; ils ne doutoient point que le crime des accusés ne parût alors évident, puisqu'on avoit l'impartialité de leur offrir, pour la discussion de leur procès, le même tribunal que la loi leur donnoit; le refus du parlement autorisoit à en créer un autre, et c'est où l'on tentoit de parvenir. Il fut alors décidé qu'on reconstruiroit le parlement de Rennes, comme on avoit reconstruit celui de Pau, et provisoirement on le fit tenir par le conseil. En conséquence, des 21 janv. 1766.
lettres-patentes établirent une commission du conseil de sa majesté, pour tenir une chambre royale à Saint-Malo.

C'est dans cette ville que se reproduisit le tribunal *postiche* disparu de Rennes. « C'est

« là, qu'après avoir éprouvé toutes les révo-
« lutions, disent les mémoires du temps,
« toutes les modifications, tous les change-
« mens de lieux, de marches que vouloit le
« commandant de la province, instigateur
« secret de cette machination, ce qui faisoit
« subir à la procédure autant de variations;
« c'est là, qu'avec des formes nouvelles,
« créées pour l'affaire, de lois, multipliées
« pour elle seule, fabriquées par l'accusateur,
« dérogeant successivement l'une à l'autre,
« et proportionnées aux jours, aux momens,
« aux difficultés naissantes, fut enfanté ex-
« près, le code pour noircir les accusés et
« opérer leur condamnation. » Les illustres prisonniers n'avoient à opposer, à cet appareil formidable, que quelques morceaux de papier sur lesquels ils traçoient, avec du charbon, la démonstration de leur innocence. Déja tout étoit prêt pour l'exécution d'une sentence minutée à Versailles, même avant l'arrivée des commissaires à Saint-Malo. Si l'on en croit une tradition qui, jusqu'à présent, ne s'est point démentie; le bourreau étoit parti avec les instrumens du supplice, et devoit s'embusquer dans la citadelle de Saint-Malo, lorsque les vigoureuses remon-

trances du parlement de Paris, si digne, dans ce moment, de la vénération de toute la France, jetèrent le remords dans l'ame du monarque, qui révoqua l'arrêt de sang qu'il avoit signé.

Les pouvoirs de la commission de Saint-Malo cessèrent alors : la continuation du procès revint pardevant les juges naturels, que les prisonniers avoient toujours réclamés; mais M. de la Chalotais et ses co-accusés ayant décliné le tribunal de Rennes, dans l'état où on l'avoit réduit, le roi évoqua toute la procédure à son conseil, et fit renfermer les ac- 22 nov. cusés à la Bastille. Ce fut dans une assemblée 1766. solemnelle du conseil, où le roi assista, que sa majesté ayant déclaré qu'elle *n'avoit plus* 22 déc. *besoin d'en savoir davantage*, défendit qu'il 1766. intervînt un jugement: elle ordonna, le même jour, l'extinction de tous délits et accusations à ce sujet ; ce qui eut lieu par des lettres du sceau. Les magistrats, sortis de la Bastille, 24 déc. non-seulement ne rentrèrent point dans leurs fonctions, mais on fit déclarer à sa majesté, qu'elle ne rendroit jamais ni sa confiance, ni ses bontés à ses procureurs généraux. Par une contradiction singulière, après les avoir sauvés de l'échafaud comme innocens, on les punit

comme coupables, par l'exil le plus rigoureux, ne leur permettant pas même, avant leur départ, de voir leurs amis ni leurs parens. Ils languirent encore plusieurs années, sans que leurs mémoires, multipliés, sans que les plus vives instances des autres tribunaux de la magistrature, parvinssent à changer le sort de ceux dont le roi lui-même avoit reconnu l'innocence, en déclarant, dans son conseil, que *leur honneur n'étoit point compromis* par les délits dont on les avoit faussement accusés.

Le chancelier Lamoignon de Blanc-Mesnil, le premier qui, pour caresser le despotisme de son maître, avoit établi le principe tyrannique que, dans une monarchie, le commandement doit être substitué à la loi, s'étoit enfin aperçu de l'abyme qu'il avoit commencé à creuser sous les fondemens de l'état ébranlé. Sans donner sa démission, il avoit pris le parti de se retrancher dans une inaction moins criminelle que ses œuvres; il gémissoit, dans un exil honorable, sur les maux dont ses remords lui reprochoient d'être le principal auteur. M. de Maupeou lui avoit été substitué. Ce magistrat, depuis plusieurs années, attendoit le prix de son infame défection : n'ayant point

réussi à se faire reconnoître pour successeur de M. de Blanc-Mesnil, qui conservoit les sceaux, il s'étoit fait nommer vice-chancelier; dignité ridicule qu'on ne lui accorda que dans l'almanach. Le peuple, par un jeu de mots, ne l'appeloit énergiquement, que *le vice*. C'est sous lui que se tint, au parlement, la fameuse séance du roi, appelée *la flagellation*, parce qu'elle ressembloit à celle de Louis XIV, lorsqu'il s'y rendit le fouet à la main : trait digne de Charles XII, roi de Suède, qui, pour avilir le sénat, le menaçoit de lui envoyer sa botte pour le faire fléchir sous ses ordres. C'est dans cette séance que Louis XV annulla toutes les prétendues innovations des corps de magistrature, surtout ce mot de classe qui choquoit ses oreilles; mot qui n'a plus reparu depuis, dans aucun de leurs écrits; il y avança, sans la plus foible réclamation des magistrats qui représentoient la nation, l'étrange assertion qu'*il ne tenoit sa couronne que de Dieu*; encore un pas, le despotisme oriental siégeoit sur le trône de France; heureusement, une dissention sourde existoit entre les ministres; tous, par des vues particulières, ménageoient secrétement la magistrature.

4 oct. 1763.

3 mars 1766.

Le contrôleur général avoit des édits à faire enregistrer; le vice-chancelier ambitionnoit plus que jamais le titre de chancelier en pied, et le duc de Choiseul vouloit empêcher que le duc d'Aiguillon ne triomphât en Bretagne. Le parlement avoit alors pour chef le fils du vice-chancelier, qui, plus machiavéliste que son père, ne le regardoit que comme le gardien d'une place que son ambition dévoroit, et comme un rival qu'il espéroit de supplanter, quand son adroite hypocrisie en auroit fait naître le moment. En attendant, il rampoit devant le duc de Choiseul, qui mettoit sa bassesse à profit, pour que le parlement se dirigeât selon ses vues. Cette cour, par le mouvement d'impulsion que lui donnoit son chef, gouverné par le ministre qu'on appeloit alors *le tout-puissant*, fit de nouvelles instances sur la procédure de MM. de la Chalotais, à mesure que le vice-chancelier trahissoit son impéritie par ses fausses démarches. Les parlemens de province, fiers d'imiter celui de Paris, dont ils refusoient cependant de reconnoître la prééminence, reprirent la discussion de cette même procédure, malgré les défenses formelles du monarque, qui, battu par des

vents contraires, ne savoit comment tenir tête à l'orage. C'est de son sein que le premier président Maupeou se flattoit de voir jaillir l'éclat de sa grandeur future; il n'ignoroit pas que son père n'auroit jamais assez de ressources pour faire sortir le roi du labyrinthe où il l'avoit fait entrer, sans qu'il s'en fût aperçu; il attendoit le moment où sa majesté seroit trop heureuse de lui mettre entre les mains le fardeau que sa foiblesse ne pouvoit plus porter.

Les affaires de la religion n'étoient pas dans un état plus fixe que celles de la magistrature. Ces deux corps, par leur réaction perpétuelle, continuoient d'ébranler celui de l'état. M. de Jarente, évêque d'Orléans, avoit remplacé le cardinal de la Rochefoucault, président de l'assemblée du clergé. Ce prélat étoit un *roué*, dans toute l'énergie du terme. Connu par l'éclat scandaleux de ses débauches, vendant, sans pudeur, les bénéfices qui quelquefois devenoient le salaire du plus infame des métiers, il étoit incapable d'en imposer au clergé et à la magistrature qui le méprisoient également. Les *Zelanti*, entre les évêques, résolurent de profiter de l'assemblée décennale de 1765, 6 juin 1757.

pour finir l'ouvrage entrepris à celle de 1755; ils se proposèrent de fixer enfin une opinion sur la bulle qui, depuis plus d'un demi-siècle, avoit produit tant de maux et tant de ridicules. Ils formèrent alors un corps de doctrine, sous le titre d'*Actes du clergé de 1765*. Comme on n'ignoroit point que le parlement supprimeroit ces actes, l'assemblée, avant de se séparer, en fit faire une distribution publique et gratuite à tous ceux qui se présentèrent à la porte du couvent des Grands-Augustins, et que le hasard ou des avis secrets y avoient conduits, pour y recevoir cette manne spirituelle. Le parlement se hâta de s'élever contre un nouveau monument de fanatisme, où il étoit personnellement outragé. Cette cour, par une mal-adresse dont elle ne s'est pas même depuis corrigée, donna à ces actes, par leur suppression, un éclat qu'ils n'auroient jamais eu. Ses arrêts les retirèrent de l'obscurité où ils seroient restés; on s'empressa de les lire par curiosité; ils furent connus d'une foule de monde qui en auroit toujours ignoré l'existence. Ils occasionnèrent la résistance de quelques curés fougueux, qui publièrent l'ouvrage du clergé à leurs prônes et furent

décrétés; la haine, le scandale, et les libelles reprirent leur cours. Le roi qui vouloit rétablir la tranquillité dans ses états, pour qu'on ne troublât pas la sienne, étoit plus incapable que jamais, d'une démarche vigoureuse qui eût imposé silence aux deux partis. La cour fut six mois à faire aux remontrances du parlement, sur les actes, une réponse fort longue et qui ne décidoit rien, parce qu'elle ne vouloit rien décider. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'alors le conseil étant tenu par le duc de Choiseul, dont le caractère tranchant auroit dû écraser les prétentions du clergé qu'il n'aimoit pas, et favoriser les droits du parlement dont il avoit besoin, ce ministre n'ait fait ni l'un ni l'autre: on ne conçoit pas comment il a pu, dans ce moment, partager la vague indécision de son souverain, dont il étoit sûr de n'être pas désavoué. Une singularité non moins remarquable, c'est que M. de l'Averdy, ci-devant conseiller du parlement, s'élevoit, dans le conseil du roi, contre un corps dont il avoit été membre, et que, malgré le jansénisme dont il faisoit profession, il y défendoit, avec chaleur, la cause de ses plus violens ennemis.

Louis XV avoit pris le parti de s'isoler en quelque sorte de son royaume. Depuis longtemps, on remarquoit en lui deux hommes opposés ; le monarque qui auroit volontiers cessé de l'être, pourvu qu'il en conservât le titre, et le particulier, dont le bonheur consistoit dans l'épicurisme le plus voluptueux. De-là cette constante contradiction jusque dans les plus petits événemens de son règne. Il continuoit d'accorder sa familiarité la plus intime, à ceux qui lui plaisoient, comme homme, quoiqu'il les eût disgraciés comme roi. Il punissoit, comme sujets coupables, les Maillebois, les Clermont, les Richelieu, et les récompensoit comme courtisans utiles à ses plaisirs. Il rendoit justice à ceux qui, par leurs talens, avoient rendu service à l'état. Il estimoit le prince de Conti, le maréchal d'Estrées, M. de la Chalotais, et les éloignoit de lui. Il signoit l'arrêt de proscription des jésuites, et les conservoit à sa cour. Il permettoit que le parlement humiliât et tourmentât les prélats, et les admettoit à sa table.

En voyant la manière dont Louis XV distinguoit, en lui-même, le particulier du chef de l'état, on ne sera point surpris qu'il en sé-

parât aussi ses intérêts. Il avoit une caisse à lui, tout-à-fait différente de la caisse publique, qu'il abandonnoit au contrôleur général, et il avoit fait choix, pour la sienne, d'un homme de confiance. C'est encore M. Bertin qui avoit ce petit ministère. Non-seulement il n'auroit pas permis qu'on tirât rien de son pécule pour le fisc de l'état; mais au contraire, quand il pouvoit grossir le sien aux dépens de celui-ci, il se félicitoit d'une si heureuse opération. Il avoit toute sorte de papiers, et il n'arrêtoit pas au conseil le discrédit de quelques-uns, qu'il n'ordonnât, dans le moment même, à son agent, de mettre sur la place ceux de cette classe, avant que la baisse eût lieu. Lorsque le roi de Suède d'aujourd'hui, alors prince royal, vint en France, pour arranger l'affaire des subsides dus à son père, les fonds du trésor royal étant épuisés, Louis XV eut beaucoup de peine à avancer la somme de ses propres deniers; il ne la donna qu'à condition qu'elle lui seroit bientôt remboursée.

Ce qui d'abord n'étoit qu'un enfantillage qui faisoit sourire, dégénéra bientôt en une dureté de cœur vraiment déshonorante. Les hommes pervers qui l'environnoient, en ai-

guillonnant sa cupidité, le séduisirent par l'espérance d'un bénéfice immense sur le monopole des blés : on lui persuada d'élever des magasins pour le roi, sous prétexte de pourvoir aux besoins du peuple. Ce roi monopoleur s'occupoit si sérieusement de cette spéculation de commerce, que les personnes admises dans ses petits cabinets, voyoient, sur son secrétaire, des carnets très-exacts du prix des blés, jour par jour, dans les différens marchés du royaume. Les curieux conservent avec soin l'*almanach royal de* 1774, où l'on eut l'indiscrétion de placer au rang des officiers de finance, chargés des deniers royaux, le sieur Mirlavaud, *trésorier des grains au compte de sa majesté.* Voilà pourquoi les cours autorisées, ce semble, à découvrir la source de la rareté et de la cherté du blé, renonçoient à remplir leur devoir, dans la crainte d'être punies elles-mêmes, lorsqu'elles voudroient en punir les auteurs. Dès-lors, la misère s'étendit dans tout le royaume. Le curé de Saint-Louis de Versailles, paroisse du château, vint un jour au lever du roi, suivant le privilége attaché à sa place. Louis XV s'informe de la situation des ouailles de ce pasteur. Il lui demande s'il y a beau-

coup de malades, de morts, de pauvres. A cette dernière question, le curé pousse un grand soupir, et dit qu'il y en a beaucoup.... *Comment celà se fait-il?* s'écrie le roi, *d'où viennent-ils ?....* *Sire*, répond le curé, *c'est qu'il y a jusqu'à des valets de pied de votre maison qui me demandent la charité.... Je le crois bien, on ne les paye pas*, dit le roi avec tranquillité. Il rompt ensuite brusquement la conversation. Celui qui, sans savoir la question, auroit entendu la réponse, se seroit imaginé que le roi parloit des gens du grand turc ou de l'empereur de la Chine; voilà l'homme qui régnoit.

C'est à ce période d'insensibilité qu'il étoit parvenu, lorsque le jeune roi de Danemarck vint en France. L'étranger, après avoir fait sa visite aux enfans de France et aux princesses, félicita le monarque d'être si bien entouré. Louis XV rappela alors les pertes qu'il venoit de faire, et sa majesté danoise ayant observé que la famille nombreuse qui lui restoit en étoit un dédommagement bien précieux, il s'écria, en soupirant : *J'en ai une infiniment plus nombreuse, et dont le bonheur feroit vraiment le mien :* phrase de commande qui émut le cœur encore neuf du

jeune souverain, mais dont il reconnut bientôt la valeur, lorsque dans les routes il vit son carrosse environné de gens de la campagne, qui lui demandoient du pain; quand il reçut des placets où on le prioit d'apprendre au roi la triste situation de son peuple; quand il sut enfin que ces scènes se renouveloient souvent autour du carrosse même du monarque, et toujours sans succès.

Louis XV, charmé d'être débarrassé d'un spectateur aussi incommode, et dont la conduite faisoit la satire de la sienne, se livra librement à une nouvelle passion dont l'objet méprisable, même à ses yeux, devoit combler la honte dont il s'étoit couvert. Depuis la mort de madame de Pompadour, Louis XV n'avoit point eu de maîtresse en titre; il avoit satisfait son insatiable luxure, en jouissant alternativement de femmes de la cour, de bourgeoises et même de grisettes, qu'on lui cherchoit dans toutes les provinces de son royaume. Le sieur le Bel, premier valet de chambre de sa majesté, et spécialement chargé de ces sortes de découvertes, rencontra, un jour qu'il étoit en quête, un certain comte Dubarri, remplissant le même emploi pour plusieurs seigneurs de la cour.

cour. Il lui témoigna son embarras.... *N'est-ce que cela*, lui dit celui-ci, *n'allez pas plus loin ; j'ai votre affaire, un véritable morceau de roi ; vous l'allez voir.* Il le conduit chez lui, et montre à son confrère une demoiselle l'Ange, autrefois sa maîtresse, et dont alors il faisoit part aux autres. Elle fut conduite à Compiegne. Louis XV, bravant, dans l'excès de sa nouvelle passion, toutes les lois de l'honnêteté publique, voulut qu'on la mariât, pour qu'ayant un nom, elle pût être présentée. La difficulté étoit de trouver une femme qui se chargeât du cérémonial. On donna 100,000 livres à une madame de Bearn, et la cérémonie se fit : dès-lors une bâtarde, vouée, dès sa première jeunesse, au plus infame libertinage, et n'ayant plus à offrir à son auguste amant que les restes de la multitude, se vit assimilée à la famille royale, qui fut forcée de la voir, presqu'assise sur le trône, y étaler un luxe de reine, faire dépendre le destin de la France de ses plus folles fantaisies, puiser à son gré, elle et les siens, au fisc public, avec des chiffons signés de sa main, et enfin coûter plus, elle seule, que toutes les maîtresses ensemble que Louis XV avoit eues jusque-là.

La comtesse de Grammont, sans être ni jeune ni jolie, avoit imaginé, avec le duc de Choiseul son frère, pour affermir le pouvoir dans leur famille, de devenir maîtresse du roi. Furieuse de voir son projet renversé par une mademoiselle l'Ange, elle inspira sa rage à son frère, qui, trop éclairé pour ne point voir le suprême ascendant que la comtesse du Barry alloit prendre sur la honteuse foiblesse du monarque, étoit trop fier pour s'abaisser à mendier sa faveur. Les du Barry n'osant pas encore risquer de lutter ouvertement contre ce ministre puissant, avoient essayé d'abord de le mettre dans leurs intérêts: on prétend même que la comtesse lui fit des agaceries dont il dédaigna de profiter. Sa hauteur fit sa perte, que dix années de la plus brillante prospérité ne lui laissoient pas même entrevoir. Ce n'est qu'avec le temps qu'il ouvrit les yeux, que le trop vif ressentiment de sa sœur lui avoit fermés. Le nombre de ses partisans diminua. Plusieurs, même de ceux qu'il avoit comblés de bienfaits, s'en servirent pour le perdre. Parmi ces ingrats, on distingue Maupeou, premier président du parlement de Paris, qui, par les intrigues et le crédit du duc de Choiseul, son protecteur,

étoit enfin parvenu à être chancelier de France, après la démission qu'il avoit eu l'adresse de faire donner de cette dignité, par M. de Blanc-Mesnil, qui, jusqu'alors, avoit refusé d'y renoncer. Le parlement, qui connoissoit le caractère tergiversible de ce caméléon de cour, avoit prédit au duc de Choiseul, qu'il venoit de donner la vie à un serpent dont la souple tortuosité l'entraîneroit à sa perte.

Le chancelier, encore incertain de l'allure qu'il devoit prendre entre le crédit naissant des Dubarry et la puissance chancelante des Choiseul, se conduisit d'abord avec toute l'astuce nécessaire pour se ménager les deux partis; mais voyant l'empire de la comtesse du Barry se consolider chaque jour par de nouveaux progrès, il jeta le masque et poussa le raffinement de l'adulation jusqu'à se dire parent de la favorite, qu'il appeloit *sa cousine*. Pour plaire à cette femme sans pudeur comme sans dignité, il avilissoit son rang jusqu'à devenir son jouet, et même celui de son nègre, dont il avoit scellé les provisions pour le gouvernement du château de Lucienne que la favorite lui avoit obtenu du roi. Tandis que Louis XV, par cette contradiction que nous avons déja remarquée dans

sa conduite, punissoit de l'exil les procureurs généraux du parlement de Bretagne, qu'il avoit reconnus innocens, il honoroit d'une faveur plus éclatante le duc d'Aiguillon, à qui cependant il avoit ôté le commandement de cette province, où il savoit, d'après le compte que lui avoit rendu le président Ogier, en qui il avoit confiance, qu'il étoit l'objet de l'exécration générale.

La commission intermédiaire des états de Bretagne, toujours subsistante durant l'intervalle de leurs sessions, adressa des représentations au roi, où elle appuyoit avec force sur l'incroyable contradiction entre la conduite et les discours de sa majesté, à l'égard de M. de la Chalotais. Voici quelques fragmens de ces éloquentes représentations publiées en forme de mémoire:

« Quoi! sire, ils sont innocens, et vous les « punissez ?.... Dieu même, dont vous êtes la « vivante image, ne peut punir l'innocent. « Le coupable qu'il châtie ne doit point dou- « ter de son crime. Oui, la déclaration de « l'innocence et l'infliction d'une peine sont « impossibles à la fois, et ce seroit un blas- « phême que de lui attribuer une aussi odieuse « contradiction.... etc.

« A quoi doivent s'attendre de simples ci-
« toyens, si les premiers magistrats ne sont
« point à l'abri d'une si funeste oppression ?
« Sire, la province à vos genoux réclame
« votre justice. Il n'y en a plus, si l'on peut
« nous enlever dans nos maisons, nous jeter
« dans les fers, nous retenir dans un exil sans
« fin, sous prétexte de délits secrets, appuyés
« sur des délations obscures, dont nous ne
« pourrons nous défendre, et qu'on ne nous
« fera connoître que par la rigueur de la
« peine....

« Daignez, sire, vous rappeler la longue
« chaîne des calamités de ceux dont vous re-
« connoissez et attestez l'innocence ; ils ont été
« arrachés à leurs fonctions et à leurs fa-
« milles ; ils ont été traînés comme de vils
« criminels, de prison en prison ; ils ont été
« annoncés à toute la France, comme des
« perturbateurs et des traîtres ; ils ont essuyé
« l'horreur d'une procédure criminelle, dont
« la violence égaloit l'injustice ; ils ont vu
« les apprêts de leur supplice, et ils n'ont
« échappé à une mort ignominieuse (si la
« vertu pouvoit craindre l'ignominie), que
« pour rester dans un long exil dont le terme
« n'est pas fixé.... L'accusation poursuivie

« avec tant d'éclat est abandonnée, mais la
« vengeance subsiste. Des faits et des mécon-
« tentemens qu'on n'articule point, afin de
« n'avoir rien à prouver, prennent la place
« d'une instruction prouvée calomnieuse, et
« l'on substitue à des procédures vexatoires,
« une vexation sans procédure.... etc. »

On a remarqué que l'antithèse, qui n'est souvent qu'un jeu puéril de l'esprit, brille par-tout dans ce beau discours, et qu'elle lui donne plus d'énergie, parce qu'elle est l'image vraie de la conduite contradictoire de la cour dans le procès dont nous parlons. Plusieurs personnes craignirent que ces représentations n'ouvrissent enfin les yeux du monarque : on prit le parti de les lui cacher. Comme on faisoit l'éloge des remontrances de quelques parlemens, en présence du chancelier, il dit : *Voulez-vous voir, dans ce genre-là, quelque chose d'excellent? Lisez ceci.* Il indiquoit du doigt les représentations des commissaires des états de Bretagne, qu'il avoit sur sa cheminée.

Dans la crise orageuse où se trouvoit le conseil, on imagina de négocier avec M. de la Chalotais et d'employer les offres les plus séduisantes, pour en arracher leur désiste-

ment. Il y avoit à Paris un Breton, dont on connoissoit l'intimité avec ces procureurs généraux : c'étoit Duclos, de l'académie françoise. On l'envoya, avec une autorisation verbale, et seulement comme un homme qu'on pourroit désavouer, s'il ne réussissoit pas dans sa négociation. M. de la Chalotais, au premier moment où il vit l'agent secret, lui demanda s'il venoit à Xaintes, comme son ami, ou comme son séducteur ; qu'en la première qualité, il seroit bien reçu ; qu'en la seconde, il pouvoit partir. Duclos partit.

M. de Maupeou, placé à la tête de la magistrature, cherchoit le moment de signaler son élévation, par quelqu'acte vigoureux qui lui donnât la confiance de son maître. Il parvint à lui persuader de laisser un libre cours au procès de M. le duc d'Aiguillon, d'en saisir la cour des pairs, et de constater l'innocence de son favori, par un arrêt solemnel. Quelques pairs tentèrent d'élever leur ancienne prétention, de former à eux seuls, et sans le concours des magistrats, la cour des pairs, présidée par le roi : elle fut annullée. Le parlement se rendit à Versailles, et la première séance de la cour des pairs s'y fit 4 avril, avec la plus grande solemnité. Le roi entra 1770.

seul avec les princes. Toute sa garde se retira, et les huissiers de la cour s'emparèrent des portes. Le chancelier, radieux de gloire, ouvrit l'assemblée par un discours où il annonça que l'intention de sa majesté étoit que la liberté des suffrages fût entière, et que l'on jugeât l'affaire avec la dernière rigueur, soit pour condamner, soit pour absoudre les accusés, que le conseil, en secret, avoit cependant résolu de trouver innocens. Le roi parut prêter l'oreille avec la plus grande attention à toutes les informations que lisoit le premier président. Cette lecture fatigant ce magistrat, par sa longueur, on remarqua que, lorsque sa voix baissoit insensiblement, sa majesté se penchoit pour mieux entendre et n'en rien perdre.

7 avril 1770. La seconde séance ne satisfit pas moins le parlement que la première, dans laquelle le souverain avoit reconnu son essence avec la pairie, pour former la cour des pairs, comme aussi de l'être uniquement et exclusivement à tous les autres parlemens. C'est à cette seconde séance, qu'après que le procureur général eut rendu plainte contre le duc d'Aiguillon, on anéantit toute la procédure faite en Bretagne contre lui, comme illégalement

dressée, puisqu'il y étoit question d'un pair. On ordonna une nouvelle instruction. Jusque-là, le conseil paroissoit devoir bientôt toucher au moment de son triomphe; le roi paroissoit même si charmé de présider sa cour des pairs, qu'il donna ordre de construire incessamment, dans l'ancienne comédie, une grand'chambre, un parquet, des cabinets, des buvettes, des pissotières; en un mot, tout ce dont le palais ne peut pas se passer pour rendre ses jugemens. Malheureusement, il perdit bien vîte cette étrange fantaisie, à laquelle vint faire diversion le mariage du dauphin. Dans les fêtes qu'il occasionna, les bals, les spectacles remplacèrent les assemblées de la cour des pairs, et détournèrent l'attention du public, d'une affaire dont la suite pouvoit renverser la constitution de l'état.

Cet événement, l'un des plus importans de ce règne, par l'alliance qu'il resserroit avec la maison d'Autriche, étoit dû à la politique du duc de Choiseul. Ce mariage inattendu se faisoit dans des circonstances où il devenoit de la plus grande importance pour ce ministre, qui voyoit échapper de ses mains les rênes du gouvernement; si ayant dédaigné

de s'étayer par des intrigues subalternes, sa puissance avoit paru s'affoiblir, il alloit avoir madame la dauphine pour soutien. Ses partisans se rassemblèrent, quand il eut obtenu du roi la permission de se rendre à Compiègne, au passage de cette princesse; il en fut accueilli avec la bienveillance la plus caractérisée: elle le remercia, dans un entretien particulier, d'avoir contribué à son bonheur; elle ajouta qu'elle comptoit qu'il aideroit de ses conseils sa jeunesse et son inexpérience.

Il étoit naturel que la pompe du mariage de l'héritier présomptif de la couronne occasionnât beaucoup de dépense; elle devint excessive sous un souverain prodigue et fastueux qui, ne voulant que des jouissances, s'inquiétoit peu des moyens qu'on employoit pour les lui procurer, même dans un moment où la nation gémissoit dans la détresse: quelques détails en donneront une idée. On calculoit que trente mille chevaux seroient employés au voyage; on parloit d'un détachement de tapissiers, courant en poste de ville en ville, pour y décorer celles où devoit séjourner la princesse; de soixante chaises neuves formant une partie du cor-

tége destiné à l'aller recevoir à Strasbourg. L'œil n'avoit encore rien vu de semblable, dit un de nos historiens, aux habillemens du roi et des princes, que le public couroit en foule admirer chez le brodeur et le tailleur. Celui de sa majesté en étoit un qui lui avoit été présenté aux noces du duc de Chartres; sur la demande qu'elle fit alors si on réussiroit à en imaginer un plus beau, et sur la réponse négative, elle avoit ordonné de le réserver pour le mariage de son petit-fils. On en comptoit six de ce luxe précieux; ceux des enfans de France méritoient de leur être comparés. On devoit, en outre, les parsemer d'une infinité de pierreries. Quant aux spectacles, les fêtes de Louis XIV, dont la magnificence avoit étonné l'Europe, et que l'histoire a si souvent détaillées, étoient indignes d'être assimilées à celles-ci. Le bouquet seul du feu d'artifice devoit être composé de trente mille fusées qui, à un écu pièce, formoient un objet de quatre mille louis; l'on sait que le bouquet d'un feu d'artifice ne remplit que le temps d'un clin-d'œil. On a trop répété de nos jours ces brillantes misères.

C'est avec peine que la plume d'un philantrope trace ces odieuses prodigalités, quand

il réfléchit combien elles contrastoient avec les révoltes qu'excitoit la disette du pain, qui s'augmentoit, dans le même temps, en plusieurs provinces. Il y en eut à Besançon et à Tours, qu'on ne calma que les armes à la main. Elles furent si violentes dans cette dernière ville, que l'intendant fut forcé de s'enfuir par une porte de derrière. L'archevêque vint à la cour, et eut le courage de faire retentir les cris de ses malheureux diocésains, au milieu des préparatifs somptueux, étalés pour le mariage du dauphin; enfin on comptoit, avec autant d'effroi que d'indignation, quatre mille personnes mortes de faim dans la Marche et le Limousin.

Ce fut sous ces funestes auspices que madame la dauphine arriva à Compiègne (1).

(1) On apprit à Paris l'arrivée de madame la dauphine sur les terres de France, avec une rapidité dont il n'y avoit point d'exemple: à peine fut-elle entrée à Strasbourg, que le roi le sut à Versailles. La nouvelle lui en fut apportée dans l'espace de cent secondes, quoiqu'il y ait cent lieues de l'une à l'autre ville On avoit disposé, sur sa route, vingt-cinq pièces de canon, distantes de quatre lieues les unes des autres, de façon que la première donnoit avis à la seconde, la seconde à la troisième, et ainsi de suite, jusqu'à la dernière, placée

Quelle émotion n'eût point éprouvé son cœur jeune et sensible, si le tableau de pareilles horreurs s'étoit présenté à ses yeux! Un citoyen qui, en calculant les frais du mariage du dauphin, pour les repas, les bals, les illuminations, les spectacles et les feux d'artifice, avoit trouvé que le capital en monteroit à vingt millions, proposa, dans un écrit, de supprimer toutes ces magnificences puériles, et de remettre les vingt millions sur les impôts de l'année, et surtout sur la taille. On ne le mit point à la Bastille.

Le jour où la ville fit exécuter son feu d'artifice, dans le vaste emplacement où s'élève la statue de Louis XV, sera mémorable à jamais, par l'effroyable catastrophe de la rue Royale, qui peut disputer aux plus funestes quartiers de Paris leur malheureuse immortalité. Dès qu'on eut tiré le feu, la 30 mai 1770.

à Versailles. Madame la dauphine, passant à Reims, sur la place où est la statue de Louis XV, s'écria : *Voilà le roi !* Madame de Noailles lui dit que c'étoit dans cette ville qu'on sacroit les rois de France. *Hélas !* répondit vivement la princesse, *je souhaite que, de longtemps, M. le dauphin n'y vienne.* Ce trait ne se trouve dans aucune des relations du temps.

foule innombrable qui couvroit la place, voulut s'écouler par cette rue, et gagner le boulevard, où la foire l'attiroit; mais ceux qui la remplissoient, et qui avoient à dos une autre multitude qui fondoit vers la place, ne pouvant ni faire passage aux premiers, ni favoriser l'arrivée des seconds, ni s'échapper eux-mêmes, il se fit, dans la rue, un balancement occasionné par la presse qui, étant égale des deux côtés, ébranloit et serroit tour-à-tour le milieu. On entendit alors de toute parts, des cris lamentables de femmes, de vieillards, d'enfans qu'on écrasoit : dans ce désordre tumultueux, surviennent des voitures qui veulent se faire jour à travers la foule; dans le moment même, un lourd et grand échafaud s'écroule et ensevelit sous ses ruines les malheureux qui, pour éviter la mort, s'étoient retranchés sous la charpente. On attribue la mortalité de cette nuit désastreuse, où il périt autant de monde que dans une bataille, à trois circonstances : 1o. un complot tramé par des filous de former un engorgement, pour voler plus impunément; plusieurs cadavres de ces scélérats reconnus, attestèrent leurs crimes, on trouva dix-sept montres

dans la poche de l'un d'eux ; des ficelles imperceptibles tendues dans des fosses qu'on n'y avoit point comblées ; 2°. la négligence punissable de l'architecte de la ville, à écarter les divers obstacles qui pouvoient gêner la circulation et à applanir le terrain par où devoient s'écouler environ six cent mille hommes ; 3°. l'insuffisance de la garde et la lésinerie du bureau de la ville, qui avoit refusé d'accorder au régiment des Gardes françoises une gratification de mille écus, pour suppléer à l'incapacité des archers de la garde bourgeoise.

On enleva sur-le-champ cent trente-trois cadavres ; on en trouva ensuite soixante-quatre dans les filets de Saint-Cloud : en joignant à ce nombre les blessés qu'on transporta dans les hôpitaux, et qui y moururent peu après, on calcula qu'on pouvoit compter entre onze et douze cents victimes de cette fête publique. Trois jours après, on fut indigné de voir M. Bignon, le prévôt des marchands, qu'on accusoit d'être le principal auteur de cet affreux désastre, se montrer en public, dans sa loge à l'Opéra. On lui laissa la liberté de retourner tranquillement à son hôtel. Que le François chante et boive

la veille d'une bataille, on n'en doit pas être surpris, mais qu'il ait le courage de rimer plaisamment un événement aussi funeste, voilà ce qu'on ne conçoit pas, et voilà ce qui est arrivé. Au contraire, le dauphin fut vivement affligé d'avoir été la cause indirecte de ce malheur ; il écrivit au lieutenant de police :

1 juin 1770. « J'ai appris les malheurs arrivés à Paris « à mon occasion. J'en suis pénétré. On m'ap- « porte ce que le roi m'envoie tous les mois « pour mes menus plaisirs, (deux mille écus) « je ne puis disposer que de cela, je vous l'en- « voie pour secourir les malheureux. » Diodore de Sicile rapporte que les Thébains donnèrent autrefois, aux dépens de la patrie, une sépulture distinguée à tous ceux de leurs concitoyens qui avoient péri dans une fête à peu près semblable ; mais ce que cet historien ne dit pas, c'est que les pères, les femmes et les enfans des morts aient eu quelque part à la bienfaisance publique, et c'est ce qu'on vit alors à Paris : la famille royale, les princes du sang, le clergé même, et tous les ordres de l'état, se firent un devoir d'imiter l'exemple du dauphin. La gazette de cette année, n°. 46, parle de deux inconnus dont l'un fit remettre

aussi

aussi au lieutenant de police, 1200 livres, et l'autre, 3000 livres, destinées à ce respectable usage.

Quand on eut vomi toutes les malédictions contre le prévôt des marchands, l'attention du public se tourna vers un autre objet. On ne s'entretint plus que de madame la dauphine qui, dès-lors, prit sur le cœur des François l'empire qu'elle devoit perdre. Après tous les spectacles prodigués pour l'amuser, le roi lui en fournit un plus majestueux, qu'on ne voit qu'en France, et dont le coup-d'œil imposant auroit pu donner à la jeune princesse une idée de la splendeur du trône où elle étoit destinée à s'asseoir un jour, si son éclat n'eût pas été terni par la consternation de tous les acteurs. Le roi tint à Versailles avec le cérémonial ordinaire, un lit de justice où assista madame la dauphine, dans une lanterne: c'est alors qu'on enregistra les lettres-patentes qui annulloient, pour la troisième fois, toute la procédure faite contre le duc d'Aiguillon, et qu'on imposa le silence le plus absolu sur l'affaire de l'ex-commandant de Bretagne; sa majesté le nomma, dès le soir même, du voyage de Marli et l'admit à l'honneur de souper avec elle.

Le parlement humilié, mais furieux, sortit en tumulte d'une séance où le roi, par un acte de despote, venoit de blesser les lois du royaume. Prévoyant ce coup d'autorité, il avoit fait passer un arrêté, en présence des princes et des pairs, où il déclaroit qu'il ne regarderoit jamais comme justifié, tout accusé qui ne le seroit que dans un lit de justice, et notamment le duc d'Aiguillon. Pour empêcher l'effet de cet arrêté, Louis XV, en quittant l'assemblée, intima aux princes et pairs qui le reconduisoient suivant l'usage, ses défenses de se rendre le lendemain au Palais, et leur ordonna, au cas qu'ils se trouveroient à cette cour, pour quelque autre affaire, et qu'on vînt à délibérer sur celle de M. le duc d'Aiguillon, de se retirer dans le moment
2 juillet 1770. même. Le parlement rendit, peu de jours après, un arrêt mémorable, où, déclarant que le duc d'Aiguillon étoit prévenu de soupçons et même de faits qui entachoient son honneur, il suspendoit ce pair des fonctions de la pairie, jusqu'à ce que, par un jugement rendu à la cour des pairs, dans les formes et avec les solemnités prescrites par les lois et ordonnances du royaume, que rien ne peut suppléer, il fût pleinement justifié.

Le jour même, des commissaires du parlement se transportèrent, par ordre de cette cour, chez l'imprimeur, pour faire imprimer, sous leurs yeux, la minute de l'arrêt dont il fut tiré dix mille exemplaires. On le signifia, sitôt l'impression, au duc d'Aiguillon qui se trouva chez lui, et les chambres ne se séparèrent qu'après qu'on leur eût rendu compte de cette exécution vigoureuse. Le chancelier, voyant l'inutilité de la démarche qu'il avoit fait faire au roi, déchira l'arrêt, de dépit. Le lendemain, il en fit rendre un, par le roi, dans son conseil, qui cassoit celui du parlement, et enjoignoit à l'accusé de continuer ses fonctions de pair de France. Il le fit signifier au parlement, d'une manière insolite et méprisante. Cet arrêt occasionna de nouvelles remontrances, et c'étoit bien le cas d'en faire.

Le parlement de Paris continua de s'occuper, avec la plus grande chaleur, des suites du procès de M. le duc d'Aiguillon; les parlemens de province l'imitèrent. Louis XV, fatigué d'errer dans un labyrinthe dont il ne prévoyoit pas découvrir l'issue, prit le parti de ne plus vouloir se mêler de rien, et d'éprouver si, en remettant toute son autorité

dans les mains de son chancelier, celui-ci parviendroit à faire réussir son audacieuse entreprise. Il se réduisit au rôle de simple spectateur, bien décidé à le siffler, avec tous ses courtisans, s'il remplissoit mal celui dont il s'étoit chargé. Maupeou triomphant enfin, et se proposant de renverser le bienfaiteur même à qui il devoit son élévation, commença par un coup d'autorité digne de tout ce qui l'avoit précédé; il conduisit lui-même le roi au parlement, qui, surpris de l'arrivée subite de sa majesté, eut à peine le temps de se rassembler. Il fit enlever du greffe toutes les minutes de la procédure concernant le duc d'Aiguillon, devenu, plus que jamais, le favori de la favorite. Le roi renouvela ses défenses de délibérer sur cette matière. Ces nouvelles défenses étant aussi superflues que les précédentes, n'en furent que plus humiliantes pour le monarque, dont on commençoit à braver ouvertement le despotisme. Maupeou ne désespéroit cependant pas d'abolir la magistrature, comme on avoit aboli les jésuites, s'il pouvoit se débarrasser du duc de Choiseul, dont la vigilante activité arrêtoit le cours de ses opérations. Il résolut la chute du ministre, de concert avec le duc d'Aiguillon, qui en-

voit son pouvoir, et la comtesse Dubarry, qui ne pouvoit pas lui pardonner le mépris qu'il lui témoignoit. Cet étrange triumvirat concerta un plan qu'il n'eut pas le temps d'exécuter, parce que la perte de leur ennemi vint d'une circonstance qu'ils ne pouvoient jamais prévoir.

Qui croiroit que cette chute du ministre fut l'ouvrage de la duchesse de Grammont sa sœur, qui, désespérée de n'avoir point supplanté la comtesse du Barry, s'éloigna de la coûr, où elle ne pouvoit plus contenir sa rage, et s'exila elle-même, sous prétexte de voyager ? On mit son absence à profit, dès qu'on sut qu'en allant aux eaux, elle avoit séjourné dans quelques villes de parlement. On persuada facilement au roi, à qui on persuadoit tout, qu'elle avoit eu avec eux des conférences, et les avoit excités à la résistance, en les assurant de la protection toute-puissante de son frère. Dès ce moment, Louis XV se croyant outragé, suivit son caractère ombrageux, ne daigna plus honorer son ministre d'un mot de conversation, quoiqu'il continuât de travailler avec lui. Le moment de s'en passer n'étoit pas encore venu. Les *tracasse-*

ries (1) de ses parlemens le lui rendoient nécessaire. Sa maîtresse l'amusoit, lorsque, dans sa gaîté folâtre, elle prenoit une orange dans chacune de ses deux mains, et les lançoit en l'air alternativement, en s'écriant, *saute Choiseul! sauté Praslin!* ou lorsqu'ayant renvoyé un cuisinier qui ressembloit au ministre, elle disoit : *J'ai chassé aujourd'hui mon Choiseul; quand chassez-vous le vôtre?* Mais il hésitoit à frapper le grand coup. Dans les orgies qu'elle renouveloit chaque jour, elle lui avoit fait signer plusieurs fois le renvoi du ministre. Le monarque, alors ivre d'amour et de vin, n'avoit plus rien à lui refuser (2); mais le jour détruisoit l'ouvrage de la nuit; il jetoit au feu cet arrêt de proscription.

Depuis quelque temps le chancelier, d'un

---

(1) C'est ainsi qu'on appeloit, à la cour, les *remontrances* où, à travers un fatras de mots, s'élançoient quelques éclairs de liberté politique; mais la cour ne voyoit là que des *gens* qui lui disputoient le droit d'imposer les peuples, et de les pressurer à volonté.

(2) C'est cette même femme qui est allée à l'échafaud, en poussant des cris lamentables, et qui ne concevoit pas pourquoi et comment on la mettoit à mort.

caractère froid, méchant, vindicatif, sournois, sans génie dans sa plate ambition, méditoit l'exécution d'un projet extrême, mais nécessaire au succès de son entreprise. Il fit alors porter au parlement un édit contenant, dans son préambule, les plus graves inculpations contre les magistrats, prévoyant bien qu'ils ne pourroient l'enregistrer qu'en se déshonorant eux-mêmes, puisqu'ils se reconnoîtroient coupables des fautes qu'on leur reprochoit. Le parlement vit le piége et l'évita. En conséquence, le roi tint un nouveau lit de justice (1), où cette cour essuya l'humiliation 7 décem. 1770.
d'y voir siéger, malgré son arrêt, le duc d'Aiguillon parmi les pairs. Nouvelles protestations, réclamations et suspensions de leur part. C'est alors que commence cet étrange combat, dans lequel le souverain s'obstine à ne pas écouter son parlement, qu'il n'ait repris ses fonctions, et le parlement, à ne pas reprendre ses fonctions que le roi ne l'ait écouté. Pauvres humains!

Cette lutte singulière égayoit l'oisiveté des plaisans, et attristoit ceux qui en pré-

(1) Qu'est-ce qu'un lit de justice, demandoit-on à Fontenelle ? C'est un lit où la justice dort.

voyoient les suites. Les magistrats qui s'attendoient, chaque nuit, à se voir enlever par *lettres de cachet* (1), s'étonnoient de se trouver encore libres chaque matin. Le chancelier faisoit remarquer au roi que le parlement seroit inflexible aussi long-temps qu'il seroit favorisé par un ministre dont la puissance étoit alors regardée comme égalant la puissance royale. Ces adroites insinuations firent leur effet sur un monarque qu'on savoit être plus jaloux de son autorité, qu'habile à en exercer les droits. Il consentit enfin à l'expulsion du duc de Choiseul, et l'infernale cabale triompha. C'étoit celle de l'ignoble duc de la Vrillière, qui fut chargé de porter au ministre disgracié la fatale lettre conçue en ces termes :

MON COUSIN,

« Le mécontentement que me causent vos
« services, me force à vous exiler à Chante-
« loup, où vous vous rendrez dans vingt-
« quatre heures. Je vous aurois envoyé beau-
« coup plus loin, si ce n'étoit l'estime parti-

(1) François ! prenez-y garde ; ne vous en moquez pas trop !

« culière que j'ai pour madame la duchesse « de Choiseul, dont la santé m'est fort inté- « ressante. Prenez garde que votre conduite « ne me fasse prendre un autre parti. Sur ce, « je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en « sa sainte garde (1). »

Le duc de la Vrillière étoit oncle du duc d'Aiguillon. C'est en vain qu'en remettant au duc de Choiseul la lettre de cachet, il tenta de lui faire un compliment de condoléance. Le ministre disgracié lui répondit : *Monsieur le duc, je suis persuadé de tout le plaisir que vous avez de m'apporter une pareille nouvelle.* C'étoit peut-être la première fois en France qu'on voyoit un ministre ne sortir de sa place qu'avec le regret de toute la nation bien trompée; mais il étoit dans toutes ses fautes politiques encore si supérieur à ses adversaires ! Sa disgrâce ajouta à sa gloire. On ne tarda point à s'apercevoir, par les erreurs capitales que fit ensuite le ministère, combien il étoit important qu'il y restât. Quoiqu'il lui fût ordonné de ne voir personne pendant son séjour à Paris, une

(1) Y a-t-il rien de plus plaisant que cette lettre; ce mélange de despotisme et de crainte.

foule immense de personnes de tous états s'empressa à se faire inscrire à sa porte. Le duc de Chartres, son ami particulier, força toutes les barrières, et vint se jeter dans ses bras. Le lendemain, jour de son départ, ceux qui n'avoient pu voir le duc de Choiseul, furent se mettre sur sa route, qui se trouva bordée d'une quantité de carrosses formant une double haie. Ce triomphe n'humilia point ses ennemis, parce qu'ils étoient au-dessous de l'humiliation. La chute du duc de Choiseul devoit nécessairement entraîner celle du duc de Praslin son frère. Il reçut le même jour une lettre de cachet aussi méprisante que courte. Elle contenoit ces mots : « Je n'ai « plus besoin de vos services; je vous exile à « Praslin, où vous vous rendrez dans vingt- « quatre heures. » Ce ministre, qui ne conservoit sa place que par complaisance pour son frère, fut charmé de pouvoir jouir du repos qu'il desiroit depuis long-temps.

Le chancelier s'étant rendu maître, en homme de robe, du champ de bataille, après l'expulsion des Choiseuls, fit entendre au roi que le moment étoit arrivé d'assurer à jamais son autorité suprême, absolue, en déployant toute la sévérité de sa justice, et

en faisant sauter la tête aux plus mutins, pour que les magistrats fussent persuadés *que ce n'étoit plus un jeu.* Pour entendre la signification de cette étrange expression, il faut savoir que, précédemment, le premier président ayant porté au roi les représentations de sa compagnie, du 3 décembre, sa majesté les lui demanda et les jeta au feu, puis lui remit un papier qui devoit contenir sa réponse, suivant l'usage. Quelle fut la surprise de M. d'Aligre en l'ouvrant, d'y lire ces mots : « Il faut que votre majesté écoute les « représentations avec beaucoup d'humeur ; « qu'elle ait l'air même d'être en colère, et « les jette au feu. » Il fut obligé de rentrer et de demander au chancelier si c'étoient bien là les paroles du roi dont il devoit être porteur. Le chancelier dut, dans ce moment, ressembler à un renard pris au trébuchet. Une nouvelle ruse le sauva (1).

Ne pouvant pas, malgré ses efforts, renverser le corps entier du parlement, le chancelier crut triompher en attaquant ses

(1) Nous invitons la douzaine d'auteurs travaillant au Vaudeville, qui d'ailleurs a son prix, de faire, sur ce sujet, une pièce comique à ariettes.

membres séparément. Pourvu qu'il lui restât *un noyau de parlement*, selon son expression, il étoit persuadé qu'il auroit toujours la facilité de former une autre cour, sans même que la nation s'en aperçût.

19 au 20 janvier 1771. Tous les membres du parlement, le jour de sa destruction, sont éveillés à la même heure, par ordre du roi, dans l'obscurité de la nuit. Deux mousquetaires entrent dans leur chambre et leur présentent l'ordre de reprendre leurs fonctions, de répondre par écrit à cet ordre, *oui* ou *non*, et de signer ce mot seul sans explication. Plusieurs, partageant l'effroi de leurs femmes, de leurs enfans, de leur maison en pleurs, eurent la foiblesse de se rétracter. Mais, réunis en corps le lendemain, ils désavouèrent leur honteuse signature. Le chancelier, qui avoit déja félicité le roi sur ce qu'il venoit d'abattre plusieurs têtes de l'hydre qu'il combattoit, vit qu'il étoit temps de porter le coup mortel. La nuit suivante, on réveilla encore les magistrats. Un huissier de la chaîne notifia à chacun d'eux un arrêt du conseil, qui déclaroit leurs charges confisquées, qui leur défendoit de faire désormais leurs fonctions que, de leur propre mou-

vement, ils ne faisoient plus, et de prendre même la qualité de membres du parlement. Dès qu'il est sorti, arrivent des mousquetaires, porteurs de lettres de cachet qui les exilent tous dans des lieux différens et très-éloignés les uns des autres.

Une démarche si violente, si odieuse, révolta tous les esprits. Le chancelier, ébranlé lui-même par la trop grande force du mouvement d'impulsion qu'il avoit donné au colosse qu'il vouloit renverser, se vit, avec surprise, abandonné même de ses propres partisans. Il sentit s'échapper de ses mains ce *noyau* qu'il avoit tant d'intérêt de conserver. Cependant, quoique seul au milieu des débris de l'édifice qu'il venoit de détruire, sans s'être donné le temps de prendre des mesures pour en élever un autre, son activité destructive ne s'affoiblit pas. Tous les magistrats s'étant fait un devoir de subir leur punition, il vint lui-même installer le conseil pour remplacer le parlement. Il avoua depuis qu'il n'étoit pas tranquille lorsqu'il fallut qu'il traversât Paris pour se rendre au palais; mais sa crainte fut bientôt dissipée. L'installation de son prétendu parlement se fit, en silence, au milieu d'une foule

innombrable de tous les ordres de l'état, sans qu'il remarquât autre chose qu'une stupide consternation (1).

Le Maupeou, pour créer son parlement fantastique, fut forcé de prendre des gens de nom, mais bien tarés. Il leur donna pour chef un conseiller d'état qui ne les valoit pas; c'étoit l'intendant de Paris, Berthier de Sauvigny. Il rougissoit cependant encore, la veille de son installation, du rôle qu'on alloit lui faire jouer; mais sa femme, par l'empire qu'elle avoit sur lui, le détermina à l'accepter. Dans le parquet, qui refusa constamment de s'agréger un nouveau tribunal, Le Maupeou ne trouva que Fleury, qui, esclave d'une femme avare, le décida à rester tout seul de son corps, et à accepter la place de procureur général, moins par l'honneur qu'elle lui procureroit, que par le lucre immense qu'il y feroit. Quand Le Maupeou se vit assez de sujets pour l'érection de son simulacre parlementaire, il fit tenir un *lit de justice*. Il n'y assista que les

(1) J'y étois. Un grand clerc de procureur avoit imaginé de lui jeter au cou une corde en lacet, et de la tirer de loin. Ce stratagême manqua dans le flot mouvant de la multitude.

enfans de France et le comte de la Marche. 23 avr. 1771.
Le roi dit à ce dernier, dès qu'il le vit : *Soyez le bien-venu, nous n'aurons point vos parens*. Le comte de la Marche n'ignoroit pas que les autres princes du sang avoient fait une protestation contre tout ce qui devoit se faire au lit de justice, et que cette protestation avoit été envoyée au roi à minuit, pour le prier d'y adhérer. C'est dans ce lit de justice, le dernier enfin du règne de Louis XV, qu'on lut trois édits des plus désastreux : le premier cassoit l'ancien parlement; le second abolissoit la cour des aides, et le troisième transformoit le grand conseil en nouveau parlement. Tel fut le dénouement de la sérieuse farce que Maupeou fit jouer, et dont il étoit l'auteur. Le roi termina la séance par ces mots, qui, très-plaisans alors, doivent nous le paroître bien davantage : « Vous venez d'entendre mes in-
« tentions, je veux qu'on s'y conforme. Je
« vous ordonne de commencer vos fonctions
« lundi. Mon chancelier ira vous installer. Je
« défends toute délibération contraire à mes
« volontés, et toutes représentations en fa-
« veur de mon ancien parlement, car je ne
« changerai jamais.

Le malin chancelier, en faisant prononcer au roi ces dernières paroles, avec une énergie remarquable, avoit eu l'adresse de le lier solemnellement par une assurance authentique. Cependant beaucoup de gens n'y crurent pas. Le duc de Nivernois, l'un des treize réclamans contre cette violation des lois constitutives du royaume, ayant rencontré madame du Barry, peu après le lit de justice, cette dame lui dit : « Monsieur le duc, il faut es-« pérer que vous vous départirez de votre op-« position; car, vous l'avez entendu, le roi « a dit qu'il ne changeroit *jamais.* » *Oui, madame,* répondit-il, *mais il vous regardoit* (1). Le soir même de la tenue du lit de justice, le chancelier vint, pour la troisième fois, au palais, installer le nouveau parlement. Tout Paris s'étoit rendu sur le chemin de Versailles, pour voir ces magistrats qui alloient commencer leurs fonctions à travers les huées de la populace. Le seul M. Lambert, doyen du grand-conseil, en revenant de

(1) Joli mot qu'il n'a jamais dit; il appartient à ma société, et c'est ainsi que les gens de lettres donnent incessamment leur esprit à autrui. Ce duc de Nivernois étoit sec, pédant, et ses fables sont insignifiantes; l'*académie françoise* en faisoit de *petits vases sacrés.*

Versailles,

Versailles, eut le courage de se rendre chez lui, au lieu de se rendre à la séance. Une lettre de cachet lui ayant ordonné de se rejoindre à ses confrères, il ne s'y rejoignit que pour protester ouvertement contre sa présence, et dévouer à l'opprobre tous ceux que la cour avoit ou intimidés, ou séduits, ou achetés. Ce nouveau parlement, en butte à la dérision publique, étoit encore foudroyé par les arrêts flétrissans des autres parlemens, qui déclaroient d'avance nuls tous les actes qu'il publieroit (1).

Le chancelier redoubla ses efforts pour que le roi restât dans les dispositions où il avoit su le mettre. Madame du Barry, dirigée par Le Maupeou, faisoit signer au roi les ordres différens dont on avoit besoin pour consommer l'œuvre d'iniquité. C'étoit le terme, vu que les peuples n'avoient alors d'autre rempart. Quelquefois on effrayoit le roi, en lui montrant le portrait de Charles Ier, dont elle avoit à dessein acheté le portrait. « Voyez ce monarque, lui disoit-elle; vos parlemens auroient peut-être fini par vous traiter comme

(1) Cette fermentation n'est pas indifférente à observer, vu les faits qui ont suivi.

« il le fut par le parlement d'Angleterre, si
« vous n'aviez eu un ministre assez intrépide
« pour s'opposer à leurs entreprises, et braver
« leurs menaces. »

Louis XV jouit alors du plaisir de faire absolument toutes ses volontés, sans opposition et sans remontrances, de ne plus se voir entouré de ces robes rouges ou noires qui, depuis un demi siècle, n'avoient point cessé de tourmenter ses regards, ou de l'ennuyer. Le chancelier, pour opérer sa grande révolution (on l'appeloit ainsi, sur-tout dans les greffes de toutes les études poudreuses), avoit obéré le fisc public de 15 millions, qu'il avoit employés à séduire, tant ceux qui hésitoient à se rendre à ses vues, qu'à corrompre ceux qui s'y refusoient tout-à-fait, et sur-tout il avoit mis tous ses soins à soudoyer cette armée vorace d'espions et de délateurs, instrumens inséparables de l'exécution de son entreprise. Il avoit chargé l'état de 100 millions de remboursement à faire. Pour parer à ce désordre, il en introduisit un tout nouveau; ce fut de faire enregistrer tous les édits bursaux que put inventer le génie fiscal, et de les étendre à volonté, bien persuadé que le parlement, docile, et de la fidélité duquel il

étoit plus sûr encore que de celle de ses valets, ne manqueroit jamais d'exécuter ses ordres. On porta, dans un jour, jusqu'à onze édits au palais. Louis XV, à cette époque, avoit mis, à lui seul, plus d'impôts que ses soixante-quatre prédécesseurs ensemble, et une foule d'autres toujours accablans, devoient leur succéder.

Sous ce gouvernement dilapidateur, rien n'étoit plus sacré. Après avoir attaqué les propriétés particulières, on ne craignit point de piller les dépôts publics. Les capitulations des provinces furent impunément violées. On avoit cassé le parlement de Normandie, pour lui substituer un conseil supérieur; et cette province, qui compte au nombre de ses priviléges celui d'en avoir un, ne fit que murmurer sur sa destruction. Les états de Bretagne étoient menacés d'être supprimés, s'ils s'opposoient aux volontés tyranniques de la cour; et la fierté bretonne, si souvent indocile, se courboit sous le joug qu'un libidineux despote, presque sans le savoir, ou du moins sans s'en inquiéter, permettoit qu'on lui imposât. On ne respectoit pas plus la sauvegarde des citoyens, dernier bien qui doit rester à qui a tout perdu, dès qu'il n'est pas

coupable. Près de sept cents magistrats vivoient épars et séparés, tant dans l'exil que loin de leurs parens et de leurs amis. Les prisons étoient pleines d'une foule de gens que des espions avoient déclarés coupables : enfin les princes du sang, éloignés de la cour, continuoient de protester hautement contre tous les actes qui en émanoient. Tel étoit le singulier état de la France, d'autant plus désespéré qu'elle y paroissoit insensible, portant en silence les chaînes qu'elle auroit dû briser. Une réclamation générale, active et soutenue, de la part de tous les ordres du royaume, eût enfin perdu l'homme de robe au tein verdâtre(1), oppresseur de la magistrature pour un ressentiment presque inconnu.

Depuis l'exil du duc de Praslin, le ministère de la marine étoit resté vacant. Le duc d'Aiguillon y avoit été nommé ; mais portant sur le front le sceau de flétrissure que les arrêts du parlement de Bretagne y avoient imprimé, on lui conseilla de ne point braver l'indignation publique, en acceptant cette nouvelle dignité. L'abbé Terrai avoit eu l'*interim* de ce département, que sa cupidité dé-

---

(1) Le peuple l'appeloit la *Bigarade*.

voroit ; mais, dans la crise violente qui agitoit le gouvernement, on avoit besoin que ses mains tinssent le timon des finances. On le lui laissa. M. de Maupeou paya les détractions du sieur Boynes contre les parlemens, en l'élevant au ministère de la marine. Le département de la guerre avoit été offert au comte de Muy, qui, craignant de s'avilir en participant aux désordres d'une cour corrompue, l'avoit noblement refusé. Au défaut de cet homme probe, on choisit le marquis de Monteynard, qu'on savoit bien n'avoir ni le courage, ni le talent de contrarier. Le duc de la Vrillière avoit tant de raisons pour redouter les *revenans* (c'est ainsi qu'on appeloit alors les parlemens), qu'on ne doutoit point de sa plus basse docilité. Le duc d'Aiguillon, enhardi par la faveur de son souverain, avoit accepté le ministère des affaires étrangères, et insultoit à la disgrâce du duc de Choiseul, qui, de jour en jour, excitoit les regrets de la nation. Enfin, dans le nombre des complices de la conjuration formée contre la magistrature, on distinguoit sur-tout l'abbé Terrai, à qui le retour du parlement eût été aussi funeste qu'à Maupeou même. Ce dernier, parvenu enfin à réunir dans ses mains les rênes

9 avril 1771.

4 janv.

des différens ministères qu'il conduisoit à son gré, n'eût point perfectionné son fatal projet, si, par adresse ou par force, il n'eût pas amené les magistrats supprimés à l'adopter eux-mêmes. Il faut en convenir, plusieurs n'attendoient qu'un exemple. Maupeou parvint à le faire donner par le chef de l'ancien parlement, par M. d'Aligre, qui se déshonora en signant le premier sa démission, et en se montrant chez le chancelier. Le grand-banc le suivit bientôt; les conseillers l'imitèrent, et furent imités par tous les parlemens de province. « Une chose, dit un historien, flatta « sur-tout le moderne réformateur de la jus- « tice : ce fut de voir le maréchal de Brissac, « ce paladin à tête romanesque, digne des « temps de l'ancienne chevalerie, prêter le « serment, comme gouverneur de Paris, « entre les mains du sieur de Sauvigny, et « comparoir, sans pudeur, devant un tri- « bunal illégal, réprouvé des princes, d'une « partie des ducs et pairs, et de la plus nom- « breuse, comme de la plus saine partie de la « nation. » La défection des princes, arrivée un an après, fut un nouveau triomphe pour le chancelier. Connoissant leur caractère pusillanime, il étoit sûr de les effrayer, en dé-

terminant le roi à les exiler. Le comte de Clermont, malade alors, et ne pouvant sortir de son hôtel, y mourut *en protestant*, comme on disoit alors, sans que Louis XV, qui l'avoit honoré d'une amitié particulière, daignât envoyer savoir de ses nouvelles.

Après la mort du comte de Clermont, le prince de Condé, son neveu, qui n'ignoroit point l'inclination du jeune comte d'Artois pour sa fille, n'hésita point à revenir à la cour, pour mettre à profit cette inclination naissante, avant que le troisième fils de France épousât une princesse étrangère. Cependant dix-huit mois se passèrent, sans que le chancelier triomphât de l'inflexibilité du prince. Le roi eut enfin le plaisir de lire une lettre de soumission écrite par ce prince et le duc de Bourbon son fils. Ce dernier, encore enfant quoiqu'il fût marié, avoit été séduit par la perspective du cordon bleu, qu'il n'avoit pas encore à l'âge où les princes du sang en sont décorés. Leur premier voyage à Versailles fit dire que *le père et le fils étoient allés chercher le saint-esprit.* Madame de Montesson, qui ambitionnoit la place de première princesse du sang, en rendant public son mariage avec le duc d'Orléans, détermina

facilement ce prince à suivre l'exemple du prince de Condé, et à le faire suivre par son fils, le duc de Chartres. Dans le temps, madame du Barry, aussi libre dans ses gestes que dans ses propos, avoit dit au duc d'Orléans, en lui frappant sur le ventre : *Gros père, épousez-la toujours; nous verrons à faire mieux ensuite.* Elle avoit ajouté: *Vous savez que j'y suis fortement intéressée.* On voit que cette femme se flattoit d'avoir un jour le rang de madame de Maintenon. Le prince de Conti, en restant seul inébranlable, devint l'idole de la nation. Il parut alors des couplets où on le peignoit le fouet à la main, châtiant les autres princes, avilis par une soumission que leur intérêt seul leur avoit dictée.

M. de Maupeou n'avoit plus à vaincre que la foible résistance des pairs protestans. Il y réussit facilement. L'archevêque de Paris, l'irréconciliable ennemi de l'ancien parlement, vint dire la messe rouge au nouveau, et le duc de Brissac, sans épée, comme vassal, y prêta serment. Le roi, cependant, par l'inconséquence de son caractère, plaisantoit lui-même le nouveau tribunal, qu'il ne regardoit pas comme son parlement, et

qu'il appeloit *le parlement de Maupeou.* Ce chef de la justice, quand elle n'existoit plus en France, avoit trouvé, dans la famille royale, de puissans coopérateurs. On distinguoit à leur tête, madame Louise, qui vouloit encore être quelque chose dans un monde que sa profession religieuse lui avoit fait abandonner; ce qui fit dire que le chancelier avoit eu l'art de réunir, en sa faveur, le ciel et l'enfer, le vice et la vertu, la maîtresse du roi et son auguste et sainte fille.

Des jalousies particulières rompirent le système d'unité entre le duc d'Aiguillon et M. de Maupeou. L'abbé Terrai vit avec joie ces deux hommes s'acharner à s'entre-détruire, persuadé que la destruction de l'un ou de l'autre seroit favorable à sa sourde ambition. Ce grand voleur, car la postérité, dit un écrivain, lui confirmera sans doute une qualification si justement acquise parmi ses contemporains, cet insigne voleur étoit distingué des autres par une impassibilité unique. Ceux-ci étoient tourmentés par des passions violentes, dont ne peuvent quelquefois se défendre les hommes les plus vertueux. L'abbé Terrai, indifférent au bien comme au mal, faisoit l'un sans goût, et l'autre sans remords. Son intré-

pidité dans le crime lui faisoit dédaigner l'hypocrisie du chancelier. Les circonstances firent un brigand d'un homme qui, dans d'autres temps se fût rendu célèbre comme homme d'état, sans qu'il se crût le droit de s'en estimer davantage, par ce même principe qui faisoit qu'il ne se reprochoit rien, malgré la haine qu'il inspiroit. Son ame de fer étoit impénétrable aux feux de l'amour; mais il avoit le tempérament de la brutalité. La baronne de la Garde, sa maîtresse, vendoit publiquement les faveurs de ce ministre, qui payoit les siennes par la permission qu'il lui laissoit de faire ce trafic. Dès qu'il vit que cela pouvoit lui faire tort, il la fit exiler. Il couchoit sans scrupule avec la jeune madame Damerval, sa bâtarde. C'étoit un morceau friand qu'il avoit fait élever exprès pour son lit. Il ne s'en détacha que quand madame du Barry se chargea de le présenter au roi.

Insensible aux plaintes qui s'élevoient autour de lui, il disoit qu'il falloit laisser crier ceux qu'on écorchoit. Les agens du clergé lui représentant, dans une circonstance qui concernoit leur ordre, qu'il commettoit une injustice, il répondit : *qui vous dit que c'est juste ?* Un jour que l'un d'eux, violemment

piqué, s'écria : *Mais, monseigneur, c'est voler dans les poches*; il répliqua : *où voulez-vous que j'en prenne autrement?* Un autre jour, en passant dans l'œil-de-bœuf, rempli de courtisans, il suivoit M. de Muy, pour lequel la foule s'étoit ouverte par respect. La presse augmentant ensuite, on serra de très-près les côtés de M. l'abbé, qui demanda humblement qu'on ne l'étouffât point. Une voix lui répondit : *On ne fait place ici qu'aux honnêtes gens*; et cette voix ne troubla point l'imperturbabilité de son ame; l'éloge le plus flatteur qu'on lui eût fait sur son administration, eût produit le même effet. Dévoré d'ambition, il avoit imaginé de se faire cardinal, dans l'espérance que cette dignité auroit fait recréer en sa faveur, la charge de surintendant, et dès-lors il s'élevoit au-dessus des autres ministres. En attendant cet heureux moment, il rendoit sans cesse des édits bursaux, qu'on appeloit *les feuilles hebdomadaires de M. l'abbé Terrai.* Le jour de la mort de Louis XV, on afficha, dans le parc de Versailles, une déclaration portant continuation de nouveaux droits, pendant que le monarque respiroit encore; on y lisoit au bas

cette inscription : *C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.*

Louis XV depuis le mariage du comte d'Artois, se sentoit dominé par une sombre mélancolie qui augmentoit chaque jour, malgré les ressources qu'on employoit pour l'en retirer. Devenu incapable de jouir des plaisirs de l'amour, par l'abus qu'il en avoit fait, il dit un jour à son chirurgien, *je vois bien qu'il faut que j'enraye. Sire*, lui répondit celui-ci, *vous feriez bien de dételer tout-à-fait.* Un sermon prêché devant lui, le jeudi saint, par l'évêque de Senez, avoit éveillé les remords dans son ame, et le monarque n'avoit point trop désapprouvé la hardiesse évangélique de l'orateur. Les courtisans à qui sa dépravation étoit utile, parce qu'elle le rendoit leur esclave, craignirent qu'il ne devînt celui des prêtres. On imagina de tirer sa majesté de cet état alarmant par une orgie assez vive pour lui rendre le goût du plaisir. On le décida à faire le voyage de Trianon, où se trouva un jeune objet, dont les charmes séduisans devoient produire l'effet qu'on en espéroit; mais les efforts mêmes que firent les courtisans corrompus, pour

conserver leur empire, tournèrent contr'eux, et la France fut désopprimée.

La beauté adolescente mise dans le lit du roi, cachoit dans son sein le germe de la petite vérole, qui commençoit à se développer et qui la rendoit insensible aux caresses du lubrique monarque; se punissant lui-même, et ayant pompé les miasmes pestilentiels de cette maladie, il fut contraint de s'aliter le lendemain, et fut ramené le jour suivant, en robe de chambre, à Versailles. La nouvelle de la maladie du roi fut bientôt répandue; elle produisit un effet absolument tout contraire à celui qu'avoit produit la nouvelle de sa maladie à Metz. Le grand nombre s'en réjouit. Les vrais citoyens tremblèrent en voyant un successeur qui n'avoit pas vingt ans. Tandis que le dauphin, renfermé avec son épouse, se refusoit aux hommages des courtisans, pour méditer, sans doute, sur la perte qu'il alloit faire; le monarque, luxurieux jusques dans son lit de mort, baisoit la gorge de sa maîtresse, et faisoit passer, à plusieurs reprises, sa main blanche sur les pustules de son front.

Le clergé, vendeur de momeries, crai-

gnant que le monarque ne lui échappât, étoit furieux de ce que l'archevêque de Paris n'eût pas eu l'art de s'emparer de sa conscience; mais le roi ayant fait prier la duchesse d'Aiguillon d'emmener madame du Barri, cette favorite s'éloigna, et les prêtres tout triomphans, vinrent remplir leur ministère. Ce fut un spectacle pour le philosophe, que cette belle tête royale, hideusement défigurée par la maladie, se soumettant à toute l'étiquette religieuse et à celle des cours, imprimant une sorte d'horreur universelle au milieu de la pompe funèbre de cette dernière cérémonie. Louis XV mourut
10 mai 1774. le 10 mai 1774; le cadavre fut transféré à Saint-Denis et au galop, dans un carrosse de chasse, escorté de quelques pages qui portoient des flambeaux. Le chemin par où il passa, étoit rempli de vaguans qui chantoient, et dont plusieurs crièrent *tayau*, *tayau*, par allusion à son goût effréné pour la chasse. On plaisantoit un religieux de Sainte Geneviève sur le peu de vertu qu'avoit la découverte de sa châsse, autrefois si efficace. *Hé bien, messieurs, de quoi vous plaignez-vous*, répondit-il, *est-ce qu'il n'est pas mort?* Ce mot peint bien le carac-

tère de la nation françoise et l'idée précise qu'elle avoit du monarque qui venoit de la gouverner.

Ici ma plume sera-t-elle autorisée à redire encore ce qui a frappé cent fois mon oreille, que ce monarque faisoit sciemment le monopole des blés ; qu'il étoit le complice de ces hommes infames qui spéculent sur une denrée de première et absolue nécessité, et affament, avec adresse, l'estomac à jeun de l'homme, le tout pour grossir leur trésor.

Les imprécations et les malédictions, et j'en ai été le témoin dès mon adolescence, ont couvert son nom d'opprobre, même de son vivant, et ont poursuivi sa mémoire après sa mort ; mais on pense bien que les pièces probantes d'un tel procès nous manquent ; cependant, s'il faut écouter la voix publique et les mémoires du prisonnier *Le Beaumont*, incarcéré long-temps pour en avoir eu la simple connoissance, l'horrible délit n'est que trop certain. Quel plus épouvantable spectacle sous le ciel que le chef d'un grand peuple, pratiquant chaque jour les cérémonies de la religion, faisant à genoux le simulacre de la prière, et offensant tout-à-

la-fois l'humanité et la charité chrétienne. Comment ses lèvres pouvoient-elles répéter : *Père, qui êtes dans les cieux, donnez-nous notre pain quotidien!* C'est par ce vil commerce, largement organisé et protégé de toute sa puissance voilée, qu'on trouva, dit-on, dans sa *chatouille*, c'est-à-dire son trésor secret, près de 200 millions en numéraire, somme que les *enfans de France* se partagèrent sans aucun remords et comme un héritage légitime ; mais cette somme n'étoit pas bénie comme celle que les fils d'un bon laboureur trouvent dans la succession de leur ancêtre, aussi fut-elle bientôt dissipée.

Il est remarquable que toutes les grosses fortunes, acquises au prix du sang des peuples, accablent et tuent l'héritier. Les grandes causes finales sont encore empreintes dans les pages mobiles de l'histoire, et c'est pour moi une vérité de sentiment, que le trône des Bourbons ne pouvoit plus subsister après tant de scandaleux forfaits; car la divinité n'a point abandonné au hasard les peuples de la terre; elle nomme pour chefs, les personnages dont elle se sert tour-à-tour comme verge de sa justice, ou instrument de sa bonté. Il m'est arrivé plus d'une fois, en

traversant

traversant les galeries de Versailles, et rencontrant ces princes dédaigneux à tête évaporée, au cœur de marbre, au luxe énorme et sans dignité, voués à un superbe enfantillage, de ressentir, des pieds à la tête, un frissonnement intérieur, qui me disoit: *Comment cela subsiste-t-il? Tout cela va bientôt s'écrouler.*

Cet évêque qui avoit prêché devant Louis XV, le jour de la Cène, avoit pris, pour texte de son sermon: *Dans quarante jours, Ninive sera détruit.* Lorsque le roi mourut dans la quarantaine, on lui fit l'application de la prophétie; mais d'autres avoient aperçu distinctement la fin d'une autorité qui n'avoit pour base ni morale, ni sagesse, ni politique, ni décence. Une révolution quelconque étoit inévitable. J'ai subi l'exil pour le véridique *Tableau de Paris*; et, depuis, beaucoup de persécutions sourdes, de plusieurs espèces. Mon courage fut toujours le même: je ne le répéterai point ici pour moi; mais une intime confiance me l'a dit, et l'*expérience* me l'a confirmé, qu'entre l'homme juste, ami de sa patrie, défenseur de la liberté, et l'échafaud où on le traîne, il y a encore un *intervalle* où la *justice éternelle* s'explique. Qui se connoît inno-

cent, doit se croire impassible. L'homme qui reconnoît un plan initial, une bonne et sage Providence, se jugera toujours sous une égide puissante, invisible, et fait pour voir la chute de ces mêmes tyrans qui comptoient l'immoler, et qui sont tombés précipitamment, les uns dans la mort, les autres dans l'éternelle infamie. J'ai combattu les tyrans de toutes couleurs et rangés sous divers drapeaux. J'ai survécu, j'ai échappé à l'ennui dévorant des cachots et à la hache des *bonnets rouges*, qui se rattachoient à la *cocarde blanche*, et ceci m'étoit démontré. J'étois né, sans doute, pour préparer, par mes écrits, la révolution du 14 juillet, pour voter solemnellement la république; j'en rends grâces au ciel; témoin, acteur et victime de ces grands événemens, peut-être aurai-je la constance de les décrire (1); mais le jour n'est pas venu et le règne de Louis XVI n'étant pas encore mûr pour l'histoire, je m'arrête..... Mais je m'honorerai toujours d'avoir été membre de cette *Convention na-*

(1) Dans quels fastes de l'histoire a-t-on vu vingt-deux représentans du peuple, allant à l'échafaud, chanter d'une voix égale : *Plutôt la mort que l'esclavage !*

tionale, colosse de grandeur, de fermeté et d'énergie, qui préserva la France du sort de la Pologne, et qui, comme ces volcans, ou ces grandes commotions qui agitent et renouvellent le globe, ne peut être apprécié qu'à une certaine distance et par un œil qui n'est pas encore ouvert: d'ailleurs, dans cette *Convention* il y a eu lutte ouverte et longue entre le crime et la vertu; heureux qui n'a point outragé l'humanité au nom de la politique! Voici donc tout ce que je me permettrai de dire d'avance.

Des querelles particulières entre la cour de Versailles et le duc d'Orléans, à l'occasion d'un mariage manqué, ou autres intérêts de pure vanité, avoient fait concevoir le plan de saccager Paris, le tout pour réduire le *Palais royal*; ce plan monstrueux étoit digne de tout ce que la cruauté et la foiblesse des Néron et des Caligula ont jamais pu imaginer. Les trois princes et la reine flattoient déja de la main les bourreaux enrégimentés (1) qu'on alloit déchaîner contre une mul-

(1) La cour avoit fait mettre le feu à la manufacture de *Réveillons*, tant pour avoir le prétexte d'introduire des troupes, en rassurant les bourgeois sur leurs pro-

titude innombrable d'habitans, étrangers aux rixes de l'ambition des grands. Il étoit dit à la cour, il passoit en proverbe à la cour, que *Paris étoit trop gros*, qu'il falloit le réduire, et en faire une ville, tout au plus, du troisième ordre. Telles étoient les profondes spéculations politiques des comités des princes et princesses. Cette superbe capitale alloit être attaquée comme une cité ennemie, et devoit humilier son front devant Versailles. On auroit vu les flammes, sous le jet des bombes, dévorer les maisons, et les flots de la Seine bouillonner de cadavres. La bravoure des Parisiens fut prompte, grande, énergique, égale au danger; cependant, osons le dire, elle fut sans suite, et sur-tout sans prévoyance. Les rois sont impardonnans, jusqu'à la centième génération. La bravoure parisienne auroit dû envelopper, ce jour-là même, la royauté, et la faire disparoître dans quarante-huit heures. La royauté avoit fait marcher son armée, les troupes allemandes et ses projets de famine contre le peuple et ses représentans. C'étoit alors la réaction du peu-

---

priétés, que pour faire un essai du dévouement aveugle du régiment des gardes en sa faveur.

ple; c'étoit sa fureur (1); c'étoit un volcan embrasé qui s'ouvre, dévore ce qui l'approche et se referme. Que de sang l'on eût épargné! La Bastille détruite! voilà grand'chose! C'étoit le trône qui devoit tomber alors et s'engloutir pour jamais. Les vrais politiques le sentirent; le vrai moment étoit venu; un grand peuple ne se lève pas deux fois de cette solemnelle manière. *Sus à Versailles*, disoient ceux qui lisoient dans l'avenir. J'ai usé ma pauvre voix comme dans le désert. La cour, qui auroit exterminé Paris de gaîté de cœur, qui d'avance *s'en frottoit les mains de joie* (pour parler ici le langage populaire dans ce grand et juste triomphe du peuple, dans ce coup de queue de la baleine, qui renverse l'esquif du cruel *harponneur*), ne signala depuis son existence, que par des grimaces hypocrites, par des mensonges, par des trahisons, des parjures de toute espèce, et la patrie étoit vendue à l'étranger qui feroit quelques tentatives en faveur du trône. O fanatisme des rois, que tu es petit et ridicule! et tu as des adorateurs!

(1) Tout étoit juste alors......

RACINE.

Je mourrai content, puisque j'ai vu la superbe et rapide explosion du 14 juillet : il est immortel, ce jour, dans les annales du genre humain ; il dira à tous les peuples de la terre: *Quand les rois voudront vous ouvrir les veines, faites comme les braves Parisiens* ; quatre cent mille hommes armés, unis, fermes, ne jetant qu'un même cri, n'ayant qu'une seule et même volonté, artisans hier, aujourd'hui soldats, héros et vainqueurs ! Quand on a vu ce grand spectacle, il n'y a plus de spectacle à contempler sur terre. Ma voix a chassé les rois et proclamé la *République* (1) ; j'ai vécu.

C'est la postérité qui nous justifiera, qui, de cette voix de tonnerre qui perce et embrasse les siècles, accusera l'assemblée législative de lâcheté, de foiblesse, et de tous les malheurs de la France. Si le lendemain du départ de Louis XVI, le jour où la déclaration du roi fugitif fut lue à l'assemblée, elle eût voulu la république, la France l'eût adoptée avec calme, et des années de trouble et de crimes ne souille-

(1) Notre premier décret fut un coup de génie qui retentira dans la postérité la plus reculée, et que, chemin faisant, elle aura lieu de consulter plus d'une fois.

roient pas ses annales ; mais la majorité restoit courbée sous les préjugés monarchiques, et les meneurs avoient besoin d'un *fantôme*, sous le nom duquel ils vouloient régner. C'est de cet acte dicté par la crainte la plus honteuse, indélibéré et flétrissant, que datent tous nos désastres. On eût dit d'un palais embrasé, d'où les législateurs se sauvoient avec frayeur, et ils ne nous y appelèrent que comme pompiers. Oui, l'assemblée législative convoqua la convention, parce qu'elle n'espéroit plus, faute de courage, qu'on pût désormais sauver le *vaisseau de l'état*. Elle nous chargea du fardeau le plus pénible, dont elle n'eut pas le courage d'essayer seulement le poids. C'est au milieu d'un édifice tombant et croulant de toutes parts, que nous arrivâmes; et si l'on perd de vue nos premiers travaux, nos premiers efforts, et tout ce que la saine partie fit pour la liberté et pour la république, jusqu'à la fatale époque du 31 mai, l'on sera injuste à notre égard, et l'on perdra le fil des événemens, alors plus d'histoire.

Les prodiges des armées républicaines sont dus à cette première impulsion. L'anarchie sanglante étoit comprimée. La convention fut véritablement grande et sage pendant huit

mois; et sans le détestable et rebelle esprit de la commune de Paris, alimenté par l'or des étrangers, et qui créa, soutint, protégea des assassins et des voleurs, on n'auroit point vu s'ouvrir ce gouffre sans fond où s'engloutirent le sang et les trésors de la France.

La partie généreuse fut accablée, mais après une lutte longue et terrible. La nation ne sut pas voir, ne sut pas distinguer ni se décider; elle laissa ses plus dignes représentans monter à l'échafaud, ou gémir dans l'exil et les prisons; elle fut sourde à l'appel vingt fois réitéré des hommes probes et vertueux; elle en fut cruellement punie; et nous, nous donnions nos vies pour la liberté, en pure perte!

N'est-ce point la convention enfin, qui, victorieuse des ennemis du dehors et de ceux qu'elle avoit dans son propre sein, a brisé toutes les tyrannies, et qui, à l'époque qu'elle avoit fixé pour se dissoudre, ne la retarda point, grandement désintéressée, se dépouilla de son autorité, et fit rentrer tous ses membres dans la classe des citoyens?

Les crimes qu'on attribue à la convention ne sont point d'elle, et ses vertus courageuses lui appartiennent. C'est ce que dira l'histoire

qui aura suivi les faits de chaque journée; car c'est en confondant les temps, les lieux et les personnes, que l'imbécillité parle, et que la calomnie triomphe.

DE CHOISEUL.

Richelieu avoit abattu les grands pour élever le trône, où il siégeoit réellement, tandis qu'un fantôme couronné étoit offert aux yeux du peuple; sa politique mâle et jamais rétrograde courba toutes les gênantes prétentions de la noblesse; la hache ensanglantée des bourreaux dit aux seigneurs titrés ou jugés factieux, qu'il n'y avoit bientôt plus qu'un maître absolu, qui feroit taire à propos les lois importunes et le vagissement puéril de la magistrature parlementaire; mais Richelieu s'identifia au royaume, ses ennemis furent les siens; la gloire de la France devint l'objet constant de ses différens travaux, et il fit respecter dans toute l'Europe, jusqu'au souverain qu'il subjuguoit.

Le dangereux Choiseul fit précisément tout le contraire; il se fit le roi des grands,

les flatta pour en être flatté, leur permit séparément le despotisme, qui passa dans chaque département, et qui de-là gagna et vicia toutes les parties de l'administration: Choiseul permit, dis-je, tous ces despotismes cachés ou subalternes, pourvu qu'ils vinssent aboutir directement au sien (1).

Eh! ne sembloit-il pas dire aux grands: « Je vous ai soumis le roi qui me craint; soumettez-vous à moi pour être toujours puissans; j'exercerai une autorité co-partageante, et dont vous ne pouvez manquer d'hériter à votre tour; nous dominerons ensemble; nous serons tous autant de rois, et moi j'en serai tacitement le chef. »

Chaque courtisan goûta le *traité*, et coopéra à effectuer la nullité du monarque, lequel avoit seulement la faculté de nommer le grade, la charge, l'emploi dont les grands jouissoient à l'exclusion de tout ce qui n'étoit pas noble. Ce fut ainsi que Choiseul appela autour de sa personne toutes les passions corruptrices, et forma le système de l'aristo-

(1) Je lui ai parlé; il avoit en tête, dans le cœur et dans la bouche, tout le despotisme familier aux rois; il les croyoit indéracinables, et incrustés au globe comme le mont Athos.

cratie altière et dévorante, qui, après avoir concentré à la cour tous les vices et les attentats de l'égoïsme, devoit former un intervalle immense entr'elle et les peuples.

Choiseul ordonna dès-lors aux courtisans, à tous ces athlètes pourris de corruption, de se saisir exclusivement de tous les emplois de l'empire; lui-même réunissoit deux ministères, et disposoit du troisième, qu'il mit entre les mains d'un cousin; il ordonna encore aux nantis de perdre avec artifice la gloire du roi; et tandis que Richelieu avoit humilié dans les chefs hautains de l'aristocratie, tous ceux qui rivalisoient avec le trône, Choiseul les recréa, non sans dessein; car il leur apprit à se rire de l'idole, tout en mangeant, comme les anciens prêtres, la plus grande et la meilleure partie de ce qui lui étoit offert : Choiseul est donc le ministre qui nous a fait peut-être le plus de mal; car c'est lui, sans contredit, qui a le plus méprisé le peuple, et qui prit pour du génie la facilité qu'il eut alors à mettre à profit son sommeil.

On peut bien penser que les *grands* consentirent sans peine à régner sous lui, parce que, lorsqu'un département tomboit à la dis-

position de l'un d'eux, celui-ci, dans son canton, faisoit usage de la même autorité. On assure que les courtisans abandonnoient le jeu chez le roi, pour se rendre chez Choiseul, ou chez la duchesse, sœur du ministre, qui, n'ayant pu subjuguer Louis XV, subjugua le maître du monarque. C'est depuis ce temps-là que les courtisans ont fait vœu de rester constamment attachés aux verroux du *coffre royal*, d'aider à le remplir pour eux-mêmes, et de n'accompagner le roi à la chasse, que pour aller eux-mêmes tous les jours à la chasse de tout poste lucratif et vacant.

Ce caractère, tour-à-tour, vil et audacieux, maîtrisé par une femme qui avoit envahi le ministre, ainsi que celui-ci avoit usurpé son maître, fut brisé par une petite fille, par une nouvelle maîtresse du roi, à laquelle il refusa des hommages qu'il avoit prodigués à d'autres : cette inconséquence le perdit; il nous semble qu'une bassesse de plus n'auroit pas dû lui tant coûter. Il s'étoit attaché à la Pompadour pour trahir sa confiance; il s'avisa d'avoir de la fierté lorsqu'il s'agissoit de la Dubarry. Cet ambitieux, comme il arrive souvent, fit alors le plus faux de tous les calculs.

C'est Choiseul qui nous a fait présent de Marie-Antoinette. Observons qu'il destinoit au père la princesse qu'il donna au fils; mais par quelle fatalité des mariages influent-ils sur des royaumes, comme si les royaumes étoient des métairies ?

Les nobles ne virent point, sans une complaisance secrète, l'un d'entr'eux exercer cette toute-puissance dont ils partageoient séparément les immenses profits. Choiseul s'étoit lié avec la *pairie* par penchant, et avec la magistrature par crainte; mais il ne se servit des parlemens que comme on se sert de pions dans une partie d'échecs. Les parlementaires étoient loin de soupçonner ce jeu; leur morgue et leur pédanterie prirent la chose au sérieux. Après avoir offert bien des simulacres, Choiseul fit déclarer que le *parlement de Paris étoit essentiellement et primitivement la cour du roi et des pairs*. Choiseul avoit créé cet échafaudage comme étant *pair* du royaume. Il abaissoit par-là les autres parlemens un peu incommodes, et du même coup il se faisoit un rempart contre l'autorité du maître, s'il parvenoit un jour à ouvrir les yeux. En disant ici le *maître*, nous nous servons de la langue usitée parmi les esclaves des

cours. C'est au milieu de cette *cour des pairs* que l'on entendit le prince du sang, Conti, s'écrier avec une voix de fer, *que le peuple étoit taillable et corvéable de sa nature.* Cette voix, qui insultoit à l'humanité, ne faisoit que répéter le blasphême et la maxime favorite de Choiseul. Eh! quelles paroles plus infernales eût prononcé dans le *Pandœmonium* de Milton, le dieu du mal.

Se voyant le véritable roi de France, Choiseul n'éleva pas pour cela très-haut ses idées; et qu'imagina-t-il? de se faire le ministre d'une puissance étrangère. Il se lia, ou plutôt il se soumit entièrement à l'Autriche; il fut l'exécuteur passif de toutes ses volontés. Vienne étoit sans finances, il lui donna les nôtres. Il auroit bien voulu se faire en même temps le ministre de la cour de Russie; mais il fit là la même faute qu'aux pieds de la du Barry; il prit beaucoup d'humeur pour un vain cérémonial, et qui lui étoit personnel : ainsi il s'aliéna cette cour. Nos intérêts politiques en souffrirent très-long-temps. Depuis, le cabinet de Pétersbourg a conservé contre nous un secret desir de vengeance ou de représailles; il nourrit encore des intentions hostiles, se souvenant toujours de tout ce que

Choiseul lui a coûté. Son abnégation devant la maison d'Autriche, ne lui laissoit pas même apercevoir l'étendue des sacrifices qu'il faisoit à son idole.

Sans doute il avoit senti combien étoit onéreuse à la nation la perfide alliance de cette maison d'Autriche; mais peu lui importoit la ruine de la France : il avoit peur de perdre sa place; voilà pourquoi il subordonna constamment le cabinet de Versailles au cabinet de Vienne : celui-ci ne voulut plus souffrir dans le ministère que des hommes qui lui fussent entièrement dévoués; alors on vit Choiseul gâter le traiter du Cadinal de Bernis, le rendre nul par une folle extension. Il fut véritablement l'auteur de ce *pacte de famille* qui a fait tomber notre crédit politique en Europe, et sur-tout notre considération de puissance; traité qui n'a fait enfin que forger les chaînes de trois peuples. Eh ! pourquoi immoloit-il à ce point nos intérêts? C'étoit pour s'ancrer au trône, et que rien ne pût l'en détacher. Ce fut dans les mêmes vues qu'il protégea la *couronne d'Espagne*, et qu'il eut la foiblesse intéressée de lui accorder l'égalité avec celle de France : ainsi il n'étoit le ministre de Louis XV que

pour servir à souhait les autres puissances.

En même temps qu'il s'humilioit devant l'Espagne, il ne sut point connoître le génie ni l'ascendant du roi de Prusse; il n'aimoit pas non plus les Anglois, parce que c'étoit un gouvernement libre : on eût dit qu'il étoit l'ennemi de tout ce qui étoit grand, ou de tout ce qui tendoit à la liberté.

On sait qu'il refusa les propositions de Pitt, en 1761, relativement à la paix. Dans sa folle vanité, il crut qu'il dérogeroit en traitant avec une république. Toutes ses fanfaronnades n'empêchèrent pas les Anglois de nous imposer bientôt des conditions plus dures que les précédentes; il menaça vainement : en attendant, il donna ce qui nous restoit de la Louisiane, le tout pour satisfaire l'humeur d'un roi d'Espagne; il sacrifia ainsi, et bien lâchement, le plus beau pays de l'Amérique septentrionale, et l'établissement de Cayenne. Quelle entreprise! Cette petite page de l'histoire réunira toutes les horreurs du crime et du brigandage, à tout le ridicule de l'ignorance et de l'ineptie présomptueuse.

Si c'est Choiseul qui a jeté dans les colonies américaines le germe qui s'est développé depuis, on lui doit presque des remercîmens, car

car c'est l'exemple de ces peuples qui a éveillé notre courage : mais Choiseul qui ne voyoit dans le monde qu'une *ligue de rois*, à condition que tous les rois seroient *mannequins* des ministres, avoit agi pour la liberté de la France, sans le savoir, et, certes, sans l'avoir prévue.

Pourvu que Vienne fût contente, le reste lui étoit indifférent. Jamais la cour de Vienne n'a racheté, par aucun sacrifice, les avantages énormes qu'elle a tirés de son alliance; au contraire, elle a su tenir la France dans un état d'inertie : elle nous a empêché d'armer, tandis qu'elle demeuroit en armes : enfin nous avons négligé la Porte Ottomane pour l'Autriche. Favier en gémissoit alors, et ne fut pas écouté; Favier fut une espèce de prophête dont le temps a réalisé les oracles. Le ministre impolitique triompha, et le citoyen fut mis à la Bastille.

Pendant ce temps-là, Choiseul n'écoutoit que son aversion pour les Anglois; il falloit les combattre, ces fiers républicains, parce qu'il ne pouvoit pas les ployer ni les faire servir à son ambition personnelle : tous les affronts nombreux que nous avons reçus alors, datent de lui, et de cette criminelle coalition

avec des puissances étrangères qui nous pompoient notre or et notre argent ; Choiseul croyoit ou sembloit croire à leurs menaces. Comment usurpa-t-il le titre d'homme d'état, n'ayant rien fait de grand pour la nation ? C'est qu'il eut des créatures qu'il enrichit ; et comme il versoit amplement sur elles, celles-ci l'ont payé, dans les salons de la capitale, en éloges intarissables.

Il conquit la Corse ! on cherchera long-temps ce que cette conquête pourra rendre enfin pour tout ce qu'elle nous a coûté : il en vouloit, en même temps, à la république des Suisses; mais on vit un chétif canton lui tenir tête, et il ne lui imposa pas davantage qu'à la populace de Gênes.

Qu'a-t-il donc fait ? je le cherche : il s'étoit fait le *roi des nobles* ; il s'étoit appuyé de la protection de l'Autriche, contre le roi lui-même ; mais ayant voulu l'entraîner dans une guerre maritime, par une suite de sa prévention ou de sa haine aveugle pour les Anglois, il subit la peine de l'exil. Louis XV, si chaud pour les voluptés, si froid pour l'intérêt national, ne prétendoit pas consacrer à la guerre les millions qu'il réservoit à ses plaisirs ; il détruisoit, par une correspondance

secrète avec le roi d'Angleterre, ce qu'il signoit dans son conseil; il avoit pour agent de cette ruse, le chevalier Déon dont il connoissoit le sexe et l'adresse; il trompoit ainsi son ambassadeur et se jouoit de son ministre : la perspicacité de Choiseul fut en défaut; il ne sut ni deviner ni connoître la main qui défaisoit toutes les trames qu'il avoit ourdies; mais c'est le défaut des hommes présompteux de croire beaucoup à leur esprit, et de ne pas croire que tel homme qu'ils dédaignent, peut en déployer autant qu'eux. Choiseul attrapé par Louis XV! Oh! la bonne petite page historique!

Dans son exil qui fut long, comme il avoit été maître des *postes* et de la *police*, et qu'il y avoit mis ses valets, les lieutenans de police, Sartine et le Noir, deux noms à jamais flétris, ceux-ci lui vendirent tous les secrets de l'état, de manière qu'il intrigua au point de s'être vu très-près du rappel; mais l'exil n'avoit rien changé de son goût inné pour le despotisme, du moins ministériel.

On sait que la Pompadour mourut, que l'héritier présomptif du trône mourut, que sa femme mourut, que la femme du roi mourut, que ceux enfin que Choiseul n'aimoit pas

moururent tous dans le temps. Le ministre eut dans toute l'Europe, une renommée à laquelle il fit constamment la sourde oreille, et qu'il ne prit pas soin d'effacer d'aucune manière, tant il craignoit l'examen ou la discussion. Les gens de plume qui, après son décès, firent l'inventaire de ses meubles et secrets tiroirs, ne firent aucune attention à cette ancienne renommée; et plusieurs, dit-on, moururent comme des princes. Dans un temps un peu plus éloigné, la clarté luira sans doute sur ces faits historiques, encore enveloppés de quelques nuages, mais l'on voit au travers (1).

Si Choiseul eût vécu, il eût été, à coup-sûr, le plus grand ennemi de la liberté, il eût donné, d'après son système, des provinces entières à l'étranger, pourvu que le mannequin royal eût été tout-puissant, et qu'il eût ensuite, comme de raison, dirigé à volonté ledit mannequin; mais le comble de l'absurdité humaine seroit de penser que les empires reposent sur la présence de ces *couronnes*, qui ne sont au fond, qu'une superfluité poli-

(1) L'aversion constante de Louis XVI pour Choiseul, et que l'on ne put vaincre, dit aussi quelque chose.

tique, comme si les états n'avoient pas leur marche indépendante de la vie et de la mort des *couronnés*, comme si des millions d'hommes ne pouvoient pas se passer d'un seul. On a trop long-temps confondu une place de représentation, avec une place d'utilité. Eh! n'étoit-ce pas l'extravagance la plus aveugle qui s'imaginoit pouvoir éternellement épuiser les vexations, s'environner de toutes les jouissances, et se nourrir de toutes les prodigalités, à l'aide du seul titre de *roi*. Pour celui qui ne se prosterne point devant des mots magiques, ce qu'il y a de plus inutile en France, c'est un roi de France.

Quand l'utilité publique est comptée pour *tout*, le gouvernement est bon; quand elle n'est comptée pour *rien*, le gouvernement est mauvais; Choiseul ne fit guère agir la puissance suprême qu'en faveur d'un petit nombre d'individus distingués par leur naissance, ou par leurs richesses. Sous lui l'ancienne noblesse, par ses alliances nombreuses avec la finance, disoit assez qu'elle s'humanisoit quand elle trouvoit à troquer de fortunées syllabes contre du solide argent; Choiseul ne trouvoit pas cela mauvais; il encouragea les nobles dans ces nouvelles spéculations

d'intérêt sordide, au lieu de leur en faire des reproches. Du moins, la noblesse allemande, dans ses vieux châteaux, fière du commandement à la chasse, et du talent de boire, se distinguoit par des alliances épurées de roture; le généalogiste Chérin étoit alors un homme très-essentiel. On alloit le consulter en tremblant; Choiseul savoit, tout comme moi, qu'il n'en coûtoit pas alors beaucoup d'antidater de quelques siècles, une vieille noblesse; et qu'après tout, les généalogies les plus anciennes étoient le plus du ressort des conjectures.

Il est curieux aujourd'hui de voir comme *tous les pouvoirs* se trouvoient réunis dans la *même main*; avec ce haut degré de puissance, comment Choiseul ignoroit-il que la France ne devoit point abandonner la Hollande, rompre avec la Porte Ottomane, faire des sacrifices gratuits à une puissance orgueilleuse chez qui la haine étoit enracinée et qui ne pouvoit dissimuler sa jalousie implacable, lors même que ses intérêts sembloient l'exiger? une puissance qu'on peut accuser enfin d'avoir manqué, dans presque toutes les occasions, à cette réciprocité, base de toute paix. Le ministre étourdi, jugeant

son maître, s'étoit mis sans façon à sa place. Le roi n'obéissoit que pour être plus tranquille dans ses plaisirs, mais soigneux de tirer sa part de la *riche royauté*, du mieux qu'il pourroit; car Louis xv, après avoir affermé le *bail des fermes* comme *roi*, se réservoit des *croupes* comme *particulier*.

Choiseul ne manquoit pas d'y consentir, parce qu'il s'étudioit à l'avilir de tout son pouvoir. Il voulut aussi que les *généalogistes* l'emportassent sur les *philosophes*; il propagea l'illusion de la plupart des nobles, qui fut de croire que leur noblesse étoit en eux un caractère naturel; les nobles du temps de Choiseul ne furent donc pas les esclaves, mais bien les maîtres du despotisme; car pour quelques mensonges, pour quelques révérences, pour quelques humiliations, ils obtenoient des rangs, des places, des postes dont l'opulence faisoit toujours la base, et qui n'imposoit d'autre devoir que celui de caresser le *maître* un peu plus expressivement.

Nous avouons que Choiseul n'ouvrit presque point *en son nom* les prisons royales, les citadelles, les bastilles; il ne se servit point des géoliers, mais il abandonna ces

fonctions subalternes aux lieutenans de police et aux autres ministres; comme aucun noble de son parti ne fut frappé, il ne regardoit point la captivité de tout autre individu comme un délit; Choiseul menoit tout avec de l'or; ne connoissant d'autre mobile que les récompenses pécuniaires, il eut les agens que l'on obtient à prix d'argent.

Voltaire, tremblant à Ferney des coups que pouvoit lui porter le despotisme sacerdotal et royal, avoit su caresser le despotisme ministériel; mais comme Louis XV lisoit quelquefois, il fut un jour scandalisé d'un *pamphlet*; alors Choiseul n'écrivit à Voltaire que ces deux mots: *Tais-toi, vieux fou.* Voltaire n'échappa à la Bastille que parce qu'il étoit considéré, vu sa haute renommée, comme une espèce de noble.

Notre ministre eut un adversaire dans d'Aiguillon, qui, certes, avoit plus de talens que lui, et qui faillit plusieurs fois à le débusquer; d'Aiguillon en servant mieux le roi, n'auroit rien fait pour la liberté de la nation, et il eût été seulement un peu plus habile dans son despotisme. La Chalotais, malheureuse victime de leurs débats, ne dut la vie qu'à l'aversion du premier pour le second.

Les lits de justice de Choiseul, les lits de justice de Meaupou, les lits de justice de Loménie.... D'Aiguillon auroit eu, comme un autre, ses lits de justice, car c'étoit-là le protocole ministériel. Eh! n'a-t-on pas voulu l'établir jusques dans l'assemblée nationale?

Mais ce qu'on doit sur-tout reprocher à la mémoire de Choiseul, c'est de n'avoir point su faire un grand ensemble de la force publique. La nôtre fut embarrassée, par lui, d'une multitude effrayante de membres parasites, sous le nom d'officiers; de-là la prostitution de commandement qui naquit de tant de colonels ou officiers superflus. Les officiers se sont imaginés depuis, que les soldats leur appartenoient, ce qui donna lieu aux impolitiques et mauvais traitemens; on a vu chaque ministre de la guerre qui successivement vouloit avoir une *ordonnance militaire* à son nom; rien n'a plus énervé notre puissance.

Elle fut due à Choiseul, cette impertinente aristocratie qui pulluloit et gangrenoit nos armées. Eh! quoi de plus ridicule que cette foule de jeunes colonels de sa création, bien oisifs, bien impérieux, si durs pour les soldats, si sévères partisans de *coups de sabre*,

et qu'on appela depuis des *faiseurs d'ordonnances*; janissaires, sicaires, assassins en chef et en hausse-cols, tous auroient poignardé la patrie *au nom du roi, mon maître.*

L'habile politique est un véritable mécanicien, il remue de pesans fardeaux avec des machines déliées, de manière qu'on voit un grand effet sans en deviner la cause; Choiseul fit toujours de grands efforts, mais pour opérer de très-petites choses; il vendit la France pour la pacifier, il en fit la ferme de l'Europe; l'on disoit chez l'étranger, *le grand ministre*, et nous pouvions dire l'inverse. Ainsi il y eut pour lui un autre centre que la patrie, et de là d'autres vues, d'autres ambitions et d'autres intérêts que l'universalité des François; le cabinet de Choiseul morceloit leur domaine pour plaire aux *couronnés;* il ne lui vint jamais dans l'idée que le premier devoir d'un monarque étoit de tout rapporter au peuple; ne nous étonnons plus si les nobles portent leur souvenir et leurs vifs regrets sur Choiseul, s'ils trouvent monstrueux ce qui s'est fait de plus raisonnable; si, quand on leur dit qu'il n'importe point à la constitution, rigoureusement parlant, que l'autorité se trouve entre

les mains d'un *seul*, que le tout est que l'*exécution* soit inséparable de la *loi*, ils ne vous comprennent seulement pas; si l'expression *souveraineté nationale* tue leur entendement; ils étoient accoutumés à avoir pour *roi* un de leurs *égaux*, et pour *caissier* un *monarque* foulant la *cuve* à leur profit; oh! le bon temps! C'étoit-là un gouvernement tel qu'il en falloit un aux nobles. S'ils n'osent pas tout-à-fait le rappeler, du moins ils font leurs efforts pour qu'il n'y ait ni lois, ni peuple, ni liberté, ni égalité; car comment concevoir un gouvernement sans caste vampirique, sans noblesse!

Si l'on vient à songer que dans ce temps-là personne du moins ne pouvoit faire plus de bien que ce qu'on appeloit *ministre du roi de France*, que celui-ci régnoit sur son peuple par l'affection, son peuple sur l'Europe par l'urbanité des mœurs, l'Europe sur le reste du monde par la puissance, l'on verra que Choiseul, loin de tirer parti de cette situation et de cette avantageuse prépondérance, a diminué, dans tous les sens, et l'autorité royale et l'autorité nationale, et qu'il a fait enfin à l'empire françois des plaies presqu'incurables dont l'Autriche s'énorgueillit

aujourd'hui avec cette insolente hauteur qui lui est familière. C'est l'esprit de Choiseul qui a dicté le fameux et incroyable manifeste de Brunswick.

DE LA SORBONNE,

SOUS LOUIS XV.

On n'en finit point avec des prêtres ; et nous allons voir la suite de ces querelles théologiques renaissantes, lorsqu'on les croyoit terminées par l'esprit de la régence.

C'est sur le tombeau de Louis XIV que le Tellier, son confesseur, et la Maintenon sa femme, avoient rendu moliniste, que s'élèvent les premiers trophées du jansénisme, vaincu jusqu'alors par des ennemis que la cour protégeoit. Plusieurs prélats, par un acte commun entr'eux, appellent au futur concile de la constitution *Unigenitus.* Ces prélats s'étant rendus en Sorbonne, lui notifièrent un appel que les lois du royaume autorisoient. Un évêque de Toulouse écrivoit, dans le douzième siècle, au pape Grégoire VIII, que l'usage des appels étoit si

fortement enraciné en France, qu'on déracineroit l'Apennin de l'Italie, avant que d'ôter ce droit aux François.

Dès que l'appel des courageux prélats fut public, tous les curés de Paris, et des corps entiers de religieux, vinrent se ranger sous la bannière sacrée qu'ils arboroient, et se disposèrent au combat. L'église gallicane étoit divisée en deux partis qui ne se réunissoient que dans le mépris qu'ils s'inspiroient mutuellement, et dont tous deux, aux yeux de la raison, étoient également dignes. On nommoit ces deux partis, les *acceptans* et les *refusans*.

Les *acceptans* étoient les cent évêques qui avoient adhéré à la constitution *Unigenitus*, sous Louis XIV, qui en avoit ordonné l'acceptation, sans avoir jamais compris un seul mot de la doctrine qu'elle enseignoit, et les jésuites, dont la gloire, sous la régence, venoit de souffrir une éclipse. Ils étoient tombés de cette brillante élévation qui fit imaginer à un plaisant une estampe qui courut tout Paris, où l'on commençoit à s'apercevoir que les renards rusés devenoient souvent des tigres cruels (1).

(1) On voyoit dans cette estampe, un carrosse rem-

Les *refusans* étoient quinze évêques et presque toute la nation. Les *acceptans* faisoient valoir l'autorité du pape, qui alors en avoit encore.

. . . . et la France asservie,
Gémissoit sous le joug d'un prêtre d'Italie (1).

Les *refusans* s'autorisoient des droits des parlemens, et sur-tout de ceux du peuple, que les gens sensés commençoient à soupçonner devoir être compté pour quelque chose dans la nation. Les premiers actes d'hostilité ne tardèrent point à paroître entre les deux factions ennemies. Nous n'en citerons qu'un, tiré des mille et une brochures qui, dans ce temps de délire, inondèrent la France. De Mailli, archevêque de Reims, avoit signé un écrit en faveur de la bulle. Le parlement le fit

---

pli de jésuites, attelé à six chevaux fougueux, conduits par le père Letellier; le père Delarue étoit à la portière, et lui crioit .... *Hé! mon père, vous nous verserez.* [Mémoires du temps.]

(1) *Charles IX*, tragédie nationale; elle n'a paru qu'après *Jean Hennuyer*, dont deux ou trois auteurs m'ont pris toutes les intentions dramatiques. Mon Jean Hennuyer fut représenté deux fois à Paris, et fort applaudi; mais la cour paya le directeur du spectacle pour que la pièce ne fût plus jouée.

brûler par la main du bourreau, comme si cet écrit eût été un excellent ouvrage, et l'archevêque, flatté de cette marque de distinction de la part de ce corps de judicature, se hâta, dans la joie de son cœur, de faire chanter un *Te Deum* dans sa métropole, pour remercier Dieu d'un événement si heureux (1).

La Sorbonne, moliniste sous Louis XIV, étoit janséniste sous le régent, mais toujours divisée. Ce prince, qui, comme tous les gens éclairés, étoit du parti qui rioit des deux autres, tenta vainement d'éteindre le foyer des troubles qui fermentoient dans cette école de théologie. Par un décret du 7 octobre, il 1717.
lui défendit de parler, dans la suite, pour ou contre la constitution, et la Sorbonne continua d'en parler avec plus d'animosité. Le prince fit de nouvelles défenses, et la Sorbonne commit de nouvelles désobéissances : elle fit plus. Dans un beau moment d'effervescence, elle arracha de ses registres, déchira en mille pièces, et déclara faux, corrompu et supposé, *spurium*, *falsum*, *adulterinum*, le

(1) Recueil de pièces sur la constitution *Unigenitus*.

décret qu'elle avoit présenté à Louis XIV, et par lequel, pour plaire à ce monarque, elle avoit accepté la bulle. Une foule de docteurs, que la crainte des châtimens, ou l'espoir des récompenses ne guidoient plus, demandèrent pardon, à genoux, d'avoir signé une bulle que, dans leurs risibles remords, ils vouloient effacer de leurs larmes. Tandis que cette scène se passoit, l'évêque de Toulon, ardent constitutionnaire, regardant la Sorbonne comme schismatique, défendit, par mandement, à ses diocésains, de fréquenter cette école de théologie, qu'il compara, avec une éloquence épiscopale, *à un fleuve qui ne roule plus que des eaux corrompues et contagieuses.*

Clément XI, qui n'avoit accordé la bulle *Unigenitus* que pour ne point déplaire à Louis XIV, qu'on n'offensoit point impunément, se vit forcé d'en donner une seconde,
1718. le 8 septembre, par laquelle il séparoit de la communion de l'Eglise romaine, tous ceux qui n'adhéroient point à la première. Cette seconde bulle fut condamnée par presque tous les parlemens, et chansonnée par tous les plaisans du royaume. Dans la foule des discours prononcés dans les cours de judicature

cature, on remarqua alors celui du procureur général du parlement d'Aix. Ce magistrat appliquoit à Clément XI ces paroles de Firmilien au pape Etienne. « Quand vous « croyez séparer tout le monde de votre « communion, c'est vous qui vous séparez « de la communion de tout le monde. »

Sous le ministère du cardinal de Fleury, la Sorbonne, abjurant Jansénius, redevint moliniste. « Tout ce qui ne voulut pas l'être (1), « fut persécuté. C'est alors que l'on vit en « France une conspiration pour perdre tout « ce qui ne l'étoit pas, soit moines, soit « prêtres, soit laïques; point d'évêque qui ne « fût muni de lettres de cachet, qu'il expé- « dioit à son caprice contre tous ceux qui « n'étoient pas de son avis. La persécution « étoit ouverte : c'étoit une vraie guerre ci- « vile de religion.

« Les commis de M. de Saint-Florentin, « qui n'entendoit goutte, dit le duc de Ri- « chelieu (2), à la querelle des jésuites et des « jansénistes, mais qui avoit le talent supé- « rieur des lettres de cachet, et le mécanisme

(1) *Histoire de la Sorbonne, tome 2, page 4.*

(1) Voyez *ses mémoires, tome 4, page 186.*

« de leur expédition, m'ont assuré que la ca-
« bale d'Issy, à laquelle Fleury présidoit, a
« fait exiler ou emprisonner plus de jansé-
« nistes, qu'il n'avoit été exilé ou emprison-
« né de protestans sous le règne long, dur et
« persécuteur de Louis XIV. »

Tandis que les évêques constitutionnaires publioient des mandemens, les cours souveraines, comme on les appeloit alors, donnoient des arrêts pour les faire brûler. Il s'élevoit un conflit de jurisdiction entre la magistrature, le sacerdoce; et le peuple, partagé entre la robe et la soutane, ignoroit celle des deux qu'il devoit préférer. Le docteur Grand-Colas vint dénoncer à la Sorbonne l'insurrection des parlemens contre la puissance du haut clergé. Sa harangue, aussi singulière que son nom, commençoit par ces mots, *raucœ factœ sunt fauces meœ.* A force de crier, mon gosier s'est desséché. Sa conclusion fut qu'il falloit que ses confrères se hâtassent d'aller se jeter aux pieds du roi, pour lui demander justice contre les parlemens. Si ce jeune prince, plus propre à calmer les querelles de son joli sérail, que celles des docteurs en théologie, eût été bien conseillé, il n'eût répondu à la députation des sorbonistes

qu'en faisant ce qu'a fait depuis Joseph II. Cet empereur, par un décret du 29 avril 1781, ordonna d'ôter de tous les rituels les feuillets qui contiennent la bulle *Unigenitus*.

La Sorbonne n'ayant point réussi dans sa députation à Versailles, continua ses assemblées, ses libelles et ses clameurs. « Imaginez-« vous, dit un témoin oculaire, être dans « une épaisse forêt, battue d'un orage fu-« rieux qui, après de violentes secousses, « brise les arbres les uns contre les autres. « Mêlez à cet horrible fracas les hurlemens « des bêtes féroces. Tels étoient les cris ex-« cités dans la salle de la Sorbonne. On n'en-« tendit qu'un bruit confus plutôt que des « voix humaines (1). »

C'est dans le temps que la Sorbonne éprouvoit les convulsions les plus scandaleuses au sujet de la bulle qu'elle avoit déja tant de fois adoptée, rejetée, pour l'adopter et la rejeter de nouveau, que le czar Pierre 1er vint à Paris. Ce prince, à qui le desir de s'instruire inspiroit l'envie de tout voir, crut devoir jeter les yeux même sur la Sorbonne, dans l'intention de l'homme qui se rend à la foire

(1) *Mémoires du temps.*

pour y voir quelques animaux singuliers. Tous les docteurs, ivres de l'orgueil que leur inspiroit l'honneur que le czar daignoit leur faire, le conduisirent à l'église, où il remarqua le mausolée du cardinal de Richelieu, qui, s'il fut un grand homme, fut aussi un grand machiavéliste, en dépit de la multitude d'éloges que l'académie françoise, même de nos jours, lui a si souvent prodigués.

Le czar ne vit dans le mausolée de Richelieu (1) que l'image d'un homme né pour créer ou bouleverser les empires. Il ignoroit combien il lui étoit supérieur, lorsque, dans un instant d'enthousiasme, il s'écria, en embrassant sa statue, qu'il auroit voulu *lui donner la moitié de ses états, pour apprendre de lui à gouverner l'autre.* Eh! qu'auroit-il appris d'un homme qui fut encore moins despote qu'il ne le devint.

Pendant que l'empereur, conduit par les sorbonistes à leur bibliothèque, examinoit quelques manuscrits en langue esclavone, on

(1) Il a fallu que Corneille abaissât la fierté de son génie républicain, jusqu'à faire l'éloge de ce despote qui osa être son rival dans l'art dramatique, et qui fut son persécuteur.

crut l'occasion favorable pour lui proposer tout simplement de changer de religion, en lui apprenant que l'église russe étoit réprouvée par tous les docteurs de Sorbonne, et qu'il falloit, par conséquent, la réunir à l'église romaine, qui, comme on sait, règne universellement dans les quatre parties du globe, excepté l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et la plus grande partie de l'Europe. On lui fit observer qu'en qualité de souverain, il ne pouvoit pas se dispenser de réunir les deux églises, ce qui étoit la chose du monde la plus aisée.... *Pas si aisée*, répondit Pierre 1er, *le pape, le Saint-Esprit, le pain, la coupe nous divisent*.... Il ajouta, en souriant... *s'il n'y avoit que le verre, nous serions bientôt d'accord.* En effet, le vin a souvent réuni bien des choses (1).

Les sorbonistes ne perdirent cependant pas totalement l'espérance de convertir sa majesté russe. Dans la conversation, le czar leur parla de la constitution *Unigenitus*,

(1) On demandoit à un paysan pourquoi les rois se guerroyoient toujours, il répondit.... *C'est qu'ils ne buvions jamais ensemble.* Ce mot a un veritable sens. Plusieurs hommes se détestent entr'eux, parce qu'ils ne se sont jamais vus à table.

dont, par hasard, il avoit entendu parler, et qu'il comprenoit, comme on comprend un ouvrage de théologie. C'est alors qu'en parlant du pontife de Rome, il dit ce mot remarquable, parce qu'il est une arme à deux tranchans. *S'il se croit infaillible, c'est un sot; s'il ne le croit pas, c'est un fripon.* Il n'est pas vraisemblable que parmi tous ceux qui ont occupé la chaire de saint Pierre, il s'en soit jamais trouvé un seul qui, de bonne foi, ait poussé la sottise jusqu'à un si haut degré. Quant aux fripons qui ont porté la tiare, leur nombre est déposé dans presque toutes les pages de l'Histoire ecclésiastique, qui pourtant, même sans en excepter celle de l'abbé Fleury, n'a été écrite que sous la dictée de la plus timide superstition.

Les docteurs ne jugeant point à propos de continuer la conversation sur l'infaillibilité du pape, revinrent à leur projet favori de réunir l'église grecque à l'église romaine. Le czar, pour éviter une discussion qui ne pouvoit que l'ennuyer, demanda qu'on lui remît un mémoire sur cet objet. Les sorbonistes triomphans, croyoient voir déja, de la rue Saint-Jacques, le patriarche et le pape se donner, par procuration, le baiser d'union dans le

palais impérial de Moscou. Il leur tardoit d'inscrire sur leurs registres la victoire illustre qu'ils venoient de remporter. L'abbé Besogne fut chargé de faire le mémoire que l'empereur avoit demandé. Il fut bientôt prêt. On se hâta de l'envoyer au czar: il étoit parti.

Les sorbonistes ne se rebutèrent point du tour que le czar venoit de leur jouer; ils trouvèrent le moyen de faire parvenir leur mémoire en Russie. Pierre I[er] l'ayant lu, le remit à l'archevêque de Novogorod. Cet archevêque, président perpétuel du synode grec, étoit peu disposé à se donner un maître dans un prêtre italien que l'église grecque excommunie tous les ans, et dont elle est excommuniée. L'empereur, de son côté, devoit peu ambitionner le bonheur d'être un des enfans de l'église romaine, quand il voyoit dans l'histoire, que cette tendre mère avoit chassé de son sein, en les excommuniant, plus de quarante souverains, parce qu'ils ne lui faisoient pas leurs caresses de la manière qu'elle les exigeoit.

Le mémoire de la Sorbonne irrita le pape, quoiqu'il fût destiné à faire reconnoître sa puissance dans des contrées où elle étoit avilie ou ignorée, parce qu'on y avoit avancé que

les conciles sont supérieurs aux papes, et que l'église russe, en se réunissant à Rome, pourroit avoir ses libertés, comme l'église de France a les siennes. Le pape, pour se venger, tenta de traverser l'entreprise de la Sorbonne. Il envoya en Russie cinq capucins pour négocier la réunion de l'église grecque à l'église romaine, de la manière qu'il vouloit qu'elle se fît. Ce n'étoit pas assez qu'on ajoutât une nouvelle couronne à sa tiare, il vouloit que cette couronne fût façonnée selon son goût.

Ces capucins eurent la mal-adresse de commencer leur apostolat par dire des injures aux Russes qu'ils vouloient convertir. Les jésuites, plus adroits dans leurs missions, eussent réussi dans une affaire que les capucins avoient manquée; mais le czar, qui, en France, avoit été témoin des troubles qu'y excitoit cette société fanatique, orgueilleuse, éclairée, riche et turbulente, l'avoit chassée en rentrant dans ses états.

Le peuple et le clergé russes, voyant qu'on vouloit leur faire changer de religion, se préparèrent à défendre leur ancien culte, en se révoltant contre l'empereur, qu'ils accusoient de vouloir leur en donner un nouveau.

Ce prince, pour les détromper, institua *la fête du conclave*, farce grossière, mais inventée par une politique adroite qui arrêtoit des flots de sang prêts à couler. Cette fête apprenoit aux Russes qu'ils n'avoient rien à craindre ; au pape, qu'il n'avoit rien à espérer de ses émissaires, et à la Sorbonne, qu'elle n'avoit rien à attendre de son mémoire. Voici la description de cette *fête du conclave*.

« Dans le palais impérial, il y avoit un vieil
« ivrogne, nommé *Sotof*. C'étoit une espèce
« de fou qui demandoit les premières dignités
« de l'empire. Le Czar le créa *Kenof papa*,
« et lui donna, pour soutenir cette dignité,
« de bons appointemens et une maison qu'on
« nomma *le palais papal*. Sotof, qui s'enten-
« doit en plaisanterie, se forma un collége
« de cardinaux, fit annoncer au peuple le
« jour de son installation à la papauté, et or-
« donna une procession. A la tête de tous ses
« cardinaux et de son clergé, il prit posses-
« sion de son palais. Des baladins l'installè-
« rent sur la chaire pontificale. Quatre muets,
« en surplis, le félicitèrent sur son intronisa-
« tion. Une des singularités de cette farce,
« c'est que le pape, les cardinaux, les haran-
« gueurs qui le complimentèrent, les bala-

« dins qui l'installèrent, en un mot, tous les
« clercs de la chapelle papale russe étoient
« ivres d'eau-de-vie.

Cette farce fit perdre, pour quelque temps à la Sorbonne, l'espérance de consommer son projet chéri de la réunion de l'église de Mos-
1727. cou à l'église de Rome. Cependant, après la mort de Pierre le Grand, elle envoya en Russie un prêtre nommé *Jubé*. Ce misérable prêtre avoit été chassé de Paris, pour y avoir colporté quelques brochures jansénistes. Réduit à errer de province en province où il vivoit d'aumônes, il fut rappelé dans la capitale, où douze docteurs jansénistes lui donnèrent des pouvoirs pour aller convertir la Russie, sans lui donner aucun argent pour y arriver. Son voyage n'ayant point eu de succès, il revint à Paris et mourut à l'hôpital, persuadé que la grâce efficace avoit manqué aux Russes qui s'étoient moqués de lui.

Nous touchons enfin à l'époque à jamais mémorable où la France et sur-tout la Sorbonne, se couvrirent d'un ridicule ineffaçable, après quelques miracles assez obscurs, opérés dans des villages pour défendre la cause de Jansénius. Dieu en fit de très-éclatans dans Paris, qu'on regarde comme le

centre de toutes les connoissances, et le temple de tous les arts, pour prouver à l'univers que le pape n'étoit point infaillible, que la bulle *Unigenitus* n'avoit pas le sens commun, et que les jésuites étoient des fripons dangereux.

Le diacre François Pâris, frère d'un conseiller au parlement, ne voulant point recevoir la prêtrise, dans la vue de plaire à l'Être suprême par son humilité, avoit renoncé à son patrimoine et étoit allé saintement se cacher dans l'extrémité du faubourg Saint-Marceau. C'est là, qu'après s'être occupé, pendant dix ans à tricoter des bas, il mourut sans que personne s'aperçut de la perte que la capitale venoit de faire. Après sa mort, les jansénistes lui donnèrent une célébrité qu'il avoit toujours évitée, en lui faisant faire des miracles. En peu de temps, son tombeau fut entouré de miraculés dont l'incrédulité la plus opiniâtre ne peut pas refuser le témoignage, parce qu'il est démontré qu'il est impossible qu'ils fussent trompeurs ou trompés. On doit encore remarquer que les miracles du bienheureux Pâris n'étoient point de ces prestiges préparés par des charlatans aussi adroits que hardis, et qui ne peuvent séduire qu'une populace ignorante. Non. Le cimetière où

étoit déposé le tombeau du miraculeux Pâris, étoit, dès les premiers rayons de l'aurore, continuellement rempli par des conseillers au parlement, par des recteurs de l'université (1), par des magistrats des cours souveraines, par des docteurs de Sorbonne, par des prêtres de l'Oratoire, par des dames de la plus haute qualité, et par une foule de personnes de toutes sortes d'états. Cette foule devint si immense, que le gouvernement s'imagina qu'elle pouvoit devenir dangereuse, par le nombre des filoux qui profitoient de l'extase des dévots pour exercer leur métier. Il y eut ordre, en conséquence, d'arrêter tous ceux qui se présenteroient pour invoquer le saint diacre. On mit à la Bastille ceux qui méritoient quelques égards, et la canaille fut enfermée à Bicêtre et à la Salpétrière. Des sentinelles veillèrent nuit et jour autour du cimetière, sur la porte duquel un plaisant écrivit :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu (2).

(1) On cite Rollin, qui conserve encore une vieille célébrité acquise par quelques ouvrages, estimés par le jugement sain qui y règne.

(2) Ces vers sont pleins de sel, on les a souvent parodiés.

et les miracles cessèrent. Les convulsionnaires se réunirent alors dans des maisons particulières pour invoquer, à leur aise, le bienheureux Pâris, et les convulsions continuèrent. A force de s'exercer, on parvint à soutenir l'épreuve du feu et celle de la croix; les coups de bûches et de barres de fer qu'on recevoit sur l'estomac, furent appelés *les secours;* la sœur secourue, sous les coups terribles qu'on lui donnoit, éprouvoit les sensations les plus délicieuses. *Frappez, mon frère,* s'écrioit-elle, avec l'accent du plaisir le plus vif; *frappez, au nom de Dieu, redoublez vos secours*, et le frère employoit toutes ses forces à la secourir. On trouva, peu de temps après, le moyen d'arrêter les effets du feu, en se graissant avec des pommades dont on découvrit le secret; on vit une des prophêtesses qu'on appeloit *la Salamandre*, se mettre sur un bûcher ardent. « Quand le feu expiroit, elle s'écrioit « *sucre d'orge,* c'étoit l'argot; ce sucre « d'orge consistoit en un bâton aussi gros « que le bras et pointu par un bout; la salamandre en sortant du feu ployoit son « corps en arc au milieu de la chambre, le « ventre en l'air et les reins portant sur la

« pointe du bâton. Dans cette situation af-
« freuse, elle crioit, *biscuit*, *biscuit*. Ce bis-
« cuit étoit une pierre de cinquante livres
« attachée à une corde qui passoit par une
« poulie attachée au plancher; on laissoit
« tomber à plusieurs reprises cette pierre
« sur l'estomac de la sœur. Ce secours étoit
« réitéré jusqu'à ce que la sœur cessât de
« crier *sucre d'orge*.

« L'exercice de la broche avoit quelque
« chose de plus merveilleux. On embrochoit
« une sœur toute nue, à peu près comme
« on embroche réellement un aloyau. On
« attachoit une poularde sur les reins; un
« frère tournoit la broche devant un feu
« très-ardent. Le miraculeux de ce secours
« étoit l'impassibilité de la sœur embro-
« chée, pendant que la poularde cuisoit sur
« son derrière. »

La postérité, en lisant ces gentillesses, croira sans doute que les historiens ont voulu l'égayer par une narration romanesque, et cependant il existe encore, au moment où nous tenons la plume, un assez grand nombre d'acteurs et d'actrices qui représentoient, de nos jours, ces pieuses et étranges farces. Un conseiller au parlement de Paris, nommé

Carré de Montgeron qui, *pour vivre plus librement avec les filles de la rue, ne voulut jamais avoir ni femme ni maîtresse,* fit un volume énorme de tous les miracles que Dieu avoit opérés par l'intercession de son serviteur Pâris, se rendit à Versailles, décoré de sa simarre de magistrat, et présenta son ouvrage à Louis XV; il fut arrêté et enfermé à la Bastille; mais, comme on l'a dit, il ne devoit l'être qu'aux Petites-Maisons.

Cependant les miracles s'accréditoient de plus en plus, et les évêques continuoient de reprocher à la Sorbonne d'avoir donné naissance aux convulsions, et d'avoir autorisé, par la présence de plusieurs de ses membres, les folies du cimetière de Saint Médard. Le jour seul de la raison pouvoit éclairer la France plongée dans le plus honteux aveuglement par des fourbes adroits, des fripons hardis et des prêtres fanatiques. L'aurore de ce beau jour alloit enfin paroître et chasser les ténèbres de la superstition.

Le siècle de Henri IV avoit été celui du fanatisme dont il fut la victime; le siècle de Louis XIII, celui du despotisme dont Richelieu fut le premier ministre; le siècle de Louis XIV, celui de la grandeur du prince

et de la misère de ses sujets ; le siècle suivant devoit être celui de la philosophie. Le germe de cette science, destinée à faire naître le bonheur du genre humain, croissoit en silence, dans le sein de la nation encore agitée par les derniers mouvemens convulsifs de deux sectes rivales qui avoient tort en tout, excepté dans le mépris qu'elles se témoignoient mutuellement, et que le public éclairé justifioit par le sien (1).

Montesquieu fut un des premiers apôtres du culte nouveau que la raison alloit élever sur les débris des autels de la superstition. *L'esprit des Lois* parut, et cet ouvrage qui sera désormais le guide des philosophes et le code des législateurs, répandit les plus vives alarmes parmi ces hommes qui venoient de finir à peine leurs danses pieuses dans le cimetière de Saint Médard. Remercions les auteurs de *la Gazette ecclésiastique*, d'avoir écrit contre l'Esprit des Lois. Sans leur libelle, Montesquieu n'eût point

(1) Et puis on a abusé de la philosophie, en poussant à l'extrême certains principes ; en exagérant des maximes, en forçant l'interprétation des mots.... Pauvres humains! tout milieu vous est donc interdit ?

entrepris

entrepris la *défense de l'Esprit des Lois*, et nous serions privés d'un chef-d'œuvre de raison et de bonnes plaisanteries. Les ennemis de la philosophie sont si aveugles, qu'ils ne voient point qu'en attaquant ceux qui enseignent les vérités, ils les forcent à descendre une seconde fois dans l'arène, et que leur mal-adresse leur prépare un triomphe de plus. Si les jésuites n'avoient pas fait condamner le docteur Arnauld par la Sorbonne, Pascal, pour venger son ami, n'eût pas fait les *Lettres Provinciales*, et nous aurions un excellent ouvrage de moins. Si Christophe de Beaumont n'eût pas commandé au jésuite Patouillet, un mandement contre l'*Emile*, J. J. Rousseau ne l'eût pas foudroyé par sa terrible réponse.

Les molinistes, voyant leurs ennemis attaquer *l'Esprit des Lois*, crurent devoir, dans ce moment, montrer le même zèle pour ce qu'ils appellent *la religion:* ils s'unirent aux jansénistes, sans cesser de les abhorrer, et firent cause commune contre un adversaire qui les méprisoit également. Les molinistes étoient plus dangereux, parce qu'ils étoient confesseurs, prédicateurs, di-

recteurs, courtisans et journalistes; ils s'r-mèrent imprudemment contre Montesquieu, et, selon l'ancien usage, l'accusèrent d'être déiste, athée et séditieux.

La Sorbonne voyant les deux sectes réunies lancer leurs traits contre leur ennemi commun, ne crut point devoir se borner à n'être que le témoin du combat. Elle rassemble toutes ses forces, et au bout de deux ans d'un travail opiniâtre, elle parvient enfin à découvrir quelques propositions répréhensibles à ses yeux, et qui sont devenues des vérités d'état dans les Deux-Mondes. Lorsque la censure de *l'Esprit des Lois* fut achevée, la Sorbonne, aussi humiliée qu'effrayée du concert de louanges que faisoit naître cet ouvrage, même dans les pays lointains, n'osa pas la publier : osant encore moins attaquer l'ouvrage, les sorbonistes essayèrent d'attaquer l'auteur. On le menaça de l'exclure de l'académie françoise; mais comme on ne crut point que ce corps d'hommes de lettres pût devenir assez lâche pour le souffrir, on renonça au projet de lui faire un affront qui n'en eût été un que pour l'académie françoise, à qui l'on eût enlevé l'un de ses membres le plus fait pour l'honorer dans la

postérité. Ces tracasseries que Montesquieu auroit dû dédaigner, troublèrent le calme de ses dernières années ; le jésuite Roust se vanta de lui avoir fait faire une rétractation, au moment de son agonie, et le jésuite Roust, trop officieux sans doute, fut convaincu de mensonge.

Tandis que Montesquieu s'élevoit jusqu'à la découverte des lois politiques qui peuvent faire le bonheur de l'humanité, Buffon creusoit l'abyme de la nature pour y découvrir les lois qui la gouvernent. Notre objet, dans cet écrit, n'est point d'examiner si la physique de Buffon s'accorde avec la physique de Moyse, comme il a tenté de le prouver dans ses *Epoques de la nature*. Il nous suffit d'observer que la Sorbonne n'y a point trouvé cette conformité, et qu'en conséquence, elle fit un petit extrait des assertions qui lui parurent *contraires à la croyance de l'Eglise*. l'extrait fut envoyé à Buffon qui y répondit en expliquant ses idées.

« Mais si cette explication, quoique très-
« simple et très-claire, ajoutoit Buffon, pa-
« roît insuffisante à des esprits trop stricte-
« ment attachés à la lettre, je les prie de
« considérer que mon système sur les Epo-

« ques de la nature, étant purement hypo-
« thétique, il ne peut nuire aux vérités révé-
« lées, qui sont autant d'axiômes immuables,
« indépendans de toute hypothèse et auxquels
« j'ai soumis et je soumets toutes mes pen-
« sées. » (1) Cette réponse, qui n'étoit qu'une défaite, ou un adroit persiflage réussit à Buffon; la Sorbonne feignit d'être contente. Ajoutons que c'est le seul exemple qu'on puisse citer de sa prudence.

C'est à cette époque, la plus neuve de l'histoire des arts et des sciences, qu'on leur élevoit en France ce monument nommé l'*Encyclopédie*, répertoire immense qui a deux faces; un côté utile, les sciences; un côté dangereux, sa mauvaise métaphysique. Les architectes y mirent trop d'orgueil, témoin ce passage de Condorcet. « L'Encylopédie de-
« vint comme une espèce de marque qui sé-
« paroit les littérateurs distingués, ou ceux
« qui s'honoroient d'être leurs disciples ou
« leurs amis, de cette foule d'écrivains obs-
« curs et jaloux, qui, dans la triste impuis-
« sance de donner aux hommes de nouvelles
« vérités ou de nouveaux plaisirs, haïssent

(1) *Epoques de la Nature, tome 2.*

« ou déchirent ceux que la nature a mieux « traités. La guerre dont l'*Encyclopédie* étoit « l'occasion, (ajoute le même écrivain), ne « cessa point avec la proscription de l'ou-« vrage. Ses principaux auteurs et leurs amis, « désignés par le nom de *philosophes* et d'*en-« cyclopédistes*, qui devenoient des injures « dans la langue des ennemis de la raison, « furent forcés de se réunir par la persécu-« tion même ; et Voltaire se trouva naturel-« lement leur chef, par son âge, par sa cé-« lébrité, son zèle et son génie. Il avoit, de-« puis long-temps, des amis et un grand « nombre d'admirateurs ; alors il eut un par-« ti (1). La persécution rallia sous son éten-« dard tous les hommes de quelque mérite « que peut-être sa supériorité auroit écartés « de lui, comme elle en avoit éloigné leurs « prédécesseurs, et l'enthousiasme prit enfin « la place de l'ancienne injustice. »

La Sorbonne, qui avoit osé attaquer quelques philosophes isolés, craignit de s'exposer au combat avec un corps d'armée dont Voltaire étoit le chef : elle se borna à quelques escarmouches qu'elle fit faire par ses gou-

(1) Aveu précieux.

jeats. Un de leur bande attaqua l'article *ame*, comme contenant la doctrine du matérialisme, et ce très-innocent et très-mauvais article étoit d'un docteur de Sorbonne.

La fameuse thèse de *Martin de Prades* (1) ralluma le zèle et la bile des tartuffes en soutane, et des vieilles dévotes de la cour. Ce jeune bachelier avoit fourni plusieurs articles au Dictionnaire encyclopédique. Il n'en fallut pas davantage pour qu'on accusât tout l'ouvrage d'être infecté du poison de ce pur déisme, que Martin de Prades avoit soutenu en présence de cent docteurs en théologie, qui ne s'en étoient pas aperçus. Les anti-encyclopédistes publièrent que sa thèse étoit l'ouvrage de ceux qui présidoient au *Dictionnaire raisonné des Sciences et des Arts*. C'étoit une calomnie. Martin de Prades n'avoit pris conseil que de lui-même et de quelques licenciés de Sorbonne dont il étoit l'ami.

Après cet acte de courage, ou, si l'on veut, d'imprudence, le jeune bachelier, qui en prévit les suites, crut devoir abandonner la France et se rendre en Prusse, où Frédéric

(1) On ne sait plus où a vécu et où est mort cet homme qui fit alors tant de bruit, et qui fut sur le point de figurer comme un nouveau Luther.

l'accueillit, et ne l'appela plus que son *petit excommunié.* A peine eut-il quitté Paris, qu'on vit fondre sur lui une foule d'arrêts, d'édits, de mandemens, de censures de la Sorbonne, et de libelles satiriques. Cette pluie abondante ne fit que fertiliser le terrain qu'on vouloit inonder. La Sorbonne reprit le cours de ses assemblées et de ses injures : on l'accusa même d'avoir passé, dans ses disputes, des injures et des argumens aux coups de poing. La relation du combat fut publiée, dans le temps, par des docteurs qui en furent les témoins et les victimes, mais on ignore si la Sorbonne en a tenu note dans ses registres.

Dans le temps qu'on s'y occupoit de la censure de *Bélisaire*, et que Christophe de Beaumont se préparoit une nouvelle humiliation par un mandement contre cet ouvrage, l'héroïne du Nord, on l'appeloit ainsi, Catherine II, écrivoit elle-même à M. Marmontel : 7 mai
« Bélisaire est un livre qui mérite d'être tra- 1767.
« duit dans toutes les langues (1). Il me con-
« firme dans l'opinion qu'il n'y a de vraie

(1) On sait que l'impératrice de Russie a traduit, de sa main, *Bélisaire*, dans le cours d'un voyage en Asie, et que neuf princes ou grands seigneurs qui l'accompagnoient, partagèrent avec elle cet amusement.

« gloire que celle qui résulte des principes « que Bélisaire soutient avec autant d'agré- « ment que de solidité...... etc. »

2 auguste. Le roi de Pologne Stanislas Poniatouski, écrivit à l'auteur, après avoir lu plusieurs fois l'ouvrage : « Vous avez réussi à faire lire, « dans ce siècle frivole, un traité de morale « très-sérieux. Que les hommes les plus élo- « quens et les plus instruits soient les apôtres « de la vertu, et les paradoxes injurieux aux « lettres tomberont...... etc. »

14 august. Stockolm. La reine de Suède écrit de sa propre main, et lui dit : « Malgré les trente-sept proposi- « tions condamnées par la Sorbonne, je ne « puis refuser mon estime à *Bélisaire*, que « j'ai lu avec un plaisir infini...... etc. » Cet éloge étoit accompagné d'une boîte d'or émail- lée, sur laquelle étoient représentés les ta- bleaux les plus intéressans de Bélisaire.

Le prince royal de Suède s'exprime avec plus d'énergie, en lui disant : « Si la Sorbonne « vous condamne, vous êtes bien vengé par « la voix publique qui condamne la Sor- « bonne. Le plaisir d'avoir contribué au bon- « heur des hommes, vaut mieux que celui « d'avoir contenté quelques docteurs de Sor- « bonne. » Peu à peu la Sorbonne tomba

dans un discrédit total; ses nouveaux membres sentirent que c'étoit le moment de se taire, et le vent, précurseur de la révolution, étoit plus que suffisant pour écarter ou plonger dans l'oubli ses thèses, ses argumens et ses décrets, car l'on disoit les décrets de la Sorbonne.

FIN.

TABLE.

SUITE du règne de Louis XV. Pages 1
De Choiseul. 561
De la Sorbonne sous le règne de Louis XV. 580

FIN DE LA TABLE.

Extrait du catalogue du citoyen LEPETIT *jeune, libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, n°. 223; et rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 28.*

Voyage et découvertes à l'Océan pacifique du nord et autour du monde, entrepris par ordre de sa majesté Britannique, par le capitaine Vancouver, de l'imprimerie de Didot; 6 vol. in-8°., y compris 1 vol. d'atlas, gravé par Tardieu; prix, papier velin satiné, atlas avant la lettre. 72 fr.

Idem, caré fin d'Auvergne, de 20 livres. 36 fr.

Voyage au Canada, traduit de l'anglais d'Isaac Weld; 3 vol. in-8°., enrichis de onze superbes fig. et d'une grande carte du pays; prix, papier vélin satiné, fig. avant la lettre. 30 fr.

Idem, caré superfin. 15 fr.

Bibliothèque portative des voyages; 28 vol. in-18., y compris 5 vol. d'atlas gravés par Tardieu; prix, papier vélin satiné, atlas avant la lettre. 141 fr.

Idem, nom de Jésus, vélin satiné. 264 fr.

Idem, nom de Jésus superfin d'Angoulême. 128 fr.

Idem, caré superfin. 61 fr.

Les 15 derniers vol. ne paroîtront qu'au premier vendemiaire an 11.

Mémoire historique et politique sur la Louisianne, par M. De Vergennes, ministre de Louis XVI, accompagné d'un précis de la vie de ce ministre, et suivi d'autres mémoires sur l'Indostan, Saint-Domingue, la Corse et la Guyanne, orné du portrait de M. de Vergennes, gravé d'après nature; prix 5 fr.

Œuvres de mistriss Bennett, auteur de Rosa et d'Anna; 14 vol. in-18, fig. 17 fr. 50 c.

Le cimetierre de la Madeleine, par Regnault Warin; 4 vol. fig.

La jeunesse de Figaro, du même auteur; 2 vol. in-12, fig. 3 fr.

La caverne de Strozzi, du même auteur, 1 vol. in-12, fig. 1 fr. 50 c.

Roméo et Juliette, du même auteur, 2 vol. in-12, fig. 3 fr.

Le Presbytère ou les illustres persécutés pendant la révolution; par Mme D. V., 2 vol. in-12, fig. 3 fr.

Le Captif de Valence, ou les derniers momens de Pie VI; par Mme Guenard, auteur d'Irma et des Mémoires de la princesse Lamballe; 2 vol. in-12, fig. 3 fr. 60 c.

Les proscrits, par Charles Nodier; joli roman in-12, fig. 1 fr. 25 c.

Education complète. ou abrégé de l'Histoire universelle, mêlé de Géographie et de Chronologie, par Mme Leprince de Beamont 4 vol. in-12. 6 fr.

Extrait du Catalogue du citoyen CÉRIOUX*, libraire, quai Voltaire, n°. 9.*

Abrégé du traité des études de Rolin, 1 vol. in-12 1 fr. 25 c.

Elémens de fortifications, d'attaque et défense, par Trincano, 2 vol. in-8°. avec 49 planches. 8 fr.

L'art des armes, par Dannet; 2 vol. in-8°., avec 48 planches. 9 fr.

Paradis (le) perdu de Milton, traduction nouvelle avec des notes, 2 vol. in-8°., an 8. 6 fr.

Rêveries sur la nature primitive de l'homme, sur ses sensations, sur les moyens de bonheur qu'elle lui indique; par P. T..... Senancour, seconde édit., an 10, 1 vol. in-8°. pap. fin. 4 fr.

Science de l'organisation sociale démontrée dans ses premiers élémens, ou nouvelle méthode d'étudier l'histoire, les voyages, l'économie politique. la morale, etc., par André Brun; an 7, 1 vol. in-8°. 3 fr.

Traité du Diabète sucré, des affections castriques, et des maladies qui en dépendent, traduit de l'anglais de Rollo, par Alyon, avec des notes de Fourcroy; an 6, 1 vol. in-8°. 3 fr.

Traité général du commerce, de Samuel Ricard, dernière édition, 3 vol. in-4. 36 fr.

Précis de la conduite de Mme de Genlis pendant la révolution, 1 vol. in-12. 2 fr.

Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale, 3 vol. in-8°. 6 fr.

Idem, d'Arthur Young, en Irlande, traduit de l'anglais par Milton, 2 vol. in-8°., fig. 7 fr. 50 c.

Histoire de l'origine des progrès et sciences dans la Grèce, traduit de l'allemand de Christophe Meiners, 5 vol. in-8°. prix 20 fr.

Les Annales de la République Française, depuis l'établissement de la constitution de l'an 3, 6 vol. in-8°. 18 fr.

L'expédition des Argonautes, ou conquête de la Toison d'or, poëme en quatre chants, par Apolonius de Rhodes, traduit, pour la première fois du grec en français, par Caussin, 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 c.

Très-belle édition.



